



**LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE**

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

1988

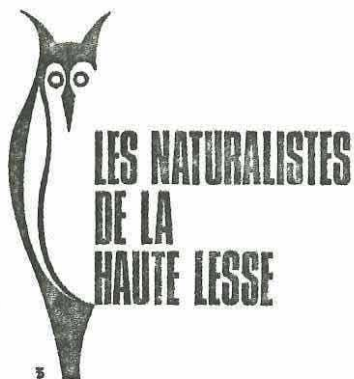
20^e ANNÉE

*Il apparaît avec de plus en plus d'évidence
qu'un peuple soucieux de son avenir
doit veiller à maintenir la diversité et les potentialités
de l'environnement naturel.*

*Il ne s'agit pas seulement de conserver
les richesses de la nature et la diversité du paysage,
mais aussi de ménager à l'homme
des zones de calme et de détente
et de veiller à ne pas laisser s'altérer
au-delà de la limite tolérable
la qualité de l'atmosphère, de la pureté des eaux
le potentiel agricole des terres
et la capacité d'accueil de l'espace rural et forestier.*

*Dans un monde où la prospérité et le standard de vie
ont créé des besoins nouveaux et diversifiés,
il convient d'organiser aussi la sauvegarde
de l'habitat naturel;
c'est pourquoi il convient de donner aux régions polluées
un contrepois biologiquement sain,
en conservant des zones
où l'ingérence de l'homme
et la présence de nuisances
seront limitées le plus possible.*

Léo TINDEMANS



L E S B A R B O U I L L O N S

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

PERIODIQUE D'INFORMATION N° 116

DECEMBRE 87-JANVIER 1988

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collires, 29
5432 HAN/LESSE

CCP 000-0982523-10

Tél.: 084/37 77 77

CALENDRIER DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES

Samedi 16 janvier : ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE ASBL à AVE
(restaurant MOUTON)

13.30h : Promenade aux environs de l'Ermitage de RESTEIGNE
R-V.: église d'AVE

17h : Assemblée générale

Ordre du jour : Bilan moral : marche générale de l'ASBL
marche des équipes

Bilan financier

Projet de budget 1988

Renouvellement du Comité

Suggestions et projets pour 1988

Divers

Rappel de quelques dispositions de nos statuts et du règlement d'o.i.

- L'A.G. se compose de tous les membres effectifs... Les membres adhérents peuvent y être invités à titre consultatif. (Ils le sont, de fait, chaque année!)
- L'A.G. se réunit en janvier sur convocation adressée par circulaire. ("Les Barbouillons" jouent ce rôle.)
- Les membres du comité sont nommés annuellement par l'A.G. parmi les membres effectifs. Les membres des deux sexes seront représentés et l'un des membres au moins devra avoir moins de 30 ans.
- Les membres désireux de prendre des responsabilités au sein du comité sont invités à adresser leur candidature au Secrétaire avant l'A.G.

19h : Souper sur place pour les amateurs (Inscriptions au début de l'A.G.)

En attendant le calendrier établi par le nouveau comité, signalons déjà une activité qui se déroulera en soirée (19.30h) :

Vendredi 11 mars 88 - VILLANCE - Ecole Communale

Conférence ornithologique par Damien HUBAUT de la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux.

1ère partie

SUR LES CHEMINS D'AVE-ET-AUFFE

Montage en fondu enchaîné sonorisé de Damien HUBAUT.

Une synthèse en images des stages d'initiation à l'ornithologie qui se déroulent à Ave-et-Auffe depuis 10 ans aux vacances de Pâques.

Destinés aux jeunes, ces stages organisés par le Service Educatif AVES, et depuis peu en collaboration avec les Cercles des Naturalistes de Belgique (CNB), doivent beaucoup à Ja. et Jo. Van ESBROECK et à la dynamique équipe de moniteurs dont ils s'entourent. C'est dans ce joli coin de Famenne que sont nées bien des vocations d'ornithologues, dans une ambiance à la fois studieuse et joviale. Nous observerons au cours des promenades le réveil printanier de la nature, les hôtes du bord de la Lesse, le Cincle, le Martin-Pêcheur, un Roitelet huppé coquet, les malheurs du Pic noir et bien d'autres oiseaux encore...

2ème partie

MAITRES DE LA NUIT

La nuit vient de tomber. Dans le bois de pins tout proche, une Grive mauvis, une pie, mal installées, laissent entendre un dernier froissement d'ailes avant une longue nuit d'hiver. L'astre de la nuit s'élève lentement au-dessus de la pinède endormie... Soudain, jaillissant des ténèbres, une silhouette noctambule vient à passer à quelques mètres de là, puis une autre, une troisième un peu plus loin. Et commence un ballet d'oiseaux au vol ouaté. Ce sont les Hiboux moyens-ducs qui quittent leur refuge diurne et partent en chasse d'un vol lent et souple.

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 30/1 : Observations sur les Péréas et environs

R-V.: 8.30h au château d'eau, sur la crête entre BELVAUX et RESTEIGNE

Dimanche 14/2 : Environs de LIBIN

R-V.: 8.30h à l'église de LIBIN

Samedi 27/2 : Sortie nocturne

R-V.: 18h à l'église de ROCHEFORT

Samedi 12/3 : Vallée de la Lomme

R-V.: 8h au pont sur la Lomme à GRUPONT (prévoir le pique-nique)

Dimanche 20/3 : Environs d'HERBEUMONT

R-V.: 9h au pont de la Semois à HERBEUMONT (camping) (prendre le pique-nique)

INFORMATIONS DIVERSES

Le COMITE des Naturalistes de la Haute-Lesse très touché vœux envoyés par plusieurs membres STOP Remercie cordialement STOP Souhaite à tous année 1988 heureuse explorations enthousiastes et fructueuses contacts amicaux et continuation combat courageux pour défense cause nature et environnement STOP

oooooooooooo

La cabane DEBERNARDI

Que de fois les naturalistes se sont retrouvés au rendez-vous sur ce lopin de mésobrométum, que ce soit au départ d'une exploration botanique ou ornithologique, pour un barbe_cue improvisé ou pour une observation nocturne des papillons ou des constellations associée à l'écoute du rossignol! A tel point que ce petit coin, nous le considérons un peu comme nôtre...

Eh bien! c'est fait! Ce coin est à nous avec la cabane qui y est implantée. Le Comité a profité de l'occasion qui s'offrait et, lors de l'Assemblée Générale, vous serez informés des modalités de cette acquisition.

Très bientôt aussi, vous connaîtrez les projets que va nous permettre de réaliser notre nouvel état de propriétaires fonciers. Le tout première sera la restauration de l'abri.

Pour marquer notre prise de possession, il nous faut rebaptiser cette fameuse cabane. Nous attendons vos suggestions... Pensez que cet abri pourra, à l'occasion, servir de campement aux membres qui viennent de loin, qu'il servira de refuge aux jeunes, aux spéléos..., que l'on continuera à y faire des barbe_cue, qu'on pourra y organiser des activités de sensibilisation pour enfants...

oooooooooooo

RAPPORTS DES ACTIVITES 1986 et 1987

Rassurez-vous, le Rapport 86 ne tardera pas à revenir de la reliure.

Pour le Rapport 87, les prochains "Barbouillons" vous fourniront les derniers comptes rendus (botanique, archéologie) ainsi que la table des matières. Encore un peu de patience!

oooooooooooo

UNE EQUIPE ICTHYOLOGIQUE?

Désiré LIBERT, de Belvaux, nous écrit :

" Je m'intéresse depuis mon enfance à la truite et aux poissons de de nos rivières. Seriez-vous disposé à créer une équipe du genre

"Equipe Salmonidés rivières et Salmoniculture"?

Nous soumettons l'idée au membre le plus compétent en la matière, Louis MELIGNON. Nous souhaitons connaître sa réaction. Peut-être voudra-t-il bien contacter D. Libert pour affiner le projet? si d'autres ont des avis à donner ou des suggestions à faire à ce sujet, qu'ils n'hésitent pas.

oooooooooooo

ASSURANCE SPELED-ARCHEO-RANDONNEE, SKI...

Pour résoudre les problèmes d'assurance posés lors de certaines activités des Naturalistes (et plus particulièrement de l'équipe spéléo), l'association a décidé d'adhérer à l'UBS (Union Belge de Spéléologie) pour la section Géologie-Spéléologie.

Les membres des Naturalistes qui souhaitent pour 1988 se faire membre de l'UBS et bénéficier ainsi de ses services (assurance, envoi du périodique UBS, prêt de matériel, programme spécifique d'activités spéléo et d'escalade...) doivent se signaler au plus tôt (et de toute façon avant le 31 janvier 88) à Bruno MAREE qui leur remettra les formulaires à remplir (un formulaire d'inscription et un certificat médical).

Le coût de cette adhésion est de 750 francs pour la première année et de 700 francs pour les anciens membres.

Pour tout renseignement : Bruno MAREE, rue des Collires 29 - 5432 HAN-SUR-LESSE.
084/37.77.77



LES BARBOUILLONS

PERIODIQUE D'INFORMATION N° 117

FEVRIER 1988

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE

CCP 000-0982523-10

Tél.: 084/37 77 77

CALENDRIER DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES

Samedi 5 mars : Promenade d'hiver à centres d'intérêt multiples :
détermination des ligneux par les bourgeons, archéologie,
architecture et urbanisme... TELLIN - GRUPONT - BURE

R-V.: 9.30h à l'église de TELLIN

Dimanche 20 mars : Journée de débroussaillage aux Pénées

R-V.: 9.30h à la Cabane Debernardi (RESTEIGNE)

Lundi 4 avril : Initiation ornithologique

Matin : visite du château-fort

Après-midi : promenade ornithologique

R-V.: 9.30h au Pont de la Semois à HERBEUMONT

Dimanche 17 avril : Découverte-Nature à FORRIERES

R-V.: 9.30h à l'église de FORRIERES

Dimanche 8 mai : Initiation pédologique et promenade à VILLANCE

R-V.: 9.30h à l'église de VILLANCE

Du 21 au 23 mai : W-E. prolongé dans les Vosges (LA BRESSE)

Départ le S. 21/5 au matin - Pique-nique en cours de route. Pension complète (soignée!) du S. soir au Lundi après-midi : 220 F français. Retour le L. en fin d'après-midi. Excursions suivant desiderata des participants au cours du séjour.

Afin d'envisager la location d'un car et d'en chiffrer le coût, les membres intéressés contactent Maurice EVRARD (084/38 80 76) avant le 15 mars. La formule serait moins onéreuse que les voitures, plus chaleureuse et moins fatigante pour tous. (Le car resterait à notre disposition pendant le séjour.) D'autres précisions suivront.

Samedi 4 juin : Initiation botanique et récolte (avec détermination) des champignons de printemps

R-V.: 9.30h à la chapelle d'AUFFE

Dimanche 19 juin : Découverte-Nature à OCHAMPS

R-V.: 9.30h à l'église d'OCHAMPS

ACTIVITES DES EQUIPES

Equipe ornithologique

D. 14/2 : Environs de LIBIN - R-V.: 8.30h à l'église de LIBIN

S. 27/2 : Sortie nocturne - R-V.: 18h à l'église de ROCHEFORT

S. 12/3 : Vallée de la Lomme - R-V.: 8h au pont de GRUPONT
(prévoir le pique-nique)

D. 20/3 : Sortie annulée pour cause de débroussaillage.

S. 16/4 : Excursion en Hainaut avec l'Equipe botanique : visite des Réserves RNOB de THIEU et des MARIONVILLE - Guide : J.LEURQUIN
Prendre son pique-nique.

R-V.: 10h à l'église de MIGNAULT (C.M. n° 2, pli 18)

Equipe botanique

S. 16/4 : Excursion en Hainaut avec l'Equipe ornithologique : observation de Gagea spathacea dans la région de ROEULX et visite des réserves RNOB de THIEU et des MARIONVILLE - Guide : J.LEURQUIN
Prendre son pique-nique.

R-V.: 10h à l'église de MIGNAULT (C.M. n° 2, pli 18)

S. 23/4 : Recensement des Anémones pulsatilles - Observation des 1ères floraisons dans la plaine alluviale de Lesse-et-Lomme
Emporter le pique-nique.

R-V.: 9.30h. à la Cabane Debernardi à RESTEIGNE

Equipe géo-spéléologique

D. 6/3 : Journée de la photographie souterraine
Apporter son matériel photographique et spéléologique...

R-V.: 10h à l'église de HAN/LESSE

W-E. des 9-10/4 : Escalade à FONTAINEBLEAU

Contactez Dominique DURY

S. 28/5 : Botanique, malacologie, ornithologie... à CHALEUX

R-V.: 10h au sommet des Aiguilles de CHALEUX

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le Samedi 26 mars à 16h chez Jean-Claude LEBRUN, à VILLANCE

INFORMATIONS DIVERSES

REPARTITION DES TACHES AU SEIN DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de la réunion du 30 janvier dernier, les membres du Comité que vous aviez choisis à l'Assemblée Générale se sont répartis les titres (hum!) et les charges pour 1988.

- Jean-Claude LEBRUN : Président
 Marc PAQUAY : Vice-Président et responsable de l'Equ. ornithologique
 Bruno MAREE : Secrétaire et responsable de l'Equ. géo-spéléologique
 Maggy PENNE : Trésorière
 Arlette GELIN : Contact avec l'Equ. botanique et responsable des activités mycologiques
 Maurice EVRARD : Responsable de l'Equ. archéologique et chargé de l'impression des "Barbouillons"
 Patrick VAN DER SMISSEN : Chargé des problèmes d'Environnement

FIXATION D'UN CADRE GENERAL DE NOS ACTIVITES

1. Une sortie générale par mois (le 1er W-E) : découverte d'une région, d'un itinéraire présentés à divers points de vue (paysage, géologie, botanique, urbanisme, histoire...)
2. En alternance, le 3e W-E, Randonnée de Découverte-Nature (trajet plus long que pour les activités générales) ou Sortie d'initiation à une des disciplines étudiées par les équipes spécialisées. Itinéraire avec commentaires en fonction de l'intérêt des participants.
3. Les activités des équipes s'organiseront en fonction des activités destinées à tous, de façon à éviter toute concurrence.
4. Il est rappelé que les "spécialistes" ont pour mission de reporter leur connaissances sur tous les membres à l'occasion des activités générales. La participation à au moins deux de celles-ci par an, en plus des activités d'équipes, est requise pour devenir ou rester membre effectif.

REDACTION DES RAPPORTS DES ACTIVITES

Ceux-ci ne constituent pas une "corvée" à charge du responsable d'une promenade ou d'une équipe.

Il est souhaité que des participants bénévoles s'offrent, au début d'une sortie, pour participer à la prise de notes et à la rédaction du compte rendu. C'est la meilleure façon de profiter durablement d'une activité!

ERREURS... OUBLIS... EXCUSES...

Dans l'affolement des dernières heures qui ont précédé le bouclage des derniers "Barbouillons", le responsable a oublié de vous expliquer pourquoi les listes des membres sympathisants et adhérents vous étaient

adressées une seconde fois. Elles devaient tout simplement remplacer celles qui avaient été jointes au n° 115 et qui contenaient de nombreuses erreurs ou omissions. Veuillez procéder à la substitution...

La liste des membres effectifs comprenait aussi des oubliés. Si vous tenez à ce qu'elle soit complète, veuillez y ajouter :

DALCQ Thierry Bruxelles
 DURY Dominique - n. Africaine, 8 - 1050 Bruxelles
 MABOGE Pol - n. de Villance, 108 - 6910 Libin

RAPPORT DES ACTIVITES 1987

Vous trouverez dans ce n° 117 des "Barbouillons" les derniers rapports concernant les activités de 1987 ainsi que la table des matières. Vous pouvez donc ainsi, comme les autres années, mettre en ordre votre Rapport et le faire parvenir, à l'occasion d'une des prochaines sorties, à Maurice EVRARD qui dispose de pages de couverture. Votre volume vous reviendra relié moyennant ... quelques semaines de patiente attente.

LA CABANE DEBERNARDI

Si vous étiez à l'Assemblée Générale, vous en avez entendu parler. Si vous n'y étiez pas, lisez-en le compte rendu et vous saurez que les Naturalistes de la Haute-Lesse avait sur cet abri de chasseurs assez délabré, il faut le dire, et sur le lopin de lande qui l'entourait, une option d'achat. On projetait de le restaurer à peu de frais et de l'utiliser au mieux pour nos activités.

Déjà, notre Président et l'un ou l'autre membre avaient commencé les travaux les plus urgents...

Vous vous demandez pourquoi toute cette introduction à l'imparfait? Eh bien, il ne reste plus rien de nos beaux rêves... Cet achat et ces projets que nous caressions ont dû porter ombrage à l'un ou l'autre malembouché et, lundi dernier, le garde-champêtre de Tellin informait notre Secrétaire que la Cabane Debernardi n'était plus que cendres... Le temps de ces derniers jours n'étant pas particulièrement propice aux incendies spontanés, il est donc évident qu'une main malveillante a dû intervenir.

Madame Debernardi, très gentiment, nous a proposé d'annuler la vente et de prendre à sa charge les frais de notaire déjà engagés. Un beau geste.

Nous savons que nous vivons dans un monde où la violence gratuite, le vandalisme, la méchanceté sont banalisés. Il suffit de regarder un journal télévisé. Mais nous nous croyions à l'abri de ces manifestations agressives; nous pensions que nos activités ne pouvaient rencontrer que l'approbation de tous. Il nous faut déchanter...

Mais foin de tout pessimisme! Nous nettoierons ce petit coin de lande à l'occasion de la prochaine journée de débroussaillage et nous garderons à ce lieu de rendez-vous le toponyme "Cabane Debernardi" qui nous rappelle tant de bons souvenirs de découverte, d'émerveillement et d'amitié.



LES BARBOUILLONS

PERIODIQUE D'INFORMATION N° 118

AVRIL 1988

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29
54/32 HAN/LESSE
Tél.: 084/37 77 77

CCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES

Dimanche 8 mai : Initiation pédologique et promenade à VILLANCE
voir ci-dessous Introduction par P. van der SMISSEN
R-V.: 9.30h à l'église de VILLANCE

Vendredi 27 mai : Conférence sur l'ennérisement et les pluies acides
par M. Pierre MARECHAL
R-V.: 20h à l'École communale de VILLANCE

Du 21 au 23 mai : W-E. prolongé dans les Vosges (La BRESSE)
Pour les membres inscrits, instructions jointes.

Samedi 4 juin : Initiation botanique et récolte (+ détermination) des champignons de printemps
R-V.: 9.30h à la chapelle d'AUFFE

Dimanche 19 juin : Découverte-Nature à OCHAMPS
R-V.: 9.30h à l'église d'OCHAMPS

ACTIVITES DES EQUIPES

Equipe botanique

S. 14/5 : Prospection IFB - 9.30h à HAN/LESSE

S. 18/6 : Prospection IFB - 9.30h à PONDROME

S. 30/7 : Prospection IFB - 9.30 h à NASSOGNE (tourbières)

S. 27/8 : Prospection IFB - 9.30 h à WIESMES

Equipe archéologique

S. 14 et D.15/5 : Fouille d'un puits à LOMPRESZ avec l'Equipe Spéléo

A partir de cette date, reprise des fouilles à Wellin (enceinte médiévale)
Cette activité étant dépendante du temps, contacter le responsable, M. EVRARD
(Tél. 084/38 80 76)

Equipe ornithologique

- S. 7/5 : Sortie à SECHERY - R-V. : 8h au centre du Hameau (anc. comm. REDU)
S. 28/5 : Sortie aux Aiguilles de CHALEUX - R-V. : 8h au sommet des rochers
 (voir Activités de l'Equipe Géo-spéléologique)
S. 18/6 : Sortie à OCHAMPS - R-V. : 8h à l'église d'OCHAMPS

Equipe géo-spéléologique

- S. 14 et D. 15/5 : Fouille d'un puits à LOMPRESZ avec l'Equipe archéologique
 R-V. : 9h à l'église de LOMPRESZ
S. 28/5 : Botanique, malacologie, ornithologie ... à CHALEUX
 R-V. : 10h au sommet des Aiguilles de CHALEUX

PROCHAINE REUNION DU COMITE : D. 5/6 à 16h, chez Arlette GELIN (Briquemont)

ACTIVITES "EPICEAS HORS-LA-LOI" (v. ci-dessous article de P. van der SMISSEN,

- D. 15/5 : R-V. : 10 h à l'église de LIBIN
S. 11/6 : R-V. : 10h à l'église de LIBIN

INFORMATIONS DIVERSES

ERRATUM : A la page 140 du Rapport des activités 1987, corriger
 DALDINIA VERMICOSA en DALDINIA VERNICOSA

Les membres qui ont remis leur rapport pour la reliure ne doivent se
 faire aucun souci : la correction sera apportée sur leur exemplaire.

REMERCIEMENTS : Lors de notre Assemblée Générale du 16 janvier dernier
 à AVE, vous avez choisi Patrick VAN DER SMISSEN comme
 membre du Comité en remplacement de Baudouin DEMBLON.

Tous les Naturalistes, et en particulier ses anciens collègues du
 Conseil d'Administration, adressent à Baudouin leurs très vifs remercie-
 ments pour le travail effectué depuis janvier 1985. Travail très discret,
 celui de trésorier, mais effectué avec une rigueur et une précision toutes
 ... chirurgicales. Nous savons que nous pouvons toujours compter sur une
 aide efficace de Baudouin, en cas de besoin.

Merci aussi à Baudouin d'avoir toujours considéré sa mission non comme
 un honneur ni une corvée, mais comme un service; merci d'avoir transmis
 cette charge avec simplicité à un membre qu'il estimait plus disponible.

NOS JOIES : Thierry DALCQ et Mercedes GUERRA nous font part de leur
 mariage. Nous nous unissons à leur joie et formons des vœux
 pour leur bonheur.



LES BARBOUILLONS

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 119

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN JUIN 1988

Edit. resp. : Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE

CCP 000-0982523-10

Tél. : 084/37 77 77

CALENDRIER DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prévoir pique-nique)

Samedi 9 juillet : Découverte de la région de FALMIGNOUL : vallée du Colébi
Château-Thierry - Géologie locale...

R-V. : 9.30h à l'église de FALMIGNOUL

Du 22 au 24 juillet : Randonnée pédestre en Haute-Lesse en 3 étapes de 20 km
(possibilité de participer à une seule journée!)

V. 22/7 : R-V. à 9.30h à l'église d'OCHAMPS

S. 23/7 : R-V. à 9.30h au Pont des Barbouillons, entre DAVERDISSE et REDU

D. 24/7 : R-V à la Cabane Debennardi à RESTEIGNE

Arrivée vers 17-18h au Rond du Roi, à ROCHEFORT

Chacun emporte matériel de camping, couchage, nourriture... dans son sac!
Ces randonnées sont ouvertes à tous : 20km en une journée ce n'est pas
un exploit!

Samedi 6 août : Relation entre flore et faune dans le parc de Lesse-et-Lomme
Initiation à l'entomologie, à la malacologie, à l'ornithologie

R-V. : 9.30h au parking derrière l'église de HAN/LESSE

Samedi 20 août : En pleine forêt ardennaise : sentier écologique des EPIOUX

R-V. : à 10h devant le château des EPIOUX (v. Carte Michelin 214, pli 16,
à l'ouest de la route Neufchâteau-Florenville)

Dimanche 18 septembre : Découverte-Nature à WELLIN

R-V. : à 9.30h à l'église d'HALMA

W-E des 24-25 septembre ou des 1-2 octobre : 20e anniversaire et souper
des Naturalistes.

Vous recevrez des précisions en temps voulu au sujet des grandes manifes-
tations qui marqueront ce mémorable anniversaire. Dès maintenant, pensez
à deux choses :

1. Recherchez tous documents (photos, diapos) évoquant le passé des Natus.
Communiquez-les à notre Secrétaire, Bruno MAREE, ou à un autre membre
du Comité afin de permettre la réalisation d'une rétrospective des 20
années écoulées. Ces documents vous seront restitués sans faute...

2.

2. Cette année encore, aura lieu au cours du souper, le traditionnel échange des cadeaux. Comme d'habitude, tous ceux qui le souhaitent, apportent un cadeau original, de leur fabrication si possible, ou de leur élevage, de leur production, de leur culture... Ce n'est pas la valeur qui compte, mais l'idée et le coeur! Commencez par faire travailler vos méninges...

Vendredi 23 septembre : Conférence de M. J. STEIN sur les Relations entre les Associations de Nature et les Communes
Local : Domaine des Masures à HAN/LESSE (sortie vers Rochefort) à 20h.

Dimanche 8 octobre : Etude des champignons d'Ardenne dans la vallée de la Lomme

R-V. : à 10h à l'église de SMUID

Dimanche 23 octobre : Découverte des champignons en Famenne

R-V. : à 10h à l'église de LALOUX

ACTIVITES DES EQUIPES

EQUIPE BOTANIQUE

S. 30/7 (journée) : Prospection IFB - 9.30h à l'église de NASSOGNE (tourbières)

S. 27/8 (journée) : Prospection IFB - 9.30h à l'église de WIESMES (N. de Beauraing)

ATTENTION! A ajouter au programme annoncé :

D. 17/7 : Végétation des pelouses schisteuses

R-V. : à 9.30h à la chapelle Reine-Astrid à BRIQUEMONT

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S. 2/7 : à LAVAUX-Ste-ANNE - R-V. à 8h devant le château

S. 6/8 : voir programme des Activités Générales

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Les fouilles ont repris dans le jardin MEUNIER-GEUDVERT à WELLIN.

A partir du 18 juillet, les fouilles reprennent au haut-fourneau et son complexe à MARSOLLE (Mirwart).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues à ces deux chantiers : contacter Maurice EVRARD (084/38 80 76), car ces activités sont liées aux conditions météorologiques...

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 30 août chez Maggy et Edgard PENNE à TRANSINNE (16h)

V A R I A

Bonnes vacances à ceux qui en prennent!!!



LES BARBOUILLONS

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 120

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN AOUT 1988

Edit. resp. : Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE

CCP. 000-0982523-10

Tél. : 084/37 77 77

CALENDRIER DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prévoir son pique-nique)

Samedi 20 août : En pleine forêt ardennaise : sentier écologique des Epioux
R-V. : à 10h devant le château des EPIOUX (voir Carte Michelin 214, pli 16,
à l'ouest de la route Neufchâteau-Florenville)

Dimanche 18 septembre : Découverte-Nature à Wellin (Guide : Maurice EVRARD)
R-V. : 9.30h à l'église d'Halma

Vendredi 23 septembre : Conférence de M. J. STEIN, Ingénieur forestier au
Service de la conservation de la nature, Président
de l'A.S.B.L. "Le Genévrier", sur les Relations entre les Associations
de nature et les communes. Les édiles communaux de la Haute-Lesse sont
invités.

R-V. : 20h à l'Ecole Cle de VILLANCE (Notez le changement de local!!!)

Samedi 24 septembre : Recherche et détermination des champignons d'Ardenne
(Guide : Jean-Claude LEBRUN)
Promenade le matin; détermination à l'Ecole de Villance l'après-midi.
R-V. : 9.30h à l'église de SMUID (Notez le changement de date!!!)

W-E des 8 et 9 octobre : FETES DU 20e ANNIVERSAIRE DES NATURALISTES DE LA
HAUTE-LESSE

(Notez le changement de dates!!!)

Voir le programme sur la feuille ci-jointe.

Dimanche 23 octobre : Découverte des champignons en Famenne avec A. MARCHAL
(Guide : Arlette GELIN)

R-V. : 9.30h à l'église de LALOUX (Notez le changement d'heure!!!)

Vendredi 28 octobre : Conférence de M. Roland LIBOIS sur les mammifères
menacés de Wallonie

R-V. : 20.30h au Centre d'Ecologie, Domaine des Mesures, à HAN/LESSE

Dimanche 20 novembre : Découverte-Nature à WAVREILLE
(Guide : Charles DEMBLON)

R-V. : 9.30h à l'église de WAVREILLE

Samedi 10 décembre : ROCHEFORT et ses environs : le passé de cette ville
au travers des observations d'un naturaliste
(Guide : Bruno MAREE)

R-V. : 9.30h à l'église de ROCHEFORT

EQUIPE BOTANIQUE

S. 27/8 : Prospection IFB - 9.30h à l'église de WIESMES (N. de Beauraing)
(Journée entière)

S. 3/9 : Prospection mycologique - 9.30h à l'église de ROCHEFORT
(Journée entière)

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Les fouilles entreprises continueront en août-septembre-octobre au
gré des disponibilités et de la météo aux chantiers de
WELLIN : derniers "carrés" dans la propriété Meunier-Geudvert
MARSOLLE : ensemble industriel du 16e siècle
LOMPREZ : poursuite de la fouille du second puits avec l'Equipe spéléo
NADRIN : sondage de vérification en vue de la publication de la villa
romaine

Les membres intéressés prennent contact avec Maurice EVRARD (084/38 80 76)

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Samedi 24 septembre à 16h chez Geneviève et Patrick VAN DER SMISSEN,
rue Pairée, 58 - 6910 LIBIN-BAS (se renseigner à la
Boucherie Pirotte)

A T T E N T I O N ! ! !

Lisez avec la plus grande attention la feuille ci-jointe. Aidez les
organisateurs de la FETE DU 20e ANNIVERSAIRE en répondant dans les délais.
D'avance, merci!

XXe ANNIVERSAIRE DES NATURALISTES
DE LA HAUTE-LESSE
PROGRAMME DES FESTIVITES

3.

Samedi 8 octobre :

R-V. : 10h sur la place de HAN/LESSE (devant le Musée) avec pique-nique
Petite promenade jusqu'au belvédère de Han en passant par la
Fontaine St-Martin et le Trou Martin

12h - Pique-nique au Belvédère et départ du grand jeu "Recherche
du Trésor" - Questionnaire "Découverte de la Nature" - Circuit
d'orientation : itinéraire passant par les plus beaux sites du
coin.

Départ par équipes de 3 à 5 personnes toutes les 10 minutes.

Entre 16 et 18h : arrivée des équipes à HAN/LESSE (Gîte d'Etape)

De 18 à 19h : Préparation de la petite Exposition rétrospective.
Tous les membres sont invités à y participer en réalisant un
petit panneau (bout de carton, de papier à tapisser...) sur
lequel ils présentent, à leur façon, les Naturalistes de la
Haute-Lesse (photos, dessins, collages, petits textes...)
Ces réalisations constitueront l'exposition. On peut ajouter
les découvertes, les souhaits, les reproches...

19h : Apéritif anniversaire (offert par l'A.S.B.L.)

19.30 h : Souper des NATUS (préparé par un traiteur)

Au cours du souper :

- Proclamation des résultats du jeu de l'après-midi
- Projection de diapos (rétrospective de la vie de l'A.S.B.L.)
- Echange des cadeaux
- Concours du "Naturalissime"...

Après la soirée : logement possible au Gîte d'étape, donc sur place

Dimanche 9 octobre :

9h : Petit déjeuner pour ceux qui ont logé sur place

10h : Petite promenade et récolte de champignons

12.30 h : Barbecue sur le terrain du Gîte d'Etape offert par
l'A.S.B.L. à ses membres

Jeux pour petits et grands

16h : Clôture des festivités

T.S.V.P.

Personne responsable de la réservation : (Nom et adresse)

Le montant de la réservation est à virer au CCP 000-0899182-89 de

Edgard PENNE - Frits VAN DEN BERGHELAAN, 3 - 2630 AARTSELAAR

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

4.

Le Comité a retenu les locaux du Gîte d'Etape de HAN/LESSE pour ce week-end afin de permettre à tous de participer aux deux journées de fête. Ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion peuvent le signaler : on peut aller les chercher à la gare de JEMELLE.

X Prix du souper du samedi : 650fr (boissons comprises)

X Prix du barbecue du dimanche : gratuit

Prix du logement au Gîte d'Etape : 190fr par personne

Prix du petit déjeuner au Gîte d'étape : 70fr par personne

Pour le logement au Gîte, apporter draps de lit ou sac de couchage.

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer au Secrétaire (Bruno MAREE - rue des Collines, 29 - 5432 HAN/LESSE avant le 15 septembre 1988.

Indiquer le nombre de participants :

au Grand Jeu du Samedi :

à l'Apéro et au souper du samedi :

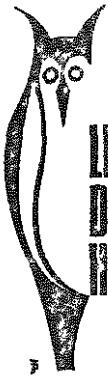
x 650fr =

au logement et petit déjeuner :

x 260fr =

au barbecue du dimanche :

TOTAL :



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE

LES BARBOUILLONS

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 121

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN SEPTEMBRE 1988

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE

CCP 000-0982523-10

Tél.: 084/37 77 77
Jean-Louis Lesire (01) 6 55 41 14

IMPORTANT et URGENT

Les membres du Comité ayant subi, lors de l'établissement du programme des fêtes du 20^e anniversaire des Naturalistes de la Haute-Lesse, un trou de mémoire collectif, des membres attentifs nous ont rappelé que le 9 octobre était la date prévue pour les prochaines élections communales...

Pour ne pas reporter ces festivités à la fin du mois de novembre (le Gîte d'étape de Han n'a pas de week-end libre plus tôt), quelques modifications ont dû être apportées au programme. Voilà ce qui explique le caractère insolite de ce n° 121 des Barbouillons.

En dehors des Festivités du 20^e anniversaire, toutes les indications du CALENDRIER DES ACTIVITES publié dans le n° d'août des Barbouillons restent valables. Toutefois votre attention est aussi attirée sur l'importance de la conférence du vendredi 23 septembre. Les mandataires communaux et les candidats aux élections communales de Rochefort, Nassogne, Wellin, Daverdisse, Tellin et Libin y sont invités. Il serait bon que les Naturalistes y soient en grand nombre : de votre présence dépend la crédibilité de nos interventions futures auprès des autorités communales!...

PROGRAMME DES ACTIVITES DU XX^e ANNIVERSAIRE

Ce programme a été concentré sur la seule journée du

Samedi 8 octobre :

R-V. : 10h sur la place de HAN/LESSE (devant le Musée).

Petite promenade jusqu'au belvédère de Han en passant par la Fontaine St-Martin et le Trou Martin.

12h : Barbecue gratuit sur le parking du Belvédère (route d'Hamerenne).

Après le barbecue (vers 14h.) départ du GRAND JEU "Recherche du trésor" Questionnaire "Découverte de la Nature" - Circuit d'orientation : itinéraire passant par les plus beaux sites du coin. Départ par équipes de 3 à 5 personnes toutes les 10 minutes.

Entre 16 et 18h : Arrivée des équipes au Gîte d'Etape à HAN/LESSE.

De 18 à 19h : Préparation de la petite EXPOSITION-RETROSPECTIVE. Tous les membres sont invités à y participer en réalisant un petit panneau tout simple, sans prétention (sur un bout de carton ou une feuille de papier, une phrase, un souvenir, un souhait, un dessin, un collage, ...). Chacun voudra ainsi manifester sa présence, sa joie de participer, de se souvenir. Ces réalisations constitueront l'exposition. On compte sur vous!

19h. : APERITIF anniversaire (offert par l'ASBL)

19.30h. : SOUPER DES NATUS (réalisé par le traiteur Philippe)

Au Menu : Assortiment de zakouskis

La mousse de foie de volaille
et sa salade de saison

La crème de chicons

Le dos de lapin à la sauge
et son émincé de légumes
Pommes Duchesse

Gâteau d'anniversaire

Vins et café

Au cours du souper :

- proclamation des résultats du jeu de l'après-midi
- projection de diapos (rétrospective des grands moments de l'ASBL)
- échange des cadeaux, selon la tradition
- concours du "Naturalissime"

Après la soirée, logement possible au Gîte d'Etape, donc sur place (apporter sac de couchage ou draps de lit) : Prix du logement et du petit déjeuner du dimanche : 190fr + 70fr = 260fr (à régler au responsable du Gîte),

N-B. - Ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion peuvent le signaler au Secrétariat : on peut aller les chercher à la gare de JEMELLE.

REGLEMENT DU PRIX DU SOUPER :

Par virement ou versement au compte CCP 000-0899182-89 de
Edgar PENNE - Frits VAN DEN BERGHELAAN, 3 - 2630 AARTSELAAR

Le montant est de 650fr par personne (Gratuité pour les enfants de moins de 13 ans)

Prière instante de réserver à l'aide du bulletin joint avant le 20/9/88. Les réservations déjà parvenues sont maintenues, sauf contordre.



LES BARBOUILLONS

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 122

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN OCTOBRE 1988

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE

CCP 000-0982523-10

Tel.: 084/37 77 77

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prévoir son pique-nique)

Dimanche 23 octobre : Découverte des champignons en Famenne avec
Paul PIROT

R-V.: 9.30h à l'église de LALOUX

Vendredi 28 octobre : Conférence de M. Roland LIBOIS sur les mammifères
menacés de Wallonie

R-V.: 20.30h au Centre d'Ecologie, Domaine des Mesures, à HAN/LESSE

Venez nombreux, invitez votre famille, vos voisins, vos amis pour découvrir tous ces animaux de chez nous, ces méconnus que vous ne pouvez voir au zoo d'Anvers...

Samedi 29 octobre : L'archéologie à la portée de tous à WERIS

Visite guidée d'une remarquable exposition sur les MEROVINGIENS : des pièces jamais vues, sorties de collections privées à côté de pièces de divers musées. Au total un rassemblement exceptionnel. Tout cela expliqué, mis à la portée du non spécialiste.

Visite de l'église romane du 12e siècle.

Visite des mégalithes (allées couvertes; menhirs).

R-V.: 10h derrière l'église de WERIS (place du Marché)

Dimanche 13 novembre : Promenade au long des affluents de la LESSE dans la commune de LIBIN avec recensement des épicéas en infraction

R-V.: 9.30h à l'école de VILLANCE

Une belle occasion de montrer que les Natus ne sont pas que des esthètes amoureux de la nature, de participer à une opération concrète de défense d'un environnement auquel nous tenons : on VOUS verra à l'oeuvre!

Samedi 17 décembre : Suite du programme du 13 novembre

R-V.: 9.30h à l'école de VILLANCE

ACTIVITES DES EQUIPES

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S. 22/10 : Premier repérage de sites d'intérêt ornithologique en vue d'en garantir la protection

R-V.: 8.30h au parking de HAN/LESSE (devant le Musée)
Activité prévue pour la journée; possibilité de quitter à midi.

D. 6/11 : Idem

R-V.: 8.30h à l'église de SERINCHAMP

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE et EQUIPE SPELEO

Vendredi 11 novembre (et les jours suivants, si nécessaire) :

Continuation de la fouille d'un puits à LOMPRESZ (dans l'enceinte médiévale). Tous les encouragements seront les bienvenus

R-V.: 9.30h près du puits (à proximité de la bifurcation vers Sohien et Haut-Fays)

INFORMATIONS DIVERSES

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 26 novembre chez Geneviève et Patrick VAN DER SMISSEN à LIBIN (près de la boucherie Pirotte), à 16h.

ERRATUM

p. 66 des Barbouillons n° 120, Chronique de l'Environnement, Un bel exemple de Réserve Domaniale : LUCHY, remplacer 10.600.000Fr par 1.600.000Fr. (Faites-le tout de suite, c'est vous qui y gagnez!)

NOS PEINES

La dernière réunion du Comité en 1987 s'est tenue, peu avant Noël, dans un décor exceptionnel : c'était dans une salle de la maison du Docteur Henri DEMBLON. Il l'avait décorée lui-même avec énormément de goût et nous y reçut avec chaleur.

C'est le dernier souvenir que nous garderons de lui... En septembre, la maladie avait raison de lui.

A Madame DEMBLON, à Baudouin, Véronique, Benjamin et Marie, les Naturalistes présentent leurs très amicales condoléances.



LES BARBOUILLONS

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 123

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN DECEMBRE 1988

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29

5432 HAN/LESSE

Tél.: 084/37 77 77

CCP 000-0982523-10

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prévoir son pique-nique)

Samedi 10 décembre : Promenade à ROCHEFORT et ses environs : le passé de cette ville au travers des observations d'un naturaliste (Guide : Bruno MAREE)

R-V.: 9.30h à l'église de ROCHEFORT

Samedi 17 décembre : Promenade au long des affluents de la LESSE dans la commune de LIBIN avec recensement des épicéas en infraction (2e phase de l'opération)

R-V.: 9.30h à l'école de VILLANCE

Mercredi 28 décembre : Journée culturelle exceptionnelle à NAMUR

R-V.: au Parking du Grognon (confluent Meuse-Sambre) à 9.45h

Programme : Visite du Musée Félicien ROPS, le plus grand peintre belge du XIXe s. Son oeuvre est le correspondant, en peinture, des Fleurs du Mal, de Baudelaire.

Visite du Trésor des Soeurs de Notre-Dame, une des 7 merveilles de Belgique. Il est constitué de chefs-d'oeuvre de l'orfèvrerie de la 1e moitié du XIIIe s, dus au génie de Hugo de Walcourt, dit "Hugues d'Oignies".

Promenade à la Citadelle et dans les vieilles rues de Namur.

N-B.: Prendre son pique-nique pour midi; possibilité de souper dans un petit resto avant le retour.

Ce programme est susceptible de modifications : pour en être informé il faut s'être inscrit pour cette journée auprès de Maurice EVRARD - Tél. 084/38 80 76.

Samedi 28 janvier 1989 : ASSEMBLEE GENERALE de notre Association à AVE (au Restaurant MOUTON)

13.30h - Promenade aux environs d'AVE. R-V. à l'église d'AVE.

17h - Assemblée Générale

Ordre du jour : Bilan moral de l'année 1988

Bilan financier

Projet de budget 1989

Renouvellement du comité
Suggestions et projets pour 1989
Divers

2.

Remarques : L'annonce de l'A.G. dans les Barbouillons a valeur de convocation.

Seuls, les membres effectifs ont voix délibérative à l'A.G. Toutefois, les membres adhérents et les sympathisants sont invités à l'assemblée à titre consultatif.

Les membres désireux de rendre service à l'association en participant aux responsabilités du Comité sont invités à adresser leur candidature au Secrétaire (Bruno MAREE) avant l'A.G.

Comme tous les ans, il y aura la possibilité de souper sur place : la réputation du restaurant n'est plus à faire!

Prochaine réunion du Comité : le Samedi 7 janvier 1989 à 16h chez Loulou et Maurice EVRARD à CHANLY

INFORMATIONS DIVERSES

Vous trouverez ci-joint les listes des membres effectifs et adhérents. Si vous y constatez quelque anomalie, veuillez en informer au plus tôt notre Secrétaire.

Rappelons que la qualité d'adhérent et d'effectif est liée à la participation aux activités et aux services rendus à l'Association. Pour devenir membre effectif, il faut avoir accompli au moins un an de "stage" comme adhérent. Ceux qui paient leur cotisation et qui ne sont pas repris dans ces listes sont "sympathisants" : ils reçoivent notre périodique.



Ce numéro 123 des Barbouillons est le dernier de 1988. Le Comité est heureux d'en profiter pour vous souhaiter à tous un JOYEUX NOËL

Il veut être le premier aussi à vous souhaiter une BONNE ANNÉE cordialement naturaliste!!!

ACTIVITES DE JANVIER 1988

Samedi 16 janvier : Promenade aux environs de l'Ermitage (Resteigne)

La traditionnelle mise en appétit d'avant l'Assemblée Générale nous conduisit cette année sur les hauteurs du Bois Niau au départ du hameau d'Auffe où une bonne dizaine de voitures bien remplies s'alignèrent sagement en bordure du chemin.

En grim pant à l'assaut du repaire d'Edmond d'Hoffschmidt par un chemin bien moins exténuant que la voie directe (c'est par là que nous redescendrons en glissades souvent involontaires!), on découvre à loisir la magnifique découpe de la cluse du Ry d'Ave, le bocage de la plaine d'Ave-et-Auffe dans laquelle serpente le ruisseau bordé d'aulnes glutineux et, en entrant dans le bois, un vénérable chêne habillé du feuillage persistant d'un tout aussi vénérable lierre.

Plus haut, le chemin permettait, il y a peu, une intéressante observation didactique des couches successives de schistes et de calcaires. Aujourd'hui, tout est empierré à grands frais pour permettre probablement le passage annuel d'une jeep ou d'un camion de débardage... au grand désappointement du guide de service.

Au sommet, une visite s'impose à la cabane ex-Debernardi dont on reparlera à l'Assemblée Générale. Une autre visite à l'autel de la Source (ou de la Nature?) où chacun s'évertue à déchiffrer le quatrain de Lamartine qu'y a fait graver le brave ermite Edmond. Et une dernière visite aux ruines de l'ermitage et de la tour avec le rappel des facéties succulentes du "vî Monseu", humaniste et philanthrope, et une nouvelle séance de déchiffrage des textes gravés sur les rochers.

Retour prudent pour certains, acrobatique pour d'autres, avec, pour tous, une arrivée ponctuelle aux voitures puis au restaurant "Mouton" à Ave. L'Assemblée Générale n'attend pas...

Bruno MAREE

ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE A.S.B.L.

Comme la coutume semble tout doucement l'imposer, l'A.G. se tient à Ave, au restaurant Mouton, à 17h.

Une soixantaine de membres sont présents, dont 41 membres effectifs. 3 se sont fait représenter.

Comme il se doit, Jean-Claude LEBRUN, Président de l'association,

préside la séance. Il remercie l'assistance de sa présence et présente un tour d'horizon des activités de l'année écoulée.

Un total de 70 activités ont été proposées aux membres (peut-être un peu trop!) et ont rassemblé les Naturalistes en 50 endroits différents. Les activités de l'association sont loin de se limiter au bassin de la Haute-Lesse.

Le Président donne alors la parole aux responsables des différentes équipes.

- Marc PAQUAY rappelle les 22 sorties proposées en 87 (pour 14 en 86) et présente le projet d'une équipe s'attachant à l'entomologie et aux invertébrés en général, venant en complément de l'équipe ornithologique.

- Pierre LIMBOURG présente les 16 sorties de l'équipe botanique, étalées de mars à octobre 87. A côté des activités de prospection des carrés IFB (qui permirent le recensement d'espèces rares), il rappelle les sorties avec le GDOM, dans les bassins de l'Durthe et de la Lesse, le recensement des anémones pulsatilles, des orchidées et des gentianes sur les pelouses calcaires et 2 excursions, une en Gaume, l'autre à Orgeo.

- Maurice EVRARD parle alors des travaux de l'équipe archéologique qui ne se comptabilisent pas en sorties mais en journées de travail : fouille d'un puits à Lomprez, au haut-fourneau de Marsolle, à Wellin (dégagement de la porte occidentale de l'enceinte fortifiée) et organisation d'une visite guidée de l'exposition de la FAW : 5 années de fouilles archéologiques en Wallonie (Lavaux-Ste-Anne).

- Bruno MAREE présente ensuite les activités de l'équipe spéléo-géologique : activités de spéléo-escalades, randonnées (sportives), mais aussi prospection géologique, biospéléologie, photographie en grotte, fouille du puits de Lomprez... et deux activités à rapprocher de la création d'une équipe s'intéressant aux invertébrés, la malacologie.

- Arlette GELIN signale les 3 activités organisées en 87 par l'équipe mycologique : 3 activités seulement mais qui ont permis la découverte d'une nouvelle espèce de champignon en Belgique.

Le trésorier, Baudouin DEMBLON, présente ensuite le bilan financier de l'année écoulée. Vérifié par les vérificateurs désignés, Pierre LIMBOURG et Jean-Pol WEBER, ce bilan est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Le trésorier présente le projet de budget pour 1988. Celui-ci est aussi adopté à l'unanimité. Ce budget prévoit la réalisation d'un important projet qui a trait à la Cabane Debernardi.

Le Président informe en effet l'assemblée du projet d'acquisition de ce pavillon, lieu de rendez-vous de nombreuses activités de l'association et situé sur le site des Pérées si souvent parcouru par les naturalistes. L'assemblée applaudit à la décision du Comité et Maurice EVRARD rappelle les nombreuses activités qui se sont déroulées à cet endroit depuis le 23 novembre 1968, date de la fondation des Naturalistes de la Haute-Lesse. L'assemblée marque son accord, à une

large majorité, sur le principe de l'achat de la cabane et du terrain sur lequel elle est implantée (6 ares). Pour le financement de l'opération (10.000fr + 12.000fr de frais d'actes notariaux et d'enregistrement + remise en état du bâtiment) il est décidé que la caisse de l'ASBL financera l'ensemble mais qu'il sera fait appel à la générosité des membres par la voie des Barbouillons. Leur aide sera également sollicitée pour la restauration (matériel de récupération, mobilier, heures de travail...). Tout le monde s'accorde sur le fait que ces travaux doivent commencer au plus tôt. Il reste aussi à trouver un nouveau nom à la cabane...

Maurice EVRARD lit ensuite une lettre écrite par Patrik VAN DER SMISSEN qui s'interroge sur le rôle du Naturaliste en 1988.

Pierre LIMBOURG présente la position d'Ardenne et Gaume concernant la reconduction du "Parc National de L.-L.", laquelle a été approuvée par les communes concernées. Il informe l'Assemblée sur la création de 17 sites de la région totalisant près de 70 ha en réserves domaniales qui seront entièrement gérées par la Région Wallonne.

Il est signalé que les Naturalistes devraient profiter de la proximité des élections communales pour interpeler les mandataires communaux. La discussion se poursuit alors sur l'efficacité réelle des commissions consultatives de l'environnement, à partir de l'exemple de la commission de Rochefort.

Il est ensuite procédé à l'élection du nouveau comité, Patrick VAN DER SMISSEN signalant qu'il accepterait un poste d'administrateur.

L'élection se fait en un tour, 8 membres ayant récolté plus de la moitié des suffrages dès ce premier tour. Les 7 membres ayant récolté le plus de voix feront donc partie du Conseil d'administration qui sera composé comme suit : Maurice EVRARD, Arlette GELIN, Jean-Claude LEBRUN, Bruno MAREE, Parc PAQUAY, Maggy PENNE et Patrick VAN DER SMISSEN.

Baudouin DEMBLON et Pierre LIMBOURG sont désignés comme commissaires aux comptes.

Parmi les suggestions des membres, on retiendra surtout une demande d'activités destinées aux enfants, le souhait de marquer le coup à l'occasion du 20e anniversaire de l'association et un projet de W-E prolongé dans les Vosges.

La séance est levée à 19.30h.

Bruno MAREE

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

ETRE NATURALISTE EN 1988

Pour nos membres qui n'ont pu participer à l'Assemblée Générale, nous reproduisons ici l'essentiel de la communication de Patrick VAN DER SMISSEN.

La passion qui nous anime de découvrir de beaux coins, d'en connaître les espèces animales et végétales, nous la communiquons volontiers à d'autres qui en manifestent l'intérêt. Certes l'apprentissage est difficile car la nature est très vaste; mais quel plaisir de reconnaître l'oiseau à son chant, le champignon à son odeur, la plante à sa silhouette. De promenades en excursions nous recensons, nous discutons et nous écrivons des comptes rendus.

Mais quand nous revenons sur un site connu et que, par malheur, il n'existe plus ou a été banalisé, ce sont alors les regrets tardifs ou les récriminations inutiles. Cette situation trop fréquente ne devrait-elle pas conduire le naturaliste à se définir comme un défenseur des beautés de la nature?

En 1970, année de la protection de la nature, les "protecteurs" avaient le sentiment de prêcher dans le désert. Dix-sept ans plus tard, en cette fin d'année européenne de l'environnement, les "environnementalistes" ont moins le sentiment de leurs prédécesseurs mais il reste encore tout à faire. La Wallonie est encore loin de respecter ses lois sur l'environnement, alors même que celles-ci sont très souvent minimalistes.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont mené plusieurs actions, et non des moindres, en faveur de la protection des beautés de leur région. Citons l'opposition aux barrages sur la Lesse, la création d'une commission communale de l'environnement à Rochefort et, comme conséquence de celle-ci, la réalisation d'une station d'épuration à Rochefort.

Citons encore, pour l'année 87, l'opposition au projet d'exploitation commerciale de kayaks sur la Lesse moyenne et la domanialisation des pelouses calcaires du Parc de Lesse-et-Lomme. (Merci Pierre!) Ceci est déjà très bien et fait connaître favorablement les Naturalistes de la Haute-Lesse, du moins à Rochefort. Mais ailleurs, qu'en est-il? Qui les connaît dans les autres communes de la Haute-Lesse? Qui les considère comme un interlocuteur valable ou intéressant? Qui va s'en soucier d'ici octobre 88?

Pour parler d'un cas que je connais, examinons celui de Libin : à peine 15 membres domiciliés, plus 3 ou 4 seconds résidents, en comparaison des 4000 habitants de l'entité, dans l'ensemble peu sensibles à nos préoccupations. Voilà ce qu'il convient d'appeler une quantité négligeable. Combien n'y a-t-il pas de chasseurs, de pêcheurs, d'amateurs de moto verte, etc.? En 87, il s'est passé au moins deux choses dans la commune qui auraient mérité notre avis consultatif :

- la couverture à Libin-Bas du ruisseau du Moulin,
- la réalisation (qui commence ce mois-ci) du musée de l'espace à Redu et de ses extensions éventuelles. Très peu de Libinois savent ce qui est en train de se trafiquer là-bas.

(Signalons ici que, à l'A.G., un Libinois, Pol MABOGE, est intervenu pour nuancer ce tableau plutôt négatif en signalant que le bulletin communal de l'entité a publié plusieurs articles de notre Président sur les questions d'environnement...)

Puisque nous ne représentons rien, ou presque, à l'échelle communale, nous ne sommes consultés en rien, nous ne prenons part à aucune décision et nous sommes placés devant le fait accompli. Nous pouvons tempêter, alerter notre fédération (IEW), bien souvent il est trop tard pour changer quelque chose. Si IEW est très utile au niveau national et régional, j'estime que ce n'est pas à des "gens de Bruxelles" de venir défendre l'environnement à Libin. L'association locale, qui connaît bien les faits, les lieux et les gens, est beaucoup plus forte. Il faudrait donc se placer en état de dialogue avec les autorités communales (si elles l'acceptent...) pour pouvoir construire avec elles, plutôt que de critiquer leurs projets quand il est trop tard. Ceci implique une démarche suivie : étudier sa commune, réunir des documents, des photos, se faire connaître du grand public, des enfants, des mouvements de jeunesse, du troisième âge, etc. Ces actions sont menées avec un certain succès par "Le Genévrier" asbl à Ferrières. Le projet européen "1000 communes pour l'environnement" est une occasion intéressante d'entamer ces relations à notre initiative, mais en profitons-nous?

Ce n'est qu'au prix de ces actions que nous deviendrons un interlocuteur valable. Le jeu en vaut la chandelle, me semble-t-il...

Patrik VAN DER SMISSEN

Que cette réflexion de Patrik amène des réactions, d'autres réflexions, mais surtout des propositions, des projets, des offres de service, des engagements... parmi nos membres. Les "Barbouillons" en rendront compte.



LE BOIS COLLIGNON A REDU

A 250m du Village de Redu, sur la route vers la Hamayde, bien campé sur un sommet de colline, le bois Collignon domine les campagnes environnantes.

Appelé par les villageois "le Petit Bois", il était nommé jadis "Bois Madame" (1806). Sur les vieilles cartes datant de 1854, le lieu-dit comprenant le bois Collignon et les campagnes à l'entour portait le nom de "Bracantienne".

Un document de 1806 fait état de la vente du Bois Madame par la famille De Launay à Jacques Collignon. Depuis lors, le bois est resté la propriété de la famille Collignon qui l'a jalousement préservé du défrichage survenu sur les parcelles voisines. Un des héritiers de Jacques Collignon, un ingénieur agronome, Monsieur Nannan, s'est passionné pour l'entretien de ce petit bois où il traçait des sentiers et surtout où il plantait un tas d'essences indigènes mais peu représentées en Ardenne (frêne, prunus divers, tilleul à petites feuilles, etc.). Il créait ainsi un patrimoine biologique considérable dont la commune de Libin a hérité en se portant acquéreur en 1982.

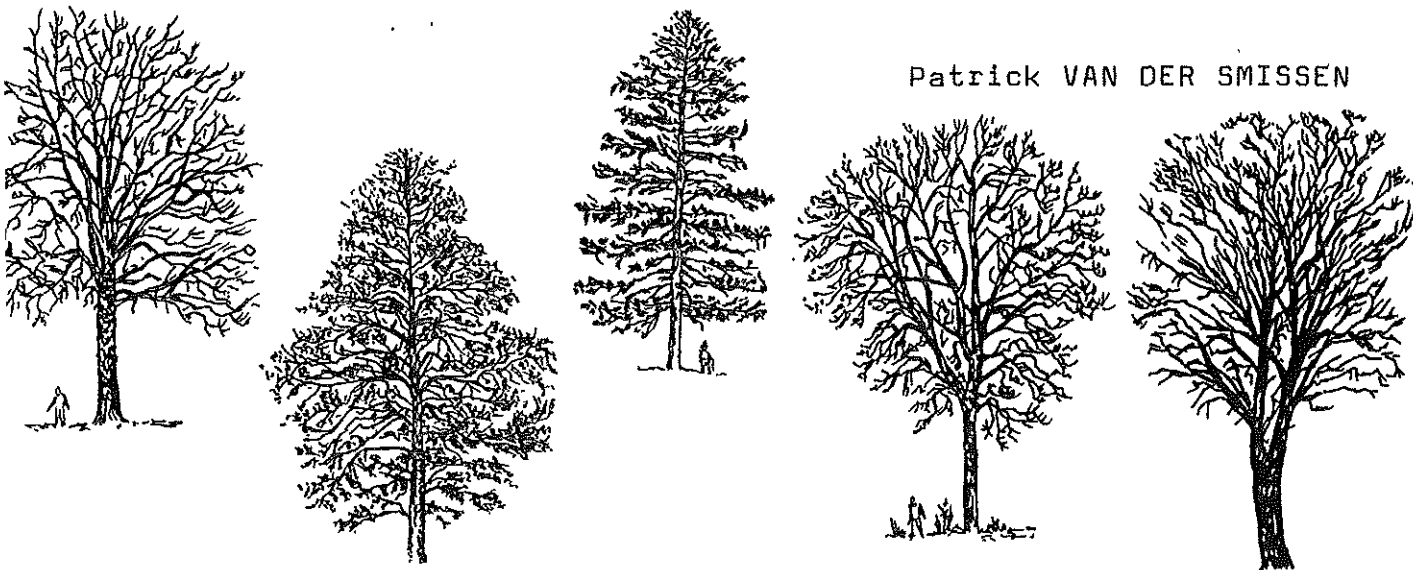
Sur ces 12 ha du triage de Redu, la commune a décidé de tracer un sentier-nature. Louable initiative pour ce petit coin forestier prédestiné au tourisme par sa position et son allure d'arboretum.

Qui dit sentier-nature dit but éducatif. Il s'agit donc d'informer le public de ce qui existe en matière de faune et de flore et de susciter son intérêt pour le mode de fonctionnement de ce milieu.

Vous m'avez compris... Je compte sur votre aide pour effectuer des recensements dans ce bois, selon votre spécialité. Pour attiser votre curiosité, je vous dirai que j'ai déjà vu cet hiver : un pic noir, un lièvre, un écureuil, du lierre (en Ardenne!), un pistachier sauvage, des métaséquoias, un splendide vieux sapin de Douglas, une quinzaine d'essences forestières différentes.

Beaucoup d'équipes des Naturalistes de la Haute-Lesse pourraient faire leurs choux gras du bois Collignon. Tous les recensements, organisés ou non, seront favorablement accueillis.

Patrick VAN DER SMISSEN



COMPTE RENDU DES ACTIVITES GENERALES

Samedi 5 mars 1988 : Promenade hivernale à TELLIN - GRUPONT - BURE

Rarement promenade hivernale aura aussi bien mérité son qualificatif : une épaisse couche de neige nous accueille à Tellin. Mais nous sommes quand même en mars, la température n'est pas trop froide et nous serons gratifiés d'un ciel bleu et d'un beau soleil jusqu'à la fin de la journée.

Premier centre d'intérêt : la fonderie de cloches où Bernadette SLEGGERS sera notre guide. Les plus anciens ne peuvent s'empêcher d'évoquer avec émotion la même visite que nous fit faire, en septembre 1979, sa soeur Thérèse (Cf. Rapport des Activités 1979, 108-109). Nous retrouvons la même passion, la même nostalgie, le même attachement familial à une activité originale, à la fois technique et artistique, fondée sur une tradition fort ancienne et un don personnel. Le compte rendu publié en 1979 me dispensera d'une description détaillée des étapes de la fabrication d'une cloche. Je les rappelle brièvement :

A. Travail du fondeur :

Création du gabarit qui déterminera la forme interne et externe de la cloche, donc son épaisseur. L'ensemble déterminera le ton fondamental, les harmoniques, le poids de la cloche.

B. Travail du mouleur :

1. Fixation du gabarit sur un axe vertical.

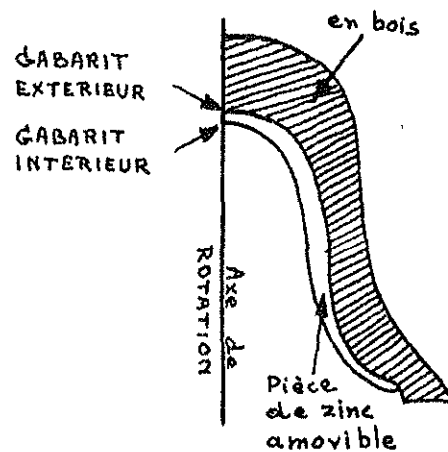
2. Construction du noyau (essentiellement en briques) dont la face externe correspond à la face interne de la future cloche.

3. Fabrication de la fausse cloche, sur ce noyau, par addition de couches successives d'argile malaxée avec des poils, des crins... jusqu'à obtention de l'épaisseur fixée par le gabarit externe. Le tout est enduit de cire.

4. Apposition du décor en relief et des inscriptions, réalisés en cire à l'aide de moules en bois de buis.

5. Construction du manteau ou chape sur la face interne duquel s'imprime en creux le décor. Le manteau constitue le moule externe de la cloche.

6. Destruction de la fausse cloche après soulèvement du manteau, bien séché. Celui-ci est replacé sur le noyau en ménageant l'espace occupé par la fausse cloche.



7. Coulée : l'espace occupé précédemment par la fausse cloche est rempli d'airain en fusion.

N-B. : L'airain est un alliage de 78% de cuivre et de 22% d'étain. Le bronze peut connaître d'autres proportions et l'adjonction d'autres métaux.

C. Dernière intervention du fondeur :

Accordage de la cloche par limage et régularisation de la face interne.

Bernadette nous parle avec ferveur des origines de la fonderie de Tellin : une famille de fondeurs français itinérants, les CAUSARD, vient se fixer à Tellin au début du XIXe siècle, peut-être parce qu'elle y trouve l'argile qui lui est indispensable. Les SLEGERS en sont les héritiers directs. La fonderie a connu un regain de prospérité après la guerre de 40 (remplacement des cloches volées ou détruites), puis c'est le déclin et l'arrêt des activités dans les années 60. Un des grands souvenirs de Bernadette, c'est la fonte du bourdon de Maredsous (Plus de 7 tonnes).

Elle nous explique la part artistique du métier de fondeur : la cloche donne un ton de base qui doit s'accorder avec celui des autres cloches de l'église. Mais il y a aussi toutes les harmoniques qui dépendent de la forme, de l'épaisseur de la paroi et de sa répartition. Ces harmoniques doivent s'accorder avec le ton de base. Cet art ne s'acquiert que par une longue expérience jointe à un sens artistique et une sûreté d'oreille innés.

Après la visite de la halle de coulée où tout l'outillage est toujours en place, comme si les ouvriers venaient de la quitter, Bernadette et son mari nous montrent le four, vraiment imposant, où l'alliage de cuivre et d'étain était réalisé. Il s'agit d'un four à réverbération, actuellement en cours de démontage.

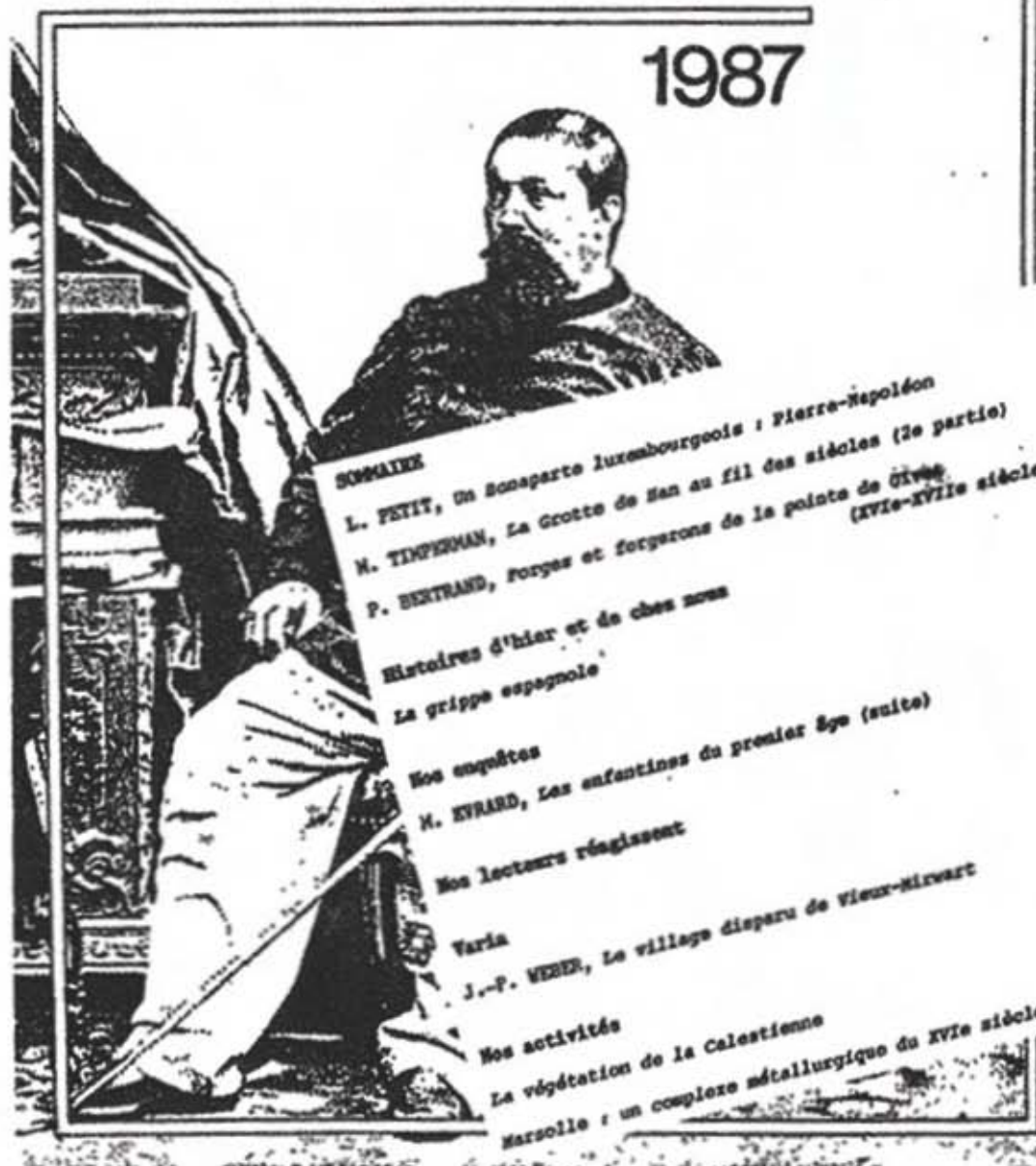
Bien des réflexions nous viennent au cours de cette visite. Comment garder vivant ce témoignage d'une activité originale qui a fait vivre plusieurs générations d'ouvriers tellinois? L'urgence est grande de consigner les souvenirs des derniers témoins de cet artisanat. Je repense à la visite de la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne (Jura) que nous avons faite en 1986 (Cf. Rapport des Activités 1986, p. 60). Transformée en musée actif, elle reste le témoignage d'une forme de culture que les générations futures auront de plus en plus de mal à imaginer. On souhaite le même sort à la fonderie de cloches de Tellin.

(Cette visite a amené Edgard PENNE à une réflexion historique sur le rôle des cloches, leur liaison à la mesure et à la division du temps et du travail. Une fiche technique sera réalisée sur ce sujet passionnant...)

Nous quittons Bernadette et le Val des Cloches pour nous arrêter devant le "château" de Tellin, qui est en réalité un ancien relais de poste d'empire. Ces bâtiments furent élevés en 1750 par l'abbé de St-Hubert sur les ruines du château des seigneurs de

de la Meuse à l'Ardenne 5

1987



SOMMAIRE

- L. PETIT, Un Bonaparte luxembourgeois : Pierre-Napoléon
M. TIMPERMAN, La Grotte de Han au fil des siècles (2e partie)
P. BERTRAND, Forges et forgerons de la pointe de Oives
(XVIe-XVIIe siècles) 24 p.
14 p.
20 p.
- Histoires d'hier et de chez nous 14 p.
La grippe espagnole 16 p.
Nos empoètes 6 p.
M. KYRARD, Les enfantins du premier 8ye (suite) 3 p.
Nos lecteurs réagissent 1 p.
Varia 2 p.
J.-P. WEBER, Le village disparu de Vieux-Mirwart
- Nos activités
La végétation de la Calestienne
Marsolle : un complexe métallurgique du XVIe siècle

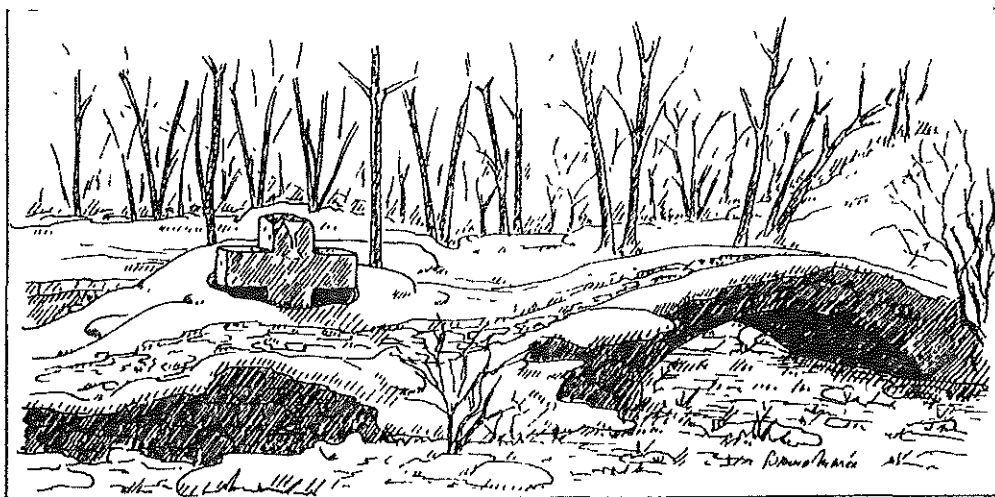
Ce cinquième numéro peut être obtenu contre virement de la somme de 295 F.
(+ 35 F. de frais de port ou 100 F. pour l'étranger) au compte
088-2057007-20 de l'A.S.B.L. Entre Ardenne et Meuse, rue Baronne Lemonnier,
123 - 5435 Leaux-Sainte-Anne, avec la communication EMA 5-87.

... ou comment rentabiliser unø page blanche due à un oubli...

Vervy. Le censier de l'abbaye à Tellin devait faire suivre à Bure (résidence d'été des abbés de St-Hubert) le courrier qui parvenait au relais. C'est l'occasion d'évoquer le rôle joué par ces relais et de brosser un rapide historique de l'histoire de la poste. Ce sera aussi le sujet d'une prochaine fiche technique.

Mais nous avons pris du retard, aussi est-ce d'un bon pas réchauffant que nous rejoignons la vallée du Ruisseau de la Vau de Telnai. Nous le remontons, puis un petit affluent qui nous amène à la croix Renkin où nous pique-niquons. Nous démontrons, une fois de plus, qu'on peut faire un bon feu sur la neige...

Nous traversons la campagne au sud de Bure, observant les traces des lièvres, profondément marquées dans la neige. Nous descendons par Nolôfosse vers la Lomme pour déboucher au pont des Fornés. Curieux pont qui a perdu ... sa rivière! La construction de la ligne de chemin de fer Jamelle-Arlon a recoupé un méandre et a repoussé le lit de la Lomme vers l'est. C'est sur ce méandre abandonné qu'est établi ce vieux pont de pierre. Il porte une croix de pierre (voir dessin de Bruno) avec une inscription que nous déchiffrons à grand-peine. Elle rappelle le souvenir d'un prêtre qui mourut ici, noyé si l'on en croit la tradition.



SIRE MARTIN C A DE RESTEIGNE
ESTANT TOMBE DANS L RIVIERE
DE CAVPONT Y FUT U
PAR LES EAU
O PRIE DIEU POUR
ESN 1666 ?
1655 ?

Une rapide visite aux vestiges des installations de métallurgie établies ici autrefois et dont témoignent les lieux-dits "Les Mi-

nîres", "Pont des Fornês", "Moulin de Crahay", et nous traversons Grupont pour reprendre un vieux chemin qui passe au nord de Bure (le "Neuf conduit") et reliait autrefois Saint-Hubert à Rochefort. Il passait par le village abandonné de Nives que nous évoquons au passage.

La marche dans la neige a alourdi les jambes : nous ferons encore une petite halte à la chapelle d'Haur. Le culte de N-D d'Haur remonte à la première moitié du 17^e siècle (abbatiate de Dom Fanson). Une légende y est attachée. En voici le résumé.

Le berger des moines trouve sur la colline une statue de la Vierge. Ramenée au château de Bure, l'effigie regagne le site de Haur. Reconduite à l'église de Bure, elle retourne à Haur la nuit suivante. L'Abbé fait alors élever une croix de chêne avec une niche pour la statue, au sommet de la colline. Au 18^e siècle, une chapelle est édifiée à cet endroit.

Deux pèlerinages ont toujours lieu à cette chapelle chaque année (Mai et août). En 1809, le curé Swolfs entoure l'édifice de 12 tilleuls : on peut s'étonner de leurs dimensions modestes eu égard à leur grand âge.

La descente sur Tellin est sans histoire et la conclusion de la journée se déroule selon la plus pure tradition...

Maurice EVRARD

N-B.- En complément à ce compte rendu, Jean-Pol WEBER a rédigé des fiches techniques sur les villages de TELLIN, BURE et GRUPONT. Un grand merci à lui!

ACTIVITES ORNITHOLOGIQUES

Dimanche 14 février : Prospection aux environs de LIBIN

Temps ensoleillé, neige et ciel bleu. Environ 0°. Une dizaine de participants pour une belle balade aux environs de Glaireuse.

Trajet : église - Pinsogne - Banlon - Les Pételles - Fagne Hubert - Ruisseau de Vacheraye - Voie du Cerf - retour par le Tienne de l'Hesse (Carte 64/3-4).

Nous avons noté 25 espèces dont 1 Cincle plongeur et 1 Martin-pêcheur vus du pont de la Lesse à Banlon,
4 Vanneaux (en vol)
+ ou - 120 Grives litornes
une vingtaine de Tarins des aulnes et quelques Becs-croisés dans les mélèzes.

Parmi les espèces courantes, citons le Roitelet huppé (1), le Gros-bec (2) et les 6 variétés de Mésanges les plus courantes (pas observé la huppée).

En prime, le chant de la Grive draine et de magnifiques traces de cerf dans la neige, près de ... la Voie du Cerf!

Au retour, la visite du clocher de Glaireuse a donné quelques pelotes de Chouette effraie, apparemment assez vieilles.

Claude BERNAERT

Week-end de randonnée-bivouac, bien arrosé, à la Croix Scaille, les 6-7/02/88.

Samedi, dès le matin, la pluie se met à tomber, mais cela ne semble pas décourager la troupe et nous quittons Louette-St-Pierre à 10h. pétantes, après avoir conduit une voiture à la Ferme Jacob (Croix Scaille), point d'arrivée de la journée.

L'itinéraire, proposé par Patrick, nous entraîne bien vite dans les grandes forêts sombres d'épicéas.

Nous devons rapidement nous rendre à l'évidence: les pluies acides ont déjà fait d'énormes ravages...

te très importante d'aiguilles sur toute la hauteur de la cime.



Nous passons également au travers des nombreux chablis occasionnés par les dernières tempêtes.

Mais la nature nous offre aussi le chant des oiseaux: becs-croisés, bouvreuils, mésanges, corneilles, buses, un autour (?), ..., ses quelques champignons restants (hypholome et d'autres), sa végétation variée (mousses, paturin - Poa chaixii, ...), et le doux son des ruisseaux qui serpentent, ainsi que notre dame la pluie qui n'a de cesse de nous "hydrater".



Forêt domaniale du Grand-Bois Photo: Reginster



Heureusement, la chapelle St-Jean nous abrite pour le pique-nique du midi, mais Paul ne résiste pas à l'envie de manger son casse-croûte au grand air, sur son petit coussin gonflable et caché sous son grand ciré.

Ce pique-nique est aussi l'occasion pour Jean-Claude d'apprendre les nouvelles cachettes de chocolat révélées par Pierre-Emmanuel...!

Avant de quitter St-Jean, nous refermons soigneusement sa porte, afin que des málandrins ne viennent un peu plus vandaliser la chapelle.

Sur le chemin, nous croisons une équipe d'ornithologues de chez nous, à la recherche de casse -noix.

Nous arrivons à la Croix Scaille vers 14 h 30. Nous décidons alors de nous chercher un endroit de bivouac à 1 ou 2 km de là, près de l'arbre des Dix Frères, en France. Dès que nous passons la frontière, la forêt change d'allure: des broussailles, arbustes partout, recouvrant chemins et clairières, mais quelques beaux spécimens d'épicéas et de feuillus ont réussi à s'épanouir dans ce vaste "chaos".

Vers 15 h, la pluie cesse enfin et fait place à un beau rayon de soleil qui nous invite à planter nos tentes là, dans un site très sauvage et quelque peu angoissant...

A 16 h, nous retournons au point de rendez-vous (Croix Scaille) chercher Domi, Thierry et Virginie et nous y laissons aussi Paul, Jean-Claude et Pierre-Emmanuel.

C'est alors que les choses commencent: Domi oublie déjà son ciré: retour... mais il ne résèque pas d'oublier sa corde et son hamac pour lequel nous lui avons réservé deux beaux épicéas... Pendant qu'il monte donc son dortoir, nous essayons de faire démarrer un feu mais trouver du bois sec n'est pas chose facile. Après patience et ruse, des flammes jaillissent enfin et nous réchauffent pendant le reste de la soirée. Après nos soupers aussi variés qu'il y a de participants, nous échangeons ce qu'il y a de meilleur, le "Péket" et la liqueur d'estragon (élaborée par Lulu) - sans cornichon - faut-il le préciser? - sinon cela ferait un "Cornichon-William", dixit Thierry!

La soirée se passe bien agréablement mais la nuit peut-être un peu moins pour Domi... A 1 h 30, n'ayant pas encore fermé l'œil, il quitte son hamac et va rejoindre Bruno dans sa tente (sans commentaires...!). Mais à part cela, Madame la Marquise, la nuit se passe bien, se passe très bien!

Le lever est quelque peu pénible pour certaine(s) - je ne citerai personne.

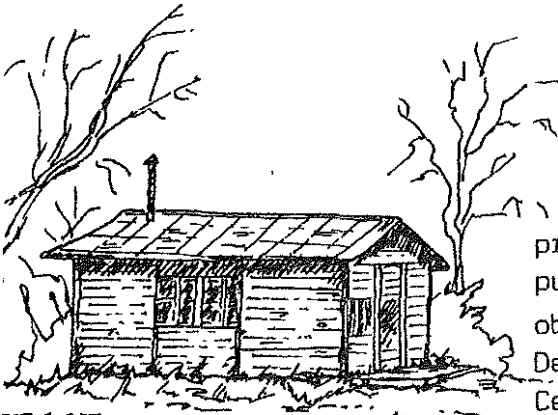
Le feu est ranimé, les déjeuners pris en vitesse (hm!), les tentes "abattues", et à 10 h nous repartons sac au dos, sans pluie (!) pour une belle journée quelque fois bien ensoleillée.

Nous passons par l'arbre des Dix Frères, la Virée de la Doucette (retour en Belgique), la Marotelle, puis cap vers l'est: Croix du Garde, Louette-St-Pierre, sans rencontrer aucun promeneur. Nous terminons bien sûr notre week-end par une bonne Trappiste pour les uns, ou un oxo pour les autres.

Nous nous quittons vers 15 h, quelque peu fatigués mais forts contents de notre randonnée,

c'est à refaire! (mais peut-être en compagnie plus féminine... à bon entendeur, (se) salut!).





Dimanche 20 mars : débroussaillage aux Pérées

Cette traditionnelle journée de débroussaillage prit cette année une tournure un peu particulière puisque les Naturalistes s'étaient aussi fixé pour objectif le nettoyage des restes de la cabane Debernardi.

Ce qui devait être fait fut fait, vite fait et bien fait !

Pendant que le gros de la troupe armé de tronçonneuses, débroussailleuses, serpes, râpeaux et fourches, s'attaquait sans ménagement aux prunelliers envahisseurs, une autre équipe se mit en devoir de faire disparaître toute trace de la cabane incendiée pour rendre au terrain sa fonction première : accueillir la flore variée des pelouses calcaires.

Les "débroussailleurs" ont dégagé le terrain aux alentours de la cabane puis, l'après-midi, sont allés exercer leurs talents sur le versant sud du plateau des Pérées pour un entretien des zones dégagées les années précédentes et dans un nouveau site fortement colonisé par les prunelliers et les pins noirs.

Les "nettoyeurs" eurent bien besoin de la journée entière pour rassembler les débris calcinés de la cabane, pour démonter le socle de béton et de pavés descellés par la chaleur puis pour charger et transporter sept ou huit remorques pleines à craquer jusqu'au dépotoir le plus proche.

En fin de journée, le terrain retrouvait son état naturel, la place était libre pour le retour de la végétation, les genévriers respiraient un peu mieux, les anémones et les orchidées pouvaient retrouver quelques zones propices à leur développement et les Naturalistes étaient fourbus mais contents d'être venus, éreintés mais heureux du résultat de leurs efforts, écorchés mais fiers de leurs écorchures, assoiffés mais vite désaltérés au bistrot du coin, dernière étape de toutes les bonnes (actions !) activités des Naturalistes.

Bruno MAREE.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Réglementation de la pratique du canoë-kayak sur les rivières de première catégorie

En réponse à un courrier adressé à Monsieur le Ministre A. DALEM, nous avons reçu la réponse suivante, datée du 21/3/88 :

"Votre lettre relative à l'objet précité a retenu toute mon attention.

Sachez que je partage votre préoccupation, l'ampleur que prend la pratique de ce sport conduit effectivement en période de basses eaux à dégrader dangereusement l'écosystème de certaines de nos rivières.

Je tiens cependant à vous signaler qu'un projet d'arrêté a été déposé à l'Exécutif fin janvier. Il doit recueillir l'avis du Conseil supérieur de la Pêche qui a été sollicité ainsi que l'approbation du Ministre des Travaux publics pour ce qui concerne la délivrance de plaques d'immatriculation pour ces embarcations tel que c'est prévu dans le projet d'arrêté.

Conscient que les procédures risquent de prendre un temps trop long, je demande à mon Collègue le Ministre-Président, qui a la politique de l'eau dans ses attributions et à qui je transmets votre courrier, d'envisager une solution alternative plus rapide afin de rencontrer vos préoccupations que je partage."

Monsieur le Ministre DALEM semble vouloir démontrer sa volonté d'aboutir rapidement à une législation soucieuse de l'écosystème des rivières. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette position et les Naturalistes espèrent un règlement rapide de ce problème, tout en restant attentifs au contenu du projet d'arrêté qui, selon Monsieur DALEM, a été déposé à l'Exécutif de la Région Wallonne à la fin de janvier 88.

Pollution du Serpont et de la Lomme - Taille des haies

Nous avons aussi écrit à Monsieur André COLLARD, Commissaire d'Arrondissement de Neufchâteau, pour le remercier de ses initiatives judicieuses pour réduire la pollution du Serpont à l'aide de moyens biologiques sans effets négatifs sur la faune aquatique. Monsieur COLLARD s'était d'ailleurs vu décerner la palme de l'environnement par Inter-Environnement-Wallonie pour son action en 1987.

Monsieur COLLARD nous répond :

"Je vous remercie du message de sympathie que vous m'avez adressé à l'occasion de la remise de la Palme de l'environnement. Croyez bien que j'ai été sensible à votre démarche.

Comme vous le savez, la prolifération anormale des simules a pour cause principale et permanente la pollution du Serpont et de la Lhomme.

Le mérite du groupe de travail est d'avoir enrayé ce phénomène avec des moyens biologiques qui de toute évidence ne pouvaient avoir aucun effet négatif sur la faune aquatique. Mais il n'en reste pas moins vrai que la pollution subsiste. Celle-ci est d'ailleurs tellement grave dans le Serpont que les larves de simuliés, cependant peu exigeantes en oxygène dissous, ne parviennent pas à s'y développer.

Il m'a été confirmé que l'épuration des eaux usées du versant de la Lhomme, à Libramont, est bien un objectif prioritaire de l'A.I.V.E. (Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau). Les plans pour la pose du collecteur sont pratiquement terminés et les travaux pourraient être adjugés dans le courant de 1988. Quant au projet de la station d'épuration, il est en bonne voie d'étude, me dit-on, et l'A.I.V.E. espère obtenir, en 1988, la promesse de principe pour la mise en adjudication.

Du côté des entreprises, la bonne volonté semble exister. Des projets sont en préparation, la Région Wallonne pourrait, sur base de l'article 21 du décret relatif aux eaux de surface, venir en aide aux industries qui devront faire un effort pour renforcer leurs équipement d'épuration.

Voilà toutes les informations dont je dispose actuellement.

Pour ma part, je m'efforce de faire avancer les choses et les idées. Et ce n'est pas toujours simple.

Vous savez comme moi que la défense de l'environnement est un combat de tous les jours. Un combat que l'on doit conduire avec passion et enthousiasme. Un combat que je suis heureux de mener en communion avec les Naturalistes de la Haute Lesse.

J'espère que nous aurons un jour l'occasion de nous rencontrer pour discuter de tous ces problèmes.

...

P.S. La semaine prochaine, un contact est prévu avec une industrie du zoning de Recogne. Je vous ferai part du résultat de mes démarches."

Les Naturalistes de la Haute-Lesse sont très heureux d'avoir trouvé, en la personne de Monsieur COLLARD, un collaborateur efficace et compétent, sensibilisé à la défense de l'environnement "avec passion et enthousiasme".

Dans la foulée, les Naturalistes ont recontacté Monsieur COLLARD afin de soulever le problème de la taille des arbres et des haies bordant les chemins vicinaux. Cette taille est actuellement sous le couvert d'un règlement provincial du 14 juillet 1870 qui impose une coupe à 1,50m. Or, un arrêté ministériel (A.M. du 19/2/87, M.B. du 3/3/87) limite la période de taille des haies d'aubépines du 1/11 au 1/3, ce qui est une mesure préventive de lutte contre le feu bactérien.

Substituer cet arrêté national au règlement provincial un peu désuet offrirait une meilleure garantie de protection de nos haies. Nous attendons la réponse de Monsieur COLLARD.



Bruno MAREE

MON RUISSEAU

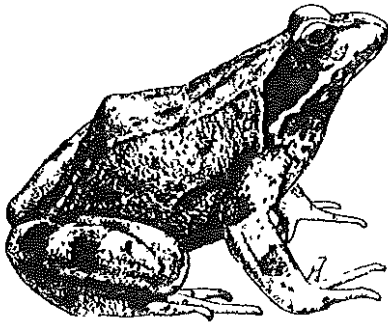
"Mon Dieu, quel bonheur!... Mon Dieu, quel malheur!..." d'être riverain direct d'un beau ruisseau ardennais!

Pour moi, la chanson a commencé il y a environ trois ans, date à partir de laquelle j'ai eu le bonheur de vivre les pieds dans l'eau. Pensez donc : un étang et les 500 mètres des deux rives d'un ruisseau important avaient de quoi me combler, entre autres dans mes aspirations de pêcheur-naturaliste. La pêche est néanmoins, à ce niveau, une fonction accessoire, par exemple de vérifier si tel ou tel poste est encore fréquenté par une truite ou si les truitelles sont encore en nombre. Mes fréquentations des rives ont plus d'une vingtaine d'années d'expérience et, malgré des lectures nombreuses, il m'est apparu que la connaissance de cette vie aquatique n'est qu'un aspect statique de quelque chose de complexe.

La vie d'un cours d'eau avec ses espèces en mouvement, dans le contexte du climat et des saisons, avec ses variations de température, de lumière et autres paramètres qui, remarquez-le bien, sont tous changeants, amène une foule d'observations, parfois d'apparence comparable, qui révèlent une infinité de nuances. La fréquence de l'observable est de l'ordre de l'analyse combinatoire. Il y a une différence entre fréquenter une maîtresse et vivre avec sa femme en permanence. L'un amène parfois la passion mais l'autre la modeste connaissance en plus.

Ainsi donc, la constatation d'une eau qui se trouble incite à coup sûr au vieux, réflexe d'accuser une pollution ou une pluie d'orage; cependant ^{la nature} de ces caprices que la seule observation de tous les jours permet d'interpréter. L'eau devient légèrement mousante et voilà l'ouverture des bourgeons d'arbres et leur dissolution de colloïdes dans l'eau qui peut faire penser à tort à une apparition de détergents très dilués. Un aspect un peu jaunâtre de l'onde, accompagné d'une pruine en surface dans les endroits de stagnation, signale l'envol du pollen des résineux. Que de nuances

dans l'observation et de choses associées dans le temps. La première effervescence du cincle plongeur laisse penser que le temps va s'adoucir; ajoutez-y les pluies, et les grenouilles en quête d'amour viennent s'ajouter à la fête. Intercalez l'une ou l'autre

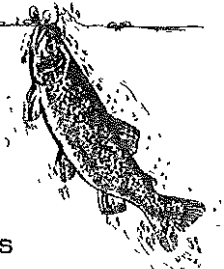


Grenouille rousse

éclaircie et voici la rare bergeronnette des ruisseaux, très précoce parfois, qui vient de nulle part. De minuscules mouchettes (en fait ce sont des lépidoptères) se signalent sous les aulnes par une alternance de chutes libres et d'ascensions. Ces quatre dernières observations ont été réalisées en une semaine alors qu'au niveau du calendrier le printemps n'est pas encore là! Que dire alors si mon lyrisme se mettait à décrire par le menu le cortège de l'observable en un mois d'été? Un article n'y suffirait certes pas.

Toute médaille ayant un revers, force est de constater que les nuisances et autres pollutions, fussent-elles insidieuses, sont également repérables par cette même observation. C'est donc ici qu'il m'appartient de dénoncer, en tout cas partout dans les Ardennes et autres territoires boisés, une pratique forestière courante, d'apparence anodine ou du moins occasionnelle, qui, à long terme, perturbe tout à fait l'écologie de nos cours d'eau à salmonidés.

Une petite rivière de première sède sa dynamique à long terme. Le crée un lit, un bassin versant, des trous et gravières. Par les alternances et d'étiages, le fond du cours d'eau percolé, oxygéné. Les micro-climats et biotopes s'installent. Les chaînes alimentaires végétales qu'animales, occupent ces reproduisent, s'y organisent.



catégorie post-courant se méandres, des ces de crues est nettoyé, les micro-mentaires, strates et s'y

Tout changement apporté perturbe cette organisation et j'en veux pour exemple et doléance le travail de fin d'hiver des débardeuses dans les endroits de sources et de petits ruisseaux. A cette époque de l'année, la température froide de l'eau octroie à celle-ci une viscosité accrue et autorise dès lors une décantation supplémentaire des boues et autres déchets dans les endroits de moindre turbidité. Je pense, bien sûr, aux frayères à truites, composées de gravillons qui recouvrent les oeufs déposés par les géniteurs. Les boues de débardage viennent inhiber cette percolation et donc asphyxier les oeufs. Ce travail forestier par temps de pluie ajoute des boues de ruissellement en grande quantité. Le jeudi 17 mars, j'observais cette triste activité à Bouillon, Beaubru-haut, à huit cents mètres du poste de douane. L'année précédente à la même époque se terminait une mise à blanc route de Florenville, qui nuisait de même façon au même ruisseau. Le phénomène est général et reflète peu

l'esprit de l'arrêté de l'Exécutif wallon de 85.

Le ruisseau étant un collecteur d'eau de toute une zone, il se passe rarement une année pendant laquelle cette nuisance ne se produit pas.

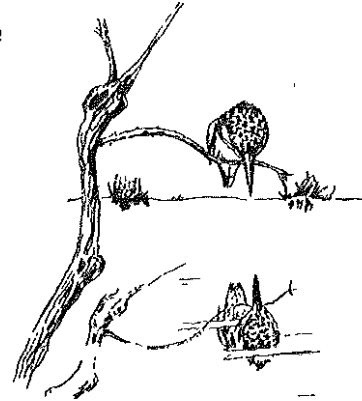
Une autre pratique d'exploitation ne manque pas d'ajouter à la toxicité cette fois de l'eau, et c'est l'élagage et l'abattage des résineux de bordure. Précisons toutefois que ces essences n'ont pas leur place en bordure et que leur distance légale par rapport à la rive est fort modeste en ce qui concerne l'écran qu'ils forment à la lumière. Cette distance devient incompréhensible à la lecture de ce qui suit.

Un épicéa adulte situé même à plus de dix mètres de l'eau a tendance à s'abattre vers l'eau lors du travail de la tronçonneuse. La grosse masse des branches préfère le côté de plus grande luminosité et l'ouvrier forestier se doit d'éviter les arbres voisins qu'il ne peut écorcher. Après toilette du tronc, les branchages et la cimes sont destinés à pourrir sur place, dans l'eau ou sur les rives. L'ouvrier forestier qui est payé au nombre d'arbres abattus n'a pas intérêt à "faire le ménage" derrière lui. Pendant les crues et sur terrain plat, ces branches, en se coinçant, peuvent même obstruer une partie du lit à un point tel qu'une très grande zone acide devient percolée par l'eau qui change de cours.

Associations, voulez-vous, ces deux pratiques courantes, à savoir les boues et les branches coupées : dans un premier temps, les résidus résineux dégagent leurs tanins, terpènes et autres substances antibiotiques. (Il existe des désherbants naturels à base d'écorce de résineux broyée.) L'eau s'en trouve acidifiée par l'action directe de ces substances et ensuite par leurs fermentations. Dans nos Ardennes, cette eau est déjà acide par manque de tampon calcique, il y a donc une baisse supplémentaire du pH (mesure de cette acidité par le logarithme négatif de la concentration en ions hydrogène). La boue argileuse collant ces résidus autorise des fermentations anaérobies, le sous-sol devient noirâtre aux lieux d'accumulation, les productions toxiques de nitrites détruisent la microfaune du sol. Par manque d'oxygène, à l'inverse des lits bactériens des stations d'épuration, ces nitrites ne sont eux-mêmes pas dégradés en nitrates assimilables par les plantes. Bref, le sol devient improductif et le sous-sol toxique. Une oxygénation future, bénéfique en soi, induira au passage et momentanément une croissance du taux de nitrates et ajoutera à l'eutrophisation de l'aval. (L'eutrophisation est le processus par lequel une rivière trop bien nourrie de matériaux dégradables voit ses végétaux proliférer à un point tel qu'ils monopolisent l'oxygène nécessaire à la vie des poissons, surtout la nuit, car il y a photosynthèse pendant la journée.)

J'ai plaisir à renvoyer le lecteur à l'excellent ouvrage de P. PHELIPOT : Eaux vives, rivières vivantes, aussi bien pour l'étude de ces cours d'eau que pour leur entretien. L'opportunité de cet ouvrage est telle... qu'il risque de ne pas être compulsé par nos responsables politiques.

Admirons dès lors nos ruisseaux aux eaux limpides desquels la vie disparaît, où les truites accusent une raréfaction et un nanisme marqués. Les rempoissonnements en truites étrangères en vue de l'ouverture de la pêche favorisent une concurrence nutritionnelle avec les seuls vrais géniteurs restants. La gestion de nos cours d'eau est l'image même d'un traitement symptomatique coûteux alors que la maladie est entretenue.



De ruisseaux en petites rivières, les nuisances augmentent, par ici des immondices accumulés en décharges sauvages, par là de l'huile de vidange ou même des carcasses de voitures sur le bassin du ru. Nous ne sommes plus à une époque où les fuites d'huile d'une automobile digne d'un Gaston Lagaffe nous font rire. Un camping qui augmente la charge organique et un égout en amont d'une zone de baignade autorisée offrent l'image d'une pollution de plus en plus évidente. Puisque c'est pollué, pourquoi ne pas en ajouter, diront les riverains de l'aval... Le malade ne va plus bien du tout, achevons-le! L'euthanasie s'organise, de rivières en fleuves les industries s'invitent à la fête et j'ai jadis surpris une information selon laquelle un prélèvement d'eau à fin d'analyse fut "vite fait" en amont de l'usine en cause.

Mais restons pour l'instant à nos ruisseaux car l'importance des problèmes croît avec celle du débit ... de l'eau. Les solutions ne sont pas toujours aisées. Les lois de sauvegarde, quand elles existent, ne bénéficient pas toujours de la compétence judiciaire et répressive nécessaire à leur application. L'accumulation des nuisances dans certaines conditions est telle que pas mal de personnes auront sans doute le droit "moral" de se sentir, dans un futur proche, en état de légitime défense...

E. MANN BORGESE écrit - relevé par M. PHELIPOT - : "La pollution est l'indice des défauts de nos systèmes économiques, sociaux et politiques."

Du plomb dans le poisson...

L'intoxication par le plomb s'appelle le saturnisme. C'est une maladie grave et heureusement assez rare.

La chasse intensive au gibier d'eau a provoqué par endroits un tel dépôt de plomb dans l'eau de ces zones de chasse que les poissons, les canards, etc... donc toute la chaîne alimentaire, a été contaminée par les munitions, qui se dissolvent lentement.

Aussi, depuis plusieurs années, les plombs de chasse ont été interdits sur des sites spécifiques en Amérique du Nord. Aujourd'hui, c'est au tour du Danemark d'interdire l'emploi des plombs de chasse sur les sites danois de la Convention de Ramsar.

Savez-vous qu'à Libin, au lieu-dit "le Kaolin", se trouve une ancienne fosse d'extraction qui sert à la fois de pêcherie et ... de tir aux clays?

Bon appétit, Messieurs les pêcheurs...

Patrick van der Smissen.

Pollution par hydrocarbures à Libin...

Le 12 février à la tombée du jour, le ruisseau de Libin dégageait une odeur tenace d'hydrocarbures (Mazout? White spirit?...).

Aux endroits les plus calmes, l'eau était recouverte par des auréoles irisées. L'odeur n'était donc pas une simple impression. Le pauvre cincle plongeur qui habite les méandres de ce ruisseau n'a pas d'autre choix pour se nourrir que de plonger dans cette eau malodorante. De même le héron qui vient souvent pêcher par là doit se contenter de poissons, bien vivants, mais que les pêcheurs considèrent unanimement ^{comme} inconsommables tant ils empestent à la cuisson.

Après avoir informé de cette pollution des personnes compétentes, il m'est apparu que ces pollutions, pas mortelles pour les poissons, mais assez fréquentes sont bien connues de tous. Des constats, des tentatives de procès, des prises d'échantillons ont déjà été réalisés mais sans suite.

L'opinion publique libinoise désigne le plus souvent comme responsables les deux ateliers mécaniques de Libin. Le recouvrement du ruisseau sur une centaine de mètres, à hauteur d'un des deux ateliers, ne facilite évidemment pas la recherche de la source de pollution.

La pose d'égoûts sans réalisation simultanée d'une station d'épuration est une ineptie bien connue mais ô combien fréquente! Le projet de station d'épuration dont il fut question il y a déjà quelques années semble aujourd'hui enterré. Pourtant, ce ne sont pas les finances pour élargir et rectifier les routes désertes qui manquent...

Patrick VAN DER SMISSEN

DE L'EPICEA OU DU FORESTIER, LEQUEL EST L'AMI DU NATURALISTE?

Critiqué par les écologistes politiques, accusé de tous les maux par les naturalistes, l'EPICEA n'en est pas moins l'essence forestière la plus populaire en Ardenne. L'épicéa est devenu un symbole, affiché sur différents produits comme, par exemple, le beurre dit "de Carlsbourg".

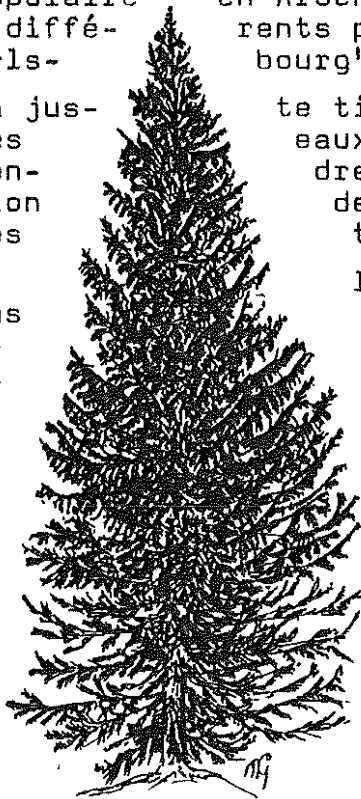
On lui reproche, à juste titre, pas mal de choses comme l'acidification des eaux et des sols, la pauvreté écologique qu'il engendre sous lui pendant environ 60 ans, la banalisation des paysages, la concurrence qu'il suscite avec les terres agricoles, etc.

Sans vouloir nier faut invoquer certains arguments à la décharge de l'épicéa : c'est grâce à lui que la forêt wallonne s'est très fort étendue depuis 1850. Depuis cette époque, les essarts, les landes et les futaies séniles ont été enrésinés et, grâce à cette pratique, des communes ardennaises sont aujourd'hui dans une situation financière plus confortable que celle de leurs consoeurs rurales non forestières.

Si l'épicéa cité écologique à-dire la capacité de croître encore convenablement en stations qui ne lui conviennent pas très bien, la forêt wallonne ne couvrirait pas 600.000 ha à l'heure actuelle.

Il faut l'avouer, on a planté de l'épicéa partout, sans réfléchir, et la première génération a bien rapporté. Aujourd'hui, en deuxième ou troisième génération parfois, la réputation de l'épicéa se ternit quelque peu car les pertes culturales sous forme de dépérissement ou de pourriture (Fomes annosus et Armillaria mellea) se font sentir plus durement. L'état de nos connaissances forestières s'améliorant, on arrive de mieux en mieux à définir les conditions écologiques optimales pour les différentes essences. Il s'en suit que la surface vouée à l'épicéa se rétrécira assez fortement. Si l'on veut être objectif, il faut comparer les effets néfastes de l'épicéa à ceux d'autres essences. Le hêtre, par exemple, l'essence la plus naturelle de l'Ardenne, n'a pas un meilleur effet sur le sol que l'épicéa ou le pin sylvestre; ils ont tous les trois une fane très lente à se décomposer et ils peuvent induire une dégradation irréversible sur les sols fragiles. Sous le hêtre, comme sous l'épicéa, il ne pousse rien pendant des années. A cet égard, il n'est donc pas plus créateur de diversité écologique. Tous les résineux ont encore la mauvaise habitude de rejeter dans les cours d'eau qu'ils bordent des substances organiques toxiques pour les poissons.

Au total, l'épicéa n'est pas plus un "mauvais bougre" que d'autres essences et, comme l'écrivait J. DELVAUX, chercheur à la Sta-

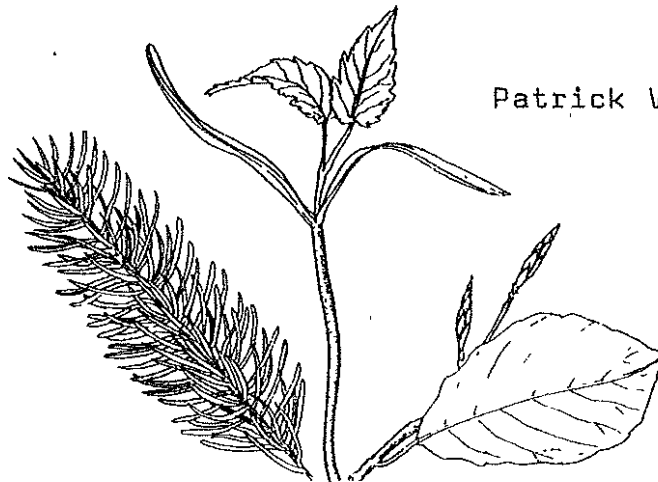


tion forestière de Groenendaal, c'est bien plus l'usage qui est fait de l'épicéa que l'espèce en tant que telle qui est à mettre en question. C'est la monoculture, sur de grandes surfaces, d'arbres tous du même âge qui est regrettable sur le plan écologique. En 1961 déjà, André THILL, ingénieur forestier chercheur à l'IRSIA, écrivait dans le texte explicatif de la carte de végétation de Grupont : "Les peuplements de résineux seront, autant que possible, transformés en futaies mélangées de résineux et de feuillus; ces derniers seront choisis parmi les essences les mieux appropriées aux diverses forêts naturelles que ces peuplements remplacent." Vous remarquez comme moi, en voyant nos forêts, que ses conseils n'ont pas été suivis.

Pourtant de très beaux exemples de forêt mélangée existent : parmi ceux-ci, le domaine de Mirwart. Avant d'être acheté par la Province de Luxembourg, ce domaine appartenait à une famille anversoise et il était géré par un forestier anglais de génie, ayant acquis son expérience sous les tropiques. Il a enrichi la futaie feuillue de hêtres et de chênes en y plantant, dans les zones les moins productives, des milliers d'épicéas. C'était, en Belgique, le début de la vogue de l'épicéa. Aujourd'hui on peut admirer une futaie mixte (feuillus-résineux) d'âges multiples, très productive, très saine, très écologique et très agréable à l'œil. Alors que les épicéas en culture pure souffrent de dépérissement, ceux de Mirwart sont d'une santé extraordinaire et augmentent la rentabilité de la futaie feuillue sans en amoindrir la richesse écologique. C'est vraiment un exemple à suivre, si ce n'est que sa gestion est plus difficile que celle d'une monoculture.

Si l'on regarde encore la forêt vosgienne, bien connue des Naturalistes de la Haute-Lesse, n'y trouve-t-on pas l'épicéa en mélange intime avec le hêtre et le sapin pectiné? Qui oserait critiquer cette forêt parce qu'elle contient de l'épicéa? N'est-elle pas riche, naturelle, belle?

Un dernier exemple pour terminer : la plus belle hêtraie d'Europe, la forêt de Soignes, est une hêtraie pure d'allure équienne, c'est-à-dire que les arbres sont tous à peu près du même âge. Est-ce ça une forêt écologiquement riche? Et pourtant ce n'est pas une forêt d'épicéas!...



Patrick VAN DER SMISSEN



POUR 1988, L'ANNEE DES COURS D'EAU,

VOICI LE PROJET "EPICEAS HORS-LA-LOI"

Le 20 mars 88, prend fin l'année européenne de l'environnement. Est-ce à dire que l'effort des associations de défense de l'environnement va se relâcher et que les projets qui ont foisonné l'an passé vont se raréfier? Pas du tout car I.E.W. lance dès à présent une nouvelle année à thème, "l'année des cours d'eau". A chaque association il a été demandé de remettre un projet expliquant son action dans ce domaine. Ces projets, rassemblés en un catalogue présentant les associations et leur action, seront exposés dans le courant du mois d'avril, lors d'une conférence de presse lançant l'année des cours d'eau.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont remis un projet à caractère particulièrement ardennais : il s'agit de mettre en évidence, sur la surface d'une entité, l'abondance des épicéas en situation illégale. La loi interdit, en effet, en région wallonne, de planter ou de laisser se développer des résineux autres que l'if et le genévrier en bordure des cours d'eau et des sources ainsi que dans les zones "N" et "R" du plan de secteur. Ces arrêtés de loi, qui datent de plusieurs années, sont proprement ignorés dans la plupart des communes ardennaises, comme nous pouvons le constater à chacune de nos sorties.

En pratique, nous nous promènerons le long des cours d'eau et dans les zones "N" et "R" d'une commune, en reportant sur une carte toutes les parcelles de résineux "hors-la-loi". En fin de projet, un exemplaire de notre travail sera remis à la commune et aux Eaux et Forêts dans l'espoir de voir enfin appliquer la loi.

L'esprit de ce projet n'est bien sûr pas de jouer au justicier bienveillant et de montrer que les autorités compétentes ne sont parfois pas très regardantes. Au contraire, il s'agit d'attirer l'attention sur l'incidence néfaste des résineux "hors-la-loi" du point de vue biologique et paysager. Les arrêtés de loi n'ont pas été pris sans que des études scientifiques sérieuses aient prouvé l'effet toxique des résineux sur les cours d'eau. En zones "N" et "R", il s'agit plutôt d'une modification de l'intérêt biologique et paysager des sites qui justifie l'arrêté.

Pour réaliser ce recensement - qui ne se fera pas en un jour -, nous comptons bien entendu sur la participation de chacun d'entre vous. Le travail, partagé par petit bassin versant ou par ancienne commune, sera réparti entre plusieurs équipes. Si le temps est de la partie, ce sera l'occasion de jolies promenades.

Pour terminer, je voudrais insister sur le fait que nous devons nous montrer à la hauteur de notre projet; si, après avoir présenté à la presse un beau projet, nous nous avérons incapables de le mener à son terme, notre crédibilité en tant qu'association de naturalistes et de défense de l'environnement en prendra un coup fatal.

Notre renommée est en jeu, c'est pourquoi nous comptons sur la participation de chacun, selon sa disponibilité et ses capacités. A côté du travail sur le terrain, il y aura tout un travail de dessin, de planification et de coordination où toutes les bonnes volontés sont attendues.

Les modalités pratiques, le lieu et les dates sont communiqués dans le Calendrier des activités.

Patrick VAN DER SMISSEN

INTRODUCTION A L'INITIATION PEDOLOGIQUE, DU 8 MAI

La pédologie, ou science du sol, est la bête noire de bien des naturalistes ; langage compliqué, voire ésotérique, objet d'investigation caché, il n'en faut pas plus pour prétendre que la pédologie est une science obscure. Je vais essayer de vous prouver le contraire...

Alors que beaucoup de naturalistes s'intéressent à la géologie et à la géomorphologie, peu s'occupent de la pédologie, sans doute parce qu'il faut un instrument (bêche ou sonde) pour pouvoir observer le sol en 3 dimensions. Il convient donc de définir l'objet de la pédologie : le sol est, en théorie, le premier mètre cinquante sous la surface de la Terre. Il résulte de l'altération chimique et de la désagrégation physique de la roche-mère.

On comprend ainsi que géologie, géomorphologie et pédologie ont des affinités étroites bien que leur objet d'étude soit, en principe, bien individualisé.

Mais, au fond, pourquoi s'intéresse-t-on au sol? Tout d'abord parce que les gens qui en vivent directement se posent des questions : "Puis-je semer un herbage sur ce versant sans risquer que, lors des sécheresses estivales, il ne roussisse complètement?", s'interrogera le fermier.

"Puis-je replanter, avec espoir de succès, du hêtre à la place de mes épicéas dépérissants?", se demandera le forestier. Peu importe au praticien de savoir nommer le sol qu'il exploite, ce qui l'intéresse est qu'on lui dise comment le sol fonctionne.

Quel rapport avec le naturaliste ?

Albert Demaret, président d'AVES, disait lors d'une conférence, que si l'on amenait un ornithologue les yeux bandés dans un endroit inconnu, il serait capable, d'après le chant des oiseaux, de décrire le milieu qui l'entoure. De même, le phytosociologue chevronné, peut décrire de manière souvent précise, le sol qui supporte l'association végétale qu'il a sous les yeux. Ceci signifie en clair, que le sol, élément important de l'écosystème, support de vie, conditionne, avec le climat, la productivité de cet écosystème. Que l'on soit botaniste, mycologue, ornithologue, entomologiste ou autre, on ne peut ignorer le sol qui est responsable en grande partie de la richesse de l'un ou l'autre groupe de la biocénose auquel on s'intéresse.

Trop souvent, le sol est assimilé au monde minéral et inerte des roches. Rien n'est plus faux : le sol est un milieu vivant, qui respire, qui se transforme, qui évolue. La vie du sol dépend étroitement de sa couche supérieure, l'humus, qui est l'interface entre le monde minéral et le monde organique. Comme d'autres interfaces, les lisières forestières ou les rives des cours d'eau, l'humus est un monde bouillant de vie, d'une importance biologique capitale. Pour preuve, un sol sans humus est pratiquement stérile.

Il me semble que l'étude des sols va susciter à nouveau une vague d'intérêt. La première vague d'intérêt pour la pédologie, science réputée jeune, est née à l'après-guerre avec la cartographie des sols. Aujourd'hui, notre société a généré tellement de poisons (pesticides, métaux lourds, nitrates et phosphates en excès, dépôts acides, etc.) que nos sols qui les ont accumulés commencent à montrer des signes de fatigue.

La résolution de plusieurs problèmes écologiques majeurs (empoisonnement progressif des eaux de surface et phréatiques, mort des forêts, ...) passe au moins temporairement par une amélioration du statut du sol.

Maintenant que vous êtes persuadés, je l'espère, de l'utilité d'une meilleure connaissance de nos sols, voyons un peu le contexte dans lequel se déroulera l'initiation.

Le massif ardennais repose sur un socle primaire éodévonien qui a subi le plissement hercynien. Toutefois, les sols que nous voyons aujourd'hui sont jeunes en ce sens que leur pédogenèse a commencé au quaternaire. Quatre glaciations nommées Gunz, Mindel, Riss et Würm, entrecoupées de périodes de réchauffement et agrémentées d'apports nivéo-éoliens de limon sont à la base de la formation de nos "sols bruns acides" et de leurs dérivés.

Les sols ardennais sont assez peu différenciés si l'on s'en tient aux caractéristiques majeures. Par contre, si l'on veut chinoiser, ils sont presque tous différents, notamment si on désire les classer selon leur aptitude agricole ou forestière.

En pratique, le 8 mai, nous commencerons par un petit exposé très court et quelques schémas à l'école de Villance.

Ensuite, nous passerons voir deux beaux affleurements à Transinne.

Enfin, nous verrons à Smuid trois sols forestiers très contrastés.

Patrick VAN DER SMISSEN

COMPTE RENDU DES ACTIVITES GENERALES

Lundi 4 avril : Journée à HERBEUMONT - Archéologie et initiation à l'ornithologie

Voici les éléments de compte rendu de cette journée qui sont parvenus à la rédaction...

Maggy PENNE a noté quelques plantes rencontrées :

FOUGERES (au château) :

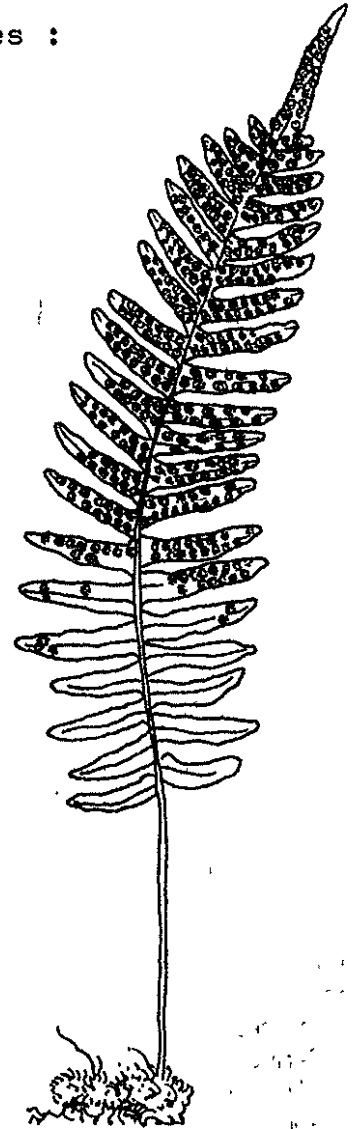
- Polystichum aculeatum
- Asplenium trichomanes (Fig. 1)
- Asplenium ruta-muraria (Fig. 2)
- Polypodium vulgare (Fig. 3)



1



2



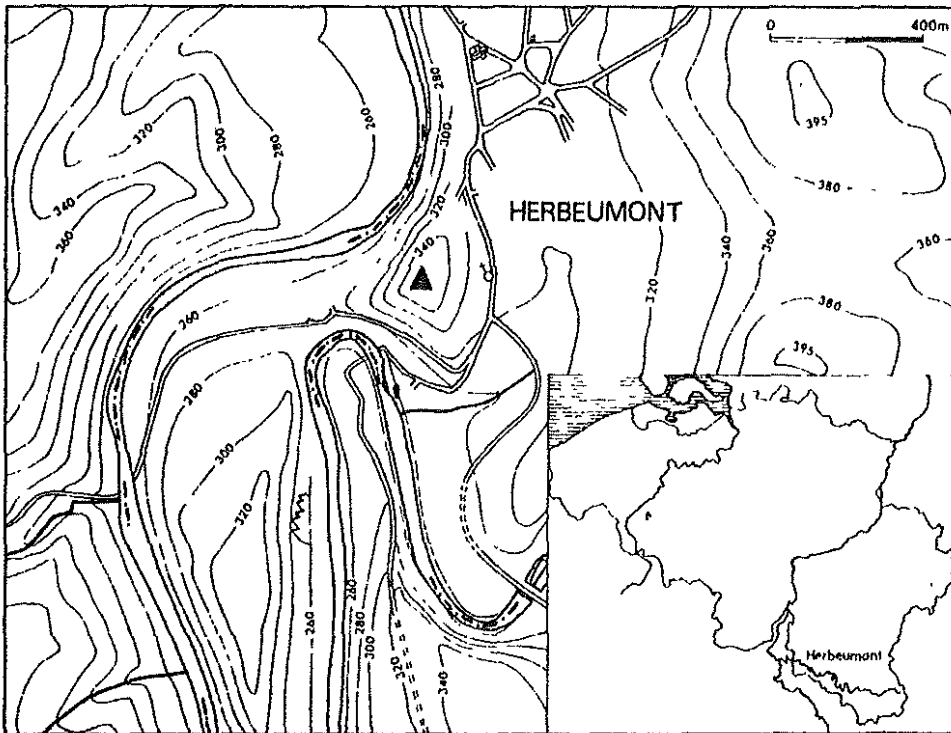
3

AUTRES PLANTES : Hieracium pilosella
Sedum acre
Arabidopsis thaliana
Pétasites hybrides en fleur (près de la Semois)

LE CHATEAU D'HERBEUMONT

Edifié sur une butte schisteuse délaissée par les méandres de la Semois,

le château d'Herbeumont occupe une position stratégique qui permettait le contrôle d'un carrefour de deux chemins venant de France, l'un de Sedan, par Bouillon et le gué des "Manhelles" (que les Naturalistes repéreront au cours de la promenade de l'après-midi), l'autre d'Ivoix-Carignan, par le gué du Moulin, vers Neufchâteau.



Le château fut construit vers 1268, après le partage du patrimoine de la famille des Walcourt-Rochefort qui comprenait la seigneurie d'Orgeo englobant le territoire de la future seigneurie d'Herbeumont. Jehan, fils cadet de la Maison de Walcourt, se réserve alors la "roche" d'Herbeumont et fait édifier le château, siège administratif et judiciaire de la nouvelle entité.

La construction en ce lieu difficilement accessible à l'origine ne fut pas sans problème. D'importants travaux de terrassements durent être réalisés pour créer au sommet de la butte un plateau artificiel prêt à recevoir les bâtiments.

Le plan général de la fortification présente un quadrilatère irrégulier adapté à la topographie particulière du site (V. fig. 2, numéros 1 à 17). A l'est et au nord, là où la faible pente n'assure pas une sécurité suffisante, des fossés (1) ont été creusés et longent les courtines. Sept tours sont réparties dans le mur d'enceinte en fonction des nécessités de la défense : un puissant donjon rectangulaire (2) protège l'entrée du château, trois tours (3) défendent les angles de la forteresse, trois autres tours (4) flanquent l'enceinte à l'est pour renforcer encore la défense de cette courtine fort exposée.

L'accès (5) au château se faisait par le nord et une passerelle ou un pont-levis devait permettre le franchissement des douves, mais aucune trace de ce pont primitif n'a été retrouvée. Aujourd'hui, la commune d'Herbeumont vient de mettre en place un pont de bois qui permet aux visiteurs un accès aisé dans la cour intérieure du château.

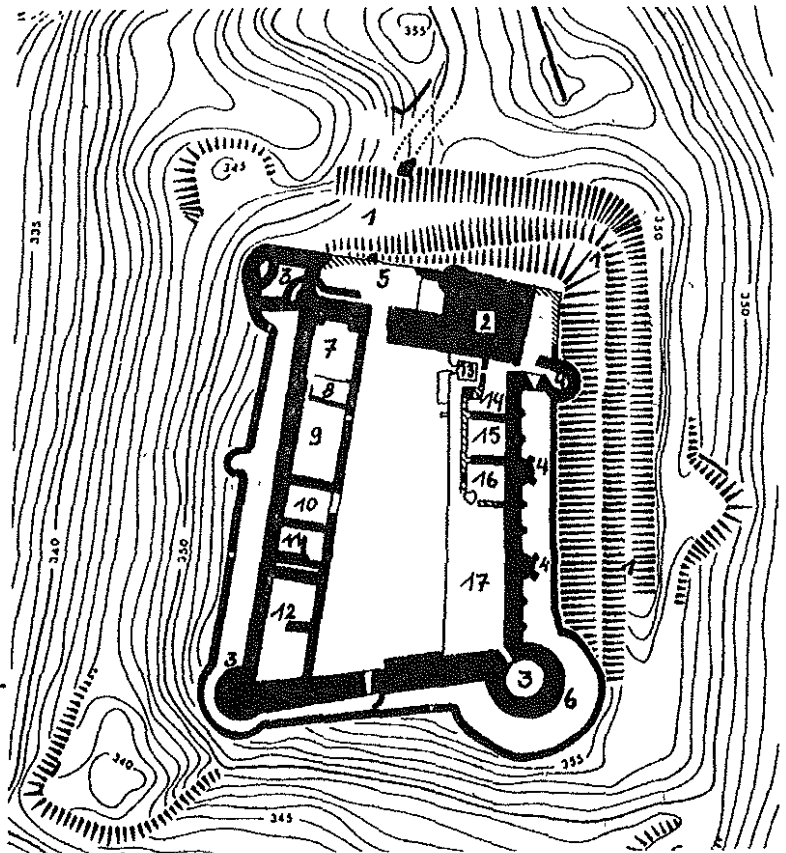
L'habitat et les communs sont alignés sur deux fronts parallèles le long des courtines est et ouest. Plusieurs unités de constructions furent mises en évidence lors des fouilles de 1973 et 1974 et correspondent à un souci d'amélioration du confort des occupants.

La défense du château subit aussi des transformations à diverses époques par le renforcement de l'enceinte et des tours comme c'est particulièrement le cas pour l'importante tour sud-est (6) aménagée au XVIème siècle. Ces adaptations répondaient à l'évolution de l'armement et l'avènement de l'artillerie aura pour conséquence générale un abaissement de l'ensemble de l'enceinte avec, en même temps, un renforcement de l'épaisseur des murs surtout observé sur le flanc sud.

Au XIIIème siècle, peu de bâtiments occupaient l'intérieur de la forteresse. Plus tard, au début du XVIème siècle, une première unité d'habitat fut construite dans l'angle nord-ouest. Elle comprend une grande salle (7) ornée d'un remarquable pavement de plaquettes de schiste posées de chant. Une imposante cheminée est appuyée contre la muraille nord du château. (Fig. 3)

Dans le prolongement de cette salle, une pièce plus petite (8), puis une vaste cave (9) furent aménagées. Peu après, une autre cave (10) et une petite salle (11) viendront s'ajouter à la première habitation. Enfin, dans une troisième phase, des étables et des écuries (12) prolongeront les bâtiments jusqu'à l'angle sud-ouest de la fortification.

De l'autre côté de la cour, les communs sont édifiés sur les restes de la crête schisteuse primitive. On y reconnaît une citerne (13) maçonnée et alimentée par deux gargouilles recueillant les eaux de pluie, les cuisines qui renfermaient un four à double entrée (14), un fournil (15) et une dernière pièce (16) qui abritait le puits creusé dans la roche jusqu'à 18 m 20 de profondeur. Au sud du puits, un espace libre d'une vingtaine de mètres (17) était probablement aménagé en grenier pour abriter les réserves de céréales du château.



Dans l'inventaire du matériel archéologique découvert lors des fouilles, on retrouve très peu d'objets des premières périodes d'occupation du site. La majorité du matériel provient évidemment de l'époque de destruction et d'abandon du château après sa prise par les troupes de Louis XIV, le 21 août 1657. Il s'agit principalement d'un petit trésor de 125 deniers en cuivre frappés en 1649-1650 sous Ferdinand-Charles de Löwenstein dans son château de Cugnon, d'objets de parure (chaînettes, perles, bagues, dés à coudre, épingles, aiguilles, ciseaux, fusées, peignes ...) qui témoignent de la présence féminine au château, d'armes à feu dont une bombarde découverte dans le puits, de quelques armes blanches et de tout un matériel de cuisine tel que marmites de fonte, poêles, pots et cruches de terre cuite, bouteilles, cuillers, louches, crémaillère et même une taque de fonte datée de 1608.

Quatre grandes familles se sont succédé à la tête de la seigneurie d'Herbeumont depuis sa fondation à la fin du XIII^{ème} siècle : la famille d'ORJO (1268-1420), la Maison de LA MARCK-ROCHEFORT (1420-1544), la Maison de STOLBERG (1544-1574) et la Maison de LÖWENSTEIN (1574-1796), mais il semble bien que seule la famille d'ORJO ait établi son domicile au château.

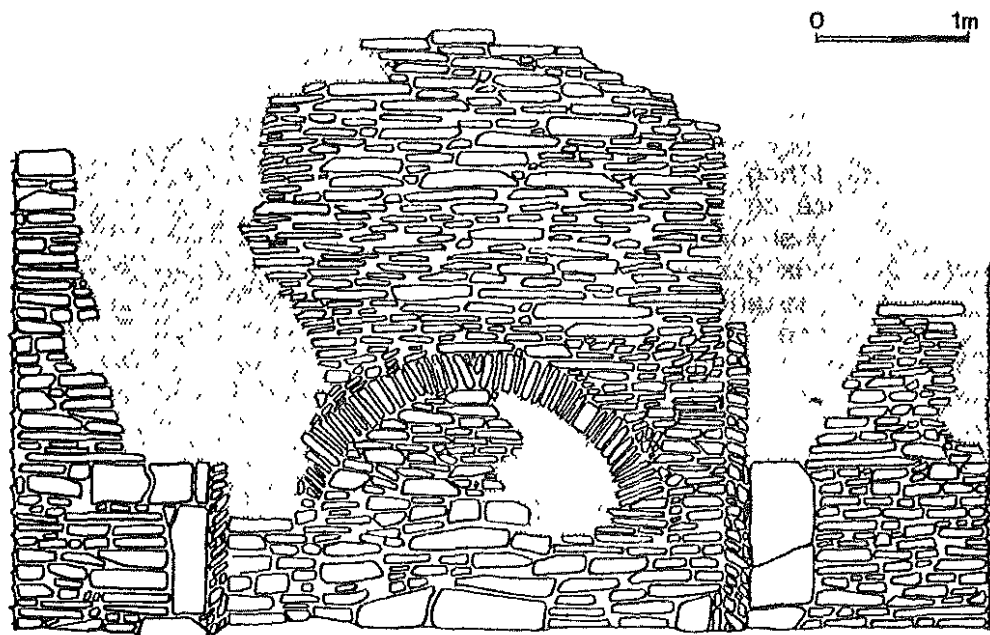
Investie une première fois le 6 février 1588 par les troupes françaises placées sous les ordres du duc de Nevers, puis restituée à la famille de STOLBERG en 1559, la forteresse sera définitivement rasée et abandonnée un siècle plus tard, en 1657, peu après la prise de la ville de Montmédy par les troupes françaises.

La nature et le temps reprirent possession de la roche d'Herbeumont jusqu'au jour où les archéologues décidèrent d'y voir plus clair et de retracer l'histoire de ces ruines couvertes de végétation ...

Bruno MAREE

Bibliographie

A.MATTHYS - G.HOSSEY, Le Château d'Herbeumont, *Archaeologia Belgica* 177 (Bruxelles 1975) 67 - 71 et *Archaeologia Belgica* 209 (Bruxelles 1978)



Cheminée de la salle haute du château (Ill. *Archaeologia Belgica*)

Initiation à l'ornithologie

Une faible gelée puis du beau temps furent les éléments favorables pour cette sortie d'observation dans la vallée de la Semois à Herbeumont.

Le bois de Conques que nous abordons en premier lieu se trouve sur le territoire de Sainte-Cécile, aux portes de la Gaume. Il comprend principalement une vieille futaie de chênes et de hêtres mélangés à laquelle vient s'ajouter une très intéressante association forestière de versant (ici en l'occurrence dans un méandre recoupé de la Semois) constituée d'érables et de frênes.

Le secteur est très intéressant pour l'avifaune et, en particulier, pour - le Pigeon colombin, nicheur des vieux arbres troués et spécialement des vieilles loges du Pic noir;

- les Pics, représentés ici par presque toutes les espèces belges à part le Pic cendré, fort rare chez nous et en limite d'aire normale. A noter toutefois sa présence au Grand-Duché de Luxembourg et son occurrence occasionnelle en Gaume. C'est tout de même un nicheur possible dans ce coin-ci de l'Ardenne, d'autant plus qu'il vient d'être tout récemment observé à Herbeumont (ce 26/3). Les autres pics nichent régulièrement dans cette forêt : le Pic vert (en bordure où il fréquente aussi le bocage), le Pic noir (un couple), le Pic épeiche (très commun), le Pic épeichette (au moins un couple), le Pic mar (au moins 6 couples).

- d'autres passereaux comme les Gobe-mouches gris et noir, les Grimpereaux des bois et des jardins, sont ici fort bien représentés.

Ce fut d'ailleurs un Grimpereau des bois qui, le premier, attira notre attention. Nous observerons furtivement ses allées et venues discrètes le long des troncs des chênes ou des hêtres, ponctuées de cris suraigus tout aussi discrets et parfois difficiles à repérer même pour une oreille expérimentée. Ce grimpereau, seule espèce représentée dans les hêtraies et pessières pures d'Ardenne, est accompagné ici de son cousin, le Grimpereau des jardins, mieux connu.

Il semble assez évident que le Grimpereau des bois soit le spécialiste de la grimpe sur les troncs peu rugueux dans les associations citées, et cela à cause de la morphologie de ses ongles (longs) et de son bec (court). Le Grimpereau des jardins préfère les troncs très rugueux des arbres des plaines et des collines (comme les chênes, pins, aulnes, peupliers...). Les ongles longs ne sont pas nécessaires pour grimper le long de ces troncs remplis de belles prises mais par contre, le bec long est indispensable pour prélever les minuscules insectes cachés dans les crevasses.

Les mésanges, roitelets, rouges-gorges, troglodytes, pouillots véloces et autres sont tous bien en voix et c'est bien normal par un si beau printemps. C'est aussi, comme chaque année, pour les ornithophiles pas encore "...logues chevronnés" de se rafraîchir la mémoire en tendant l'oreille vers cette multitude de sons variés, souvent très agréables, parfois curieux par leur tonalité ou leur force vu la taille de l'oiseau qui les émet.

Un coup d'oeil sur l'étang de Conques, reliquat du bras mort de la rivière, nous permet de distinguer la petite silhouette du Grèbe castagneux évoluant parmi quelques Canards colverts. Les premières Hirondelles de cheminée sont là, volant au ras de ce réservoir à moustiques.



Hirondelle de cheminée

L'arrêt casse-croûte de midi se passera dans la cour intérieure du château où Bruno, plus à l'aise dans l'histoire et le discours, nous donnera une leçon bien préparée sur le passé de cette magnifique forteresse.

Plus riches de cette information, nous ferons aussitôt le "tour du propriétaire".

Sur le versant sud, nous aurons tout le temps d'observer un couple de Bec-croisé des sapins, impatient de venir s'accrocher aux murs pour y récolter la chaux et les gravillons qu'il ingérera pour faciliter le broyage des graines dans le gésier.

L'après-midi se terminera au "tour de Boult", une boucle longue et étroite de la Se-mois, formant une colline que l'on dénomme aussi "Tombeau du chevalier".

Les Bergeronnettes des ruisseaux y sont au paradis : le versant rocheux plonge littéralement dans la rivière et offre de nombreux replis et cavités pour la construction du nid.

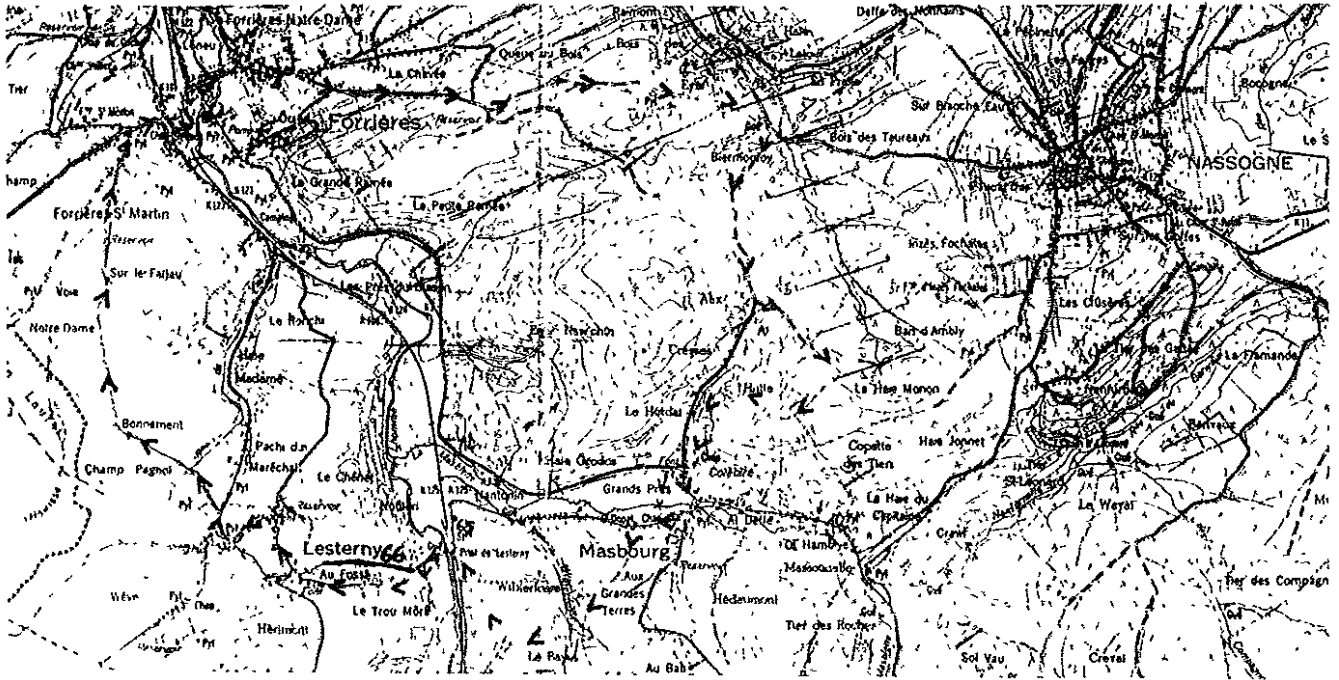
Le dernier regard sera porté sur la silhouette en vol du Grand corbeau, accompagné de cris râpeux et graves.

Point besoin de rappeler comment se termine traditionnellement une belle journée chez les naturalistes!

Marc PAQUAY

Découverte Nature à Forrières, le dimanche 17 avril 1988.

Temps couvert mais chaud et sans la moindre goutte de pluie pour cette longue promenade qui allait conduire les Naturalistes de la Haute Lesse dans les vallées de la Lomme et de la Masblette de Forrières à Forrières en passant par Masbourg et Lesterny.



De très beaux paysages à découvrir et quatre centres d'intérêt étaient au menu du jour de cette randonnée, une fois encore, aux limites de l'Ardenne et de la Famenne : la géomorphologie des sites parcourus, l'histoire et le folklore local, la flore printanière de la région et l'ornithologie particulièrement agréable à aborder avec le retour des grands migrateurs et les concerts vocaux de la gent ailée en pleine activité.

Géologie et géomorphologie

Dès que l'on quitte Forrières par la rue de la Chavée (lieu-dit qui nous laissera assez perplexe !), en montant sur la colline appelée la "Ramée", ou lors de notre retour à Forrières par la petite route qui vient de Lesterny en passant par le "Faljau", on domine le village, la vallée de la Lomme et une vaste dépression qui s'étend vers Ambly, Harsin et Charneux.

Nous nous trouvons en effet sur ces sommets qui résultent de l'affleurement des grès et schistes de la dernière phase de l'Emsien (Co a) - (Fig. 1). La large dépression correspond aux schistes tendres du Couvinien (Co b). D'un côté l'Ardenne et son *Arduspirifer arduennensis*, de l'autre la Famenne et l'absence de ce même fossile dans les assises du Couvinien (Co b - Dévonien Moyen).

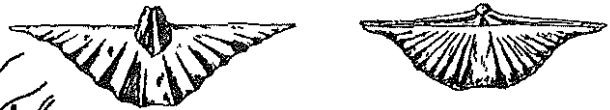
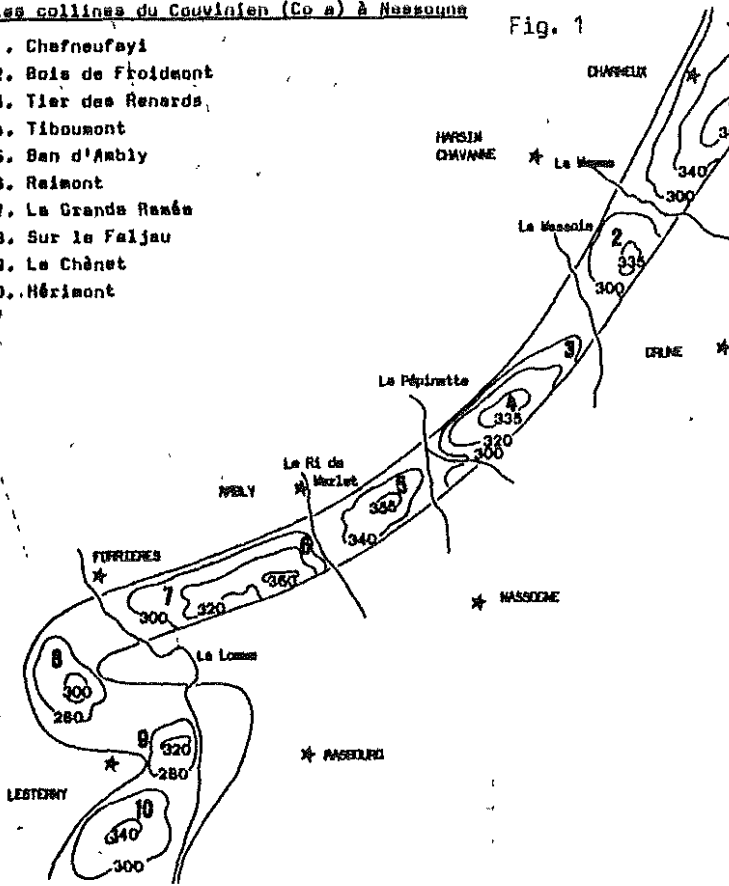
La disposition générale des affleurements rocheux de la région de Forrières et de toute la commune de Nassogne correspond à une orientation nord-est sud-ouest. Les roches les plus vieilles sont situées au sud-est et plus on se déplace vers le nord-ouest, plus les roches sont jeunes (Fig. 2). Deux failles perturbent pourtant la succession logique des roches que l'on devrait rencontrer. Ce sont les failles de Lamsoul et de Forrières. Les Naturalistes de la Haute Lesse ont déjà eu l'occasion à plusieurs reprises d'évoquer ce phénomène de faille. Il s'agit donc d'une énorme cassure dans l'ensemble de la stratification, accompagnée d'un déplacement vertical des deux lèvres (Fig. 3). Il se crée ainsi une dénivellation peu visible dans le relief suite à l'érosion qui a raboté la surface émergente.

Toutefois, dans le cas de la faille de Lamsoul, les roches de l'Emsien (Bt) rehaussées correspondent aux hauteurs des bois de On avec plus de 360 mètres d'altitude. Ces roches typiques de l'Ardenne resurgissent là entre des couches beaucoup plus jeunes et typiques de la Famenne.

Les collines du Couvinien (Co a) à Neesoune

1. Chefneufayl
2. Bois de Froidefont
3. Tier des Renards
4. Tiboumont
5. Ban d'Ambly
6. Reimont
7. La Grande Ramée
8. Sur le Faljau
9. Le Chânet
10. Hérimont

Fig. 1



ARDUSPIRIFER ARDUENNENSIS

LEGENDE DE LA CARTE GEOLOGIQUE

DEVONIEN MOYEN

ETAGE GIVETIEN (Gv)

Gv b Calcaire à stromatopores et à polypiers, avec couche de schiste à la base.

Gv a Calcaire surtout bleu noir, parfois gris bleu, généralement très pur. *Stringocephalus burtoni*.

ETAGE COUVINIEN (Co)

Co b Schistes argileux souvent noirs. *Spirifer speciosus*, *Calceola sandalina*.
Co a Schistes et grès à spirifer. Poudingue.

DEVONIEN INFÉRIEUR

ETAGE EMSIEN

Bt Grès et schistes rouges de Minenne, (anciennement Burnotien)

Cb 3 Grès et schistes. (anciennement Cobliencien supérieur)

ETAGE SIEGIEN

Cb 2 Grès, quartzophyllades, psammites. (anciennement Cobliencien moyen)

Cb 1 Grès, schistes et phyllades. (anciennement Cobliencien inférieur)

Fig. 2

CARTE GEOLOGIQUE

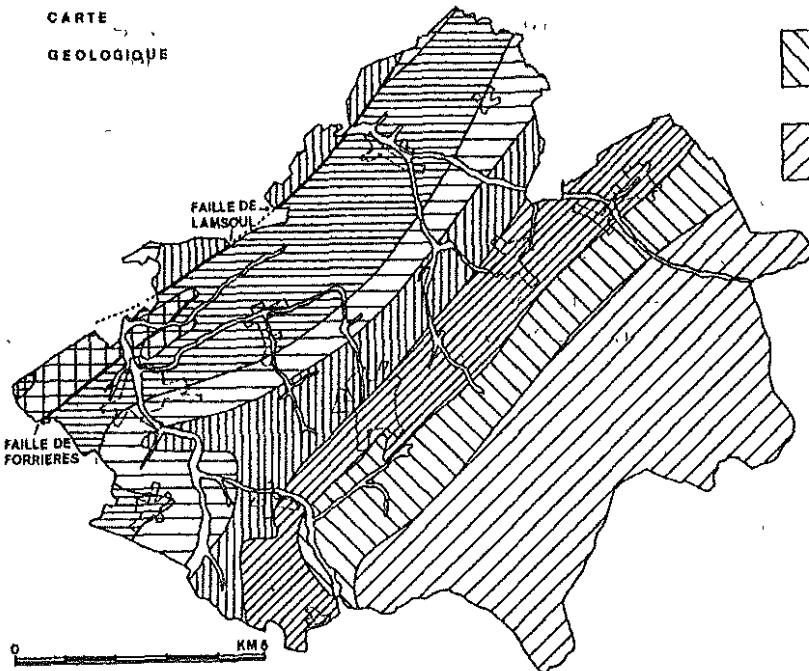
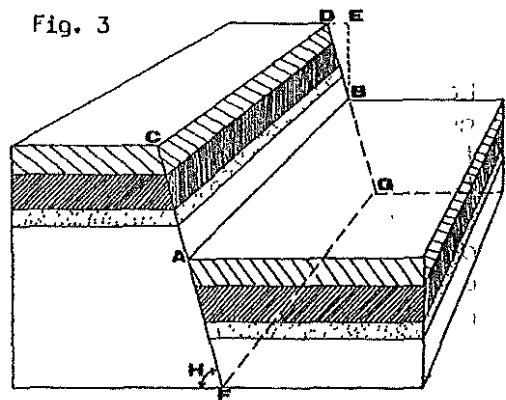


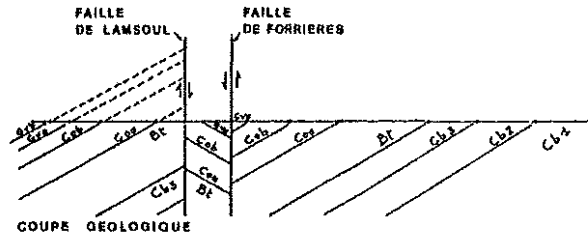
Fig. 3



En fait, il n'y aurait pas eu surélévation des grès emsiens mais plutôt effondrement vertical de la lèvre sud de la faille avec une amplitude croissante en se dirigeant vers le nord-est. Ainsi, dans la vallée de la Wamme, à 6 km à l'est de la vallée de la Lomme, le rejet atteindrait 1 000 à 1 300 mètres, tandis qu'à la ferme de Lamsoul, à hauteur de Forrières, il ne dépasserait pas 600 mètres. Les travaux récents réalisés par notre ami naturaliste Damien Delvaux de Fenffe ont permis de démontrer que cette faille de Lamsoul se poursuivrait loin vers l'ouest et qu'on en retrouverait des traces du côté d'Eprave, ce qui donne à la faille une longueur totale d'au moins 27 km.

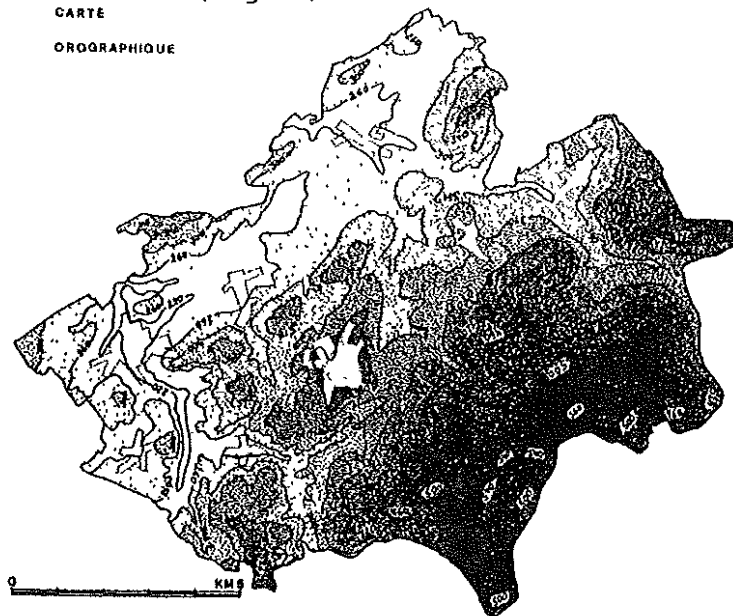
Le paysage que l'on observe des hauteurs de Forrières met aussi en évidence une autre faille de moindre importance, la faille de Forrières. Un petit schéma (fig. 4) qui vaut toujours mieux qu'un grand discours, illustre la disposition générale des couches géologiques perturbée par les failles de Lamsoul et de Forrières.

Fig. 4



En fait, la tendance générale du relief suit assez fidèlement la disposition des couches géologiques. Les altitudes les plus élevées de la commune de Nassogne (jusqu'à plus de 560 m) correspondent aux roches les plus anciennes du Siegenien, au sud-est. Les altitudes les plus basses se situent au nord-ouest, dans les schistes couviniens Co b (210 m pour la Lomme dans la traversée de Forrières). Comme nous l'avons vu aussi, les couches de l'Emsien supérieur (Co a) sont plus résistantes que les roches voisines et sont concrétisées sur le terrain par un alignement de petites collines correspondant parfaitement à cet affleurement. Les failles de Lamsoul et de Forrières ont aussi profondément marqué le relief en faisant réapparaître des couches plus anciennes, plus résistantes et qui ont imposé des altitudes plus élevées (fig. 5)

Fig. 5



Mais, la géologie locale a également une influence sur le réseau hydrographique. Si on observe sur carte (fig. 6) le tracé des cours d'eau, on constate que ceux-ci adoptent deux attitudes : soit ils traversent presque perpendiculairement les couches géologiques (comme nous allons le voir plus loin pour le rive de Warlet mais c'est aussi le cas pour la Lomme, la Wamme ou la Wassoie) ; soit ils se maintiennent sagement sur un seul affleurement. Un même cours d'eau peut

aussi adopter l'une puis l'autre attitude. On observe ainsi sur la carte deux orientations préférentielles et perpendiculaires entre elles des cours d'eau avec, de temps en temps, des angles droits bien marqués.

Fig. 6

CARTE

HYDROGRAPHIQUE

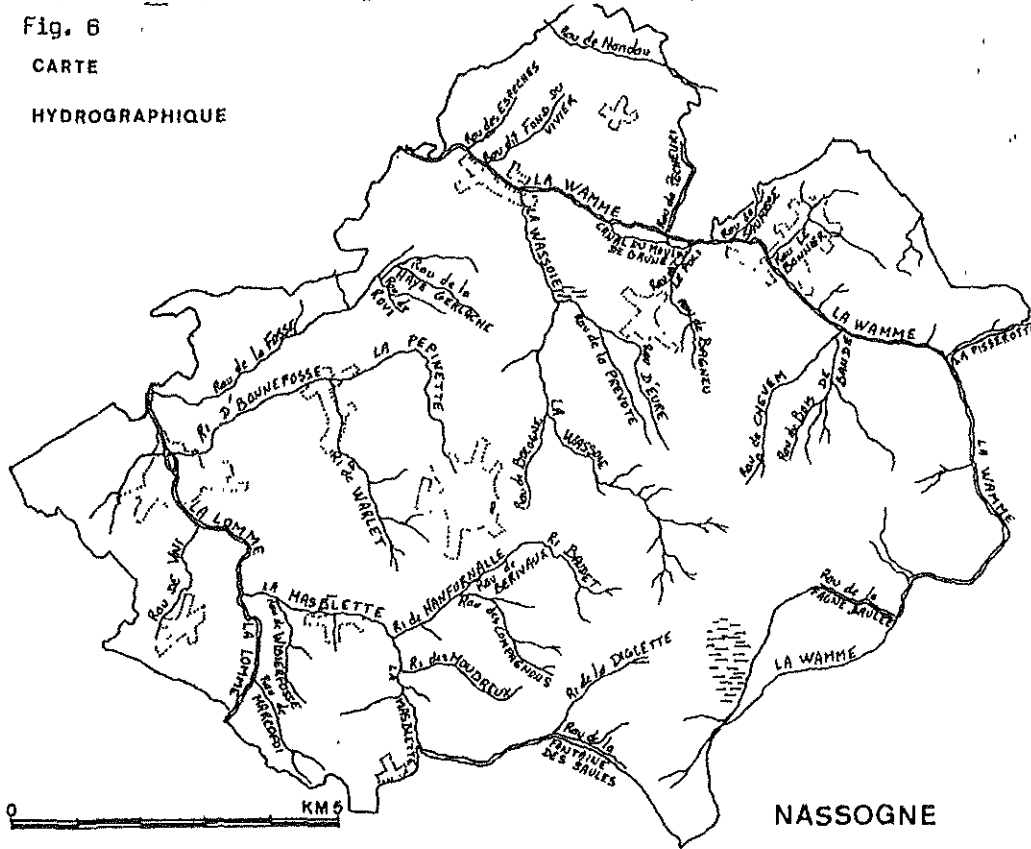


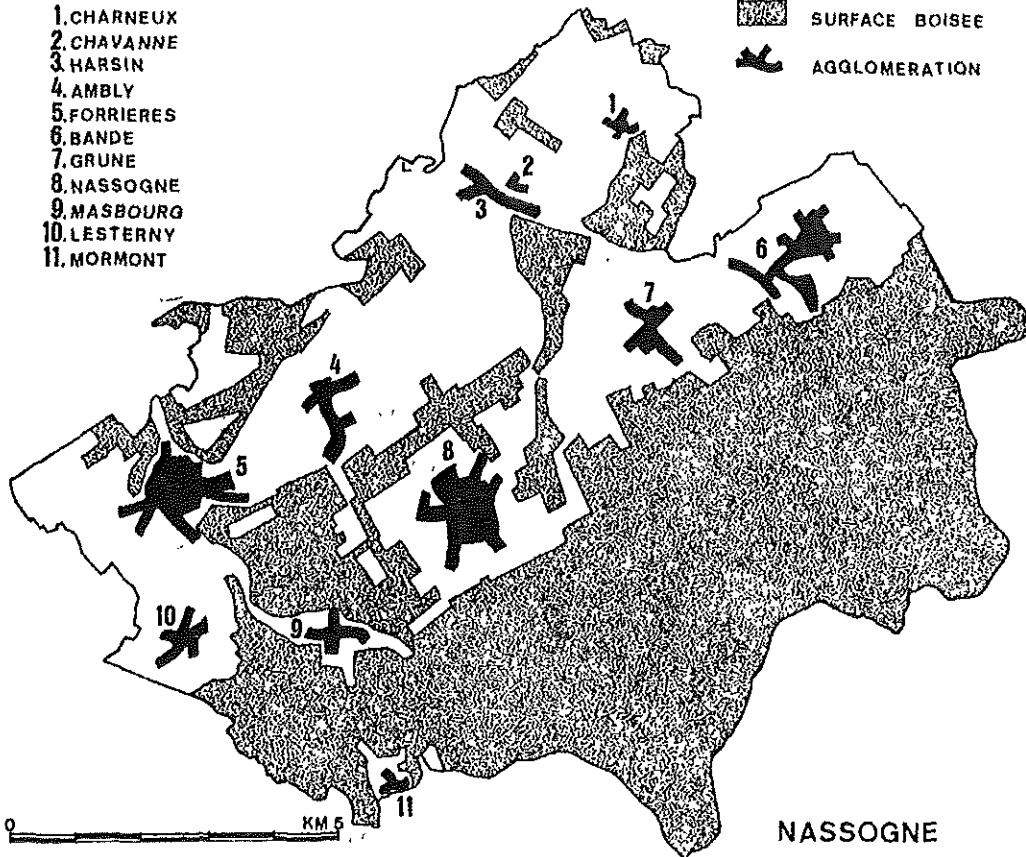


Fig. 7

1. CHARNEUX
2. CHAVANNE
3. HARSIN
4. AMBLY
5. FORRIERES
6. BANDE
7. GRUNE
8. NASSOGNE
9. MASBOURG
10. LESTERNY
11. MORMONT

-  SURFACE BOISEE
-  AGGLOMERATION



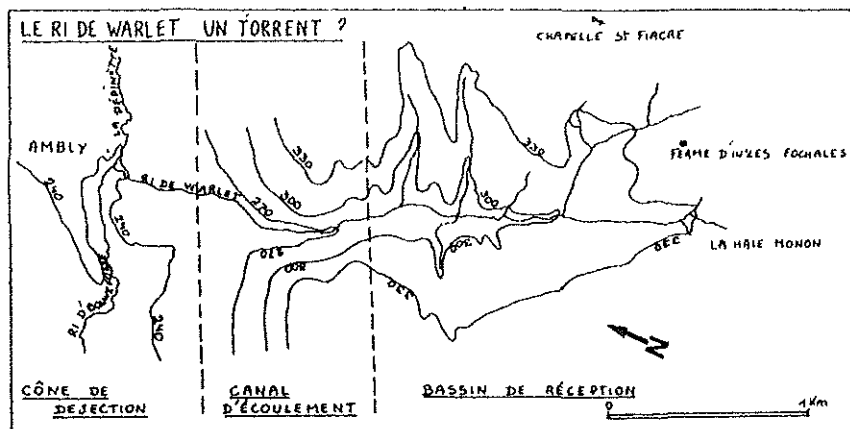
La disposition des couches géologiques ayant influencé le relief, celui-ci influencera la présence de la végétation forestière et même la disposition des villages (fig. 7). Les forêts sont principalement présentes sur les sommets ardennais au sud-est (tout est boisé au-dessus de 400 m) et sur l'alignement des petites collines du Co a dont il fut question plus haut. On retrouve aussi cette couverture forestière sur les hauteurs de on suite aux effets de la faille de Lamsoul. La situation des villages résulte encore de la géologie locale. On remarque ainsi pour Nassogne, deux alignements de villages correspondant chacun à des assises géologiques particulières. Les villages 1 à 5 (Charneux, Chavanne, Harsin, Ambly et Forrières) se sont installés dans la dépression des schistes Co b alors que les villages 6 à 9 (Bande, Grune, Nassogne et Masbourg) s'alignent sur des roches plus anciennes. Lesterny (10) est un cas un peu particulier : nous en parlerons plus loin. Bref, la nature du sous-sol et sa disposition ont régi tout ce qui allait apparaître et prendre forme par la suite : le relief, l'orientation des cours d'eau, la végétation, la situation des villages et même les activités humaines. Pensez aux carrières, aux fours à chaux, aux briqueteries... On peut même aller plus loin : ce sont les cours d'eau qui ont longtemps fait tourner la roue des moulins et amener l'énergie à la scierie, à la forge... Grâce à une pente suffisante, directement liée au relief, lui-même influencé par la géologie. La mauvaise qualité du sol, inhérent à la nature du sous-sol, a favorisé l'extension des forêts et leur exploitation. Pour les mêmes raisons, l'élevage a supplanté l'agriculture dans cette région.

Et si on parlait d'architecture, des matériaux utilisés dans la construction, des brasseries, des saboteries, menuiseries, boisselleries et de toutes les activités liées à l'utilisation du bois (il sera question plus loin des charbonniers !), de l'orpillage, de l'extraction des minerais, de l'industrie métallurgique...

La formation des roches, entreprise il y a plusieurs millions d'années, est à la base des ressources d'une région et modèle la vie de ses habitants... et donc, peut-être, de leur mentalité comme le suggèrera Michel David, au cours de la promenade.

En poursuivant la randonnée vers Masbourg, le groupe étiré des promeneurs longe la vallée d'une petit ruisseau intéressant pour son analogie avec les torrents de montagne : le ri de Warlet. En effet, le torrent, tel que l'entendent les "géomorphologues", se distingue par 3 zones successives qui peuvent être observées dans la vallée du ri de Warlet (Fig. 8).

Fig. 8



Le bassin de réception est la zone, en forme de cuvette où se concentrent les eaux de ruissellement ou de plusieurs sources. Pour le ri de Warlet, cette zone s'inscrit dans les grès et schistes rouges de Winenne (Bt, anciennement Burnotien et aujourd'hui Emsien moyen - Em 2). En période de hautes eaux, le cours d'eau se teinte d'ailleurs d'une coloration "lie de vin" que l'on retrouve dans les affleurements et sur les labours de cette assise géologique.

Le canal d'écoulement est le lit du ruisseau après concentration des eaux. Il correspond ici à la traversée du Co a par le ri. Cette zone se caractérise par une érosion toujours active, mais surtout par un transport important des matériaux arrachés dans le bassin de réception. Une fois encore, il suffit d'observer un jour de crue les teintes "chocolat-grenadine" du ri de Warlet pour en être persuadé.

Enfin, lorsque le ruisseau arrive dans la dépression des schistes Co b, à Ambly, la pente est brusquement moins importante et la vitesse de l'eau est freinée. Dès lors, le cours d'eau aura tendance à déposer la charge qu'il transporte jusque là. Il en résulte la formation d'un cône très fertile recherché par les villages : le cône de déjection, observable à l'entrée d'Ambly.

Le Ri de Warlet n'est pas à proprement parler un torrent comme ceux qui existent en haute montagne et le cône de déjection n'est pas très spectaculaire mais les points communs ne manquent pas et la comparaison méritait que l'on s'y attarde.

La dernière observation géologique à relever est la situation particulière du village de Lesterny que les Naturalistes traversent en fin de journée. A première vue, Lesterny ne peut être classé dans l'un ou l'autre des alignements des villages de la commune de Nassogne (fig. 6). En fait, sur la carte géologique (fig. 2 et 9), on constate que, à hauteur de Lesterny, l'affleurement des roches du Co a forme une boucle, ce que les géologues appellent une "zone de virgation". Cette disposition résulte d'un petit soubresaut, d'une ondulation supplémentaire des strates. : il s'agit du prolongement oriental de l'anticlinal de Wavreille. La coupe schématique A-B (fig. 10) démontre la cause de la présence

Fig. 9

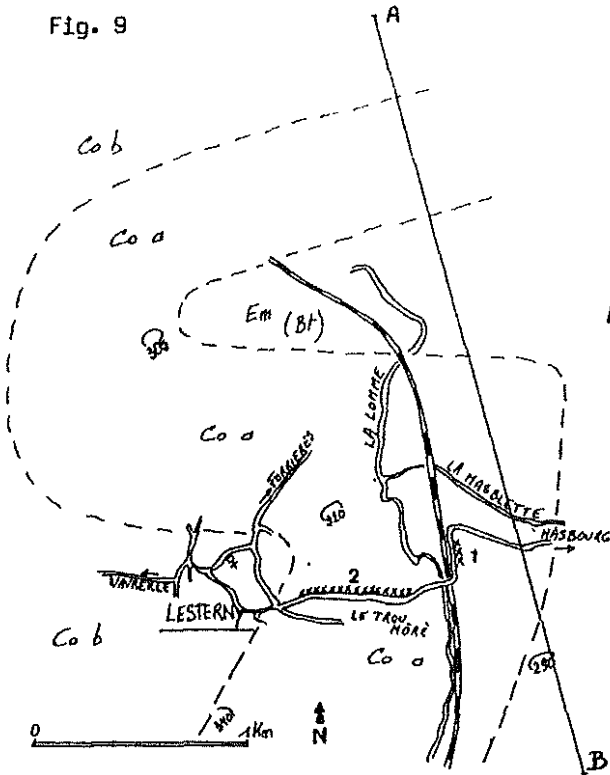
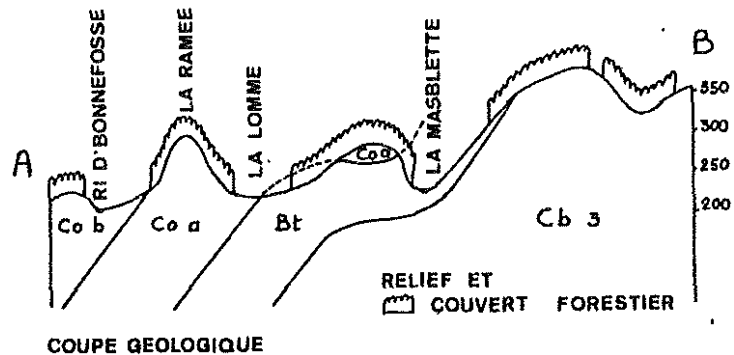


Fig. 10

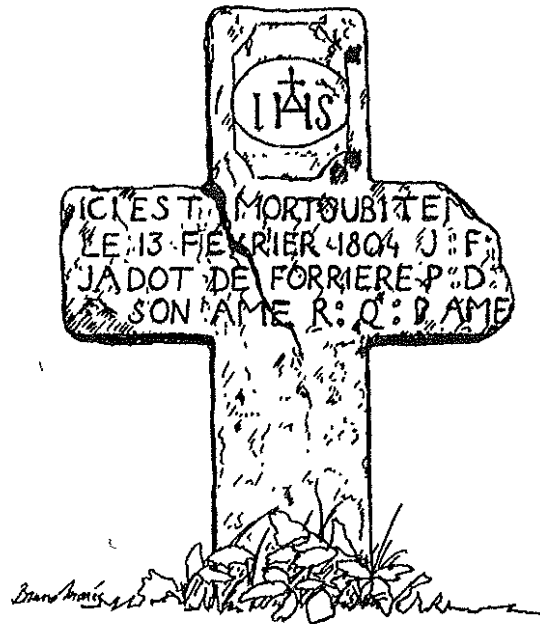


de cette langue du Co a. Ce phénomène est encore accentué par le relief et, plus particulièrement, par le passage de la Lomme. Outre sa résistance naturelle, les grès et schistes du Co a ont profité de la protection assurée par la petite dépression résultant du "mini-plissement" de l'ensemble des strates à cet endroit. C'est ce que l'on peut appeler de l'opportunisme géologique. C'est aussi pourquoi Lesterny, tout en restant implanté sur les schistes Co b, et étant donc en Famenne, n'a pas suivi l'alignement des autres villages (Harsin, Ambly, Forrières).

Histoire locale et folklore

Dès le début de la promenade, dans la rue de la Chavée à Forrières, une croix de pierre attire l'attention des randonneurs. Elle porte l'inscription : ICI EST MORT SUBITEMENT / LE 13 FEVRIER 1804 J.F. / JADOT DE FORRIERES P.D. / SON AME R:q:P: AME.

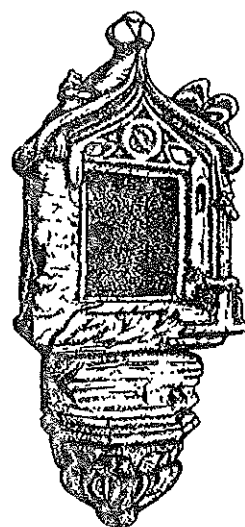
Petites croix en pierre calcaire, plantées en souvenir d'un être disparu, mort subitement, accidenté ou assassiné. On les rencontre au détour d'un chemin, en rase campagne, dans la forêt ou même encastrées dans le mur d'une maison. Elles ont résisté aux siècles, elles évoquent les incidents, heurts et malheurs du passé, les moments où le bon vieux temps n'était peut-être pas toujours bon...



Dans les trois villages traversés, de curieux petits bâtiments suscitent aussi les commentaires des naturalistes : ce sont d'anciens fours à pains. Au début de ce siècle, presque chaque maison possédait son four et, chaque semaine, on y cuisait non seulement le pain mais aussi des tartes et des rombosses, ou même le rôti mijoté dans une casserole de terre cuite. Après cuisson, quand le four refroidissait, on en profitait pour y glisser sur des claies des morceaux de fruits (pommes ou prunes) pour en faire des "tchitches". Après la guerre 40-45, l'usage du four à pains s'est progressivement réduit pour disparaître presque totalement à la fin des années 50. Aujourd'hui, quand ils ne furent pas tout à fait détruits, les vestiges des fours à pains sont encore visibles dans de nombreuses maisons. Certains sont encore en excellent état et n'attendent qu'un fagot enflammé pour se réveiller et accueillir les "wagons" (platines rondes et à haut bord) débordant de pâte levée.

Le passage à Masbourg fut l'occasion d'une visite à l'église pour y découvrir la "théothèque" sculptée dans la pierre.

Dédiée à Saint Ambroise, l'église actuelle fut construite en 1711 suite à l'état de vétusté fort avancé du bâtiment précédent. La théothèque est incrustée dans le mur du chœur, du côté gauche et devrait dater de la fin des temps gothiques (XVe -XVIe s.). Inventoriée par les services du patrimoine artistique de Bruxelles, ce tabernacle mural n'est malheureusement plus intact, la porte ayant disparu.



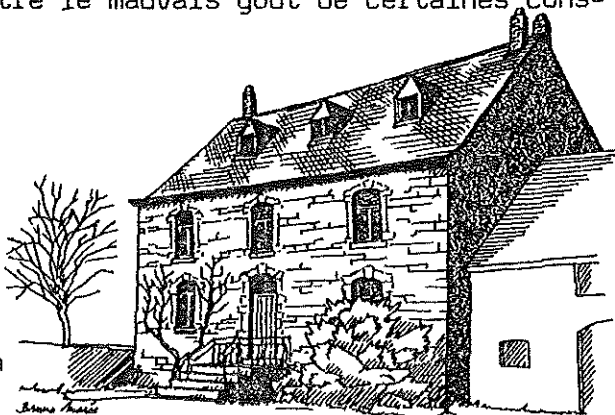
L'historien local, Paul Cugnon, (v. Biblio) écrit à ce sujet : "Selon divers renseignements que nous avons pu recueillir, on plaçait dans ce tabernacle un vase lumineux pour attester la présence du Christ pendant les époques fort troublées, lorsqu'on devait fermer les églises, notamment lors des guerres, des invasions, des épidémies. Les paroissiens pouvaient, par une ouverture ronde aménagée dans le fond de la théothèque, apercevoir cette lumière de l'extérieur et communier ainsi avec Dieu".

Qu'en est-il exactement ? Les naturalistes ne manquèrent évidemment pas d'émettre d'autres hypothèses crédibles ou farfelues avant de poursuivre leur chemin vers Lesterny.

Le passage de la Lomme sur le pont des "maquets" se fait sans problème malgré la légende qui raconte que les gens qui traversent ce pont pour se rendre à Lesterny sont frappés d'un coup de marteau (le maqua : marteau qui servait dans les forges). On raconte ainsi qu'au début du XIXe siècle, un berger surpris par l'orage pressait ses brebis de rentrer : affolées, les pauvres bêtes n'osaient pas passer le pont et le berger les frappa si fort qu'elles se noyèrent... d'où l'expression "être maqué comme à Lesterny". Les habitants de ce village ont d'ailleurs conservé ce sobriquet de "maquets".

Le n° 29 de la rue du Point d'Arrêt, à Lesterny, mérite une petite halte pour admirer une remarquable maison de la 2e moitié du XVIIIe siècle et qui fut classée en 1970. Conservé à travers les âges, le charme de ce bâtiment évoque la simplicité robuste mais artistique de l'architecture des villages d'antan, mise en garde contre le mauvais goût de certaines constructions modernes...

Non loin de là, dans la végétation qui borde la route, les naturalistes attardés s'offriront le spectacle coloré de centaines, certains parleront de milliers de punaises oranges (Maurice aura peut-être précisé la détermination ?) en plein accouplement !



La troupe rassemblée se dirige alors vers Forrières en grimpant "sur le Faljau" d'où l'on découvre le remarquable paysage dont il fut question dans les commentaires sur la géomorphologie de la région.

C'est aussi l'occasion d'évoquer le travail des "faudreurs", les charbonniers, puisque à Forrières, le long de la route de Wavreille, s'élève encore de temps en temps la fumée révélatrice de la fabrication du charbon de bois. La technique actuellement utilisée n'a que très peu de rapport avec la fabrication traditionnelle si ce n'est qu'il s'agit d'une cuisson à l'étouffée.

Le charbon de bois joua un rôle économique très important jusqu'au milieu du XIXe siècle, surtout dans l'industrie métallurgique. Le travail était généralement réalisé à la bonne saison, de mars à novembre, et se terminait souvent à la St Martin, le 11 novembre. Les charbonniers étaient donc contraints à de longues migrations et à une vie en forêt peu confortable avec de rares retours au village à l'occasion des fêtes. Parfois, ils emmenaient avec eux la femme et les enfants qui participeraient également au travail. En hiver, ces charbonniers devenaient ouvriers forestiers ou s'engageaient dans des ateliers de saboterie ou de vannerie.

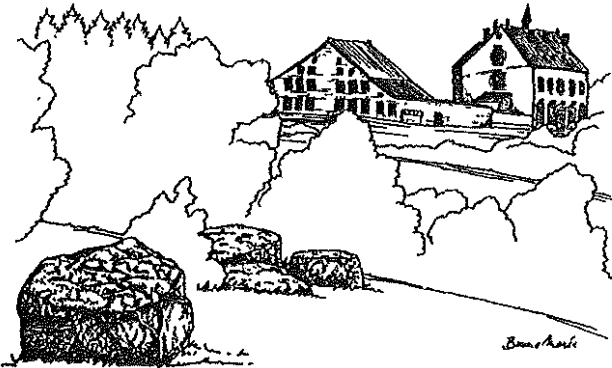
Le premier travail des charbonniers était la construction de la hutte de bois et de feuilles qui allait les abriter. Après la dernière guerre, ces huttes seront remplacées par des cabanes de planches avec toit de tôle ou par des roulottes. La fabrication du charbon de bois était un travail long et fastidieux qui nécessitait toutefois beaucoup de précision et de délicatesse. En voici les différentes étapes :

1. Choisir une ancienne aire de faulde (ou faude) ou un endroit bien sec, abrité du vent et facile d'accès. Ce terrain sera essarté, nivelé et ratisé. L'aire de faude, de 12 à 15 pas de rayon, sera délimitée et entourée de toute une série de petits tas de terre bien tamisée.
2. Dresser la cheminée de la meule avec 3 perches bien droites placées en triangle au centre de la faulde.
3. Placer les bûches autour de la cheminée de telle manière qu'elles ne touchent pas entièrement le sol.
4. Mettre en place les bûches du premier rang dressées verticalement contre la cheminée, puis des bois de plus en plus gros et de plus en plus inclinés, en s'éloignant de la cheminée et en tournant autour de la meule.
5. Mettre en place au-dessus, les bûches du second rang.
6. Boucher tous les trous entre les bûches à l'aide de petits bois et de copeaux.
7. Retirer les 3 perches qui servaient de charpente à la cheminée.
8. Mettre en place la couverture qui était formée d'une couche de terre de faulde soigneusement préparée reposant sur un lit de feuilles mortes ou d'herbe. La couverture devait être étanche et homogène pour éviter le contact entre les bûches en train de cuire et l'air, ce qui aurait provoqué une combustion rapide.
9. Allumer la meule au moyen de braises vives déversées dans la cheminée. L'orifice de la cheminée était ensuite hermétiquement rebouché avec un carré de gazon servant de couvercle.
10. Assurer le tirage du feu par des événements, des trous d'aérage qui étaient pratiqués au pied de la meule et espacés de 30 cm.
11. Surveiller constamment la faulde en combustion : toutes les 2 ou 3 heures, le charbonnier rechargeait si nécessaire des braises dans la cheminée et

réglait le feu en ouvrant ou en fermant les événements. La combustion était contrôlée par la couleur et l'intensité de la fumée dégagée par la meule. Il fallait à peu près 6 jours pour la cuisson d'une faulde de 40 stères.

12. Etouffer le foyer à la fin de la cuisson en fermant tous les événements et en tassant la terre de couverture pour faciliter et hâter l'extinction.
13. Après refroidissement de la meule, retirer délicatement le charbon de bois. Ce défournement se pratiquait durant la nuit pour repérer facilement les charbons encore rougeoyants qui étaient prêts à s'enflammer.
14. Mettre le charbon de bois dans des sacs de plus ou moins 50 kg qui étaient fermés au "garrot", c'est-à-dire au moyen de deux bois entrelacés.

Fatigués rien qu'à l'énoncé du travail nécessaire à la fabrication du charbon de bois, les naturalistes descendent sans tarder à Forrières et se précipitent, comme la tradition l'impose agréablement, dans le premier bistrot accueillant. Les fins gourmets y apprécieront un savoureux fromage offert par la patronne, le fromage des Trappistes parfaitement accommodable avec la 8^e du même nom.



Après ces joyeuses libations et dégustations, quelques courageux trouveront encore la force (motrice et motorisée !) de réaliser un petit crochet jusqu'aux "Pierres du diable" situées sur un petit promontoire schisteux entre Forrières et Wavreille.

Dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, Monsieur Geubel décrit ces dolmens tels qu'ils pouvaient encore être observés en 1847 :

"C'était un assemblage de six dolmens composés de trois pierres chacun, l'une formant table sur les deux autres. Ces six dolmens par leur disposition, formaient à peu près un cercle. Les tables avaient été renversées et chacune d'elles étaient encore appuyées contre les soutiens.

"Le sol sur lequel elles reposaient était uni et aucune autre pierre ne se voyait dans les environs. Ces pierres étaient brutes, elles avaient cinq, six et sept pieds de long. Celles qui formaient table étaient larges et plates.

"On les désignait sous le nom de "Cuvelées du Diable" ce qui veut dire charge du diable.

"D'après la légende, un trésor caché sous la plus grosse appartiendrait à celui qui pourrait la soulever".

Aujourd'hui, il reste bien peu de choses (six pierres dispersées) de ces vestiges du culte druidique et c'est bien regrettable.

Le site fut fouillé entre 1897 et 1899 mais n'a fourni que quelques silex, des fragments d'os et des débris d'une poterie paraissant être d'origine romano-belge.

Signalons encore que ces pierres ont du être amenées de loin puisqu'elles seraient de grès landenien que l'on ne trouve pas dans les environs.

A la fin du siècle dernier, le terrain était planté de résineux et les pierres gisaient dans une clairière où le demi-jour leur donnait un aspect mystérieux et funèbre propice à l'évocation des sacrifices sanglants du culte druidique accompagné de la musique et des chants des bardes. Actuellement, ce lieu est transformé en prairie et une grande croix se dresse au bord du chemin, à peu de distance des anciennes pierres, symbolisant aux yeux du promoteur la victoire du christianisme sur le paganisme...

La flore

Quelques notes relevées par Fabienne nous remettront en mémoire certaines observations réalisées tout au long de la promenade. En ce début de printemps, les plantes printanières étaient au rendez-vous ; le contraire nous aurait étonnés mais nous voilà quand même bien rassurés ! Un grand merci à la petite drave printanière (*Erophila verna*) et à sa rosette de feuilles lancéolées entourant la base de la tige.

Dès le début de la randonnée, Maurice attire notre attention sur l'adoxe musquée (*Adoxa moschatellina*) et ses petites fleurs jaune-vert disposées comme un cube, un dé à jouer, avec quatre faces latérales et une supérieure.

Plus loin, une longue discussion partagera les participants pour distinguer le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*) du lamier pourpre (*Lamium purpureum*). On les observera finalement tous les deux : le lierre terrestre, ses petites feuilles crénelées en forme de cœur et sa tige rampante ou montante ; le lamier pourpre aux feuilles supérieures teintées de rouge !

Les violettes sont aussi de la fête avec la violette tricolore, ou pensée sauvage, la violette odorante et d'autres, hérissées ou non, qui animent les discussions des botanistes à la fête.

Les dissensions seront plus rapidement aplanies lorsqu'il s'agira de ne pas prendre des vessies pour des lanternes et la traîtreuse potentille faux fraisier (*Potentilla sterilis* ou *fragariastrum*) pour le véritable fraisier des bois (*Fragaria vesca*) comestible savoureux et donc excusable en toute circonstance. Les feuilles de ce fraisier contiennent du tanin et peuvent, paraît-il, remplacer le thé chinois. Quant à la fraise, au Moyen-Age, elle était le symbole de toutes les tentations...

Une autre plante attirera aussi les gourmands car ses feuilles peuvent servir pour la préparation de délicieuses salades. C'est la barbarée vulgaire (*Barbarea vulgaris*) aux fleurs jaunes disposées en grappes. On l'appelle aussi l'herbe à Sainte-Barbe car elle conserve ses feuilles vertes jusqu'à l'hiver et jusqu'au jour de la Ste-Barbe (le 4 décembre) : une bonne salade à préparer juste avant la Saint-Nicolas !

On se penchera encore pensivement sur les arabettes, cardamines, stellaires et autres gaillets rencontrés en chemin avec une attention toute particulière pour la remarquable pulmonaire officinale (*Pulmonaria officinalis*) dont la couleur des fleurs change du rouge au bleu-violet. Cette modification de la teinte des fleurs est provoquée par une baisse du taux d'acidité du suc cellulaire. En général, lorsque la fleur est jeune, le suc cellulaire est acide et la plante est rouge. Plus tard, il devient neutre, ou alcalin, et le colorant devient bleu. Des changements de couleur similaires peuvent être observés chez d'autres plantes comme les gesses, les myosotis ou chez la Vipérine vulgaire. On peut aussi démontrer que cette coloration des fleurs est due uniquement au taux d'acidité du suc cellulaire en déposant une fleur bleue (de campanule par exemple) sur une fourmilière. Les fourmis aspergent la fleur d'acide formique qui pénètre dans les cellules des pétales et la fleur devient rouge... ce qui ne laisse présumer en rien des opinions politiques de la fourmilière.

Les oiseaux

Pas d'observation exceptionnelle, pas d'espèces rares ou occasionnelles à se mettre sous la dent, mais le plaisir toujours renouvelé de découvrir les espèces migratrices que nous ramène le printemps et de profiter de cette pleine période d'activité des oiseaux soucieux d'assurer leur descendance.

On en profitera pour rassembler certaines informations originales, bien connues ou ignorées, sur quelques espèces d'oiseaux rencontrés.



Tout le monde connaît le vol nuptial du pipit des arbres qui s'élançe de son arbre vers le ciel puis se laisse tomber "en parachute" sans cesser de chanter. Il délimite ainsi son territoire, incite ses congénères au respect de la propriété privée et démontre à la femelle de ses rêves de quoi il est capable. Une autre originalité moins connue du pipit réside dans l'incroyable diversité du coloris et du dessin des oeufs. Le pipit vivant en effet dans des milieux très variés, il construit son nid au sol avec les matériaux que lui offre son environnement proche et le camouflage des oeufs s'adapte au mieux à ces contraintes. On trouvera ainsi des oeufs grisâtres tachetés, des oeufs beiges maculés de noir, des oeufs ocres ou blanchâtres portant de larges taches oranges et même des oeufs finement mouchetés de rouge-orange !

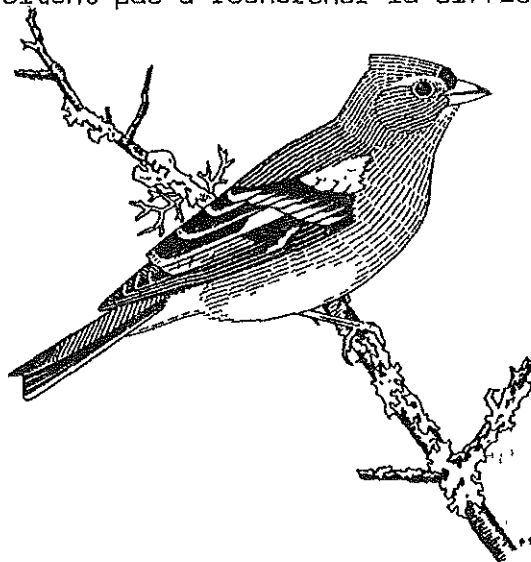
Parmi les pouillots, on entendra surtout le fitis au chant dégringolant dans la gamme. L'observation du pouillot fitis chantant est assez amusante : l'oiseau bat la mesure de sa mélodie avec la queue. Une manière comme une autre de garder le tempo !



Quelques beccroisés des sapins voltigent au sommet des épicéas qui bordent le chemin des naturalistes. Cet oiseau au bec parfaitement adapté à la fonction qu'on attend de lui est directement lié à la présence de conifères dont il extrait les graines en prenant des positions souvent très acrobatiques pour arriver à ses fins. La nidification des beccroisés est très précoce (de janvier à avril) et correspond évidemment à la saison de maturité des cônes qui offrent, fin de l'hiver, début du printemps, une abondance de nourriture. Les petits sont ainsi nourris par régurgitation d'une bouillie de graines macérées dans le jabot (bon appétit !). Les jeunes oiseaux, pendant les premières semaines de leur vie ont un bec droit qui ne leur permet pas d'extraire seuls les graines des cônes de pin. Ils restent donc encore un peu dépendants de leurs parents jusqu'à la formation de leur "bec de perroquet".

Un mot enfin concernant les hirondelles de cheminée qui, dès le début du mois d'avril, nous reviennent en masse précédant d'une quinzaine de jours leurs cousines, les hirondelles de fenêtre. Si les hirondelles de cheminée sont chez nous au mois d'avril, elles arrivent en fait déjà en Espagne dès le mois de mars tandis qu'elles n'atteindront le Danemark qu'en mai et le nord de la Scandinavie que dans la première quinzaine de juin. Cette progression des migrants vers le nord est évidemment liée au retour de la bonne saison qui condi-

tionne l'apparition des insectes dont les hirondelles se nourrissent. Ainsi, les hirondelles qui ont choisi de nicher en Laponie, y arrivent quand celles de nos contrées nourrissent déjà leur première couvée. C'est dire si certains individus n'hésitent pas à rechercher la difficulté... sans doute pour la beauté du geste !



Bruno MAREE.

Bibliographie

- J.F. ALEXANDRE et G. LESAFFRE, Regardez vivre les Oiseaux, tome I, Les Cahiers du Rouge-Gorge
 - Bernadette CORBIAU, Les Sobriquets ou blasons populaires, dans Quoi d'Neuf ?, revue du Centre culturel de Nassogne, n° 6, sept.-oct. 86
 - Paul CUGNON, Un coin du Luxembourg, Forrières, Histoire, Archéologie, Folklore
 - Paul CUGNON, MASBOURG, Considérations historiques, 1979
 - Damien DELVAUX de FENFFE, Géologie et Tectonique du parc de Lesse et Lomme au bord sud du Bassin de Dinant (Rochefort, Belgique), dans Bulletin de la Société belge de Géologie, T. 94, Fasc. 1, pp. 81-95, Bruxelles, 1985
 - Bruno MAREE, Géologie et Géomorphologie de Nassogne, Une histoire de quelques millions d'années, Centre culturel Nassogne, 1986
 - La Fabrication traditionnelle du charbon de bois, dans Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne, Tome XV - N 173-176, 1982-1983
 - Cartes topographiques de l'I.G.N.B., Ech. 1/25 000, Rochefort-Nassogne 59/3-4
-

Au sujet du Grand Rassemblement International de printemps 1988 des punaises à Lesterny...

Il s'agit de Pyrrhocoris apterus (du grec "purrhos" = roux, "koris" = punaise, aptère = sans ailes). Cette punaise rouge est très commune dans les jardins. Le genre fait partie des hétéroptères et sert de type à la famille des pyrrhocoridés.

Pyrrhocoris apterus est rouge vif avec un gros point noir au milieu de chaque élytre. On le surnomme usuellement "diable", "cherche-midi", "suisse", "gendarme", "soldat"; il vit en troupe au pied des arbres ou des murs. Il se nourrit de végétaux ou d'autres insectes.

(Grand Larousse Encyclopédique, t.8, p.929)

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

La bataille pour l'environnement à PORCHERESSE en ... 1922.

Extrait du Registre aux délibérations du Conseil Communal de Porcheresse, en date du 8/12/1922 :

"Vu la lettre de M. le Haut Commissaire Royal en date du 1/12 n° 18965 adressée à Monsieur l'architecte MIEST au sujet de la reconstruction de l'église de Porcheresse, par laquelle il le prie de bien vouloir examiner à nouveau avec les autorités intéressées les propositions par lesquelles Monsieur le Ministre insiste pour que les moellons de Montauban soient employés pour le rétablissement de ladite église de Porcheresse.

Attendu que de l'avis de tous les gens compétents en matière de construction l'emploi des moellons de Montauban qui sont de nature différente à ceux du pays, contrarierait beaucoup l'esthétique et la solidité de l'édifice, tout en constituant un travail médiocre et de relèvement précaire;

Attendu aussi que l'emploi du moellon de Montauban dans la construction de l'église de Porcheresse réaliserait une construction disparate avec toutes celles de la localité;

Attendu qu'au point de vue prix de la reconstruction étant donné qu'il y a sur place des moellons de parement de bonne qualité, l'emploi de ce moellon, outre son transport onéreux, nécessitera la démolition du mur encore debout de l'ancienne église afin de réaliser un ensemble homogène.

Pour ces motifs, s'oppose à l'emploi des moellons de Montauban pour la reconstruction de l'église de Porcheresse."

(s) Isidore PIRLOT, J. MORTGAT, Léopold ALEN, Jh. MARTIN, L. HERNANDEZ, Jh. PIERRE, PETITJEAN

Comme quoi le combat pour la qualité de l'environnement, associé au souci de limiter les dépenses, ne date pas d'hier et prenait parfois l'allure d'une rébellion contre les autorités (dites) de tutelle!...

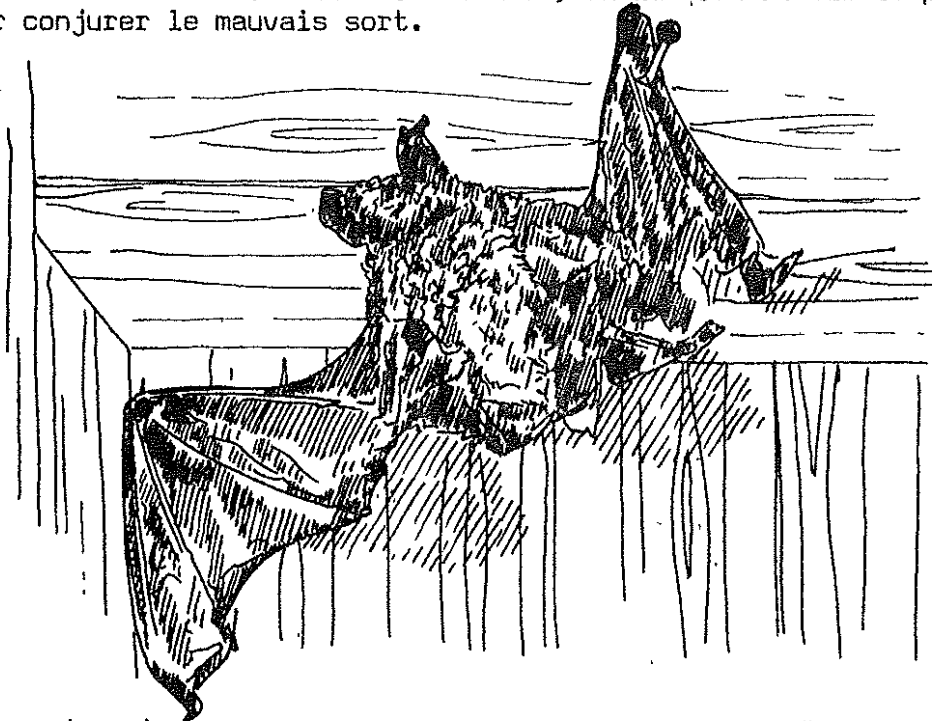
Souci d'autant plus méritoire à Porcheresse que le Conseil Communal avait d'autres soucis : le 22/8/1914, 95 bâtiments occupés par 74 ménages ont été détruits par l'incendie provoqué par les Allemands.

Protégeons nos chauves-souris

Introduction

De tout temps, la chauve-souris a inspiré crainte et dégoût par ses moeurs nocturnes et sa capacité de voler.

Au Moyen-Age, on accordait diverses propriétés bienfaisantes aux préparations culinaires à base de chauve-souris. De même, on la clouait sur la porte d'une grange pour conjurer le mauvais sort.



J. DEBRY (1848) dans "Histoire naturelle de la Belgique" en parle en ces termes : "... quant à leur laideur, elle offense rarement nos regards, puisque, comme s'ils en avaient la conscience, les animaux de cet ordre se cachent pendant le jour".

Actuellement, tout cela a bien changé, pensez-vous. Pourtant, le cinéma associe encore la chauve-souris au prince des ténèbres, le comte Dracula, et de nombreuses personnes pensent alors que l'on trouve des chauves-souris vampires dans nos régions.

De plus, certaines légendes ont la vie dure : les chauves-souris s'accrochent dans les cheveux, elles sont aveugles, elles portent malheur, etc... Rien n'est plus faux.

Heureusement, des naturalistes se sont intéressés de près à la vie de ces petits mammifères et grâce au baguage notamment, on possède aujourd'hui de nombreuses données sur les chauves-souris.

Vie et moeurs

On dénombre dix-huit espèces de chauves-souris en Belgique, dont deux accidentelles. Toutes font partie du sous-ordre des Microchiroptères. Le sous-ordre Mégachiroptères n'étant pas présent dans nos régions. La morphologie très particulière des chauves-souris n'est rien d'autre qu'une adaptation à la vie aérienne. Leurs doigts démesurés servent de support à une membrane alaire souple et richement vascularisée, le patagium. L'uropatagium est une membrane s'étendant entre les deux pattes postérieures et englobant la queue.

L'envergure de nos chauves-souris varie de 18 à 45 cm et leur poids de 3 g pour la Pipistrelle (*Pipistrellus pipistrellus*) à 40 g pour le Grand Murin (*Myotis myotis*).

L'orientation des chauves-souris a toujours intrigué les scientifiques. Déjà en 1798, le physiologiste Spallanzani ayant cautérisé les yeux de quelques spécimens remarquait qu'ils évitaient remarquablement bien les obstacles dressés dans une pièce.

En 1948, dans un livre de zoologie destiné aux écoles, on pouvait lire : "la chauve-souris, frappant l'air de ses ailes membraneuses sillonnées de nerfs, se rend compte par la pression de l'air, de la proximité et de la forme des obstacles : elle palpe la distance". Actuellement, on sait que les chauves-souris se dirigent grâce à l'écholocation. Elles émettent des vibrations de haute fréquence (20-80 KHz). Ces vibrations inaudibles par l'homme se forment dans le larynx et sont expulsées par la bouche. Les ultra-sons vont buter sur un objet ou un insecte volant et leur écho est capté par les pavillons auditifs. Par la différence de temps entre l'émission et la captation, l'animal peut déterminer la distance de la proie. L'effet Doppler peut renseigner sur la vitesse de la proie.

La famille des Rhinolophidae émet des sons par une feuille nasale et non par la bouche, ce qui lui permet de voler la bouche fermée contrairement aux autres espèces. Les chauves-souris émettent aussi des sons audibles par l'homme ; il leur arrive de se diriger uniquement grâce à leur mémoire exceptionnelle des lieux et de débrancher leur sonar.

Les chauves-souris se nourrissent d'insectes variés, principalement de papillons de nuit.

L'accouplement a lieu en automne mais les femelles conservent les spermatozoïdes pendant toute la période d'hibernation (novembre à avril). Elles mettent généralement un jeune au monde dans les quartiers d'été après 8 semaines de gestation. Les quartiers d'été sont des colonies de femelles qui s'associent pour la parturition.

Les jeunes sont aveugles à la naissance et la femelle peut les transporter en vol jusqu'au moment où leur poids devient trop important. Ils commencent à voler vers l'âge de 5 semaines.

Menaces et mesures de protection

- La plupart des espèces sont en régression. Divers facteurs sont invoqués :
- la destruction volontaire de colonies dans des maisons habitées ;
 - la destruction des gîtes estivaux et des quartiers d'hibernation et la disparition des abris souterrains, des arbres creux ;
 - les dérangements : au cours de l'hibernation, les chauves-souris sont très sensibles au dérangement. Le bruit, la respiration ou la chaleur des lampes à carbure suffisent à les réveiller. L'animal est obligé de dépenser une partie de ses réserves de graisse et quelques réveils suffisent à lui être fatal. La spéléologie est aussi responsable de la diminution des effectifs chiroptérologiques ;
 - les pesticides, le traitement des charpentes dans les églises,...

La pratique du baguage est actuellement ralentie car on a constaté une mortalité plus importante due au port de la bague qui gêne la chauve-souris.

Les chauves-souris sont légalement protégées par la loi (moniteur belge du 31 octobre 1980 et du 21 juin 1983).

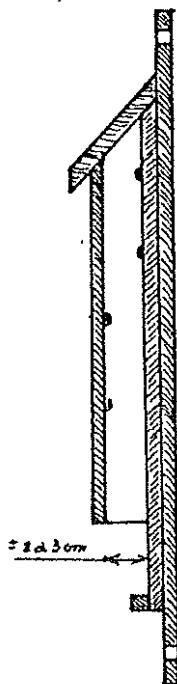
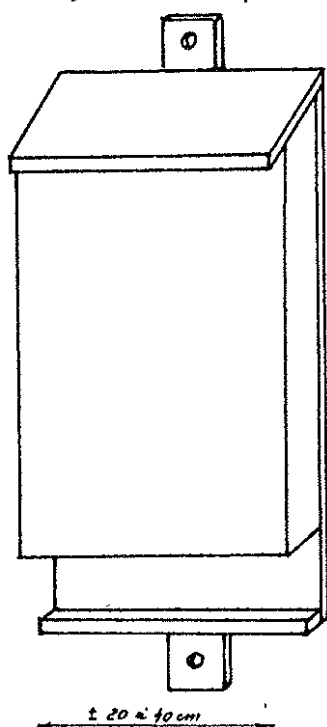
Pour remédier aux menaces qui pèsent sur les chauves-souris, un groupe chiroptère RNOB (Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique) a été créé en région francophone (un groupe néerlandophone existant déjà). Ce groupe a déjà à son actif plusieurs fermetures de gîtes hivernaux intéressants. De plus, la prospection se déroule régulièrement dans toute la Belgique

Récemment, des nichoirs pour chauves-souris ont été placés sur la commune de Nassogne et d'Awenne. Le placement de tels nichoirs est une première en Belgique et permettra de pallier au manque de cavités naturelles (arbres creux).

Toute personne intéressée par la protection des chauves-souris, ou qui posséderait une colonie estivale dans son habitation, peut prendre contact avec ces différentes personnes :

- Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique
rue Vautier 29
1040 BRUXELLES (02/648.37.46) - Mr YEDWAP
- Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
rue Vautier 29
1040 BRUXELLES (02/648.04.75) - Mr FAIRON
- Monsieur BOUSSON
route de Saint-Hubert
6900 AWENNE (084/36.61.55)

De même, diverses publications sont reprises dans la bibliographie.



Hugues BORREMANS,
Collaborateur à l'IRSNB
Boulevard Louis Schmidt 92
1040 BRUXELLES
02/733.58.10

Points
d'accrochage
fines lattes ou
profondes
rainures

Bibliographie

- LIBOIS, R., 1983 "Protégeons nos mammifères" - Animaux menacés en Wallonie - DUCULOT - Région wallonne
- NOBLET, J.F., 1987 "Les chauves-souris" (série "Comment vivent-elles ?") - PAYOT - Lausanne (Suisse)
- GEBHARD, J., 1985 "Nos chauves-souris" (LSPN) - Suisse
- SCHILLING, O. - SINGER, D. - DILLER, H. "Guide des mammifères d'Europe" - DELACHAUX et NIESTLE 1983
- FRECHKOP, S., 1981 "Faune de Belgique : mammifères" - (IRSNB)
- PANDA (WWF), 1987, "Les chauves-souris"
- GILSON, R., 1979 "Les chauves-souris" - Environnement (6/87) - (connaissance de la nature)
- FAIRON, J., 1986 "Les chauves-souris, mammifères à protéger !" - Réserves naturelles (3/86)



2000 10 1
10 10 10

COMPTE RENDU DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 8 mai : Initiation pédologique et promenade à VILLANCE

Une bonne vingtaine de naturalistes étaient rassemblés à l'école de Villance en ce début de journée printanière. Etait-ce le beau temps ou l'intérêt pour la pédologie qui avait mobilisé une aussi large assemblée? Je ne me risquerai pas à répondre à cette question...

Après un rapide topo - et ce en l'absence de tout chahuteur - la tournée des profils commença par la tranchée routière de Chamont. C'est un lieu très propice à l'explication de la formation des sols ardennais car le sous-sol y est également bien visible.

Le deuxième arrêt fut la carrière de kaolin de la Barrière de Transinne, où l'on vit un sol brun acide à drainage ralenti (gley fossile) et le sous-sol composé de kaolin. Toutes les questions que l'on se pose sur le kaolin furent énoncées mais peu eurent une réponse claire et nette car ce sujet reste assez peu étudié ou, en tout cas, très peu vulgarisé. (Voir toutefois la Fiche technique n° 34, Les Barbouillons n° 41-avril 1980 : L. VOISIN, Les altérites kaolinifères en Ardenne occidentale.) Les silex trouvés en plusieurs endroits de la carrière ont soulevé une question de plus. Après la découverte d'un triton dans une flaque, la caravane des voitures progressa, via Smuid, jusqu'à la vallée du Pont Lozet à hauteur du bois de Remimont.

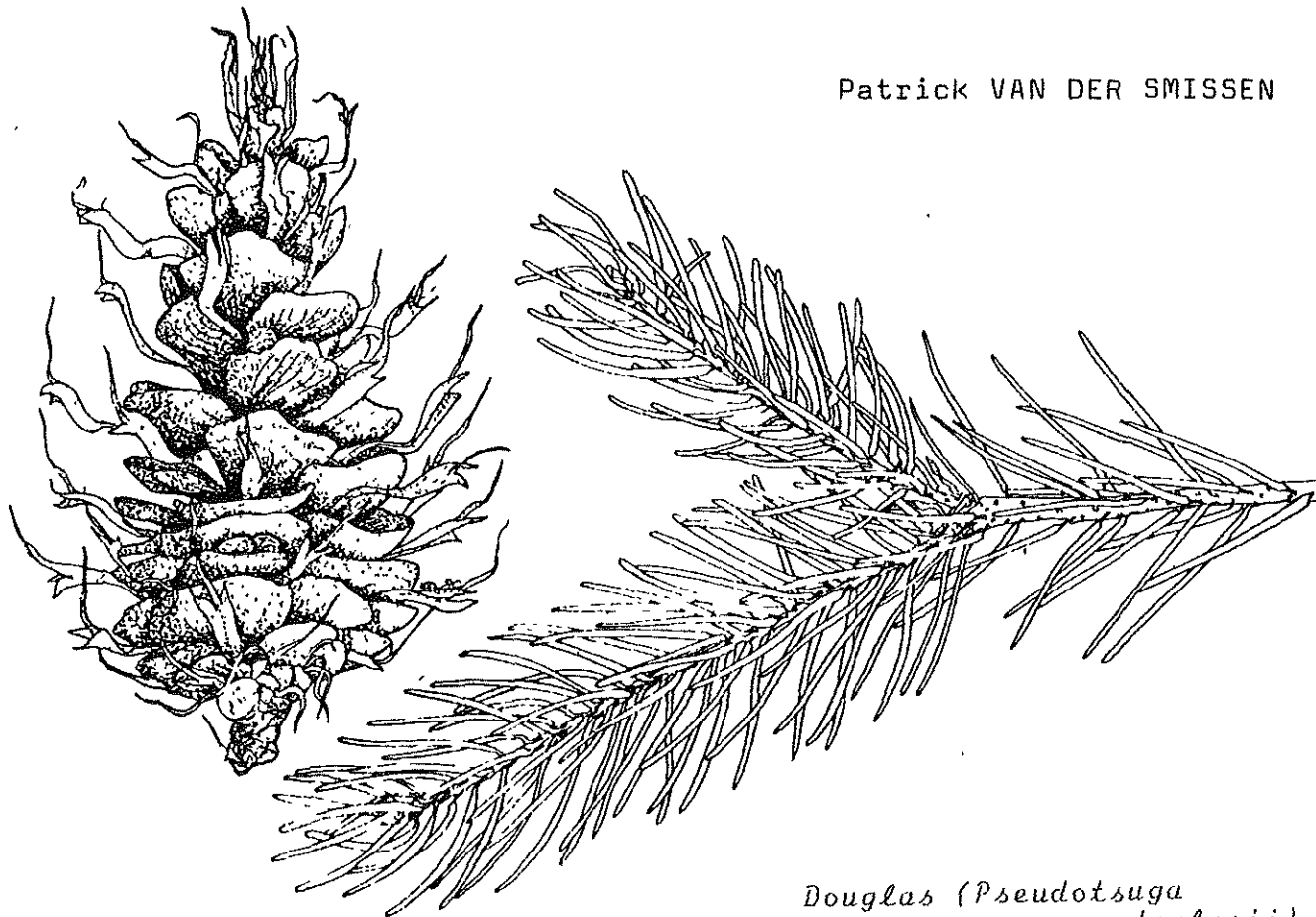
Le manque de stabilité des épicéas plantés sur sol brun hydromorphe fut magnifiquement démontré tandis que, juste à côté, sur un sol brun acide bien drainé, les épicéas n'avaient pas trop souffert des tempêtes de cet hiver. Enfin, au sommet de la colline de Remimont, un podzol sur quartzite supportant une magnifique futaie mixte jardinée, souleva une discussion sur la gestion des forêts soumises... (suite le 27 mai à la conférence sur les pluies acides!)

L'après-midi fut moins studieuse et plus défoulante puisque c'est en forêt de Mirwart que nous nous sommes baladés. Partis du Spinet, au nord de Smuid, nous avons apprécié de voir une tête de source plantée de frênes. Quand on sait que cette source alimente les bassins d'incubation de la pisciculture de Mirwart, on réalise l'importance de la protection de la qualité de l'eau de source. Comme autour des sources et des captages destinés à l'adduction d'eau domestique ce n'est pas toujours le cas, faut-il en conclure qu'on fait plus de cas des truites que des humains?

Le chemin, longeant un très bel étang, nous fit contourner la Grande Taille de Smuid et nous amena en serpentant au bord de la Lomme qui,

oh! chance, pour une fois n'empestait pas la vallée. Une grimpée un peu plus raide nous conduisit au pied des grands douglas du Domaine de Mirwart (48m de hauteur totale!). C'était déjà l'heure de rentrer et nous avons traversé la Grande Taille pour regagner le Spinet... puis l'estaminet de Smuid, pour ceux du moins qui respectent la tradition.

Patrick VAN DER SMISSEN



Douglas (*Pseudotsuga
duglasii*)

21-23 mai : WEEK-END PROLONGE DANS LES VOSGES (LA BRESSE)

Une fois n'est pas coutume, c'est en car que les Natus partent à la découverte d'une autre région. Point de chute : La Bresse dans les Vosges.

Pour cette excursion, toutes les tranches d'âges étaient représentées au travers des nombreux participants, depuis les "benjamins" jusqu'aux plus expérimentés, preuve s'il en est que notre association est bien vivante.

1. EN PASSANT PAR LA MOSELLE

Itinéraire simple : au départ de Wellin, nous grimons sur le plateau ardennais, abandonnons les sources de la Lesse, négligeons celles de la Semois pour rejoindre la vallée de la Moselle à Thionville et la remonter pratiquement jusqu'à sa source. Bref, le couloir traditionnel des grandes invasions!

Une journée sera nécessaire pour boucler ce petit voyage car, dès la fin de la matinée, ayant suffisamment admiré les Côtes de Moselle, nous décidons de les comparer aux Côtes de Meuse.

Pour suivre avec profit ce compte rendu, il est utile de rappeler
QUELQUES NOTIONS GEOLOGIQUES DE BASE

Bassin sédimentaire : région basse où s'accumulent les sédiments; elle est souvent occupée par une mer.

Bassin géologique : région occupée par un remplissage sédimentaire (c'est donc un ancien bassin sédimentaire) qui s'est affaissée en son centre sans que les pentes dépassent 2° de moyenne.

Bassin parisien : bassin géologique limité par les massifs anciens (hercyniens) de l'Ardenne, des Vosges, du Massif Central, de la Bretagne. Il fait 500km d'E. en W. et 300 du N. au S. Au-delà de la Manche, le Bassin de Londres lui fait suite.

Les cuestas (terme espagnol signifiant "côte", correspondant à une notion précise de géomorphologie, préféré par les géologues à "côte" dont les sens sont multiples)

Ce terme désigne un relief dissymétrique réalisé par une couche résistante modérément inclinée et interrompue par l'érosion. Le côté abrupt s'appelle le FRONT; l'autre, en pente douce, le REVERS.

Pour plus de précisions, lisez la page du Guide Michelin VOSGES reproduite ci-après.

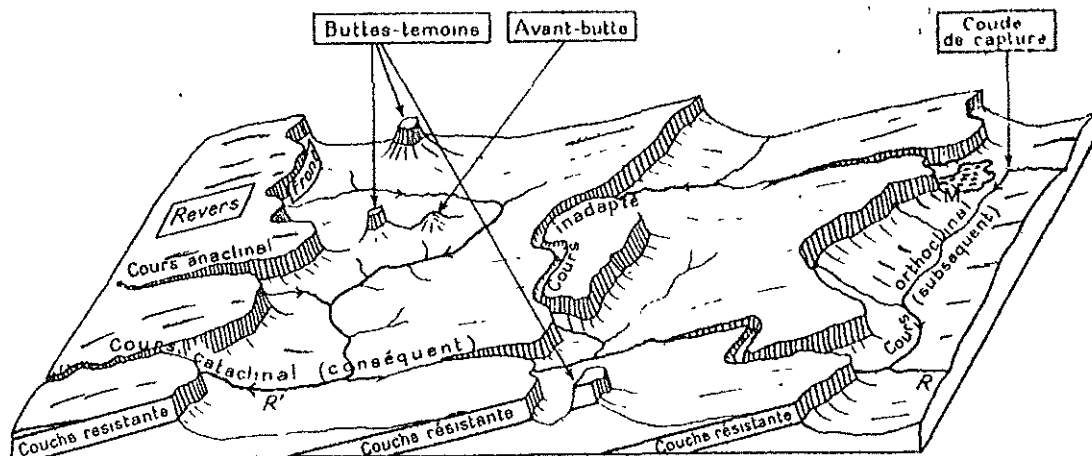
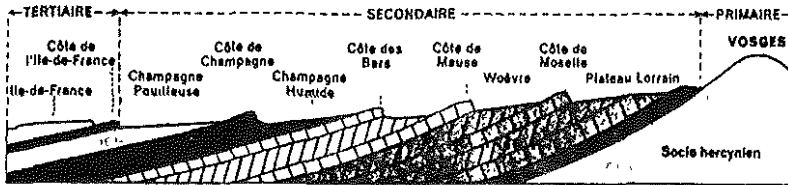


FIG. 66. — Schéma montrant la disposition théorique des cuestas et de leur réseau hydrographique.
M : marais; points renforcés : sources; RR' : rivière cataclinale (« conséquent »).

La Lorraine. — C'est la partie la plus orientale du Bassin Parisien. Sa formation est donc liée à celle de ce bassin. Rappelons-en brièvement l'histoire géologique.

A la fin de l'ère primaire, un vaste effondrement se produit dans la zone actuelle du Bassin Parisien. L'invasion marine recouvre alors toute la région et se prolonge durant l'ère secondaire et une partie de l'ère tertiaire. Les couches sédimentaires les plus variées - grès, calcaires, marnes, argiles, craies - s'entassent sur plus de 2 000 m d'épaisseur.

Au milieu de l'ère tertiaire, le Bassin Parisien présentait la structure d'une immense cuvette. A la fin de cette ère, sous la violence du plissement alpin, les bords de cette cuvette se relèvent et s'appuient directement sur les massifs cristallins (Massif Armoricaire, Vosges, Ardennes).



Évolution de la partie orientale du Bassin Parisien, depuis le tertiaire (légende p. 10)

L'érosion transforme ensuite toute la région en pénéplaine, tranchant en biseau les couches sédimentaires, puis elle dégage les plateaux, les sculptant en fonction de la résistance des matériaux, créant ainsi, sous l'action du réseau hydrographique, un relief de « côtes » comparable à une série de plats emboîtés les uns dans les autres.



Coupe schématique du Bassin Parisien

Les Côtes. — Elles ne peuvent se réaliser que dans le cas suivant : les couches doivent être inclinées et une couche dure (calcaire) surmonter une couche tendre (argile, marne) : schéma ①. Dès qu'une rivière, ayant traversé la couche dure, atteint la couche tendre, le déblaiement se fait avec une grande rapidité.

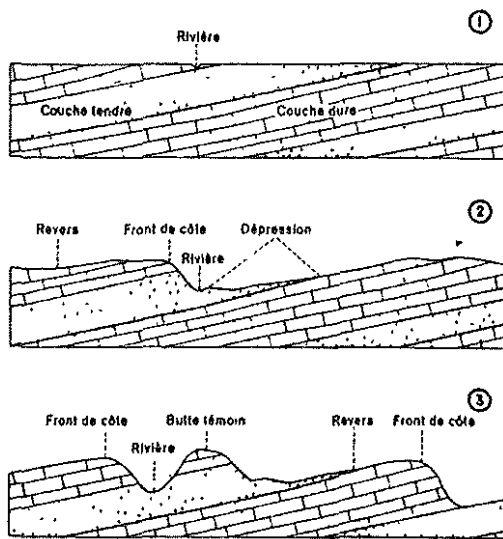
La région ainsi déblayée forme une vaste dépression, l'abrupt marqué par la corniche de roche dure constitue la « côte » ou front de côte, et la surface de la couche dure s'inclinant en pente douce, le revers : schéma ②.

En avant du front de côte, et appartenant au même étage géologique, subsistent parfois des collines isolées, épargnées par le déblaiement de l'érosion en raison de la résistance offerte par leur couronnement de roches dures. Ce sont des « buttes-témoins » : schéma ③.

Ces conditions se trouvent parfaitement réalisées dans la partie orientale du Bassin Parisien, où se superposent des couches de résistance différente qui plongent en direction du centre de la cuvette.

Plus le relèvement des couches est accentué (comme en Lorraine méridionale), plus les côtes sont rapprochées. Si au contraire la pente des couches est faible, les côtes s'espacent, laissent entre elles de larges dépressions, comme la Woëvre.

D'Est en Ouest, se succèdent ainsi, de plus en plus récentes et de moins en moins marquées dans la topographie : la Côte de Moselle où se sont installées Nancy et Metz; la Côte de Meuse qui domine la plaine de la Woëvre et à laquelle correspond la « butte-témoin » de Montsec, qui porte sur son revers Verdun et St-Mihiel; la Côte des Bars qui limite le Barrois et au Nord l'Argonne; la Côte de Champagne et celle de l'Île-de-France.



Formation des côtes de Lorraine

- ① Disposition des couches avant le déblaiement
- ② Le Côte est formée
- ③ Une « butte-témoin » est isolée en avant du front de côte

Nous quittons donc l'autoroute pour Ars-sur-Moselle, remontons le front de la cuesta boisée pour parcourir le revers où s'est installée la dépression de la WOEVRE. Blotti au creux des terrains imperméables argilo-marneux, l'étang de Madine nous attend.

Ce plan d'eau de 1100 ha fait partie de nombreux étangs et bas-fonds marécageux qui s'étendent dans la dépression entre les Côtes de Meuse et de Moselle et forment une zone humide d'importance internationale pour la conservation de la nature car elle se situe sur l'une des grandes routes de migration de l'avifaune européenne.



A l'entrée du parc ornithologique, deux guides bien sympathiques nous attendent pour nous faire découvrir une héronnière remarquable, installée sur quelques saules. Hérons cendrés et héronneaux forment une colonie paisible et nombreuse. Ils pêchent en toute convivialité avec les canards, foulques et grèbes qui circulent sur la rive opposée.

L'impression de vie grouillante est plus vive encore dans la roselière. Des rousseroles ajoutent au bruissement des roseaux leur chant mélodieux. Dans le ciel, un milan nous accompagne et s'adonne au vol à voile caractérisé par la position des ailes qui semblent brisées.

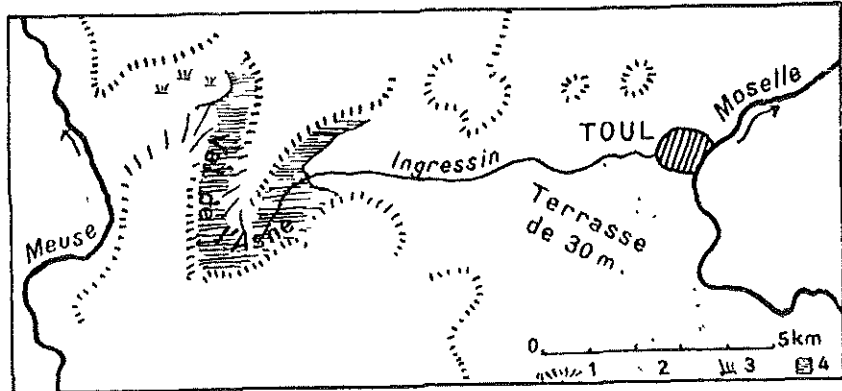
L'après-midi, nous grimperons au sommet de la butte-témoin de MONTSEC qui offre un panorama étendu sur la vallée de la Meuse et la dépression de la Woèvre. Le sommet est couronné par le monument commémorant la bataille de 1918 (Saint-Mihiel). Il fut élevé par les Américains et ressemble assez bien au Mardasson de Bastogne.

Comme toute butte-témoin, celle-ci est formée par des couches résistantes responsables de la cuesta et témoigne de l'ancienne extension de cette couche (calcaire).

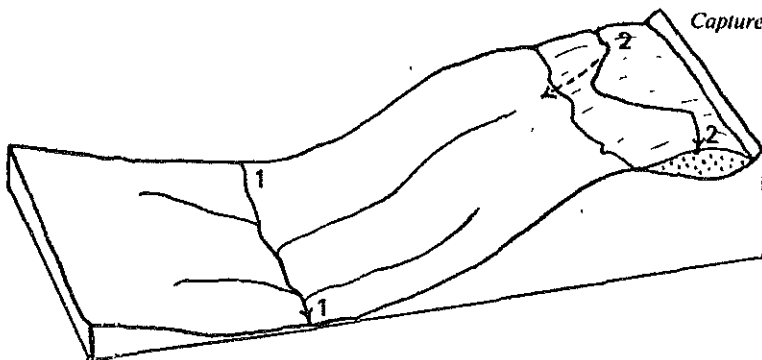
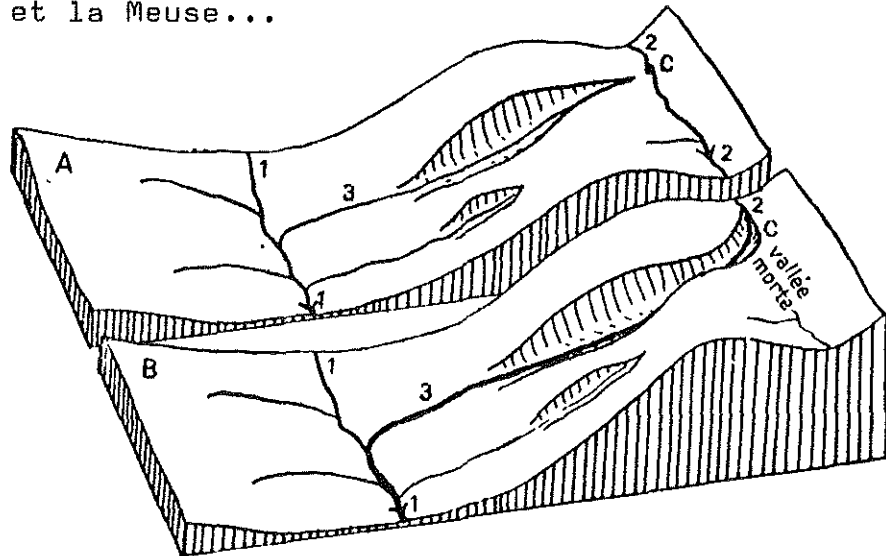
Le retour vers la Moselle se fera directement. C'est l'occasion de rappeler que cette rivière affluait jadis vers la Meuse. Son nom signifie d'ailleurs "la petite Meuse". C'est le détournement le plus célèbre du ... quaternaire! En voici le récit illustré.

Entre Toul et la vallée de la Meuse, une vallée morte, le Val de

l'ASNE, est parcourue partiellement par un ruisseau insignifiant, l'INGRESSIN. Or ce minuscule cours d'eau est bien incapable d'avoir creusé cette magnifique vallée dont les méandres sont à la taille de ceux de la Meuse proche. De plus, les galets de son lit et de sa plaine alluviale sont originaires des Vosges. C'est donc par capture



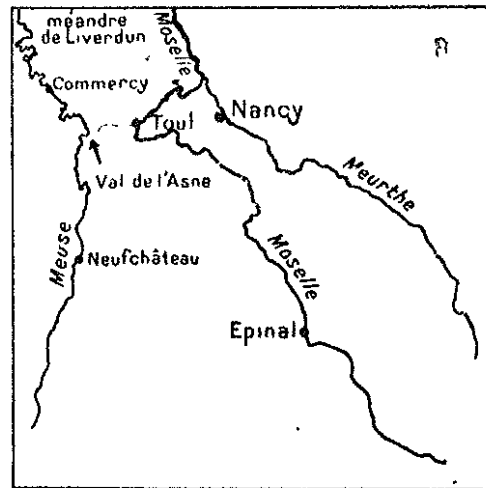
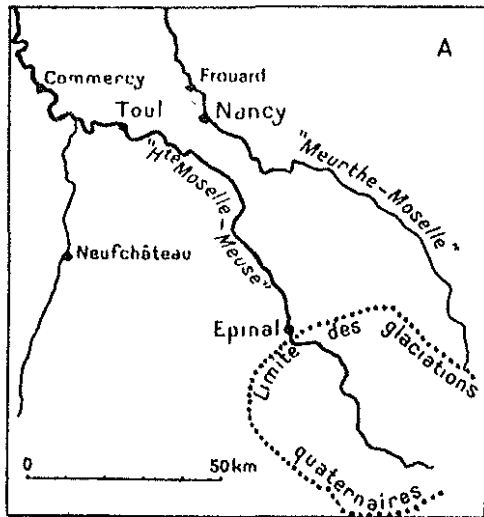
proprement dite ou par déversement que la Moselle a quitté sa vallée pour aller grossir les eaux de la Meurthe, remplaçant même le nom de cette dernière par le sien, à partir de Nancy, en tant qu'affluent du Rhin. Voilà comment le bassin du Rhin s'est agrandi au détriment de celui de la Meuse. Voilà aussi comment s'explique la présence, sur les hautes terrasses de la Meuse, de galets faits de grès vosgien : ainsi, les Néolithiques de Saint-Mihiel taillaient le silex extrait des bancs de craie du Crétacé au moyen de percuteurs constitués de galets venus des Vosges par la Moselle et la Meuse...



Déversement.

La figure représente la situation à la veille du déversement. En trait interrompu, le futur tracé de déversement. En pointille, remblaiement.

Ill. tirées de
M. DERRUAU, Formes
du relief terrestre



Notre premier contact avec les Vosges se fera par une courte promenade qui nous permet de découvrir le spectacle des Chutes de Tendon. Certains s'y rafraichissent, d'autres grimpent sur les rochers, d'autres encore n'ont d'yeux que pour la végétation qui colonise les éboulis. La renoncule à feuilles de platane, la raiponce, la dorine, la cardamine amère... se mêlent aux fougères femelles pour créer une atmosphère reposante.

Nous atteindrons La Bresse par Gérardmer et le Col de Grosse Pierre et nous nous installerons dans notre auberge du Col du Brabant. Cette "trop" longue excursion en car n'était que le prélude de la grande randonnée pédestre du dimanche.

2. PAR LE SENTIER DES CRETES

Au programme de la matinée, le sentier des Roches qui relie le Col de la Schlucht au Hohneck. L'après-midi, les Chaumes du Kastelberg et le retour par le Lac de Blanche.

Le col de la Schlucht culmine à 1139m et met en contact les versants vosgien et alsacien. Le sentier que nous dévalons déroule ses lacets sur le versant alsacien qui tombe à pic par suite des dislocations conséquentes à l'effondrement du fossé rhénan (graben). Cette magnifique promenade offre de superbes vues sur la vallée de Stosswhir.

Baucoup de plantes sont encore au stade végétatif. Nous identifierons le silène rupestre accompagnant l'orpin sur le granit porphyroïde, le géranium sylvestre... Les escarpements et éboulis inaccessibles sont couverts par une hêtraie-sapinière typique des Hautes-Vosges. Si le hêtre constitue à lui seul la forêt sur les sommets, le sapin est de plus en plus fréquent au fur et à mesure que nous descendons vers le cirque de Frankenthal.

Cette auge glaciaire est fermée par les éboulis sur lesquels s'est installée une pelouse émaillée de pensées des Vosges et piquetée d'anémones alpines fanées.



11 Alpen-
anemone.
Anemone
alpina L.
Alpine
Anemone.
Anémone
des Alpes.

La ferme installée au fond du cirque fut détruite au début du siècle par une avalanche. Nous remonterons sans danger les lacets du sentier qui se perd sous la dernière corniche de neige accrochée au dos de la crête. Balayée par les tempêtes, cette corniche est le vestige de la ceinture de neige qui s'accroche jusqu'à la fin du printemps quitte à dévaler sous forme d'avalanches, ce qui a empêché dans ce couloir la formation de la futaie. Quelques hêtres isolés résistent sous une forme rabougrie ou arbustive. Des sorbiers, des saules subsistent en exemplaires isolés grâce à la flexibilité de leurs rameaux. Bois-gentils, rosiers alpins, groseilliers des Alpes, chèvrefeuilles contribuent à retenir les masses de neige. Profitant de l'absence de forêt, une mégaphorbiaie luxuriante (inventoriée en juin 1987) peut s'y installer car le sol bien irrigué est enrichi de matières organiques. C'est là que fleurit, en juillet, le lis martagon.

A court de souffle et tenaillés par la faim, les apprentis grimpeurs arriveront tous au sommet mais en ordre dispersé. Le ciel est clair et limpide, le vent assez violent : c'est à l'abri d'un vallon que nous retrouverons nos forces.

Est-ce la course rapide de quelques nuages ou les traditionnelles fourmis dans les jambes qui décideront une partie du groupe à rejoindre le col du Brabant par une longue chevauchée sur les crêtes? Nul ne le sait! En tout cas, le groupe se scinde en deux. Les plus randonneurs tracent sur la carte un nouvel itinéraire : Kastelberg, Rainkopf pris par le sentier Vaxelaire, Col du Brabant, Col de la Vierge, Lac des Corbeaux, Col du Brabant, un périple d'une vingtaine de kilomètres.

Les autres s'en tiendront au trajet fixé. D'abord la traversée des chaumes du Kastelberg. Cette pelouse d'altitude est caractérisée par l'anémone des Alpes qui fleurit au printemps, mais aussi par l'arnica, la gentiane champêtre, l'airelle rouge, le nard raide, la luzule des Sudètes... Nous remarquons de grandes surfaces récemment labourées. Si la haute pelouse vosgienne est d'origine humaine, ce n'est pas à notre époque qu'elle redeviendra naturelle. Labourée, broutée, sillonnée par les skieurs en hiver, ce coin de nature particulier et original subit de plus en plus la pression de l'homme. C'est ce que semblent nous dire les nombreux pipits et alouettes.

Arrivés près de la ferme, il nous restait à rejoindre la cuvette du lac de Blanchemer en parcourant le chemin du Grand Bougre qui recoupe la hêtraie climacique. Une strate herbacée luxuriante est domi-

née par le vert pâle de la fougère femelle omni-pré-sente. Dans les endroits de suintements, cardamine, impatience, myosotis commencent leur floraison.

La cuvette du lac de Blanchemer, avec son verrou frontal, fut créée par un glacier derrière le goulet d'étranglement toujours visible à sa sortie. Au fond du cirque, on aborde une tourbière plate assise sur la terre ferme; ses éléments sont donc directement enracinés dans le sol. Après la molinie, puis les joncs filiformes, on peut voir plusieurs variétés de carex. Vient ensuite une ceinture de sphaignes disposées sur la tourbière bombée, lieu de prédilection des linaigrettes qui offrent au vent leur chevelure argentée. Les rossolis et la canneberge cherchent de petites buttes, et sur le sol nu, le lycopode inondé s'étend de plus en plus.

Nous nous offrons quelques moments de farniente sur la petite plage aménagée au bord du lac... de quoi nous remplir la vue et nous reposer les pieds avant de regagner, par la route asphaltée, notre autocariste fidèle au rendez-vous.

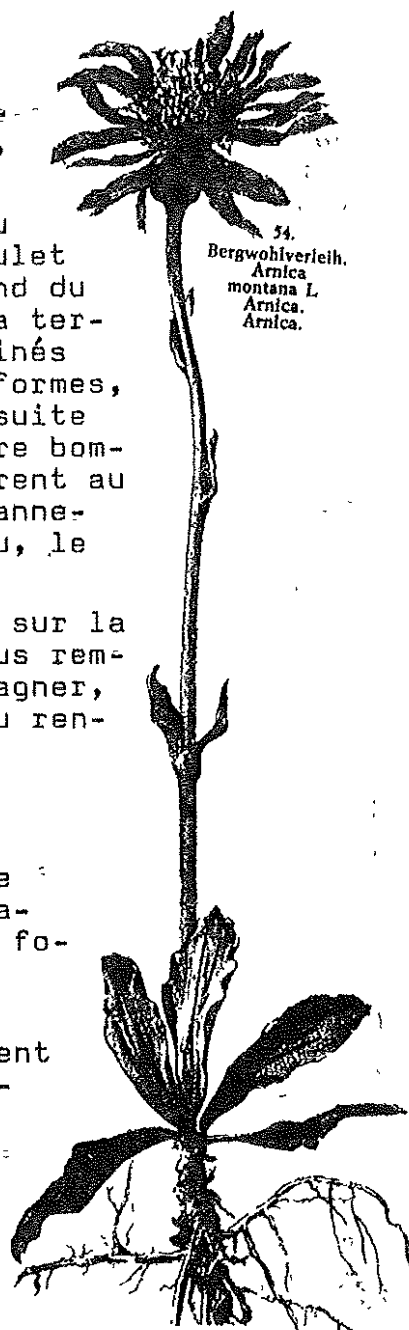
3. TOUT A UNE FIN

Lundi matin, tous voulaient admirer une dernière fois les paysages vosgiens. Au départ du col du Brabant, une longue marche nous conduira à travers la forêt vers la Croix Louis et le Col de la Vierge.

Nous pourrions y observer différents sorbiers se côtoyant mais aussi constater l'état de dépérissement de la forêt. Certaines cimes font peine à voir. Cependant, d'après un article publié par l'Institut National de la Recherche en France, il y aurait lieu d'être optimiste : "... dans les Vosges, la crise serait globalement terminée, bien que les sapins n'aient pas encore eu le temps de refaire complètement leur feuillage". Maurice, comme d'habitude, cassera quelques cailloux et profitera de l'intérêt des participants pour donner une leçon de choses sur les roches cristallines en général et les granits en particulier.

Par le chemin de la Vieille Montagne, nous regagnerons le lac des Corbeaux qui occupe une niche accrochée au flanc de la colline. De là, le menu à la carte permettra à un groupe une nouvelle grimpe vers le Collet Mansuy, tandis que les plus botanistes musarderont, flore en mains, pour se familiariser avec quelques plantes peu banales telles que le fenouil des Alpes, la renoncule aconit, le cerfeuil hirsute, le prénanthe, le thésium...

Tous se retrouveront pour le verre d'apéritif, une dernière chou-



54.
Bergwohlverleih.
Arnica
montana L.
Arnica.
Arnica.

croute royale et surtout un sympathique gâteau garni de 20 bougies... que Maurice soufflera en une seule fois (il en a vu d'autres!). Cela, pour vous dire que nos aubergistes n'ont pas failli à leur réputation et que les fêtes du 20e anniversaire des Naturalistes de la Haute- Lesse ne font que commencer!

Jean-Claude LEBRUN

Samedi 4 juin : Initiation botanique et découverte des champignons printaniers à AVE-ET-AUFFE

Classique et superbe, notre promenade nous donnera l'occasion de revoir des sites bien connus des anciens membres tant pour leur richesse floristique que pour la beauté de leurs paysages.



Au départ d'Auffe, nous nous dirigeons vers le Tienne d'Aise. Le long du chemin qui t accède, nous n'observons que peu d'espèces (en comparaison de ce que l'on y trouvait avant qu'il ne soit bétonné). Seule l'herbe aux chantres (Sisymbrium officinale) y pousse en abondance. Cette plante médicinale (utilisée jadis pour soulager les maux de gorge) peut être confondue avec d'autres crucifères jaunes, mais les siliques dressées et appliquées contre l'axe de l'inflorescence lui donnent un aspect typique de chandelier. En bordure des prés, le vigoureux crépis bisannuel (Crepis biennis) se distingue par ses grands capitules jaune vif. Les deux géraniums frères, le pied de pigeon (Geranium columbinum) et le géranium découpé (Geranium dissectum) sont aisés à

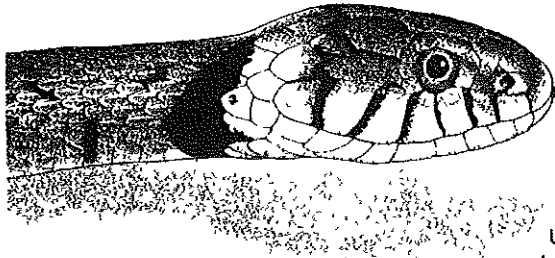
distinguer. Dommage que nous l'oublions d'une saison à l'autre! La détermination d'une mauve peu commune, à petites fleurs rose pâle (Malva neglecta) nous retient un moment.

Mais voici le Tienne d'Aise : cette colline offre une végétation et une faune privilégiées. Sa situation abritée, les schistes calcari-

fères qui constituent son sous-sol, expliquent cette richesse. Parmi l'abondance et la variété des plantes observées, notons l'orchis verdâtre (Platanthera chloranta), la listère à feuille ovale (Listera ovata), des épipactis en fin de floraison, la langue-de-chien (Cynoglossum officinale). Cette plante de la famille des bourraches, dont les cymes sont enroulées en crosse avant la floraison, possède des feuilles qui dégagent au froissement une odeur d'urine de souris. Des yeux exercés découvrent le plus petit des lins : le lin purgatif (Linum catharticum). Le silène enflé (Silena vulgaris) et le compagnon blanc (Melandrium album) nous donnent l'occasion de faire la différence entre ces deux espèces de la famille des oeillets.

Quelques champignons printaniers se cachent sous les épineux : Mycena acicula, Tubaria autochtona, Collybia dryophila. Sur les généreux conseils d'un mycologue, un jeune membre se glisse sous les aubépines et les prunelliers. Bien lui en prit car il découvre d'appétissants tricholomes de la Saint-Georges (Calocybe gambosa) groupés en ronds de sorcière.

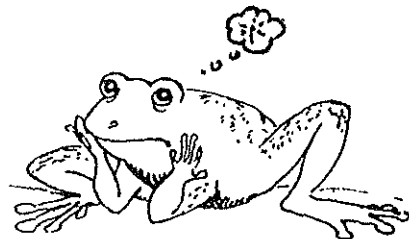
Nous nous dirigeons vers les Grignaux et un rossignol nous gratifie d'un chant puissant et mélodieux. A quelques pas, une couleuvre médusée par le chant se chauffe et brille sous le soleil. Située sur l'anticlinal de Wavreille, la chênaie pubescente des Grignaux recèle une flore intéressante.



Au sommet, sur une petite pelouse sèche (xerobrometum) s'accrochent des plantes calcicoles bien adaptées aux écarts de température. Parmi elles, nous observons une espèce rare, la laitue vivace aux grandes fleurs mauves (Lactuca perennis). Puis,

nous descendons dans la cluse du Ry d'Ave pour découvrir, parmi l'ail des ours, une abondante station d'asperge des bois (Ornithogalum pyrenaicum). Plusieurs centaines de pieds se dressent dans la pénombre du sous-bois.

Nous laissons le Ry d'Ave dans son lit bétonné pour gravir le tienne calcaire de Turmont. Un dernier effort et la récompense est immédiate : sous un soleil généreux, face à un paysage surprenant, nous pique-niquons au milieu d'un tapis de géraniums sanguins (Geranium sanguineum) piqueté de globulaires (Globularia punctata) et de phalangères à fleurs de lis (Anthericum liliago). Une heure plus tard, nous descendons à regret en observant la végétation des rochers : les anémones pulsatilles sont déjà en plumets, les serratules des teinturiers (Serratula tinctoria) sont seulement à l'état végétatif.



C'est à ce moment qu'une pluie diluvienne nous surprend. Mal équipés, nous abrégeons la promenade pour aller nous sécher à Ave, chez Mouton, où nous discuterons de plusieurs causes chères au coeur des Naturalistes.

Arlette GELIN



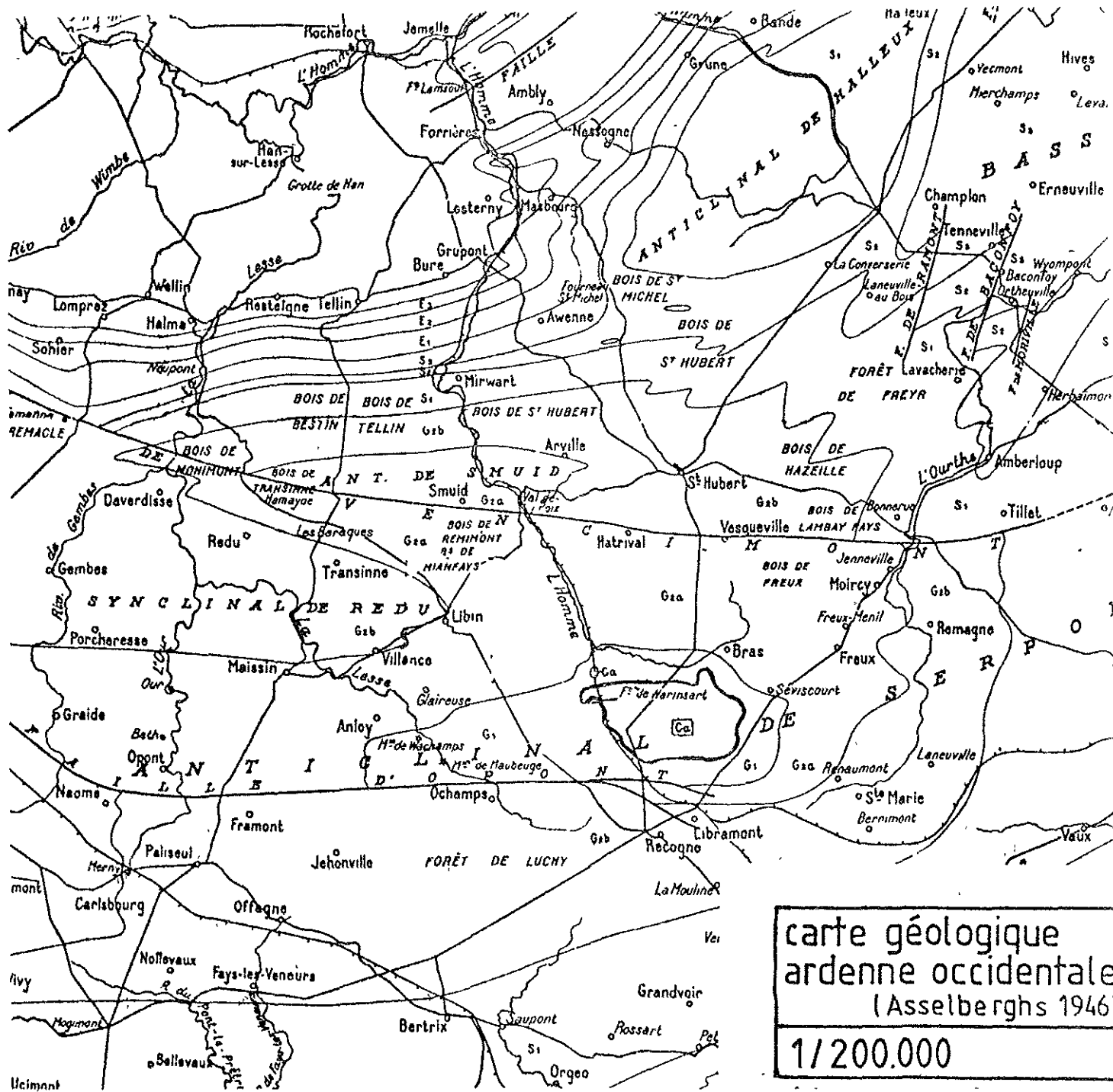
Dimanche 19 juin : Découverte-Nature à OCHAMPS

La particularité du village d'Ochamps, pour les Naturalistes de la Haute-Lesse, est que des entrailles de ses hauts champs sourdent les eaux limpides de la Lesse. Par contre, autre caractéristique... sa population ignore les activités des naturalistes.

Pour remédier à cette lacune, un week-end complet y fut organisé. Le samedi 18, Marc avait conduit ses ornithologues vers les sources et le Bois du Bannet. Ce dimanche, une promenade d'intérêt général avait comme point de départ l'église St-André qui sonne le rassemblement des fidèles mais aussi des choucas avoisinants.

Notre démarche fut vaine car si le groupe qui prit la direction du "Congo" était important, les autochtones, eux, brillaient par leur absence.

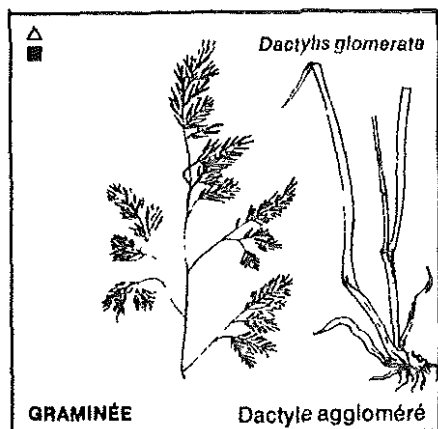
C'est en inventoriant la flore rudérale des bords de la route que nous quitterons ce village qui a gardé son caractère rural mais s'est ouvert à une nombreuse population de résidents trouvant un travail dans les centres voisins de Libramont et de Bertrix. La caractéristique de cette population par rapport à celle de l'entité de Libin, dont



la tendance est au vieillissement, est qu'elle se traduit par une pyramide des âges largement déployée à sa base, ce qui lui promet un bel avenir.

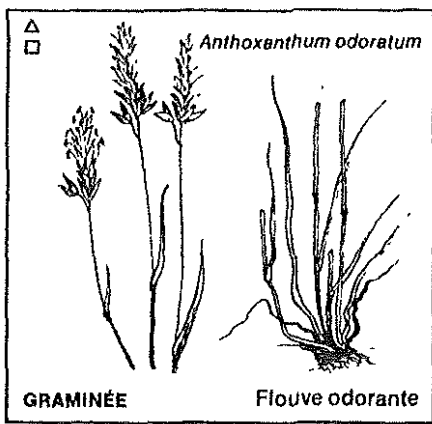
Le long de la route du Peroi, les graminées attirent notre atten-

tion. Une petite halte nous permet de distinguer dans la large avenue qui sépare les fermes de Nargafé et du Peroi : Holcus lanotus, Poa trivialis, Arrhenatherum elatius, Alopecurus pratensis, Agrostis stolonifera, Dactylis glomerata, Cynosurus cristatus, Anthoxanthum odoratum..., toutes plantes rudérales ou échappées des prairies voisines.



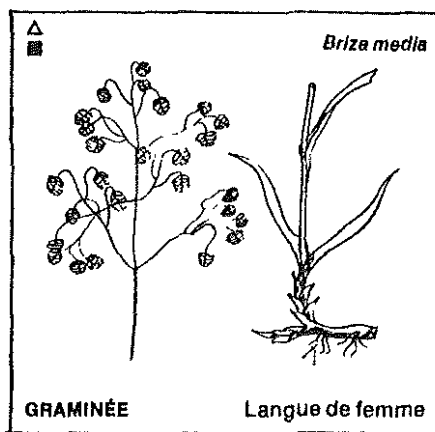
GRAMINÉE

Dactyle aggloméré



GRAMINÉE

Flouve odorante



GRAMINÉE

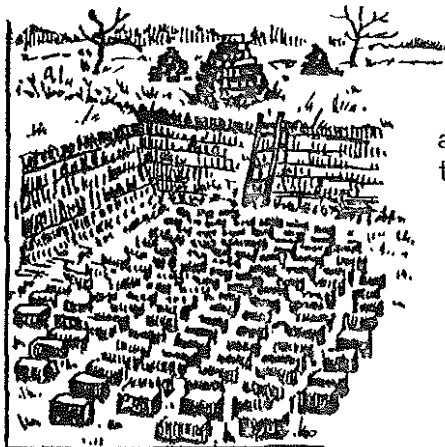
Langue de femme

Avant de pénétrer dans la hêtraie, il nous faut traverser une ceinture d'épicéas où nous regrettons la présence d'un dépotoir sauvage.

Impossible de parcourir la hêtraie de la Heye, qui culmine à 510m, sans s'étonner de l'absence de régénération dans cette vieille futaie. Les mangeoires proches nous prouvent qu'ici, la productivité de la forêt est sacrifiée à la présence du gibier en surcharge. Toutes les jeunes pousses et toutes les jeunes plantations sont systématiquement broutées par les ongulés en surnombre... Un bien gros souci pour ceux qui gèrent les bois communaux!

En passant devant les tourbières, une courte incursion nous permettra de présenter aux nouveaux membres l'essentiel des groupements de la tourbière : une véritable mosaïque due aux irrégularités dans le drainage, aux modes d'extraction ou aux époques d'exploitation de la tourbe. Sur la rive gauche de la Large Fontaine, les habitants de Claireuse creusaient des fosses plus larges et plus profondes que ceux d'Ochamps sur la rive droite. C'est pourquoi cette dernière a évolué plus rapidement vers la boulaie pubescente. Sur les parties que nous avons prospectées, s'étendent les tourbières tremblantes où le comaret (Comarum palustre), le trèfle d'eau (Menyanthes trifoliata)

et la prêle d'eau (Equisetum fluviatile) enchevêtrent leurs racines sur lesquelles se dépose un tapis de sphaignes. C'est là que se plaît le rare Calla palustris. Quant aux anciennes fosses peu profondes et partiellement comblées, elles sont envahies par le Carex canescens et l'Agrostis canina.



Le but de cette promenade n'étant pas l'étude de la tourbière, pour plus d'informations, les curieux pourront lire ou relire les nombreux comptes rendus publiés dans les précédents Barbouillons.

Nous pique-niquerons dans l'ancienne sarothamnaie qui borde la tourbière sur son flanc est. Une extension de la Réserve est prévue dans cette direction. La mise à blanc des épicéas ouvrira davantage le paysage de ce côté.

Après-midi, nous nous dirigeons vers Contranhez pour découvrir ce qui reste de l'ancien haut-fourneau qui borde le Serpont et atteste que l'Ardenne fut autrefois terre de forges nombreuses et prospères.

En longeant la voie du chemin de fer, nous rencontrerons les talus qui exposent les phyllades cambriens de coloration gris noir. Vieilles de 500 à 600 millions d'années, ces roches primaires ne renferment aucune macrofaune susceptible d'établir une biostratigraphie. Inutile donc d'y chercher des fossiles!

Autre apport du chemin de fer, quelques plages de lupin (Lupinus polyphyllus) tout en fleurs qui ne laissent pas nos dames indifférentes. Elles s'arrangeront pour revenir avec un souvenir... fugace.

Nous reprendrons la direction de la Queue de Bèlègne en cheminant sur des tertres tapissés de bruyères en évoquant le souvenir d'une époque fabuleuse, celle des chercheurs d'or! C'est ici qu'ils entassaient les graviers après les avoir tamisés pour en retirer les paillettes du précieux métal. Cette exploitation daterait de l'âge du Fer (Celtes). Pas moins de 400 tertres jalonnent le cours de la Noire Eau et de la Large Fontaine.

Arrivés au point extrême de la promenade, il nous faut songer à rentrer dans les dé-lais. Le retour se fera par le Grand Passage. Ce grand coupe-feu, qui aboutit à l'ouest de la Réserve, était le chemin herdier suivi autrefois par le troupeau d'Ochamps et par les fermiers qui venaient faucher genêts et joncs dans la fagne. Ces pratiques agro-pastorales ont persisté jusqu'en 1920 environ.

C'est donc par l'antique voie qu'empruntaient faucheurs, herdiers, truffiers, fodeurs (charbonniers) et métallurgistes que nous regagnons le village, la rivière et ... la Riviera.

Jean-Claude LEBRUN



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION ME TOUCHE...

Dans ma classe, à l'école Marguerite d'Youville, on étudie les effets des pluies acides.

On a appris qu'il y a beaucoup de lacs qui sont morts des pluies acides; il ne reste presque plus d'érables; il y a des sortes de grenouilles et de poissons qui n'existent plus sur la terre et cela brise la chaîne alimentaire.

Moi, ça me touche. Moi, j'habite près du St-Laurent mais je ne peux pas nager parce que l'eau est polluée. Moi, j'aime pêcher mais je ne peux pas manger les poissons. Moi, je n'ai pas le monde que vous aviez quand vous aviez neuf ans.

Il y a des adultes qui pensent qu'ils ne seront pas ici quand le monde sera détruit, mais moi, mes enfants et même les générations qui nous suivront, qu'est-ce que nous aurons comme monde? Moins que rien! Même si je n'ai pas le pouvoir de prendre ces décisions-là, j'essaye de vous influencer pour changer ce qui arrive.

(Extrait d'une lettre de David CARMODY garçon de neuf ans, au Premier Ministre Fédéral canadien Brian MULRONEY, publié par un quotidien de Québec)

UN BEL EXEMPLE DE GESTION DE RESERVE DOMANIALE : LUCHY

Depuis trois ans fonctionnent, pour chaque région naturelle de Wallonie, plusieurs commissions de gestion des Réserves naturelles. Une réalisation intéressante est à mettre à l'actif de la Commission du Centre-Ardenne.

En visitant les étangs de Luchy, voilà deux ans, les membres de la commission constataient que le mur de barrage de retenue des eaux présentait de plus en plus de fissures et que ce défaut d'étanchéité risquait de provoquer l'assèchement des rives de l'étang et de compromettre la présence de nombreuses plantes rares dont le groupement à Eleocharis acicularius et à Littorella uniflora.

Pour remédier à cette situation, un devis fut établi par les soins de l'Ingénieur FOURNEAU et un crédit fut octroyé par la Région Wallonne pour cimenter le barrage sur ses deux faces.

Les travaux ont commencé après la mise à sec de l'étang et sont pratiquement terminés. Il suffira à l'avenir de faire fluctuer le plan d'eau pour conserver au site sa flore originale comme cela se pratiquait lorsque l'étang servait de réservoir à la S.N.C.B.

Coût de l'opération : 10.600.000fr. Un bel effort dont se réjouissent les naturalistes qui connaissent ce site.

Autre piste à suivre : depuis 10 ans, l'étang n'avait plus été vidé. N'étant ni rempoissonné ni pêché, il pourrait servir de lieu d'étude du comportement et du développement des truites en milieu fermé. Une première ébauche d'étude statistique a été réalisée par M. DEON, ingénieur des E. et F. du cantonnement de Bertrix.

Si l'un ou l'autre naturaliste s'intéresse à cette étude ichthyologique, il peut prendre contact avec ce dernier.

Jean-Claude LEBRUN

La protection des escargots : QUE DIT LA LOI?

L'arrêté de l'Exécutif Régional Wallon daté du 21 février 1984 (Moniteur du 28/04/84) et relatif à la protection des escargots comestibles indigènes concerne les deux espèces suivantes : - l'escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*)
- le petit-gris (*Helix aspersa*)

Il est interdit de les capturer et de les transporter sauf durant la période allant du 1er août au 30 septembre. De plus, la coquille ne peut traverser un anneau d'un diamètre de 30 mm pour l'escargot de Bourgogne et de 25 mm pour le petit-gris.

Des dérogations concernant la capture et le transport d'escargots (10 à la fois) en vue d'une utilisation pédagogique dans l'enseignement (uniquement du 15 mai au 15 juin pour les écoles d'enseignement autre que supérieur et universitaire) existent toutefois mais spécifient que, "après utilisation", les exemplaires vivants doivent être remis à l'endroit où ils furent capturés. Des dérogations temporaires peuvent aussi être accordées, par le Ministre qui a la conservation de la nature dans ses attributions, aux élèves qui prélèvent des exemplaires pour améliorer la qualité de leur élevage.

Enfin, la législation ne concerne évidemment pas les escargots d'élevage et rien ne ressemble plus à un petit-gris d'élevage qu'un petit-gris sauvage...



En clair, on ne peut pas ramasser des escargots sauf du 1er août au 30 septembre et ceux-ci doivent dépasser une certaine dimension. Dans les écoles primaires et du secondaire inférieur dix escargots maximum à la fois peuvent être capturés mais uniquement entre le 15 mai et le 15 juin, et, de toute façon, ils doivent être libérés après l'utilisation pédagogique (en espérant qu'il ne s'agit pas d'une leçon de dissection !).

Alors, si vous rencontrez des "chasseurs" d'escargots (surtout l'escargot de Bourgogne, chez nous) avant le 1er août ou après le 30 septembre, faites appel à la police, à la gendarmerie ou au garde des Eaux et Forêts de la région... même si c'est très vilain d'être "racusette" ou "racuspoteur".

Bruno Marée.

LA MEDECINE DE L'ENVIRONNEMENT

Résumé de la conférence donnée par Cécile BOLLY le 8 avril 88 à Villance.

Cette nouvelle approche, qui vise à identifier et à résoudre les problèmes de santé reliés à l'environnement, est déjà fort développée aux Etats-Unis et au Canada.

Chez nous aussi, elle est appelée à prendre de l'importance, puisque la santé est sûrement un des objectifs de la protection de l'environnement et qu'il n'est pas difficile de constater que l'état de santé d'une population est fortement influencé par son environnement.

La santé environnementale est multidisciplinaire : elle permet d'intégrer différents éléments dont les études épidémiologiques, l'élaboration de mesures appropriées de prévention ou de protection de la santé ainsi que le diagnostic et le traitement lors d'épisodes aigus, le devenir des contaminants dans l'environnement, l'identification des éléments environnementaux susceptibles d'entraîner des risques pour la santé, la surveillance de la contamination environnementale et humaine par un toxique.

Les études épidémiologiques

L'épidémiologie environnementale étudie les problèmes de santé dans une population en regard de certaines caractéristiques du milieu ambiant.

Exemples d'études :

- un ou plusieurs contaminants ont été identifiés dans l'environnement et on se demande si cela a entraîné une atteinte à la santé :
 - * le plomb provoque-t-il des troubles du développement psychomoteur des enfants?
 - * la dioxine (Seveso) a-t-elle des effets tératogènes ou cancérogènes?
- une pathologie donnée est anormalement fréquente dans une région et on se demande s'il y a un contaminant toxique dans l'environnement :
 - * les pesticides jouent-ils un rôle dans la maladie de Parkinson?
 - * le radon joue-t-il un rôle dans le cancer du poumon?

Le devenir des contaminants dans l'environnement

L'écotoxicologie se base entre autres sur l'analyse des sources de contamination (rejets industriels et domestiques, incinération, enfouissement, épandage...), sur la migration et le transport des composés étudiés, sur leur biodégradation, leur intégration dans la chaîne alimentaire...

L'identification des éléments environnementaux susceptibles d'entraîner des risques pour la santé

On peut prendre comme exemples les risques dus aux polluants extérieurs (schéma 1) et aux polluants intérieurs (schéma 2). Rappelons que le radon provient du sol, de certains matériaux de construction comme le béton, et de l'eau de consommation.

La surveillance de la contamination environnementale par un toxique

Il existe pour cela des études de toxicité aiguë et subaiguë (LD 50, c'est-à-dire dose qui provoque la mort d'au moins 50% des sujets), ainsi que des études de toxicité chronique : mutagenèse (c'est-à-dire interférences dans le développement normal de l'embryon ou du fœtus), cancérogenèse (par études épidémiologiques chez l'homme, toxicologiques chez l'animal, sur des cultures de cellules...)

Schéma 1

Effets sur la santé des principaux polluants extérieurs

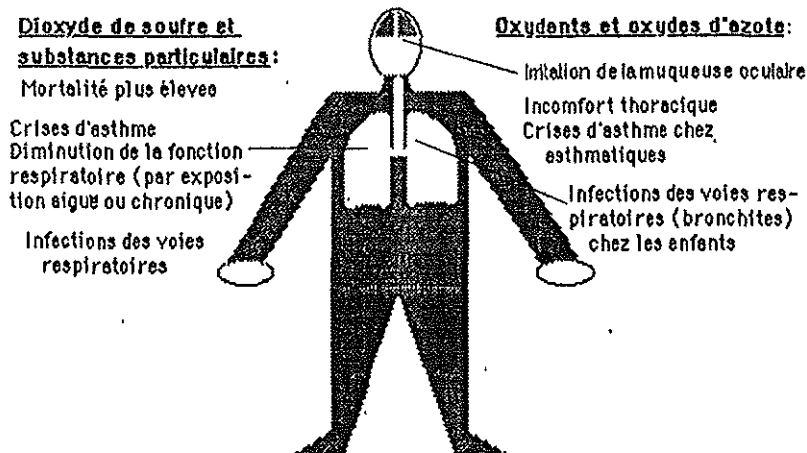
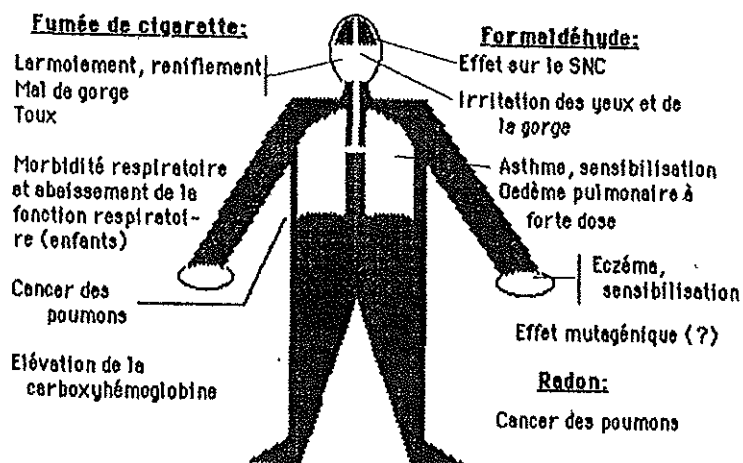


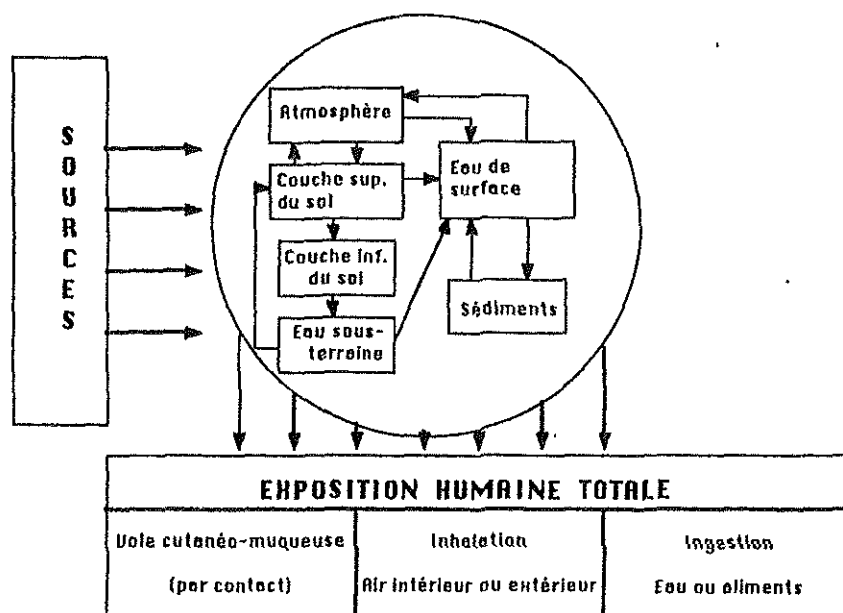
Schéma 2

Risques à la santé reliés aux polluants intérieurs



Un agresseur environnemental, qu'il soit physique (radiations, bruit, température...), biologique (bactérie, virus, parasite...) ou chimique (hydrocarbures, CO₂, pesticides...) peut se déplacer entre les différents compartiments de la biosphère, et il faut bien tenir compte de ce phénomène dynamique et des différents compartiments et sources pour évaluer l'exposition totale d'un individu à un toxique :

Modèle d'interdépendance entre les compartiments de l'environnement



D'autre part, quand un produit toxique s'introduit dans un organisme, sa concentration dépend de 4 mécanismes biologiques : l'absorption, la distribution, la transformation (surtout dans le foie) et l'excrétion (surtout par les reins, la bile et l'air expiré). Ces organes-là risquent donc d'être davantage atteints, de même que le système nerveux, le système reproducteur et le système immunitaire.

CONCLUSIONS

- Quand la santé environnementale essaye de résoudre des problèmes urgents, les principales étapes d'intervention sont les suivantes : diagnostic individuel, diagnostic de la population (épidémiologie), diagnostic du facteur environnemental en cause, analyse précise du risque pour la santé de la population exposée, contrôle de la santé et de l'environnement, suivi et évolution.

- Les problèmes reliés à des agents physico-chimiques ne se présentent cependant pas toujours sous la forme d'épidémies subites et menaçant immédiatement la santé publique. Il peut aussi s'agir de risques appréhendés, provoquant une épidémie plus ou moins lente et diffuse, avec un temps de latence prolongé, des moyens de contrôle difficiles et une longue persistance dans l'environnement.

- De toute façon, il faut bien préciser tous les acteurs et les enjeux en présence, sur le plan scientifique, socio-économique, mais aussi politique : une approche interdisciplinaire est donc nécessaire pour intégrer toutes les données du problème. Les sciences de la santé et les sciences de l'environnement sont appelées à collaborer!

DEPERISSEMENT DES FORETS ET PLUIES ACIDES

Compte rendu de la conférence du 27 mai 88 à VILLANCE

Pour faire le point sur ce sujet "brûlant", nous avons fait appel à Pierre MARECHAL, ingénieur et chercheur à l'Unité des Eaux et Forêts de l'U.C.L.

Par un exposé clair et précis, illustré de diapositives et de graphiques, il nous a décrit l'état sanitaire de nos forêts et les techniques mises en oeuvre pour mesurer les dégâts. Ensuite, il a abordé l'étude systématique des facteurs influençant ou induisant le dépérissement, pour finalement énoncer les mesures qui seraient à prendre.

Voici les idées principales tirées de cette conférence, du débat qui a suivi et de la lecture de divers rapports sur le sujet.

Etat sanitaire de nos forêts

La situation est grave dans certains massifs tels que la Croix-Scaille, l'Hertogenwald, mais toutes les régions sont atteintes. Dans la commune de Libin, M. Crispiels se refuse à avancer des chiffres mais dément fermement ceux qu'avance J. Poncelet dans son article paru dans L'Avenir du Lux. (2500 ha d'épicéas de 35 à 45 ans condamnés).

Dégâts observés

- Jaunissement très marqué sur la face supérieure des branches; d'épicéas et des limbes foliaires des hêtres, suivi d'un brunissement, d'un dépérissement et d'une chute des aiguilles et des feuilles.
- Perturbation du port pyramidal des épicéas.
- Eclaircissement plus ou moins développé des branches à partir de l'intérieur de la couronne (fenêtres).
- Développement de bourgeons adventifs.
- Baisse d'accroissement et de productivité.
- Forte sensibilité aux attaques de champignons et d'insectes (fo-mes, bostryches, scolytes...).
- Extension du phénomène de dépérissement aux feuillus : hêtres, chênes, bouleaux..., mais aussi framboisiers, ronces.....

Mesure et analyse des dégâts

- Inventaire par voie aérienne grâce au scanner multispectral aéroporté.
- Mesure de la composition des précipitations en clairières, sur rameaux, au sol.
- Mesure des qualités chimiques du sol, de l'air.

Causes : quelques facteurs

1. Climatiques :

- Gel et coup de chaleur peuvent induire une modification de la teneur en pigments chlorophylliens et une altération de la structure moléculaire de ces pigments.
- Augmentation de la t° par la concentration de CO2 bloquant les infrarouges (effet de serre).

2. Hydrologiques :

- Diminution du volume d'eau disponible par de nombreux captages, enrésinements, drainages, qui réduisent l'absorption racinaire.

3. Pédologiques :

- Emissions polluantes d'oxydes d'azote, de dioxyde de soufre, d'hydrocarbures brûlés, fluor, chlore... engendrés par l'usage de combustibles fossiles et les industries métallurgique et chimique.

Conclusions

En Allemagne, en France, au Canada, aux U.S.A., en Belgique... les scientifiques recherchent, en forêt et en laboratoire, les causes du dépérissement forestier. Chaque "école" insiste sur l'un ou l'autre facteur du déséquilibre. Vraisemblablement, une interaction entre les polluants atmosphériques et les facteurs écologiques diminuerait la résistance des peuplements forestiers envers leurs agresseurs.

Cependant, la forêt ne peut attendre les conclusions des scientifiques qui, pour fournir une étude sereine, doivent étaler leurs expériences et leurs observations sur un temps assez long.

Ralentir les pollutions dues à notre mode de vie dans notre société de consommation demande une action concertée entre les pays. Or, chacun connaît la lenteur des processus administratifs.

Epandre des sels de magnésium par hélicoptère, comme l'expérience vient d'être tentée en juin à Libin, et corriger l'acidité du sol par de savants mélanges d'engrais, ne sont que des correctifs à court terme, d'un coût élevé, dangereux pour l'écologie d'une région.

Comment relever le défi en gardant en mémoire les paroles de Chateaubriand : "Les forêts précèdent les hommes; les déserts les suivent"?

Jean-Claude LEBRUN

Bibliographie

MOSTAFA K. TOLBA, Pluies acides, Publication de liaison pour l'environnement.

Interview de F. WEISSEN : Mort des forêts - Qu'en est-il en Wallonie? (Environnement)

DELHAYE, U.L.B., Approche d'un remède curatif et préventif.

Min. Rég. Wall., Les pluies acides, Note techn. n° 6.

J. PONCELET, Le dépérissement de nos forêts, Av. du Lux., 22/7/88.

Environnement-Canada, Pluies acides.

1051
1052
1053
1054
1055

Le dépérissement de nos forêts

Nous aurions pu reproduire les célèbres paroles de Chateaubriant en guise de titre : « Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent » ou citer André Theuriot : « Au plus profond des bois, la patrie a son cœur, un peuple sans forêt est un peuple qui meurt ».

Celui qui traverse le massif belge ardennais d'est en ouest est frappé de voir de nombreuses mortalités au sein des peuplements d'épicéas aussi bien au niveau des hauts plateaux (Baraque Michel, Baraque Fraiture, St-Hubert, Libramont, Beaubru, plateau de la Croix Scaille) que dans les régions plus basses comme Libin, Paliseul, Bouillon, etc.

Le plus spectaculaire sont les dessèchements d'épicéas entre Eupen et la Baraque Michel, où de beaux épicéas de sciage sont condamnés à court terme.

A bien des endroits de la Moyenne Ardenne (Paliseul-Bertrix-Neufchâteau) on peut constater un arrêt de l'accroissement en hauteur dès 35 à 50 ans précisément au moment où la concurrence est la plus forte au niveau des racines ; à Libin, plus de 2.500 ha d'épicéas de 35 à 45 ans sont condamnés.

En France, ce sont les forêts vosgiennes et jurassiennes les plus touchées et au Aubure, dans le Haut-Rhin, dans le massif le plus malade, on organise des circuits « pour voir mourir la forêt ».

Dans la forêt de Tronçais (Allier), où l'on rencontre les plus beaux chênes du monde, plantés par Colbert il y a plus de trois siècles, de mémoire de forestier, on n'a jamais vu autant d'attaques d'insectes xylophages dépréciant grumes et arbres sur pieds.

En R.F.A., ce sont les forêts du sud du pays qui sont les plus touchées.

Faudra-t-il replanter du pin sylvestre ?

Les premières observations de dépérissement remontant à 1979 mais de 1980 à 1988, les pertes généralisées d'aiguilles à partir de la cime sont progressivement de plus en plus forte chez l'épicéa et le sapin des Vosges.

Ce sont évidemment les générations les plus anciennes qui sont les plus atteintes (entre 70 et 110 ans). Souvent, le mal s'étend à l'extrémité des rameaux et les houppiers se dégarnissent de leurs aiguilles par l'intérieur ; les rameaux secondaires se ramolissent et donnent à l'épicéa un aspect « pleureur » (très visible entre Bouillon et Florenville et entre Menuchenet et Recogne).

Tous les massifs résineux d'âges mûrs ou dépassant déjà la quarantaine sont actuellement réceptifs aux bostryches qui est un scolytède redoutable en s'attaquant aux essences résineuses par le creusement de galeries avec évacuation de scures.

Éliminer les arbres malades par éclaircies est inopérant si à court terme les dépérissements vont s'accroître.

Toutes les statistiques sont à présent faussées et les propriétaires publics et privés sont en train de perdre une fortune représentant le travail opiniâtre de plus d'un demi-siècle !

Ne serait-il pas plus logique de déroger aux plans d'aménagement et de pratiquer des coupes de transformation rapide ou même à certains endroits des coupes rases là où il y a des graves signes de dépérissement ? Car une fois l'arbre colonisé par certains coléoptères, une dépréciation de la grume est à prévoir en profondeur car les insectes xylophages tels la vrilette et le lietus achèvent le travail commencé par les bostryches.

A ce moment, les arbres vendus sur pieds seront-ils encore sains et la marchandise vendue sera-t-elle encore loyale et marchande ?

En R.F.A., les propriétaires forestiers ont assigné l'Etat, le rendant responsable des mortalités via la pollution...

Si nous nous posons la question de savoir s'il ne faudra pas un jour replanter du pin sylvestre, c'est parce que l'épicéa commun est une essence exotique pour l'Ardenne, arbre qui a été introduit depuis plus d'un siècle et qui était bien adapté aux conditions climatiques et de sol de nos régions.

Les températures et l'humidité : facteurs limitants

Notre pauvre société de consommation dégage une telle concentration de CO₂ (augmentation de 4 à 6 %/an) que le rayonnement infra-rouge par effet de serre a augmenté la température annuelle moyenne de 0,5°C depuis quelques décennies ; or, l'épicéa exige une humidité constante de l'air et est pratiquement limité chez nous par une température annuelle moyenne (isotherme) de 7°C.

Les nombreuses années chaudes de la période 80-88, l'effet de serre accentuant ce réchauffement, diminuant le volume d'eau disponible, les nombreux assainissements réalisés dans les plateaux des Fagnes, les curages des ruissaux accentuant l'écoulement des eaux de surface, les nombreuses percées d'autoroutes perturbant le régime hydrique des forêts avoisinantes, l'augmentation des surfaces résineuses sur sol agricole, les nombreux captages d'eau de source par les sociétés de distribution d'eau et sociétés commerciales, enfin, l'énorme consommation des ménages à partir des lave-linge, vaisselles, etc., tous ces facteurs diminuent le volume d'eau disponible au niveau des racines des plantes.

Mais il est bien évident qu'il y a accumulation des causes de mortalités végétales puisqu'il faut ajouter à la forte teneur en CO₂, le dioxyde de soufre (SO₂), le monoxyde d'azote (NO), le fluor et surtout le chlore dégage par la combustion des plastiques (le maire de Munich a interdit l'utilisation de châssis de fenêtres en PVC), l'hydrogène sulfuré (usine à cellulose, etc.).

Conclusions :

La forêt qui se meurt ne pourra plus jouer son rôle de protection et si une volonté politique internationale, mondiale ne met pas sur chantier une charte de sauvetage non seulement de la forêt mais surtout du genre humain, il nous faudra peut-être nous trouver face à une catastrophe pour que tous les peuples réagissent de concert ?

Épandre des sels de magnésiums par hélicoptère, corriger l'acidité du sol par de savants mélanges d'engrais ne sont que de pauvres palliatifs !

Theillard de Chardin disait déjà : « Au fond, ce sont les utopistes, non les réalistes qui ont scientifiquement raison : eux, du moins, ils ont le sens des dimensions vraies du phénomène humain.

Jacques Poncelet,
Carlsbourg.

Rubrique "Point de vue"

L'Avenir du Luxembourg

du 22/7/88

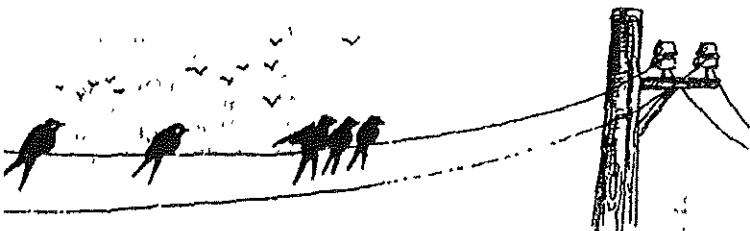
UNE BOMBE AEROSOL SANS FREON

Cette bombe aérosol sera présentée à l'occasion du 5^{ème} Journée mondiale de l'environnement. De fabrication européenne, elle est distribuée sur le marché belge. Elle a la particularité de fonctionner à l'air ambiant comprimé par la seule «énergie du poignet». Nul besoin de la jeter une fois vide, elle est rechargeable. Nul besoin de gaz fréons propulseurs, destructeurs de la couche d'ozone.

Il apparaît en effet aujourd'hui, à la lumière de nouvelles recherches scientifiques, que la couche d'ozone a diminué dans des proportions plus importantes que celles prévues initialement par les experts à l'aide de modèles mathématiques. Or, qui dit destruction de la couche d'ozone dit conséquences prévisibles dramatiques, à long terme : augmentation du nombre de cancers, la couche d'ozone ne remplissant plus son rôle de filtre des rayons ultraviolets, modifications du système immunitaire, augmentation du niveau de la mer, transformation des cycles de vie d'organismes marins, etc.

En prévision du prochain Conseil des ministres européens de l'Environnement (16 juin) au cours duquel un règlement européen sur une réduction de la production et de l'utilisation des fréons doit être adopté, M. Roelants du Vivier, président de l'entente européenne pour l'environnement a insisté pour qu'une réglementation internationale stricte et cohérente soit adoptée, qui vise non seulement les aérosols mais aussi tous les autres produits dans la composition desquels se retrouvent les fréons (le polystyrène expansé notamment).

Des aérosols sans gaz fréons, des piles sans mercure ou autres substances nocives, des téléviseurs ou des machines à laver avec indication de leur durée de vie, des lessives sans phosphates..., autant de produits qui, dans la perspective du grand marché de 1992, ont tout intérêt à mettre en avant les qualités d'un produit propre, estime encore M. Roelants du Vivier.



ACTIVITES GENERALES

Samedi 9 juillet : Découverte-nature aux environs de FALMIGNOUL

Ce matin, c'est avec un beau soleil qu'une vingtaine de naturalistes rassemblés à Falmignoul se mettent en route pour une randonnée sur la rive droite de la Meuse, randonnée préparée par Maggy et Edgard PENNE. C'est le début des vacances, chacun veut en profiter et se sent avide de découvertes, disponible pour admirer, désireux de comprendre, l'état d'esprit idéal pour une promenade d'intérêt général.

Un petit crochet dans le village de Falmignoul. Nous sommes à la limite Famenne-Condruz, pas étonnant que les calcaires condruziens aient été largement utilisés comme pierres à bâtir. On se croirait en Caes-tienne. Notre attention est tout de suite attirée par un ensemble de bâtiments que l'on qualifie inévitablement de "pittoresques" : escalier extérieur, coins et recoins, ouvertures de toutes tailles disposées sans ordre, vieilles boiseries apparentes...; nous sommes en face du défunt "musée du cycle". Un bel exemple de faux vieux, de faux rustique, de restaurations et aménagements réalisés en fonction de matériaux récupérés à gauche et à droite, d'ouvertures pratiquées de lourdes portes sculptées importées de l'Eifel ou de la Forêt Noire. Ce jugement sévère ne nous empêche pas de regretter que les collections de ce musée aient quitté notre pays, sans doute pour une question de gros sous. Plus loin, l'entrée fortifiée d'une ferme en carré, avec ses montants monolithiques, nous rassérène : il existe encore des témoins authentiques d'une architecture, autrefois fonctionnelle, entretenue avec respect.

A la sortie du village, nous admirons la délicate linéaire cymbalaire (Linaria cymbalaria) installée entre les pierres disjointes d'un vieux muret. Ce goût pour les murs branlants lui a valu une réputation de vandalisme : on l'appelle vulgairement "ruine de Rome"!

Nous longeons le camping-caravaning qui s'éveille. Autour d'une caravane, une tondeuse rafraîchit les quelques mètres carrés de gazon qui subsistent entre les dalles d'un "pas japonais". Mais les Natus s'intéressent surtout à un merisier qui leur offre ses merises à peine mûres. Les moins gourmands admirent un gros érable champêtre. Bruno, lui, photographie des escargots. ("Ne bougez plus!...")

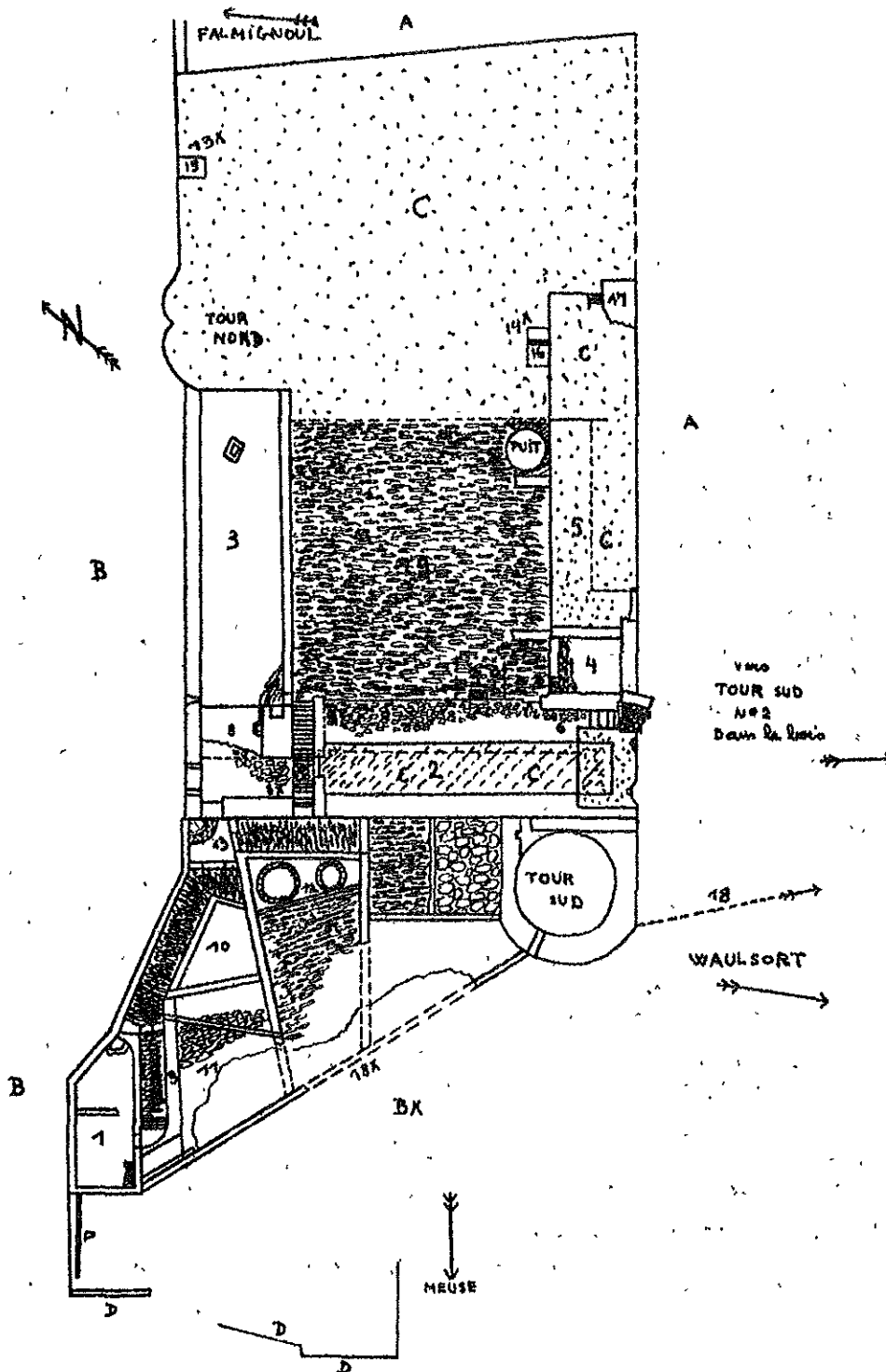
Nous arrivons dans la forêt qui couvre le rebord du plateau et le versant en pente raide vers le torrent du Colébi, que nous délaissons, et ensuite vers la Meuse. L'association végétale que nous trouvons ici est familière aux habitués des terrains calcaires : les lianes de la clématite dévalent en cascade des branches des noisetiers et des charmes, le ligustrum fait bon ménage avec la campanule gantelée (Campanula trachelium), une colonie de parisettes (Paris quadrifolia) forme un flot au milieu d'une mer de mercuriales (Mercurialis perennis). Certains - toujours les mêmes - se régalaient de framboises et de groseilles à maquereau. Les amateurs de fougères se détournent de Polystichum



aculeatum pour tomber en admiration devant des touffes de Ceterach officinarum (voir dessin ci-contre). Cette dernière fougère nous indique que la vallée de la Meuse jouit d'un climat privilégié, ce que des buissons de buis viennent bientôt confirmer. De minuscules acariens rouges ont trouvé le coin à leur goût (voir note de Maggy).

Nous sommes de leur avis, car nous nous arrêtons dans les ruines de Château-Thierry, qui se dressent sur un ressaut du versant, pour pique-niquer au soleil. Nous constatons que le site est toujours aussi envoûtant, bien que le dégagement des ruines n'ait guère progressé depuis notre dernière visite (en 1975). Il faut dire que la Société Dinantaise de Recherches qui a entrepris ces travaux est fort réduite : nous bavardons avec les deux courageux, passablement démoralisés quand même, qui occupent ici leurs samedis après-midi depuis X années. Le plan n'a pas été complété. Nous reproduisons donc celui qui a été publié dans le "Rapport des Activités 1975".

- 1 : chapelle (fouille 1964).
- 2 : grande salle intacte (coupe 6).
- 3 : grande salle détruite et b c en pierre intact (coupe 10 et 10 X).
- 4 : nouvelle salle mise à jour coupe 11.
- 5 : salle en dégagement : coupe 12.
- 6 : couloir et voûte vers Waulsort : coupe 11 X.
- 7 : citerne : coupe 13.
- 8 : partie de voûte intacte et foyer (coupe 8 et coupe 10). 8 X entrée salle intacte, grand escalier coupe 8.
- 9 : couloir menant à la chapelle : coupe 2.
- 10 : petite pièce mise à jour en 1968 : coupe 5.
- 11 : pièce mise à jour en 1965 : coupe 4, petit conduit d'écoulement des eaux, dallage en briques.
- 12 : fours et dallage en pierres mises de champs : coupe 3.
- 13 : couloir et banc taillé dans la roche. Entrée vers couloir. Chapelle.
- 13 X : oubliette mise à jour dans la muraille Nord (coupe 12 X).
- 14 : 2 grandes pièces au pied de la tour Sud (fouille 1964).
- 14 X : petites pièces ? coupe 12 XX (caves ?).
- 15 : muraille Nord (face vers Dinant).
- 16 : muraille Sud-Est (face vers Waulsort).
- 17 : partie de tour encore en place.
- 18 : muraille extérieure menant à la tour Sud n° 2 dans le bois.
- 19 : muraille face à la Meuse très détruite.
- 19 : grande cour centrale.
- A : fossés.
- B : ravin vers Dinant.
- C : endroits non fouillés.
- D : construction sur la pointe des rochers.
- DX : ravin face à la Meuse.



Les botanistes, le sandwich à la main, s'en donnent à coeur joie, escaladant les vieux murs pour découvrir Arabis hirsuta, Cardaminopsis arenosa, Sedum reflexum et album, trois campanules (à feuilles rondes,

à feuilles de pêcher et gantelée), etc. Bruno rassemble patiemment les coquilles que des rabatteurs zélés lui apportent. Une nouvelles araignée, longue et étroite, allongée sur une graminée, est offerte à la sagacité de Maggy.

Nous dégringolons dans la vallée (sic!) pour suivre vers l'amont le chemin de halage. L'activité est grande sur le fleuve : les plaisanciers profitent aussi des vacances. La berge offre à notre admiration des touffes de lamier maculé (Lamium maculatum) aux longues corolles pourpre clair, tachées et au pollen orangé.

Nous rejoignons le plateau par la vallée du ruisseau de Ranle, appelée "les Cascatelles". La géologie explique cette appellation. Le ru a entaillé les assises du Famennien supérieur (Fa2) qui sont constituées de psammites (grès micacé) dont les bancs, assez résistants à l'érosion et redressés, constituent des escaliers aux marches plus ou moins hautes, sur lesquelles l'eau bondit et rebondit.

Nous voilà sur le plateau. Nous y jouissons de larges horizons, en particulier vers le N-E où nous apercevons la masse imposante du château de Noisy, aux allures de manoir anglais. Nous rejoignons Falmignoul à travers une riche campagne où les champs de lin (Linum usitatissimum) aux molles ondulations chatoyantes, voisinent avec les moissons qui nous offrent l'occasion de revoir avec plaisir des bleuets (Centaurea cyanus), des coquelicots (Papaver dubium, à poils appliqués sur les pédoncules) et une touffe de chrysanthèmes des moissons (Chrysanthemum segetum) aux fleurs d'un jaune éclatant.

Maurice EVRARD

NOTE COMPLEMENTAIRE

L'acarien rouge rencontré est le trombidion soyeux (Trombidium holosericeum). Son corps orangé brillant (\pm 4mm) est recouvert de petits poils soyeux. On le trouve régulièrement dans les forêts mixtes en été. Ses oeufs sont déposés dans la couche supérieure du sol. Les larves parasitent les insectes. Les adultes n'ont que 4 pattes (?).

L'araignée allongée sur les feuilles des graminées est le tétragnathe allongé (Tetragnatha extensa) qui mesure de 8 à 12mm et dont la pose allongée est typique. C'est une espèce assez commune qu'on trouve dans les bosquets et les lieux humides. Le mode de construction de la toile varie d'un Tetragnathidae à l'autre. T. extensa tisse une large toile lâche comportant une large spirale ouverte au centre.

Renseignements tirés de Ed. SOLAR, Les insectes.

Maggy PENNE

Quelques escargots du Pays de Falmignoul

Découverte-nature du samedi 9 juillet 1988

Il est toujours très difficile de s'attacher à des observations particulières au cours d'activités générales. Les centres d'intérêt de chacun divergent et, tandis que certains apprécient un rythme de marche assez soutenu pour découvrir sans cesse de nouveaux paysages, d'autres traînent à l'arrière retenus par cette jolie fleur jaune dont la détermination pose problème. Les pauses sont imprévues, voire imprévisibles, les marcheurs de tête s'inquiètent de temps en temps des retardataires, s'interrogent parfois sur l'itinéraire à suivre tandis que les traîneurs plongés dans leurs observations oublient qu'il reste encore de nombreux kilomètres à "abattre" ou piquent un sprint, subitement, pour rejoindre le peloton des échappés.

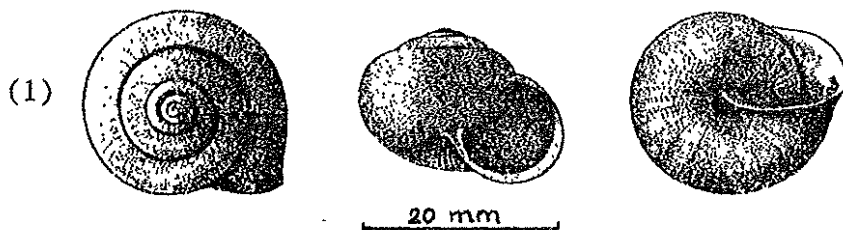
Il en résulte une progression très irrégulière qui, finalement, convient assez bien à tout le monde, les naturalistes (et surtout ceux de la Haute Lesse !) étant gens de bonne composition, tolérant les petites manies de chacun et s'adaptant sans sourciller aux élucubrations des autres.

Ainsi, l'observation et la détermination des mollusques lors des randonnées deviennent inévitablement un élément perturbateur du timing mis au point avec minutie par le guide de la journée. Celui-ci, intérieurement stressé par la responsabilité qui lui échoit, demeure toutefois, par sympathie, imperturbable !

Enfin, l'escargot étant par nature (ou par principe ?) un animal lent, peu soucieux d'adopter la pose souhaitée, que dire quand le malacologue amateur s'ingénie patiemment à le photographier sous son meilleur profil ?

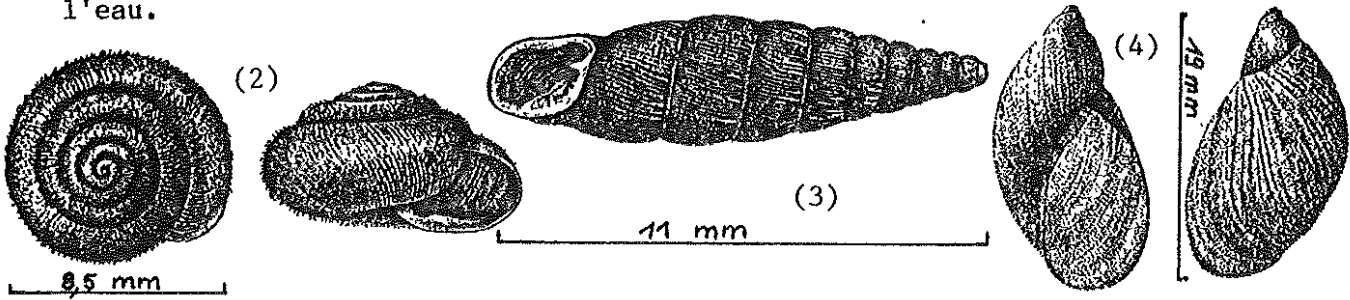
Mais, comment faire autrement dans une région aussi riche que les versants de la vallée de la Meuse à Hastière, Waulsort ou Falmignoul, là où prolifère un grand nombre d'espèces diverses de mollusques trouvant là, sur le calcaire Tournaisien, l'indispensable élément à la sécrétion de leur coquille.

Dans Falmignoul, en longeant la Falmagne, puis, moins bucolique, le terrain de camping, d'importants massifs d'orties abritent **Bradybaena fruticum** (1), l'hélice des buissons, seul représentant belge de la famille



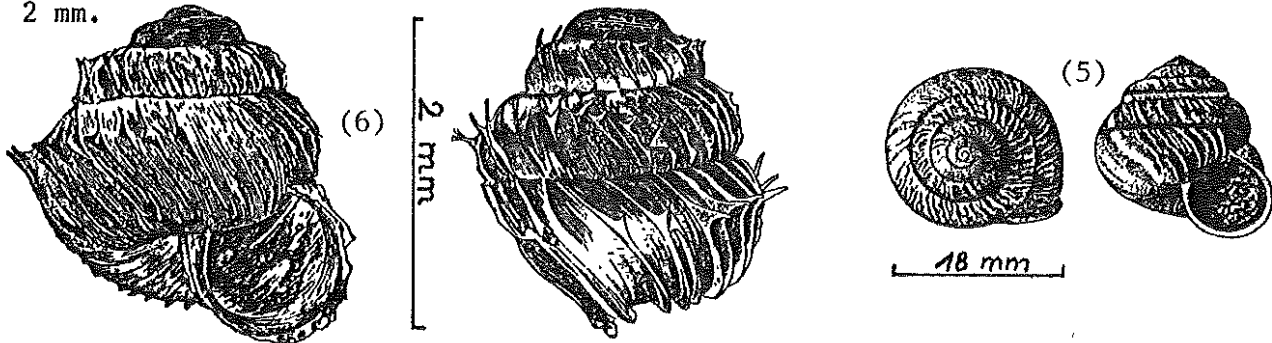
des Bradybaenidae. Il est jaune comme un citron avec des petites taches noires qui apparaissent à travers la coquille transparente. Comme ils apprécient beaucoup l'humidité et que la journée s'annonce chaude et sèche (à la grande joie des randonneurs), les Bradybaena qui ont été surpris par le soleil matinal sur le haut des orties sont déjà au repos et ne bougeront plus de la journée. Par contre, les spécimens qui ont eu la bonne idée de rester au sol, plus humide, sont encore en pleine activité à la recherche d'un coin confortable pour se retirer dans leur coquille.

Outre les représentants de cette espèce sans conteste majoritaire dans ce milieu, on trouve encore *Trichia hispida* (2), un hélicidé très commun et poilu, *Clausilia bidentata* (3), animal noir et coquille fusiforme, et *Succinea putris* (4), que l'on observera encore plus loin, au bord de la Meuse. Les succinéidés ont des coquilles avec seulement 3 ou 4 tours de spire, le dernier très ventru. Mais, l'animal est tellement gros que, dérangé, il ne peut que très difficilement rentrer dans sa maison de calcaire. Ce sont des mollusques qui vivent en général sur les plantes riveraines ou sur la partie émergée des plantes aquatiques, en tous cas, jamais bien loin de l'eau.

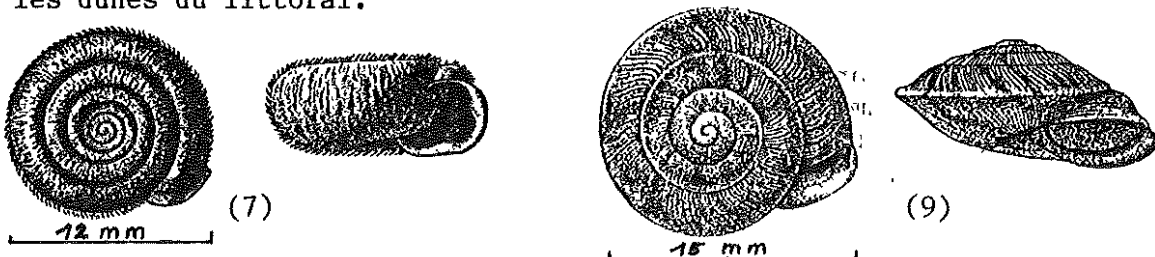


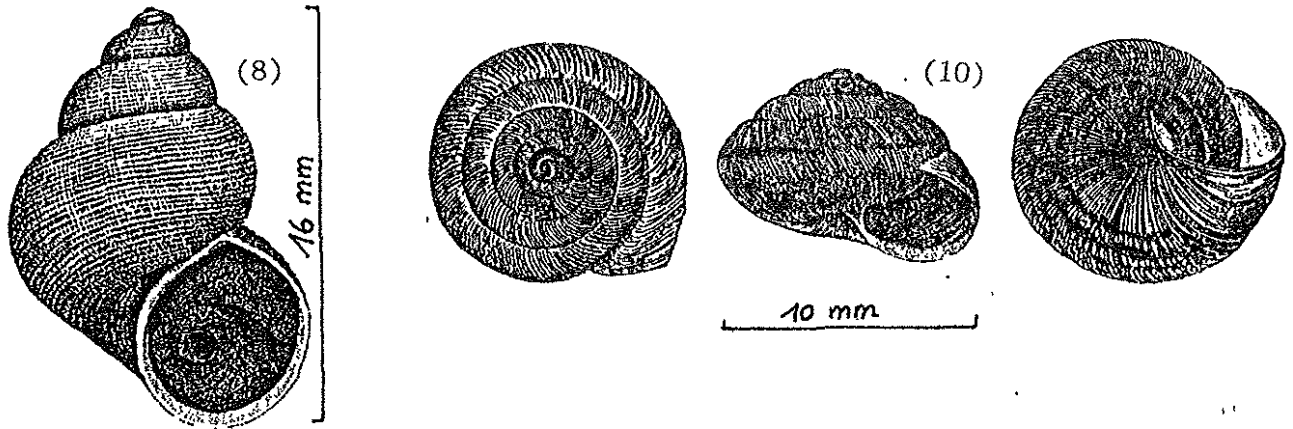
Les versants boisés de la vallée de la Meuse, toujours sur calcaire, sont colonisés par de grands et de petits escargots. Parmi les plus grands, et particulièrement bien représentée ici, on notera une espèce assez peu courante aux populations curieusement concentrées en trois régions distinctes de Belgique. C'est *Arianta arbustorum* (5) que l'on rencontre en Gaume et dans toute la vallée de la Semois; dans le Bas-Escaut et la région de Gand-Anvers; et, bien entendu, dans la vallée de la Meuse en amont de Namur.

Parmi les plus petits, on relèvera la découverte d'*Acanthinula aculeata* (6), un escargot assez extraordinaire par la forme de sa coquille et dont la récolte constitue toujours un exploit étant donné sa petite taille d'environ 2 mm.

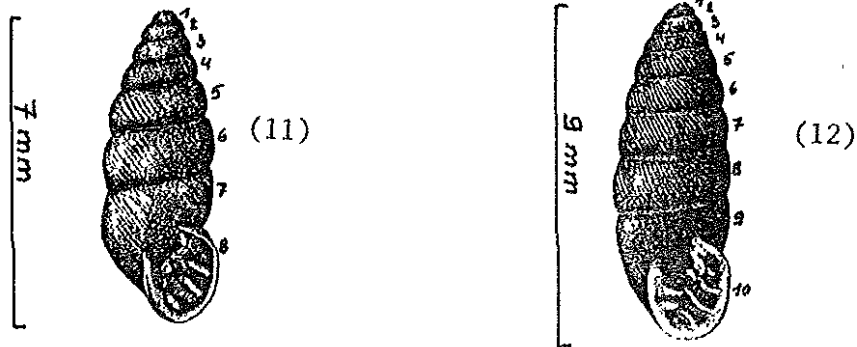


A côté d'espèces courantes comme *Cepea hortensis*, *Clausilia parvula*, *Helix pomatia*, ou très courantes, *Arion ater*, *Tandonia rustica*, *Vitrina pellucida*, *Discus rotundatus*, *Perforatella incarnata*, *Oxychilus cellarius*, ou intimement liées aux sous-sols calcaireux, *Helicodonta obvoluta* (7), *Pomatias elegans* (8), *Helicigona lapicida* (9), on retiendra une espèce assez rare en Belgique, *Candidula intersecta* (10), que l'on retrouve toutefois dans les dunes du littoral.





Enfin, la visite du château Thierry et la longue sieste qui suivit le pique-nique de midi permit la détermination de plusieurs mollusques cités plus haut, mais également de deux espèces très semblables accrochées aux murs calcaires exhumés lors des fouilles du château. Ces deux espèces vivant presque exclusivement sur des rochers calcaires possèdent une coquille fusiforme allongée, un peu plus petite (7 mm de haut) chez *Chondrina avenacea* (11), le maillot avoine, que chez *Abida secale* (12), le maillot seigle. Le premier compte également 7 à 8 tours de spire sur sa coquille alors que le second peut avoir jusqu'à 10 tours de spire.



Une prospection minutieuse aurait probablement permis de repérer d'autres espèces de mollusques, surtout parmi les plus petites. Mais, ce n'était pas là le but de cette agréable randonnée ensoleillée. Et puis, il faut en laisser pour une autre fois et il faudra retourner un jour se promener par là !

Bruno Marée

Du vendredi 22 au dimanche 24 juillet : Randonnée pédestre en HAUTE-LESSE

Pour se mettre l'esprit en vacances, les Natus ont abandonné, l'espace d'un week-end, clés de détermination et autres ouvrages scientifiques pour se laisser glisser au fil de l'eau sur les rives de la Lesse.

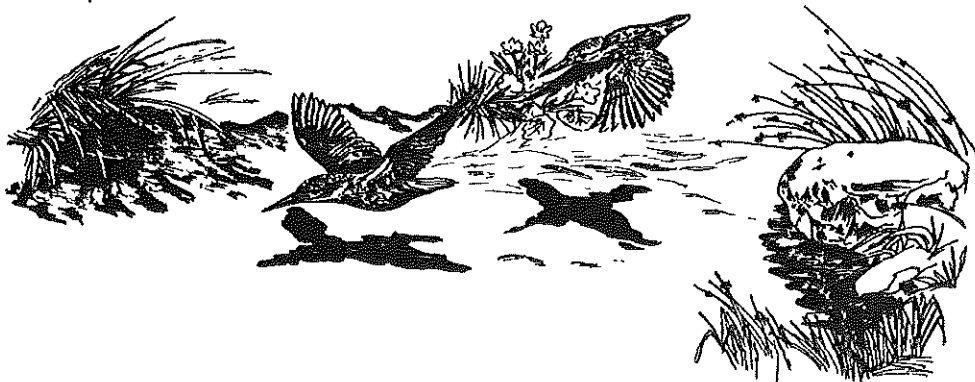
Leur but était simple : faire le plein d'images des paysages de la Haute-Lesse.

Première étape : le haut-plateau de LIBIN

Une trentaine de participants piaffaient d'impatience au départ d'Ochamps. C'est au pas de course qu'ils se sont dirigés vers le Bois de Roumont par l'antique sentier qui reliait Glaireuse à Ochamps. Comme la Lesse nous indique la route à prendre, nous nous laissons glisser vers les Pételles, Banlon et le Bois de Cuy. Ces lieux-dits évoquent maintes sorties naturalistes où nous nous sommes retrouvés pour étudier la flore, la faune, la géologie et l'histoire locale.

A la Rochette, nous suivrons la rive gauche de la Lesse pour nous diriger vers le vieux pont de Maissin en passant par Burnonbois.

A l'arrêt de midi, stupéfaction : une partie du groupe manque à l'appel! Les Libinois, à l'esprit trop indépendant, se sont choisis un autre itinéraire. Fort heureusement, le pont Marie-Thérèse est un passage obligé. Tout le monde se retrouve et on fait la promesse solennelle de ne plus se quitter. C'est à partir de cet endroit que la Lesse, après avoir batifolé entre les prés et les bosquets, s'offre le plus long parcours à travers bois. Elle devient, ici, rivière des cincles ^{méandres} et des martins-pêcheurs. Nous suivrons le petit sentier calqué sur ses méandres jusqu'à la clairière du moulin Molhan. Le village de Lesse est proche. Le soleil nous accueille à la sortie de la forêt. La terrasse du café nous fait signe. La tentation était trop forte, Maggy succomba la première! C'est donc en pleine euphorie que le groupe se retrouva au pont des Barbouillons. Les 20 kilomètres dans la fraîcheur de la vallée ont aiguisé les appétits. On procède à l'installation du camp. Maurice est arrivé... le feu de bois crépite... L'ambiance monte. Un parfum de cochonnailles grillées se mêle à la brume du crépuscule. Chacun se re-



tire dans ses appartements pour se laisser bercer par le clapotis de la rivière ou ... par des ronflements moins harmonieux!

Deuxième étape : par monts et par vaux

Avec les premiers rayons du soleil, les nouveaux arrivants trouvent des campeurs affairés au démantèlement du camp. Les lourds sacs hésitent à grimper sur les dos déjà défaillants et préfèrent s'aligner dans les coffres des voitures.

Nous quittons la commune de Libin pour suivre la Lesse dans la traversée de Daverdisse. La vallée s'encaisse de plus en plus. Gonflée par les eaux de l'Our, la rivière plus puissante s'est creusé un lit plus profond. La forêt couvre les versants escarpés. Nous rejoindrons le Falizû, puis En Zbêmont, pour découvrir, au bas du village de Daversisse, un splendide point de vue. A proximité du vieux château moyenâgeux, le paysage s'ouvre sur le confluent de l'Almache et de la Lesse, occupé par l'hôtel du Moulin.

Abandonnant la rivière, nous rejoindrons l'impressionnante hêtraie qui grimpe au sommet du versant opposé à Mohimont.

Deux incursions sur le plateau, l'une par le chemin du Comble de Chaumont, sur la rive gauche, l'autre par Lahé, le Blanc Bati, Coujî, sur la rive droite, nous conduiront vers Chanly et nous permettront d'apprécier les 180 mètres de dénivellation.

Le paysage est différent. Les croupes boisées s'étalent plus largement, l'horizon s'ouvre sur une large dépression qui se blottit au pied du talus ardennais. Wellin, Halma, Chanly, Resteigne... mêlent leurs vertes prairies et leurs blondes cultures au creux de ce couloir bientôt suivi par la Lesse. A l'horizon, les calcaires givétiens dressent un faible rempart qui ne semble pas effrayer la rivière.

La chaleur de la vallée nous accable. Nous avons hâte de rejoindre Resteigne, son moulin et son vieux manoir qui, malgré ses rides, rappelle l'histoire d'Edmond d'Hoffschmidt, l'ermite bien connu.



Nous sommes en quelque sorte ses hôtes, puisque nous nous installons sur son territoire pour camper... à proximité des cendres de "notre" cabane Debernardi.

C'est un site décidément brûlant. Après avoir subi les invraisemblables préjugés des chasseurs, nous devons faire face à un foudroyant orage. La débandade qui s'ensuivit fut pitoyable. Seuls, quelques irréductibles ont résisté à la tentation de "décamper" sur-le-champ.

Troisième étape : la Lesse famennienne

Les tentes mises à l'épreuve de l'eau résistèrent assez bien. Par contre, le moral de la troupe était fameusement atteint à l'aube de cette 3e étape!

Heureusement, quelques nouveaux marcheurs étaient venus prendre le relais. La randonnée pouvait se poursuivre. Sous un ciel qui n'en finissait pas de se consoler, nous quittons les Pérées pour rejoindre Belvaux et accompagner la Lesse jusqu'aux Rapides. L'aspect de la vallée a beaucoup changé. La rivière se heurte ici aux dalles calcaires et creuse la cluse entre Boine et le Maupas.

Le ru d'En Faule nous indique la route à suivre : remonter sur le plateau de Wavreille par Banalbois, longer la crête de Griffaloux, descendre dans le Fond de Tion et regrimper vers le Belvédère pour embrasser du regard un des plus beaux paysages que je connaisse.

Il nous restait à traverser So Hère et le bois de Noulaiti et à nous étonner de revoir la flore acidophile que nous avions quittée en Ardenne. C'est au Rond du Roi que notre périple s'achevait. L'horizon qui s'ouvre devant nous semble nous exprimer des reproches... Pourquoi s'arrêter?

Cette première randonnée de trois jours semble avoir été appréciée par beaucoup. Cette initiative pourrait se répéter en juillet 89 et devenir l'activité de vacances des Naturalistes de la Haute-Lesse...

Jean-Claude. LEBRUN



Samedi 6 août : Journée d'observation à HAN/LESSE

Ciel superbe et grand soleil : toutes les conditions favorables à l'observation des insectes, un des volets du programme de ce samedi.

Voici une liste commentée des espèces rencontrées :

LEPIDOPTERES

Famille des Pieridae : Principalement des Piérides : Pieris brassicae (P. du chou) et Pieris napi (P. du navet), espèces très courantes donnant de nombreuses générations tout au long de l'été.

Nous notons aussi quelques exemplaires de Soufrés (Colias hyale) en vol au-dessus d'une prairie du Fond-St-Martin. Cette espèce, hôte des prairies fleuries, recherche principalement les papilionacées.

Le Citron (Ghonepteryx rhamni) est revu en petit nombre après une relative "accalmie" en juillet.

Famille des Nymphalidae : La Belle-dame (Vanessa cardui), papillon migrateur, ne sera observé qu'en un seul exemplaire.

Rares Petites Tortues (Aglais urticae).

Le fond de vallée semble très favorable à la Carte géographique (Araschnia levana), vue en grand nombre, surtout sur des eupatoïres. Cette espèce est un hôte très courant de l'ortie dioïque dans les bois clairs et frais.

Quelques Grands Nacrés (Mesocidalia aglaja), hôtes des prairies et spécialement des violettes, vus et capturés au Fond-St-Martin (identifiés trop rapidement comme Moyens Nacrés).

Famille des Satyridae : Le Demi-deuil (Melanargia galathea) est noté sur la pelouse du Belvédère.

Le Grand Nègre (Erebia aethiops) sera sans nul doute l'espèce la plus intéressante sur le versant à exposition sud de la grande coupe à blanc. Cette espèce, protégée, habite les régions vallonnées et vit sur diverses graminées. Le groupe du genre Erebia est beaucoup mieux représenté dans les régions montagneuses (vu en nombre cet été au Puy de la Vache, au sud de Clermont-Ferrand). Nous n'avons aucune idée si cette observation est normale dans notre région...

Le Myrtil et le Tristan (Maniola jurtina et Aphantopus hyperanthus) sont très communs, de même que le Tircis (Pararge aegeria) dans les milieux traversés.

Parmi la famille des Lycaenidae, nous observerons surtout l'Argus bleu céleste (Lysandra bellargus), très commun, et l'Argus bleu nacré (L. coridon) sur la pelouse sèche du Rocher de Serin. Ce sont des hôtes de plusieurs papilionacées, principalement du genre Hippocrépis.

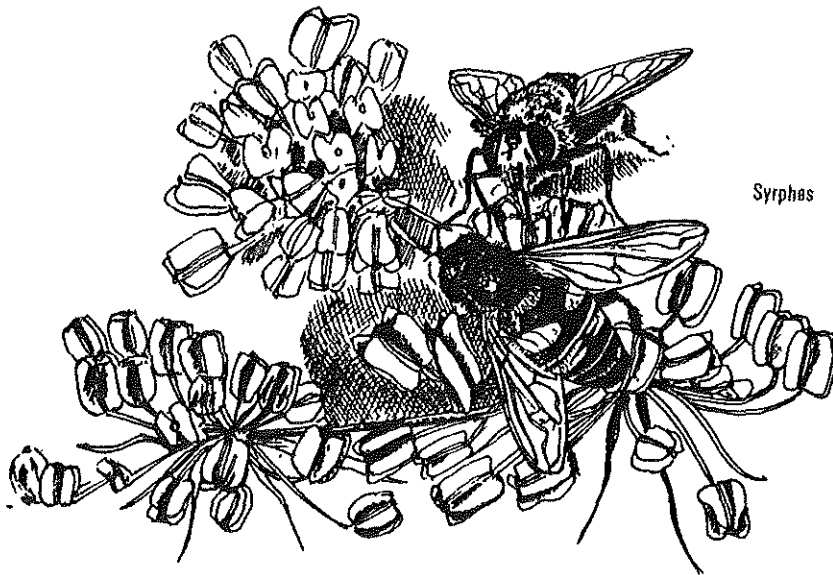
Le Sylvain (Ochlodes venatus), représentant la famille des Hesperidae, est noté en quelques exemplaires en lisière des bois.

En ce qui concerne les autres ordres d'insectes :

COLEOPTERES

- Un Staphylin du genre Ontholestes (cf. tesselatus ou murinus) au Fond-St-Martin.
- une Trichie (Trichius fasciatus).
- des Carabes, non déterminés.
- De nombreux Strangalia maculata (Longicorne jaune et noir) sur les fleurs de ronce et Rhagoxycha fulva (Cantharide) sur les ombellifères.
- Un Bupreste.

Quelques autres insectes d'ordres divers que nous n'avons pas approfondis ce jour-là (difficile de tout faire!) : nombreux Diptères (Syrphes et un Conops), des Orthoptères, des Hémiptères : de la famille des Pentatomidae, ainsi qu'un Nabiidae (au rostre court incurvé sous le corps), un Mécoptère courant, la Mouche-scorpion.



Au chapitre "Ornithologie", notons spécialement la présence du Gobe-mouche gris dans l'allée des Marronniers, à Han; dans le Fond-St-Martin/Ry de la Planche, le Pic vert, de même que deux Bondrées apivores observées en vol.

Marc PAQUAY

N-B. Pour vous y retrouver dans les ordres des insectes, consultez la fiche technique n° 70.

Samedi 20 août : En pleine forêt ardennaise : le sentier écologique des EPIOUX

C'est au Domaine des Epioux que les Naturalistes s'étaient donné rendez-vous pour parcourir un des plus beaux espaces boisés de notre pays. S'étendant sur l'Ardenne méridionale, jouissant d'un climat relativement froid et humide, cette région offre beaucoup de similitudes avec le talus ardennais traversé au nord par notre Lesse.

Première similitude : LA FORET

L'histoire de la forêt des Epioux est entièrement liée à celle de la forêt de Chiny.

A l'origine, elle était constituée d'une futaie de chênes à dominance de hêtres. Les grands défrichements du Moyen Age verront naître les droits d'usage de la forêt réglementés par des chartes comme la "loi de Beaumont", adoptée par beaucoup de seigneurs luxembourgeois.

En 2462, le domaine ainsi que les bois communaux de Florenville appartiennent à la famille de la Marck-Rochefort.

Si, jusqu'à la fin du 16e siècle, la forêt ne change guère d'aspect, l'arrivée des maîtres de forges va tout bouleverser, car le seul combustible utilisé à cette époque était le charbon de bois (plus de 800 tonnes par an pour les Epioux). Si les forges amenèrent la prospérité en Ardenne, la forêt, elle, en souffrit car ces forges étaient de grandes consommatrices de charbon de bois. Bientôt il ne resta plus que landes autour des villages et, plus loin, de mauvais taillis. Les belles futaies pleines s'étaient transformées en taillis sous futaie essartée. Par après, le charbon de bois fut détrôné par la houille. L'industrie du fer se transporta sur les sites houillers. La reconstitution de la forêt pouvait commencer. Timidement d'abord. Puis, en 1845, la loi sur le défrichement permettait l'expropriation de terrains incultes. Ceux qui ne pouvaient être utilisés pour l'agriculture furent reboisés.

Tout au long de notre promenade, nous rencontrerons les différents types de forêts reconstituées. Hêtraie jardinée, hêtraie équienne, taillis sous futaie, taillis, mais aussi pessières abondantes, attestant les pratiques forestières des générations qui nous ont précédés.

Seconde similitude : LES FORGES

Au 17e siècle, l'Ardenne devient métallurgiste, au nord comme au sud. Le premier maître des forges, dans le Domaine des Epioux, est le Dinantais Pierre Tamison. En 1608, il installe une forge près du confluent du ruisseau du Bronsu et du Tamijan et fait aménager l'étang des Oursons comme réserve d'eau.

La Guerre de 30 ans ruina l'entreprise.

Plusieurs maîtres des forges se succéderont aux Epioux jusqu'en 1841, date à laquelle le notaire Bergh de Neufchâteau cessera définitivement l'activité.

Le château des maîtres des forges fut construit en 1650 et transformé en 1730. Il appartiendra aussi à un certain Louis Zoude, cet industriel qui, installé à Poix-St-Hubert, développera plusieurs usines le long de la ligne de chemin de fer (v. Rapport des Activités 1984, p.12).

Le vaste étang, réservoir d'eau, s'allonge sur 10 hectares. C'est un peu en aval de la pièce d'eau que l'on peut observer les vestiges des forges. En 1888, la digue se rompit. Le flot des eaux renversa les arbres et une partie des bâtiments de la forge. Le cours de la Semois grossit brusquement de 800.000 m³ d'eau entraînant des débris de toutes sortes.

Aujourd'hui, le château appartient au C.P.A.S. de Mons qui le loue à la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux.

C'est à l'initiative de la Faculté qu'un sentier écologique a été aménagé.

Après 10 ans, le sentier est toujours praticable, mais les panneaux didactiques sont tous détériorés ou ont disparu.

Personnage commun!



Par quel hasard le pays de la Lesse et celui de la Semois ont-ils accueilli un Bonaparte?

C'est une histoire qui tient à la fois du roman noir et du feuilleton historique. Le neveu de l'empereur des Français séjourna en effet à Mohimont dans le domaine de la famille d'Hoffschmidt, puis devint plus tard châtelain des Epioux, pour se retrouver désargenté à Rochefort.

Il s'installa dans nos sombres forêts, espérant qu'on oublierait ce qui s'était passé à Auteuil, le 10 janvier 1870, lorsqu'au cours d'un duel il tua le journaliste Victor Noir.

Personnage hors du commun, il méritait bien qu'on raconte son histoire. Vous pourrez la lire dans la revue De la Meuse à l'Ardenne 5 - 1987.

La promenade

En cette fin d'août, beaucoup de fleurs sont encore présentes. Les graminées sont en fruits. Mais notre intérêt se portera vers les champignons. Nous les avons quelque peu délaissés depuis le printemps. Le temps sec des jours précédents ne les effraya pas car, sur le talus et dans la forêt qui borde la route, nous pourrions reconnaître les espèces caractéristiques de grandes familles. Espèces banales mais intéressantes à revoir en ce début de saison.

Près du talus du pont de chemin de fer, nous observons les affleurements rocheux. A gauche, sur les quartzites, nous distinguerons les grains de sable cimentés par de la silice recristallisée. A droite, les phyllades se présentent en feuillets. Ils sont constitués de minéraux argileux. C'est l'orientation parallèle de ces minéraux qui forme la schistosité.

L'après-midi, nous quittons la vallée du Tamijan pour retrouver celle de la Semois. Insensiblement nous grimperons vers la ligne de partage des eaux puis, à travers une magnifique hêtraie, nous gagnerons un magnifique point de vue, la Roche au Chat.

La Semois semble tracer un cours rectiligne après avoir lutté contre les rochers. Son orientation sud-nord étonne. N'oublions pas que cette rivière, tout comme la Lesse, n'a pas toujours rencontré les mêmes roches. Dans son cours supérieur, cette rivière subséquente abandonne anormalement les roches tendres au pied de la première cuesta pour s'enfoncer, dès Florenville, dans le Massif ardennais. Elle était donc surimposée à ce dernier, coulant primitivement sur des roches de couverture. Celles-ci n'étaient autres que les sédiments jurassiques autrefois prolongés vers le nord sur une Ardenne à basse altitude. La rivière s'est donc enfoncée dans le massif qui se souleva par la suite. La Semois ardennaise est donc antécédente au dernier soulèvement de l'Ardenne.

Sur le versant opposé, s'étale le Bois de Conques. L'ancien prieuré n'est pas loin. Il serait intéressant de voir comment, là, notre rivière recoupe un de ses méandres, laissant dans sa vallée sèche étangs et prairies humides.

Pour réaliser un transect complet de l'Ardenne, nous irons prendre notre trappiste à Lacuisine, la porte de la Gaume. La route du retour devint ainsi une traversée complète du plateau ardennais.

Jean-Claude LEBRUN

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

LES ARBRES DU BORD DES ROUTES SE PREPARENT AU GRAND DEPART...

Si c'est devenu un lieu commun, malheureusement, de parler des dégâts causés par les "pluies acides" sur nos épicéas, il n'est pas encore fréquent d'entendre parler de dépérissement de nos feuillus indigènes. Et pourtant, il est plus que temps, si ce n'est trop tard, d'en parler!

Les Naturalistes de la Haute-Lesse doivent bien connaître, pour la plupart, l'autoroute des Ardennes. De Bruxelles à Courrière, elle traverse très peu de forêts. Par contre, le long de la "bande des pneus crevés", on rencontre beaucoup de buissons et d'arbustes dont certains ont les branches plus ou moins défoliées. Vraisemblablement, dans ce cas, est-ce le brouillard salé soulevé par les véhicules en hiver qui est responsable de cette situation. Beaucoup d'essences, en effet, supportent très peu les chlorures. Le long des routes abondamment salées, certains vieux arbres ont parfois péri.

Passé Courrière, la tranchée de l'autoroute recoupe souvent des forêts feuillues établies sur les tiges condruziens et ensuite elle traverse les hêtraies ardennaises. C'est sur ce tronçon que des dégâts importants sont visibles, surtout depuis cette année, et particulièrement depuis le mois d'août, du moins d'après mon impression.

Il n'est peut-être pas superflu de rappeler qu'un arbre qui a crû depuis le jeune âge au sein d'une futaie, se retrouve dans une situation de stress important aussitôt qu'une coupe, telle celle de l'autoroute, le transforme en arbre de bordure. Un éclaircissement et une exposition au vent beaucoup plus importants causent une évapotranspiration plus intense, que l'arbre met plusieurs années à compenser. De plus, ces arbres ainsi fragilisés, se trouvent confrontés brutalement aux fumées d'échappement des véhicules.

Sans vouloir augurer des causes exactes du dépérissement de ces arbres des abords de l'E411, force est de constater que leur état n'est pas normal; les hêtres sont déjà jaunissants au 15 août et leur feuillage n'est pas aussi fourni que celui d'un arbre sain. Le squelette de l'arbre, branches et rameaux, est très apparent par suite de la mort de rameaux latéraux. Parfois il ne reste qu'un "plumeau" de feuilles au bout des branches. Dans le Condroz, les chênes, frênes et érables sont également peu fournis en feuilles. Les branches ont tendance à avoir l'extrémité sèche et sans feuilles. Ces arbres n'en ont plus pour beaucoup d'années à vivre et bientôt les abords de la route des vacances pour la plupart des Belges risquent de devenir assez sinistres.

Après nos forêts artificielles, ce sont ici nos forêts presque naturelles qui dépérissent et il y a peu de chance qu'on les sauve. Et si, dans le registre des scénarios-catastrophes, on imaginait que, d'ici quelques années, nos terres agricoles deviennent inaptées à la production de denrées alimentaires par suite de teneurs trop fortes en métaux lourds ou en résidus de pesticides, que nous resterait-il à faire pour survivre?

CHRONIQUE JURIDIQUE

MODIFICATION DU CODE FORESTIER

Par décret du 26 novembre 1987, les articles 122, 165 et 170 du code forestier ont été modifiés en région wallonne.

Cette modification vise la pratique du ski et l'utilisation de véhicules automoteurs.

I. L'article 122 modifié autorise les agents et gardes à saisir les véhicules automoteurs et cyclomoteurs et à les mettre en séquestre.

Le Député GENDEBIEN avait proposé un amendement qui n'a pas été adopté, amendement qui interdisait l'organisation des courses, essais ou entraînements de véhicules automoteurs dans les forêts, hors des routes et chemins bétonnés, empierrés ou asphaltés.

La fait de se trouver ou de faire passer une voiture automoteur dans les bois hors des routes et chemins ordinaires est érigé en infraction.

Cette nouvelle règle est applicable à tous les bois et forêts même privés dans la mesure où le propriétaire privé dépose plainte et sollicite la saisie.

Actuellement, le droit de circuler en forêt peut donc se résumer comme suit :

- 1) Sur les routes et chemins ordinaires, c'est-à-dire les routes appartenant à la grande voirie et les chemins qui relèvent de la voirie vicinale, l'accès est libre.
- 2) Sur les chemins forestiers, c'est-à-dire ceux qui ont été établis originellement pour le service intérieurement des forêts l'accès est également libre, sauf dispositions contraires de la personne publique ou privée qui gère la forêt. En cas d'accès conditionné, c'est le non respect des conditions qui constitue une infraction à l'article 166 du code forestier.
- 3) En dehors de tout chemin, l'accès est en principe interdit.

II. La modification apportée à l'article 165 du Code Forestier vise la pratique du ski.

Il est prévu une amende de 20 francs (X 60) pour quiconque sera trouvé sans motif légitime dans les bois et forêts, hors des routes et chemins ordinaires lorsqu'il circule à skis.

L'article 170 est modifié pour permettre la saisie et la confiscation des skis utilisés en infraction à l'article 165.

Le motif légitime peut notamment consister dans l'accord du propriétaire donné individuellement ou collectivement (par exemple pistes balisées).

Les agents techniques et les brigadiers des eaux et forêts ont qualité d'officier de police judiciaire et peuvent pratiquer la saisie et la confiscation des skis.

La pratique non contrôlée du ski par le passage successif des skieurs dégrade fortement la végétation basse et les jeunes plants.

Leur dispersion dans les bois et forêts amène les animaux à s'enfuir.

Ces dispositions sont donc bienvenues et il reste à espérer qu'elles soient appliquées avec toute la rigueur qui s'impose.

Alain JAMAR de BOLSEE.

L'arrêté annuel d'ouverture de la chasse pour la saison 88-89 paru au Moniteur du 22 juin dernier comporte une série d'innovations positives.

C'est la première fois depuis près de quarante ans qu'un arrêté d'ouverture est soumis à l'avis préalable du Conseil d'Etat. La raison en est simple : un recours de la Ligue belge pour la protection des oiseaux avait amené en février 1988 l'annulation de l'arrêté ouvrant la tenderie en 1986 parce que le Conseil d'Etat n'avait pas été consulté. Pure forme que cela me direz-vous ! Loin s'en faut. Bien que consulté « en urgence » et ne disposant que de quelques jours pour émettre un avis, le Conseil d'Etat a certainement mis le doigt sur les irrégularités les plus évidentes du projet qui lui était soumis.

Comment expliquer autrement :

- la fermeture de la chasse au merle, qui se poursuivait en Wallonie en contravention au droit Benelux et européen depuis respectivement seize ans et six ans ?
- la fermeture de la chasse au canard siffleur, à la foulque et à la sarcelle d'hiver dont la commercialisation est à priori interdite par la directive européenne ? (or comme notre loi lie chasse et possibilité de commercialisation, il n'était pas possible d'ouvrir la première, sans autoriser la seconde) ?
- la fermeture de la chasse aux corvidés (les corneilles, geais, freux et pies peuvent toutefois être détruits dans certaines conditions) ?
- l'interdiction de commercialiser les cor-

vidés (jusqu'à présent vendus très couramment sur les marchés).

C'est la première fois aussi - depuis longtemps - que l'obligation pour les trois pays du Benelux de se concerter sur les arrêtés d'ouverture est respectée (suite à l'annulation pour absence de ladite concertation de l'arrêté-chasse wallon de 1986, sur requête de la Ligue belge, encore elle). Là aussi un fructueux échange de vues a pu se nouer entre une Wallonie à la traîne dans ses conceptions cynégétiques et un pays comme le Luxembourg où la seule espèce de gibier d'eau autorisée est le canard colvert !

Il résulte de ce choc des idées ainsi que de la volonté de nouvel Exécutif de se montrer plus respectueux des lois et de la nature, une série d'autres améliorations.

Ainsi, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat annulant les arrêtés ouvrant la chasse en 1986 en Région bruxelloise, la chasse durant la période de nidification et de dépendance est prohibée et ce en application de la convention de Paris de 1950 et de la directive européenne. Ainsi, le canard et la poule d'eau ne peuvent-ils plus être chassés à partir du 24 juillet, mais du 15 août. Le ramier dont la chasse était ouverte toute l'année n'est plus ouverte que du 17 septembre au 31 décembre. Le tir des canetons ne pouvant encore voler est interdit. Il faut savoir que les jeunes cols-verts bien qu'ayant atteint la taille adulte ne peuvent parfois voler avant le mois de septembre ce qui les rend très vulnérables à certains chasseurs peu sportifs qui tirent le gibier « assis » (c'est-à-dire à l'arrêt) au lieu de lui laisser sa chance en vol. D'une façon générale l'ouverture de la chasse en plaine se voit postposée du 12 au 17 septembre.

La chasse et la commercialisation des putois, hermines et belettes est fermée.

La chasse à courre aux jeunes chevreuils et aux femelles, pleines à cette saison, est fermée en mars. La chasse à courre est prohibée aussi après 24 heures de neige au sol.

La commercialisation du sanglier congelé en dehors de l'époque de chasse, véritable invitation au braconnage, n'est plus permise.

Ces points positifs s'accompagnent cependant de pointes d'amertume (1). Citons sans volonté d'être exhaustif :

- la commercialisation de la bécasse, très prisée en certains « hauts lieux de la gastronomie », reste ouverte. Elle est pourtant prohibée en Régions flamande et bruxelloise ;
- l'ouverture de la chasse à la bécassine dont les effectifs indigènes sont pourtant menacés ;
- l'ouverture de la chasse au vanneau et à la poule d'eau en contravention avec la Convention Benelux (pourtant ces deux oiseaux sont d'une comestibilité fort relative. La poule d'eau s'envole au surplus rarement et avec lenteur. On se demande quelle fiéreté peut avoir le chasseur de la compter à son palmarès ?) ;
- des procédures de destructions du colvert et des corvidés qui ne donnent pas toutes les garanties voulues ;
- l'absence de zones de protection spéciale (où la chasse serait fermée ou strictement réglementée) là où nichent des espèces fragiles qui risquent d'être perturbées par la chasse ;
- l'absence d'interdiction claire et nette de toute une série de pièges non sélectifs (pièges à mâchoires, etc.) ;
- l'absence de réglementation des lâchages de gibier et des battues. Il faut savoir que depuis 1987, les lâchages de faisans sont interdits aux Pays-Bas et le tir des faisans d'élevage aussi. Rien de plus logique et de plus conforme à une éthique cynégétique minimale me direz-vous, que de distinguer un chasseur d'un éleveur de volaille et un gallinacé sauvage d'une cible-dindon.

En Wallonie, l'idée a encore du chemin à parcourir.

Mais dans une région où l'ère du cynisme politique s'estompe et où la superbe des milieux où la chasse vient de prendre un rude coup, il devient possible d'en discuter sérieusement. ■

Alain Lebrun

(1) Tous ceux qui ont des suggestions précises à émettre pour améliorer les arrêtés d'ouverture de la chasse, et spécialement les associations, sont invités à prendre contact sans tarder avec la Ligue Royale Belge pour la protection des Oiseaux, 43, rue de Veeweyde à 1070 Bruxelles, qui coordonne de facto les bonnes volontés en la matière.

ACTIVITES GENERALES

Dimanche 18 septembre : Promenade de découverte-nature à WELLIN

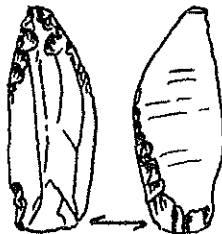
Depuis 20 ans qu'ils parcourent en long et en large coins et recoins de la Haute-Lesse, les natus ne s'étaient jamais donné rendez-vous à l'église d'Halma! C'est donc pour beaucoup une découverte, émerveillée, ma foi, qu'ils font de cette rue pittoresque qui, les voitures en stationnement mises à part, semble sortie tout droit d'une carte postale du début du siècle.

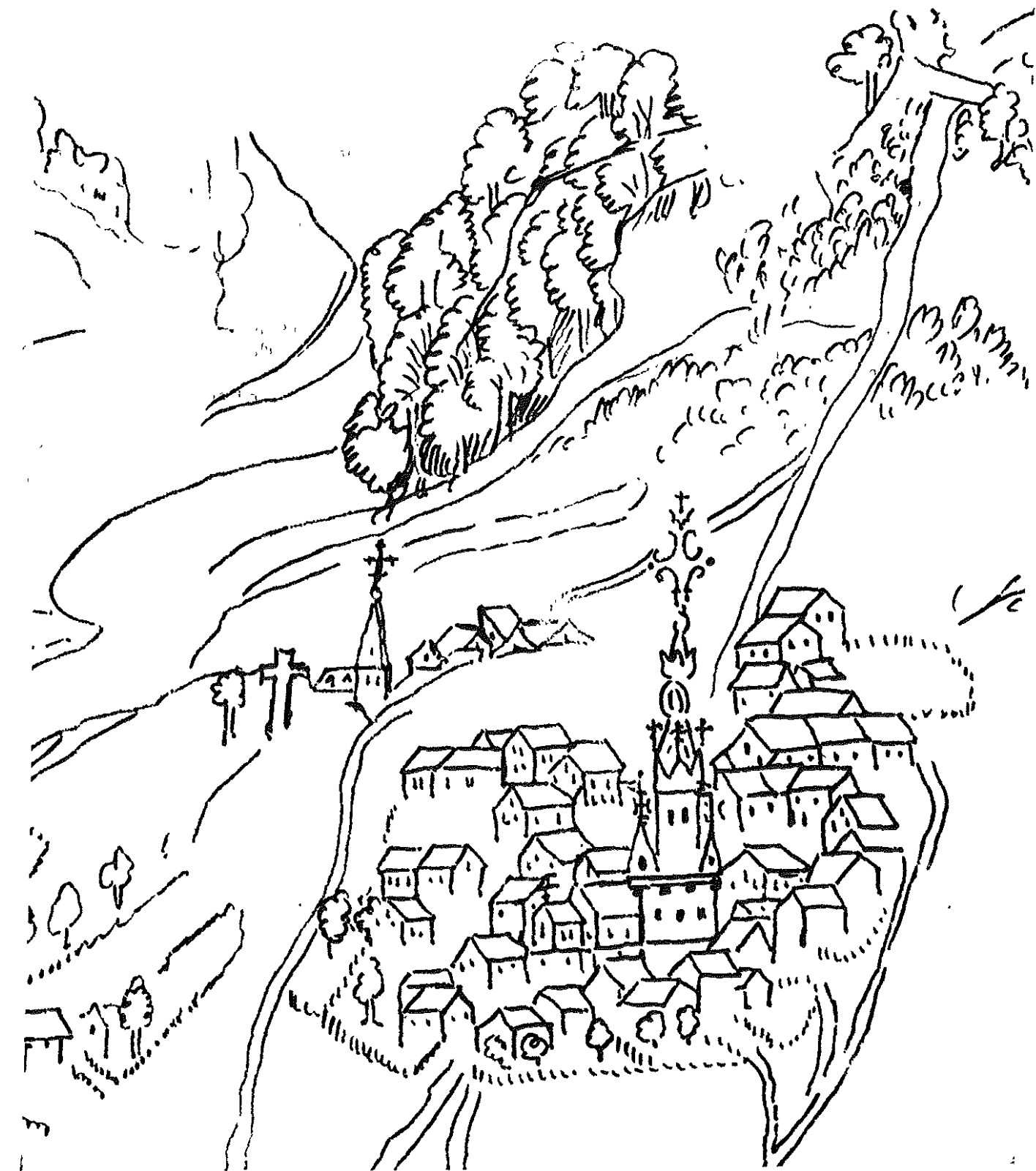
D'Halma, l'histoire ne dit pas grand-chose. Sa destinée est liée à celle du domaine mérovingien de Wellin. Son nom apparaît pour la première fois le 2 octobre 925 (Halmarchia). L'élément "marchia", qui se retrouve dans plusieurs toponymes (Marchimont, Marche) et dans le mot "marchet" signifie limite, frontière. Halma se situe en effet aux confins de la Famenne et des forêts de l'Ardenne. Notre promenade nous donnera l'occasion de le constater de visu.

Nous montons vers Ronchi observant, le long du chemin les dernières floraisons et aussi une belle colonie de bédégars échelonnés sur un rameau d'églantier. Ayant pris de la hauteur, nous pouvons contempler, vers le nord, un vaste panorama de la partie famennaise du domaine de Wellin s'étalant de Chanly à Sohier. La couronne de prairies clôturées entourant le village d'Halma tranche sur la campagne ouverte, plus éloignée du village.

Avant d'arriver à la Croix Soffin (alt. 336m) nous avons l'occasion de repérer la "voie romaine" qui, est en réalité un tronçon de la route de l'impératrice Marie-Thérèse qui devait relier Namur à Arlon.

A travers bois, nous rejoignons le belvédère des Erguimaux, dominant le confluent du Ry de Wéry et de la Lesse. Un magnifique paysage fait de collines boisées moutonnant de part et d'autre de la vallée jusqu'au plus lointain horizon nous rappelle que le domaine de Wellin devait une bonne part de sa richesse à son vaste secteur forestier. La trouvaille d'une pointe de silex à base retouchée au cours du repérage de cette promenade semble indiquer que ceux que l'on a appelés les "derniers chasseurs de la préhistoire" appréciaient déjà le caractère giboyeux du coin quelque 6.000 ans avant notre ère.



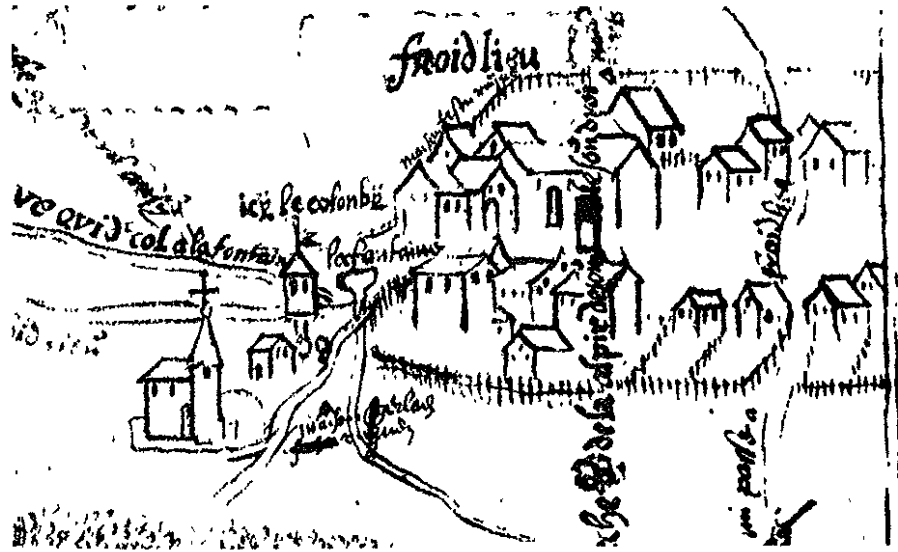


Fragment d'une carte conservée aux Archives de St-Hubert (fin XVIIe ou début XVIIIe s. (copie montrant Wellin et Halma)

Pressés par l'horloge, nous regagnons l'église d'Halma par le hameau de Neupont et c'est en voiture que nous gagnons l'endroit prévu pour le pique-nique : un coin bien ensoleillé, au lieu-dit "Aux Vignes", sur le bourrelet calcaire qui domine le vallon du Ry d'Ave, au nord de Wellin. Nous en profitons pour contempler toute la partie sud de l'ancien domaine que nous avons parcourue le matin.

Nous nous remettons en route vers Froidlieu par les Hardies et la Franche Haye ce qui permet aux mycologues d'apprécier la richesse en champignons qu'offrent les taillis de la Caestienne. Nous nous étonnons aussi de l'abondance des jeunes sorbiers à la lisière de la Franche Haye (Sorbus aria et terminalis). Les lambeaux de pelouses calcaires qui flanquent la route Lavaux-Froidlieu nous donnent l'occasion d'une observation rare : à côté des touffes^{de} gentianes germaniques haussant leurs bouquets de fleurs violettes entre les herbes jaunissantes, nous découvrons une petites colonie d'une variété blanche que nous photographions à l'intention des éventuels sceptiques.

Nous nous arrêtons un instant sur le site de la "Vieille église", un peu à l'écart du village. En 1715, quand le curé Fontaine prit possession de la cure, il trouva l'église abandonnée comme le village. En 1769, la nouvelle église fut consacrée par l'évêque d'Amizon, suffragant de l'évêque de Liège. Il s'agit de l'église actuelle que nous ne pourrions visiter, faute de temps et ... de clé, au grand dam de Chantal.



Extrait d'une carte de 1590 montrant la position de l'ancienne église au N-E du village (la carte est inversée!).

Le retour se fera au pas de charge (ou presque) par le "Merdier" et les Maurlières. Nous terminerons la journée à Halma, comme nous l'y avons commencée, mais cette fois au Café du Petit homme pour ... ce que chacun sait.

Vendredi 23 septembre : Conférence de Jacques STEIN sur les relations entre les Associations de nature et les communes.

Cette soirée s'adressait non seulement aux natus mais aussi aux mandataires communaux de la région et aux candidats mandataires. Ceci explique la présentation de notre Association que fit notre Président en guise d'introduction à la soirée. En voici le texte :

Les Naturalistes de la Haute-Lesse vont souffler dans quelques jours leurs vingt chandelles.

Voici en effet vingt ans (en novembre 68) que quelques amoureux de la vallée de la Lesse se sont associés avec comme but le développement et la coordination de toute action tendant à augmenter la connaissance des membres dans le domaine des sciences naturelles et à s'associer à toute action ayant en vue la conservation de l'environnement, la sauvegarde et la protection de la nature.



Créée autour d'un noyau de fervents défenseurs de la vallée de la Lesse qui arrose les communes de Libin, Daverdisse, Tellin, Wellin, et Rochefort, l'association s'est opposée dès sa création au projet de barrage "Lesse 3". Opposition argumentée par des observations scientifiques mettant en valeur la richesse floristique et faunistique des zones à protéger.

Discrètement, pendant ces vingt années, les naturalistes sont restés des observateurs spécialisés, des randonneurs attentifs, des promeneurs studieux, des découvreurs passionnés, des chercheurs curieux et avides d'une meilleure compréhension de leur environnement. En apprenant à connaître une région, on souhaite spontanément la protéger. Pour mieux la protéger, il faut bien la connaître. C'est pourquoi l'association a très vite diversifié ses activités et les disciplines abordées.

Plusieurs équipes fonctionnent actuellement, notamment :

- une équipe botanique, emmenée par Pierre LIMBOURG, prospecte inlassablement la région de Lesse et Lomme pour dresser, en collaboration avec l'Institut Floristique Belge, un inventaire complet de la flore liée à la diversité des milieux que l'on rencontre en Famenne et en Ardenne. En collaboration avec la Commission Consultative de l'Environnement de Rochefort, et d'Ardenne et Gaume, elle travaille en ce moment au projet de création de réserves naturelles domaniales. Pas moins de 17 sites, sur les communes de Rochefort et de Tellin, sont en voie de classement.

En automne, la plupart des botanistes se muent en mycologues sous la conduite d'Arlette GELIN et parcourent les forêts à la recherche des champignons, avec comme objectif leur détermination et l'étude de leur écologie.

- une équipe ornithologique, guidée par Marc PAQUAY, espionne en toutes saisons la vie secrète de la gent ailée et s'exerce à la détermi-

nation des oiseaux par leurs chants. En collaboration avec la société ornithologique AVES, cette équipe réalise depuis quatre ans un inventaire complet de l'avifaune du Parc national de Lesse-et-Lomme.

- les archéologues attendent chaque année le retour de l'été pour poursuivre, avec Maurice EVRARD, la fouille du cimetière mérovingien et de l'enceinte fortifiée de Wellin. Ils collaborent également aux travaux de recherche entrepris sur le site du haut fourneau de Marsolle à Mirwart.

- l'équipe spéléo-géologique, à côté d'activités plus sportives comme l'exploration des grottes, le ski de randonnée, l'alpinisme ou l'escalade, se joint également au groupe des archéologues lors de fouilles comme celles du vieux puits de Wellin ou, plus récemment, de celui de Lomprez.

Les dernières prospections géologiques se sont surtout attachées à l'étude du sous-sol en limite de l'Ardenne et de la Famenne.

- une 7e équipe se constitue aujourd'hui et s'attache particulièrement à l'étude du monde des invertébrés, insectes, araignées, mollusques : c'est l'équipe entomo-malacologique.

A côté de ces sorties plus spécialisées, les naturalistes organisent chaque mois une sortie générale. C'est l'occasion de rencontrer les membres des diverses équipes, d'échanger les observations et de s'initier à l'une ou l'autre discipline proposée par le guide de service.

Toutes ces observations, ces inventaires, ces découvertes, sont rapportées et consignées dans un périodique intitulé "Les Barbouillons". La somme des informations sur nos communes accumulées au cours de nos vingt années d'existence est une preuve du sérieux de notre association.

Cette observation systématique de la nature nous conduit évidemment à la défense de notre région et de notre environnement.

Lorsque nous jugeons que des sites sont mis en péril par des projets de constructions, de travaux ou d'implantations nouvelles, nous essayons d'intervenir auprès des autorités compétentes.

A Rochefort, c'est à l'initiative de certains naturalistes que la Commission consultative de l'environnement a été créée. C'est un naturaliste, Edmond MEURRENS, qui en assure la présidence depuis sa création.

Celle de Nassogne fut mise sur pied plus récemment et, là aussi, des naturalistes en sont les animateurs. Dans les autres communes, comme celles de Libin, c'est au travers des CCAT que nous essayons d'exprimer notre point de vue.

Le pouvoir communal est l'autorité compétente, la plus proche en tout cas, que nous essayons de contacter en cas de menace sur notre environnement.

Puisque vous êtes candidats aux prochaines élections, nous voudrions, grâce à la conférence que va vous présenter Monsieur J. Stein, nouer avec vous un dialogue. Nous le voudrions efficace et réel.

C'est en tout cas le voeu émis par les naturalistes de la Haute-Lesse qui vous remercient d'être présents aujourd'hui, geste qui prouve votre intérêt pour nos préoccupations.

Jean-Claude LEBRUN

Le thème de la soirée était consacré aux bonnes relations que peuvent entretenir les associations de défense de l'environnement et les administrations communales.

Des invitations avaient été envoyées à tous les mandataires communaux, présents et futurs, des six communes de la Haute-Lesse. Ils ont largement répondu à notre invitation, sauf ceux de Tellin et Daverdisse. Comme la conférence était organisée sur leur fief, ceux de Libin étaient venus en masse. L'environnement deviendrait-il enfin une préoccupation majeure en zone rurale ou est-ce de la démagogie en cette période pré-électorale? Réponse après le 1er janvier...

Notre conférencier commença par nous présenter d'une part la commune de Ferrières et, d'autre part, l'association "Le Génévrier". En effet, depuis 1982, date de fondation du Génévrier, la commune de Ferrières a entrepris, bon gré mal gré, des actions en faveur de l'environnement, en commençant par conserver en son sein une équipe de travailleurs sous contrat ONEM.

Cette équipe agissant en qualité de cellule-environnement occupait six personnes au début et en occupe encore deux aujourd'hui. Son action consiste à recenser et décrire des sites d'intérêt biologique, à créer des réserves naturelles communales et à éduquer à l'environnement sous toutes ses formes (guidages de classes, expositions, suggestions à la commune...).

Le Génévrier a réussi à créer parmi la population férusienne une certaine sensibilité à l'environnement et à rendre la commune réputée en Durthe-Amblève, et même bien au-delà, pour son "opération batraciens".

En effet, une fois par an, au moment de la migration des batraciens pour la ponte, toute une organisation se met en branle : barrage d'une route, mise en place d'un rideau de plastique en bordure d'une autre route et, la nuit venue, ramassage des batraciens pour leur faire franchir la route si meurtrière. Depuis lors, ailleurs en Belgique, d'autres organisations de protection de la nature ont aussi mis en place des "opérations-batraciens".

A l'occasion de l'année européenne de l'environnement, le Génévrier a proposé la candidature de Ferrières, en accord avec son dynamique bourgmestre, au projet CEE "1000 communes pour l'environnement". La conséquence logique de la bonne connaissance des ressources naturelles et des problèmes environnementaux à Ferrières fut la reconnaissance de la commune comme une des "communes d'Europe pour l'environnement". Il y a donc un contrat de gestion écologique du milieu qui a été signé entre la commune et le Génévrier. Il est symbolisé par un fanion remis par la CEE à la commune. Si le contrat venait à ne pas être respecté, la commune perdrait rapidement son fanion, ce qui ne serait pas flatteur pour elle.

Cette reconnaissance comme commune d'Europe pour l'environnement, Ferrières le doit en grande partie à son association locale "Le Génévrier" et, par conséquent, cet événement va être à l'origine d'une intensification des bonnes relations entre la commune et son association.

En guise de conclusion, je dirai que tous ceux qui ont assisté à cette conférence-dias avaient des idées à prendre parmi tout ce qui s'est fait à Ferrières.

Quant aux Naturalistes de la Haute-Lesse, ils ne regretteraient pas, à mon avis, de connaître un peu mieux ceux du Génévrier. "C'est du choc des crânes que jaillit la lumière...", comme disait je ne sais plus qui. Un sujet d'intérêt commun est le fait que Ferrières et Libin doivent être vigilantes face à un remembrement qui se prépare et que ce sont deux communes-pilotes pour l'aménagement du territoire (décret décentralisation et participation).

Il y aura sûrement de bonnes idées à échanger...

Patrick VAN DER SMISSEN

Samedi 24 septembre : Recherche et détermination des champignons d'Ardenne (SMUID)

ITINERAIRE :

Du plateau sur lequel Smuid est installé, nous avons gagné la forêt en longeant les cultures de Montavau et le bois de la Taille des Prés Moufflets. Nous rejoindrons ensuite le ru de Marsault par la route qui traverse le Biolin.

Une halte sur le site des fouilles du haut fourneau permettra à Maurice de présenter succinctement le travail des fouilleurs de la Haute-Lesse, travail entrepris en septembre 84 et dont vous pouvez suivre l'évolution dans les Barbouillons.

Le retour se fera par le Piret, les Chênes de Justice et la Ste-Fontaine.

On ne peut bien sûr passer à proximité des Chênes de Justice sans évoquer l'histoire locale. Pour en savoir plus, relisez les notules historiques concernant Mirwart-Smuid, rapportées dans la Fiche n° 49 (déc. 84) et signée par Fr. Collet.

BIOTOPES PARCOURUS

Le plateau est occupé essentiellement par des plantations de résineux : épicéas, douglas, mélèzes et pins sylvestres. Les anciennes pinèdes accueillent en sous-étage une jeune hêtraie équienne.

Plusieurs pessières remplacent la hêtraie mise à blanc sous l'occupation allemande, pendant la guerre de 1914-18.

Le bassin versant du Marsault et de son affluent le ru de la Pierre

au Charme est recouvert par des lambeaux de la forêt feuillue (Luzulo-fagion des sols bruns acides).

CUEILLETTE ET DETERMINATION

Au cours de cette journée consacrée à l'initiation, notre cueillette fut relativement pauvre mais largement suffisante pour différencier les grandes familles.

L'après-midi, nous nous sommes retrouvés dans les locaux de l'école de Villance pour affiner nos déterminations en utilisant les clés.

La famille la mieux représentée fut celle des Russules. Je vous propose de faire le point sur cette famille à partir des espèces rencontrées.

Ordre des RUSSULALES - Genre RUSSULA

L'étude des Russules est basée sur l'observation des caractères macroscopiques suivants :

1. Comportement de la chair
 - fragilité, compacité
 - changement de couleur
2. Saveur
 - douce
 - âcre
3. Couleur de la sporée
 - blanche
 - crème
 - jaune
4. Aspect de la cuticule
 - glabre luisante
 - mate granuleuse
5. Silhouette
 - espèces fragiles
 - espèces compactes
6. Couleur du chapeau
7. Réactifs chimiques

Voici les différentes sections dans lesquelles on classe les Russules :

D O U C E S

SECTION DES COMPACTES

Grosses espèces charnues à chair épaisse et à bord fortement enroulé en-dessous. Saveur douce. Comestibles médiocres.

Espèce-type rencontrée : NIGRICANS

Espèces proches courantes : DELICA, DENSIFOLIA, ALBONIGRA

SECTION DES HETEROPHYLLAE

Espèces + ou - robustes; douces. Sporée blanche ou pâle. Couleurs variables, jamais rouge pur.

Espèce-type rencontrée : CYANOXANTHA

Espèces proches courantes : VESCA, MUSTELINA, CUTEFRACTA

SECTION DES GRISEINAE

Hétérophylles à spores et lames crème ou ocracées.
Espèce-type rencontrée : AERUGINOSA
Espèce proche courante : VIOLEIPES

SECTION DES LICACEAE

Russules douces à revêtement velouté mat. Chair dure.
Espèce-type rencontrée : LEPIDA
Espèces proches courantes : AURORA, TURCI

SECTION DES TENELLAE

Espèces fragiles ou à stipe mou. Sporée non blanche. Douces.
Espèce-type rencontrée : PUELLARIS
Espèces proches courantes : NITIDA, VERSICOLOR, NAUSEOSA

SECTION DES DECOLORANTES

Espèces charnues, douces, grisonnantes, noircissantes ou brunis-
santes. Sporée crème.
Espèce-type rencontrée : CLAROFLAVA
Espèces proches courantes : DECOLORANS, VINOSA

SECTION DES VIRIDANTES

Odeur de crustacés. Sporée crème.
Espèce-type rencontrée : XERAMPELINA ERYTHROPODA
Espèce proche courante : FAGINEA

SECTION DES POLYCHRONAE

Espèces robustes, douces, à sporée et lames jaunes. Couleurs
très variables, jamais rouge pur.
Espèce-type rencontrée : INTEGRA
Espèces proches courantes : ROMELLII, OLIVACEA

A C R E S

SECTION DES FRAGILIS

Espèces très âcres, peu charnues. Cuticule séparable.
Espèce-type rencontrée : FRAGILIS
Espèces proches courantes : BETULARUM, EMETICA, ATORRUBENS

SECTION DES INGRATAE

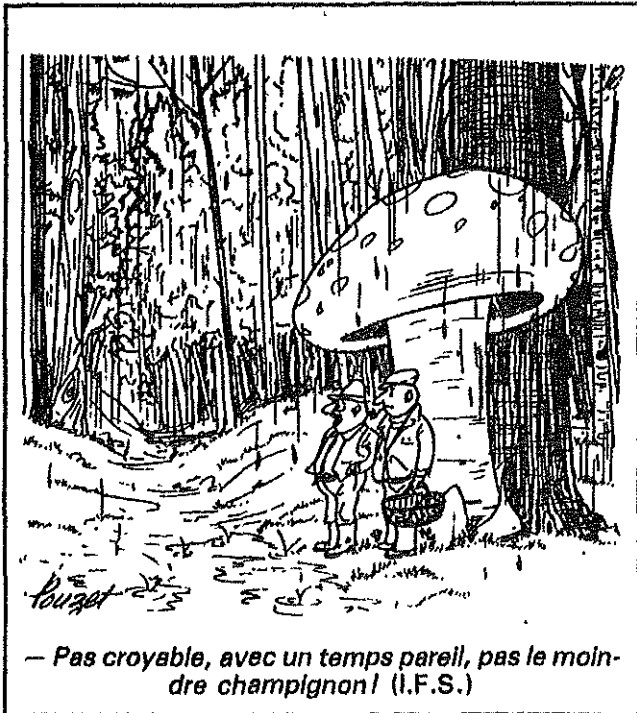
Couleurs ternes, saveurs et odeurs ingrates.
Sous-section des FOETENTINAE
Sous-section des FELLEINACEAE
Marge non striée. Stipe plein.
Espèces-types rencontrées : OCHROLEUCA, FELLEA
Espèces proches courantes : FOETENS, FARINIPES, CAUROCERASTI

Non rencontrées au cours de la promenade :

SECTION DES SANGUINEAE : Ex. QUELETIT

SECTION DES INSIDIOSAE : Ex. MACULATA

La liste complète des autres espèces sera reprise dans le tableau récapitulatif de fin de saison.



Jean-Claude LEBRUN

Samedi 8 octobre : FETE DU XXe ANNIVERSAIRE DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Comment raconter en détail la joie des retrouvailles, l'émotion suscitée par les vieilles photos et les dias-souvenirs, les odeurs et les saveurs du barbecue, l'ambiance du souper, l'atmosphère d'amitié qui a baigné toute cette journée, l'humour de l'exposition, le froid de Dniepropetrovsk, l'invention révélée par les cadeaux, la malice et l'astuce du Grand jeu, etc., etc.?

Nous nous contenterons donc de transcrire le discours et le rêve du Président...

Chers amis naturalistes,

"Ah! qu'une graine soit sauvée!..."

C'est sur ces quelques mots que s'ouvre le premier Rapport des Activités, suivis par trois phrases laconiques :

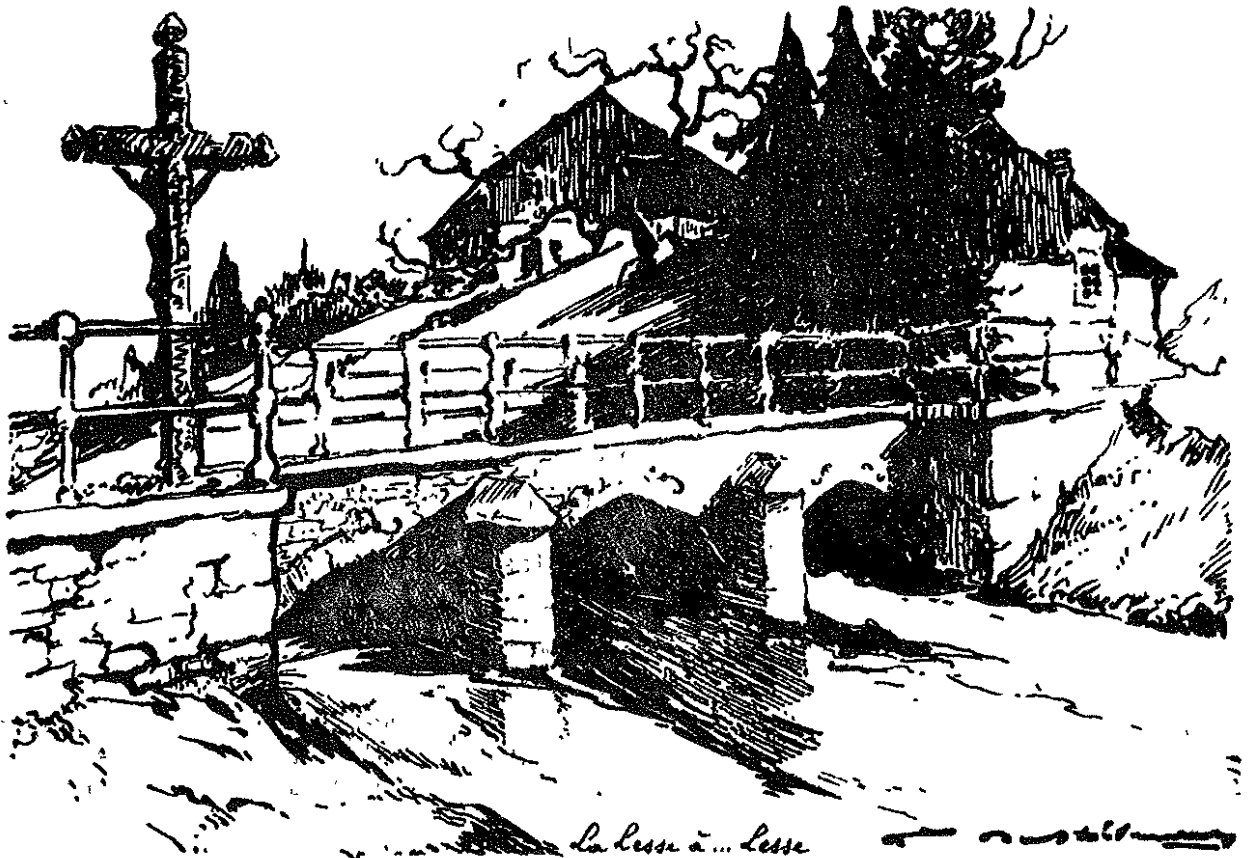
"Samedi, 23 novembre 1968.
Fondation du cercle "Les Naturalistes de la Haute-Lesse" au cours
d'une réunion d'amis de la nature convoqués par M. l'abbé O. PETITJEAN,
J. WEIS et P. LIMBOURG au cercle "Les Caracolis" à Belvaux."

Voici donc vingt ans que cette graine sauvée s'est gonflée de promesses, a germé dans les entrailles de la Haute-Lesse, pour porter les fruits que vous connaissez.

20 ans après, quelle moisson, quelle richesse... partagées et sauvées par ces amis de la nature!

C'était bien une histoire d'amour qui commençait. Amour pour une rivière. Une rivière royale, fille d'Ardenne chantée par Adrien de Prémourel, le poète de Mohimont.

" La Lesse, ce nom seul est une évocation - écrivait-il - joyeuse et claire ainsi qu'un rire de jeune fille, harmonieuse comme un lied de Schubert, rêveuse aussi, tel un beau soir d'été, bleuisant l'infini des calmes paysages." N'est-ce pas propos d'amoureux?



Amour pour une rivière, mais aussi pour une région. Forêts profondes déroulant leur calme océan de verdure, versants abrupts du plateau ardennais, tapis vert de la plaine alluviale famennoise aux versants

chauds, raides et secs colonisés par une flore exceptionnelle..., la Haute-Lesse offre mille joyaux, mille perles rares reliées par le fil d'argent qu'est la Lesse.

Ce soir, vous êtes venus nombreux montrer votre attachement à notre merveilleuse région et renouveler cette histoire d'amour, fêter ces liens que l'on voudrait éternels.

Les beautés et les richesses de la Haute-Lesse, nous commençons à bien les connaître. Les milliers de kilomètres parcourus, les inventaires systématiques, les observations ponctuelles, les recherches sur le terrain mais aussi en chambre, constituent un capital appréciable de connaissances, de sensations et d'émerveillements.

Les Vingt Barbouillons qui doivent s'aligner dans la bibliothèque de tout bon naturaliste sont la preuve tangible de cette quête toujours renouvelée.

Nous sommes donc les dépositaires, vous et moi, de toutes ces richesses naturelles de la Haute-Lesse. C'est pourquoi, chacun d'entre nous doit s'impliquer dans la protection et la valorisation des sites remarquables.

Face aux agressions multiples et à la pression que notre civilisation exerce sur notre patrimoine naturel, il est impératif que tous les amoureux de la nature se serrent les coudes pour sauvegarder, améliorer et valoriser ces ressources. Face à un tel enjeu, il est évident que les pouvoirs publics seuls ne peuvent pas relever le défi.

A la Haute-Lesse, la conservation de la nature n'est pas un vain mot. De belles réalisations sont à mettre à l'actif de membres dévoués et combatifs. C'est indéniable. Mais que de projets restent encore à réaliser! Que d'efforts restent à fournir!

Nos réserves naturelles doivent être reconnues et étendues. Le plus souvent, elles sont de dimensions modestes, privées de zones tampons sans lesquelles il n'y a pas de protection efficace contre les troubles causés en périphérie.

Plusieurs sites de haute valeur biologique restent dans l'anonymat et mériteraient un intérêt plus constant. Une prospection systématique de ces sites reste à entreprendre.

Le public et les habitants de nos belles communes de Rochefort, Tellin, Wellin, Daverdisse, Libin, Nassogne, n'ont pas encore été suffisamment sensibilisés à nos objectifs.

L'avenir du milieu rural est encore à imaginer. La revitalisation de nos territoires ruraux qui s'urbanisent de plus en plus par les moyens de communication, les extensions de villages, zonings industriels, villages de vacances..., toutes ces mutations sont aussi l'affaire des naturalistes.

Il nous faut œuvrer chacun dans nos communes respectives et rester vigilants à tous aménagements et entreprises qui hypothéqueraient la qualité de notre cadre de vie.

Puisse ce sentiment de responsabilité de chacun d'entre nous se traduire en initiatives créatrices et contribuer ainsi à consacrer la maturité de notre association.

C'est dans cette perspective que j'espère vous retrouver dans vingt ans, en 2008!!! et que, si nous avons gagné quelques rides ou quelques cheveux blancs, nous ayons enrichi et sauvegardé notre patrimoine naturel tout en continuant à nous émerveiller, à l'exemple de Francis COLLET, un de nos membres fidèles, qui, pour un autre anniversaire, écrivait, avec talent le texte que je vous livre pour terminer.

**« Le pays de Haute-Lesse
royaume de paix sereine
terre de sauvage beauté
dans un climat vivifiant**



vous offre à tous :

*la bise qui frissonne dans les tendres frondaisons,
l'eau limpide qui sourd de ses grottes fraîches,
l'éclatant silence de la forêt immense,
le pittoresque pignon au détour du chemin,
la pâle ferveur de l'anémone pulsatile,
l'hymne au soleil des mille oiseaux revenus,*

*la pénombre oppressante des pinerales rectilignes,
le sentier montueux parfumé au thym sauvage,
les rys bruissants aux truites argentées,
l'héroïsme garancé qui sommeille en les cimetières,
la stimulante cueille du mousseron et de la myrtille,
la moquerie du merle dans les aubes d'août,*

*la ligne mauve ou fauve des horizons famennois,
les jeux du soleil dans la cathédrale de futaie,
la fuite élégante de la biche apeurée,
les «marchets» des aïeux sur les «tiennes» pelés,
le brame dans l'âcre brume d'octobre,
la grenouille qui coasse dans la fagne rousse,
les abois des chiens lors des traques tragiques,
l'aigre airelle relevant la gigue de chevreuil,
la fumée odorante du feu de bûches de bouleau,
le délicieux fumet de l'omelette ardennaise,
mille témoins d'un art populaire vivace,
les plaines enneigées à l'infini.*

L'air pur, la nature vierge, la liberté retrouvée».

Rêve éveillé... La Haute-Lesse se raconte!

Elle en a bien vu des "choses", la Haute-Lesse tout au long de son cours dégringolant d'Ardenne pour apporter à la Famenne toute sa sauvagerie et son impétuosité!

Elle fit aussi pas mal de rencontres, des personnages hauts en couleur qui ne lui ont jamais été présentés. Elle en ignore l'identité. Je vous invite à m'y aider. Si, au travers de son récit, vous reconnaissez l'un ou l'autre voisin, signalez-le bien haut.

A ses sources, elle ne se souvient plus de l'Abbé qui la porta sur les fonts baptismaux ni de quel vin elle fut arrosée ce jour-là, ni par qui.

Se faufilant entre les iris et les phragmites, elle tenta vainement d'échapper au regard perçant, un peu voyeur, cerné de jumelles auscultant tout ce qui vit, tout ce qui vole. Elle crut même reconnaître un agent technique des Eaux et Forêts qui hululait pour contacter une chouette. Son étonnement fut grand : il lui semblait si simple de d'attirer les oiseaux. Quelques éphémères, quelques gamares et voici bergeronnettes, cincles ou martins-pêcheurs, tous ces oiseaux farouches qui viennent s'amuser avec elle.

En se grossissant de petits affluents et de nombreux membres, elle devint de plus en plus importante. Elle se creusa un lit. On lui donna un nom. On écrivit son histoire, ses objectifs au cours d'une première assemblée générale. Et puis, elle vit venir de partout des connaisseurs qui savaient observer, raconter, l'expliquer même.

Elle se prélassait encore dans les méandres de Maubeuge, lorsqu'une rumeur lui parvint d'un village appelé bizarrement Lesse. On parlait

de l'emprisonner derrière un énorme barrage.

Quelle stupidité! Une rivière royale, captive, servant d'otage à des marchandages politiques?

Elle se fâcha, gronda, en cascades sur les rochers de Cuy. On dit même que les nutons effrayés par cette colère subite se sont depuis ce jour à jamais enfuis.

Heureusement, près de la Rochette, elle apprit une bonne nouvelle : des naturalistes avaient juré qu'une telle rivière ne pouvait se vendre, qu'elle était fille de roi et issue d'une terre libre, jamais soumise.

Elle se calma donc dans les prairies entre les moulins du Père Copine et du Père Lezin. Avec un peu d'amertume cependant... Elle qui avait pris goût à la vie sauvage et à qui on avait promis la liberté, elle se voyait obligée de porter des coiffures et des habits qui ne lui seyaient guère.

Jugez-en! D'affreuses pessières l'empêchaient de voir encore le soleil et d'horribles petits étangs creusés au milieu d'une pelouse la bordaient maintenant au Wez de Bouillon, sous le nom pompeux et malhonnête de pisciculture. Décidément, il faudra se méfier de tout le monde. Elle décida de prendre un avocat qui défendrait sa cause en toutes circonstances. Comme cette profession est peu représentée dans les villages voisins, elle se laissa conseiller par un cousin éloigné, le Vachaux, qui lui remit l'adresse d'un spécialiste en environnement qui habitait à deux pas de chez lui.

Sous le pont Marie-Thérèse, elle s'amusait à se glisser entre les grès et les quartzites des arches quand elle surprit la conversation d'un personnage qu'elle jugea important. Il portait le même nom qu'un châtelain de l'ancienne seigneurie de Villance. Il contait l'histoire locale mêlée à celle de son enfance avec passion. Son auditoire émerveillé fermait les yeux et semblait revivre l'époque qu'il évoquait. Elle apprit par la suite - c'est le Ry d'Ave qui la prévint - que cet homme était parfois dangereux car une autre de ses passions était de creuser des trous partout! Elle se demanda pourquoi on creusait des trous et pendant longtemps coula ses flûtes sans réponse satisfaisante.

Elle dut donc poursuivre son chemin et, comme les rumeurs de barrage n'étaient pas complètement dissipées, elle décida de se cacher au creux d'une vallée profonde camouflée par la forêt. Elle ne respira un peu de ciel que dans le village de Lesse pour replonger ensuite sous une sylvie épaisse.

Près du pont qui enjambe la route de D'averdisse à Redu, elle rencontra un groupe un peu fou-fou. Il semblait préparer un barbecue entre des tentes jetées pêle-mêle sous la forêt. Plusieurs d'entre eux étaient plongés dans la lecture d'une sorte de bande dessinée dont elle put lire le titre "Les Barbouillons". Sans rien y comprendre, elle se promit d'interroger les historiens de Wellin et de Lavaux-Ste-Anne dont on lui avait si souvent parlé. Comme les campeurs semblaient passionnés par cette lecture, elle ne voulut pas les déranger et se glissa vers Mohimont puis vers Chanly.

Grossie tour à tour par les eaux de l'Our et de l'Almache, notre rivière était devenue de plus en plus compétente et de plus en plus active. Elle engagea même des C.S.T. pour rouler ses eaux plus efficacement et se faire connaître à la ronde.

Il est vrai que ses membres étaient devenus nombreux. De temps en temps, l'un ou l'autre se perdait au détour d'un bief et allait porter la bonne parole naturaliste ailleurs. Souvent il revenait après avoir fait tourner la roue d'un moulin en d'autres lieux. Il venait ainsi se remettre à flot!

Quand notre rivière aborda Chanly, elle crut devenir folle. Jamais elle n'avait rencontré amoureux plus assidu. Elle n'eut plus un instant de repos. Elle se sentait constamment suivie, épiée, par un homme qui n'avait pas les mêmes manières que ceux qu'elle avait rencontrés jusqu'ici.

Il portait un énorme sac à dos dont il sortait régulièrement une incroyable documentation. Il semblait intéressé par les fleurs. Elle ne comprit pas pourquoi il les notait sur un petit carnet avec un aussi petit crayon et d'une aussi petite écriture. Pour elle, les fleurs s'étaient toujours pressées sur ses rives. Elle constata tout de même qu'en maints endroits, elle ne retrouvait plus ses petites protégées. Elle se demanda si, lui aussi, il constatait les mêmes dégradations.

En passant près du château de Resteigne, elle fut intriguée par les bas rouges d'un cueilleur de champignons. C'était le printemps. L'homme semblait se glisser furtivement dans les buissons. Elle surprit son air concupiscent lorsqu'elle le vit brandir une morille énorme oubliée sans doute par certains occupants des Brûlins.

Mais que de bruit en face d'Elinchamp! Alors que notre rivière contournait paisiblement les Pérées, un ronflement de débroussaillouse vint rompre la quiétude des lieux. Elle vit même une fumée épaisse se répandre sur les genévriers voisins. Elle se demanda si c'était pour l'alouette l'ulu ou pour l'anémone pulsatile qu'on nettoyait la colline. L'odeur devint même écoeurante et cette fois, il lui sembla reconnaître comme une odeur de cabane brûlée.

Perdue dans de sombres pensées, elle se souvint du périple parcouru. Elle se souvint de ce que le Ry d'Ave lui avait confié à propos de cet homme étrange cherchant la vérité en creusant des trous. Elle s'y essaya aussi. D'abord au trou des Crevés mais sans succès. Par contre, un peu plus loin, elle put se faufiler entre les diaclases du massif de Boine. Elle se mit, elle aussi à fouiller le sol et exhuma des objets remarquables. Malheureusement, on les lui vola. Elle cherche toujours le coupable. Le Sherlock Holmes local, mi-journaliste, mi-naturaliste, lui a rapporté que le coupable avait été identifié et qu'il conservait jalousement son trésor dans le musée de Han.

En creusant, elle fit aussi la rencontre d'un groupe casqué, vêtus de combinaisons imperméables et qui rampaient maladroitement. Elle les trouva pitoyables et s'est bien marrée, elle qui se glisse dans la moindre fente sans effort et sans fatigue.

Lorsqu'elle quitta son trou, elle décida de rejoindre au plus vite sa consœur la Lomme, partie elle aussi du plateau de Recogne. Elle lui téléphona pour lui donner rendez-vous et procéder à une grande Lessive.

Juste au confluent, elles s'amusèrent bien en observant un pêcheur courir après un coq puis s'installer sur sa bourriche, déboucher une bouteille de trappiste de Rochefort et confectionner des mouches artificielles sous le regard étonné d'un confrère. Ce dernier ne sembla pas convaincu. Il abandonna son matériel et alla rejoindre dans la forêt un couple tout occupé à initier un groupe à la détermination des champignons. Quand je dis un couple, je devrais préciser que le mari, assis sur un tapis de mousse, semblait plutôt s'amuser des remarques et propos de ce groupe de promeneurs. On percevait à leur accent qu'ils venaient de partout et certains même de très loin.

Profitant d'un grand méandre, la Lesse ralentit son cours, étouffa ses clapotis et écouta, indiscreète, ce qu'ils pouvaient se raconter.

Ils parlaient d'un repas d'anniversaire, d'une fête qui serait formidable. Elle se gonfla même d'orgueil en entendant qu'on parlait d'elle.

Elle prit des renseignements et apprit que ce groupe était celui des Naturalistes de la Haute-Lesse.

Sans attendre, elle décida de payer sa cotisation pour être membre et participer à toutes les sorties qu'ils organiseraient à l'avenir.

Quand vous la rencontrerez, je vous le demande, accueillez-la bien!

Jean-Claude LEBRUN

Dimanche 23 octobre : Découverte des champignons en Famenne (BRIQUEMONT)

Un rassemblement de "champignonneux" par un beau matin d'octobre a toujours quelque chose de joyeux et d'excitant. Est-ce la perspective d'une récolte substantielle pour certains ou, pour d'autres, l'espoir de découvrir l'espèce rare ou - on peut rêver - jamais vue? Ajoutons-y l'ambiance automnale et chaleureuse et l'on ne s'étonnera plus de retrouver à ces sorties les nombreux inconditionnels du car-pophore.

Aujourd'hui, la promenade se déroule en Famenne centrale. Les futaies de chênes sur taillis de charmes, succèdent aux boqueteaux d'épicéas; quelques gagnages enclavés dans les bois alternent avec des landes schisteuses; dans les vallées, de verts pâturages élargissent l'horizon. Cette diversité de milieux nous vaut ainsi l'occasion de découvrir une belle variété de champignons, cela dans une paix royale,

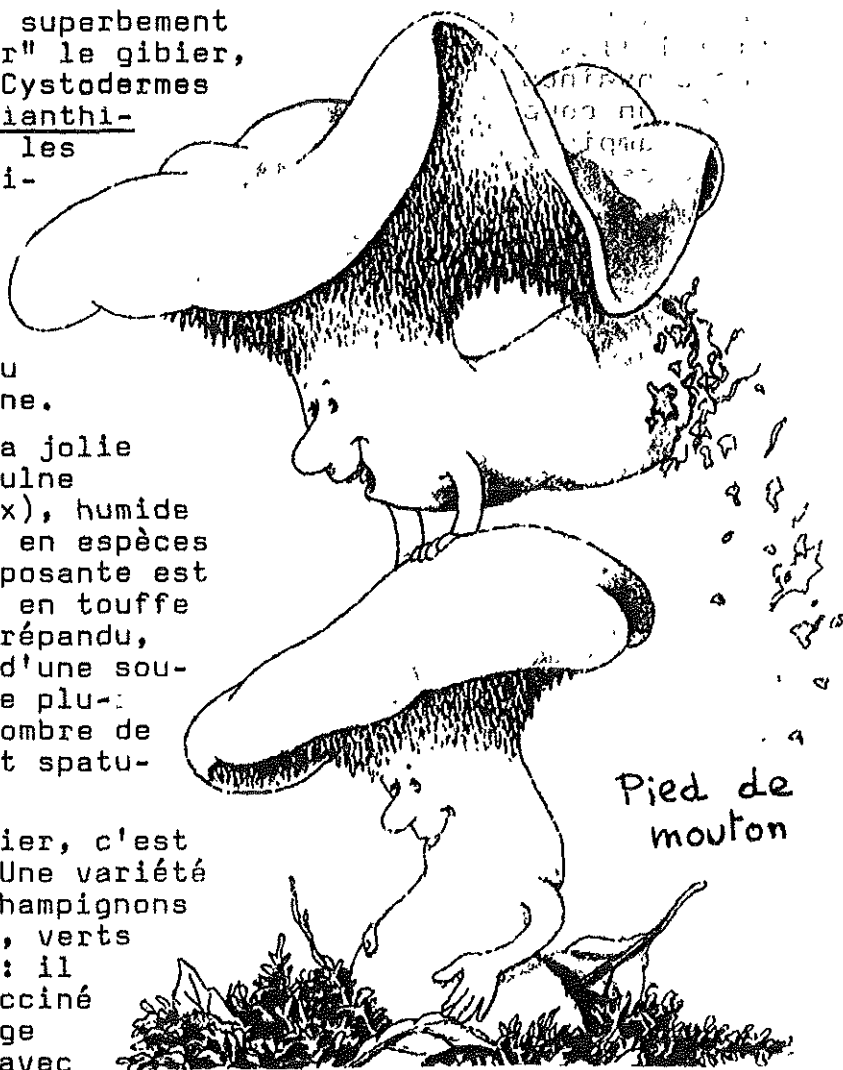
sans coups de fusil, trompes de chasse, aboiements; rien que le silence des bois et la voix enthousiaste de notre guide, Paul PIROT, qui nous gratifie d'explications simples mais rigoureuses. A l'entendre, la mycologie paraît un jeu d'enfant. Dommage que la progression de notre maître sur le terrain soit inversement proportionnelle à sa compétence! Aussi le circuit prévu doit-il être écourté.

Le long d'un coupe-feu superbement tondu pour mieux "observer" le gibier, nous récoltons de petits Cystodermes amiantacés (Cystoderma amianthinum). Jadis classés parmi les Lépiotes, ils ont, contrairement à celles-ci, un pied qui n'est pas séparable du chapeau, ce qui les place plus loin dans la ligne de l'évolution; de plus, leur anneau n'est qu'une simple cortine.

Nous suivons ensuite la jolie vallée du ruisseau de l'Aulne (petit affluent du Vachaux), humide à souhait et qui foisonne en espèces intéressantes. La plus imposante est sans conteste le Polypore en touffe (Grifola frondosa): peu répandu, cet énorme polypore naît d'une souche épaisse qui se ramifie plusieurs fois en un grand nombre de chapeaux à pied latéral et spatulé.

Dans un sentier forestier, c'est la fête des Hygrophores. Une variété étonnante de ravissants champignons rouge vif, blancs, jaunes, verts forcent notre admiration: il s'agit de l'Hygrophore cocciné (Hygrocybe coccinea), rouge éclatant mais jaunissant avec l'âge, de l'Hygrophore perroquet (Hygrocybe psittacina), entièrement bariolé de jaune et de vert, de l'Hygrocybe chlorophana, visqueux mais d'un beau jaune d'or, de l'Hygrophore tranquille (Hygrophorus quietus) dont le chapeau orangé possède l'odeur écoeurante de la punaise des bois; sans oublier l'Hygrophore blanc de neige qu'on vient de rebaptiser de l'affreux nom de Cuphophyllus niveus...

Notons que si les Hygrophores des bois sont mycorrhiziques des arbres qui les hébergent, les Hygrophores des prés, eux, sont liés aux graminées: on peut s'en rendre compte en détarrant leur pied et en



observant le mycélium très fin qui est toujours fixé à une racine de

Hygrophore cocciné



graminée. Non loin des Hygrophores, poussent de petits Tricholomes bruns (2 cm) dont les lames sont ventrues triangulaires : ils portent bien leur nom de Tricholoma cuneifolium.

En lisière d'un bois, nous récoltons de grands Clitocybes géotropes (Clitocybe geotropa), vulgairement appelés "tête de moine" en raison de leur mamelon caractéristique; bons comestibles, ils sont passionnément recherchés dans certaines régions sous le nom de mousserons d'automne.

Nous traversons deux gagnages, l'un planté de betteraves, l'autre de topinambours (Helianthus tuberosus), cousins du tournesol. Ces champs où le gibier prend sa nourriture témoignent de la sollicitude des chasseurs. Ne vont-ils pas jusqu'à déposer des morceaux de délicieuses pommes de reinette au pied d'un pin et sur les chemins qui y accèdent!...

Après le pique-nique, nous nous offrirons une jolie promenade le long de l'Ywoigne (affluent de la Lesse). Le charme de la rivière bondissante, le

caractère sauvage de la vallée ainsi que la diversité de la végétation, suppléeront à la pauvreté des espèces rencontrées; mis à part un rare et beau Cortinaire jaune cannelle (Dermocybe cinneamolutea var. porphyrovelata - Ouf!-) dont le pied est voilé de chinures gris porphyre à brun lilas.

Arlette GELIN

Les illustrations ci-dessus sont tirées du livre de Georges BECKER, Le gratin des champignons*. Dues au pinceau malicieux de Roland SABATIER, ces aquarelles "humanisées" sont cependant d'une finesse et d'une exactitude botanique rigoureuses. Avec un tel livre, la mycologie s'apprend sans douleur.

* Georges BECKER et Roland SABATIER, Le gratin des Champignons, Ed. Jacques Glénat, 1986.

Un dernier né dans la littérature mycologique : Marcel BON, Champignons d'Europe occidentale, Ed. Arthaud, 1988. Cet excellent guide de terrain (12 cm X 19 cm) contient plus de 1500 espèces de champignons. Les illustrations sont de qualité et les diagnoses sont précises et complètes. Ce livre est en passe de devenir le vade-mecum indispensable à tout mycologue.

La liste complète des champignons récoltés au cours des sorties mycologiques de 1988 paraîtra dans les prochains Barbouillons.

A.G.

Vendredi 28 octobre : Conférence de Roland LIBOIS sur les mammifères menacés de Wallonie au Centre d'écologie du Domaine des Mesures (HAN/LESSE)

C'est notre ami Marc PAQUAY qui s'adresse en premier à un public nombreux et attentif venu découvrir ce monde si attirant et pourtant si menacé des mammifères de nos régions.



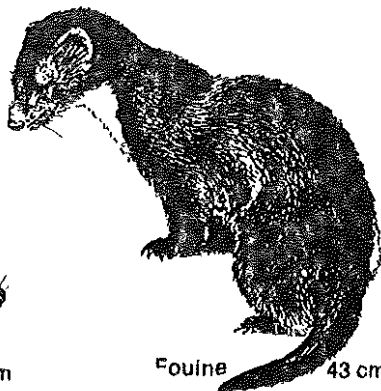
Écureuil 22 cm



Belette 36 cm



Blaireau 85 cm



Fouine 43 cm

Marc nous a présenté de remarquables diapositives illustrant les principales familles de mammifères et en insistant déjà sur les causes de leur raréfaction et la nécessité de leur protection. Dans son exposé, une place toute particulière était réservée aux chauves-souris et aux petits carnivores sauvages que certains appellent (on se demande pourquoi!) des "puants" ou des "mordants".

Roland LIBOIS, Docteur en sciences zoologiques, 1er assistant à l'Institut de zoologie de l'Université de Liège, s'attacha ensuite à la démonstration précise des phénomènes liés à la disparition des mammifères en prenant pour exemple la loutre, exemple qu'il connaît particulièrement bien pour l'avoir longuement étudiée. Cet exemple permettait aussi d'élargir le débat à l'ensemble des autres mammifères.

La destruction, la modification ou le dérangement des biotopes (arrachage des haies, canalisation des cours d'eau, perturbations dues à la présence de l'homme...) sont les principales causes de disparition

des animaux. Les pollutions en tous genres, la perturbation des chaînes alimentaires, la chasse, le développement excessif du réseau routier... sont autant d'autres problèmes qui furent abordés objectivement et avec une argumentation bien élaborée.

Cette soirée confirme auprès des naturalistes (mais était-ce nécessaire?) le bien-fondé de leurs revendications et leur a surtout donné des arguments scientifiques pour poursuivre leur action.

Un grand merci et félicitations aux orateurs, tous deux passionnés, passionnants et efficaces.



Bruno MAREE

Samedi 29 octobre : L'archéologie à la portée de tous, à WERIS

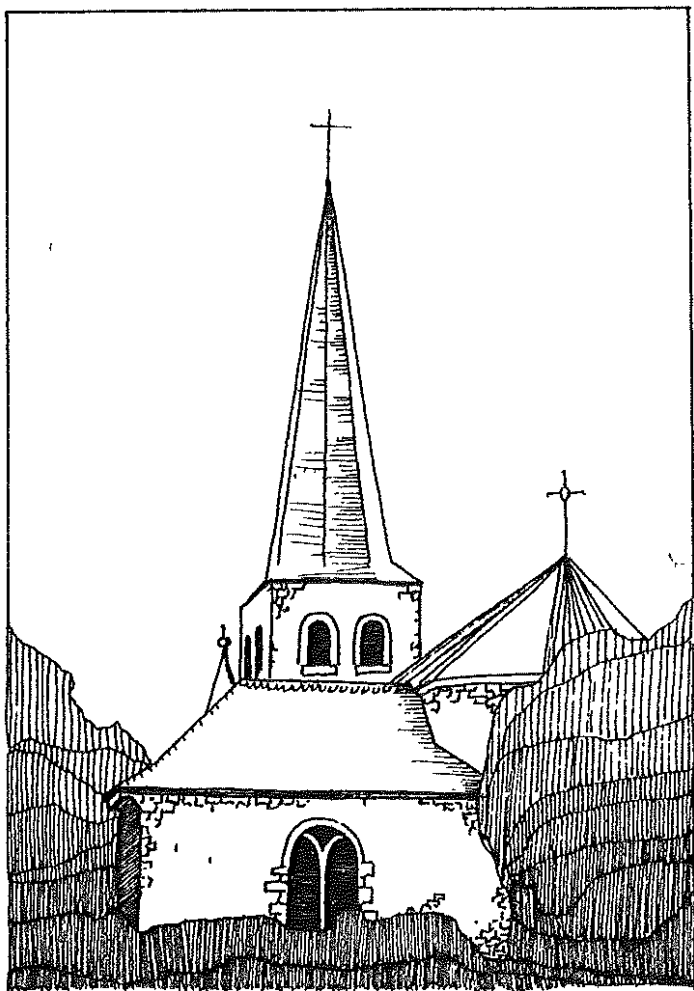
Pour ceux qui croient aux augures, l'apparition de plusieurs vols de grues, en formations impeccables, au moment où nous rassemblions sur la vieille place du Marché, à Wéris, faisait présager une journée exceptionnelle. Elle le fut...

Malgré le vent frais, le temps est beau et le soleil nous accompagnera tout au long du jour.

Nous commençons par la visite de l'exposition "Au Temps des Mérovingiens", organisée par le Musée de Wéris. J'imagine que beaucoup étaient réservés au départ : dans un si petit village, d'un si petit musée, qu'attendre de bien exceptionnel? Les sceptiques durent rectifier leur jugement préconçu : abondance et variété des objets présentés, richesse des bijoux, précision des notices explicatives, clarté des tableaux synthétiques, catalogue copieux et bien documenté, compétence de Mme Mallieux qui fut un guide passionnant, tout était parfait.

On peut imaginer la somme de travail que nécessita le rassemblement d'une telle quantité de matériel archéologique de provenances aussi diverses. Félicitations à M. André BAIJOT et à son équipe!

Inutile de dire que nous fûmes heureux et fiers de voir en bonne place les bijoux de la tombe 19 de Wellin et les précieux témoins du travail de l'os au haut moyen âge trouvés dans le dépotoir fouillé à Wellin par notre équipe archéologique!



En guise d'apéritif, nous avons visité la charmante église romane de Wéris, savourant les commentaires éclairés de notre ami Roland BEHR.

Après le pique-nique pour lequel - ne le chantez pas sur les toits! - nous avons profité de l'ambiance sympathique et ... chaleureuse de la cafétéria du Musée, installée dans une belle salle voûtée, nous nous sommes mis en route pour Bomal. C'est sur le terrain que nous voulions continuer notre initiation archéologique.

La rapide visite des fouilles de l'équipe de Monsieur BAIJOT à Saint-Rahy nous impressionne par l'importance des travaux réalisés et l'intérêt des vestiges exhumés : vaste église établie sur une ancienne nécropole et plusieurs fois réaménagée, complexe de bâtiments (sans doute conventuels) avec leur cuisine au four imposant, et surtout témoins d'une importante activité industrielle : four à chaux établi dans une profonde et large excavation pratiquée dans la ro-

che, abondance des scories de fer, fondations de bâtiments à ossature de poteaux dont les trous restent bien marqués, etc.

De là, nous redescendons dans la plaine alluviale de Petit Bomal pour remonter à Vieuxville, puis à Logne pour la visite des ruines du château fort.

Comme le domaine de Wellin, ce château appartient à l'abbaye de Stavelot et c'est là qu'au IXe siècle, les moines stavelotins s'abritèrent de la brutalité des Normands. Au XIIe siècle, l'abbé Wibald restaure et complète la fortification du site (v. figure), crée le village de Logne au pied de la forteresse. L'ancien village, plus éloigné dans la vallée de la



Lambrée, s'appellera désormais Vieuxville.

Les seigneurs de la Marck (dont le plus célèbre, le Sanglier des Ardennes) occuperont le château aux XVe et XVIe siècles. En 1521, Robert II, dit "le Diable", défie l'autorité de Charles-Quint. Celui-ci envoie une armée qui bombarde Logne du 20 avril au 1er mai. La garnison - ou ce qu'il en reste - se rend et est exécutée. Le château est démantelé.

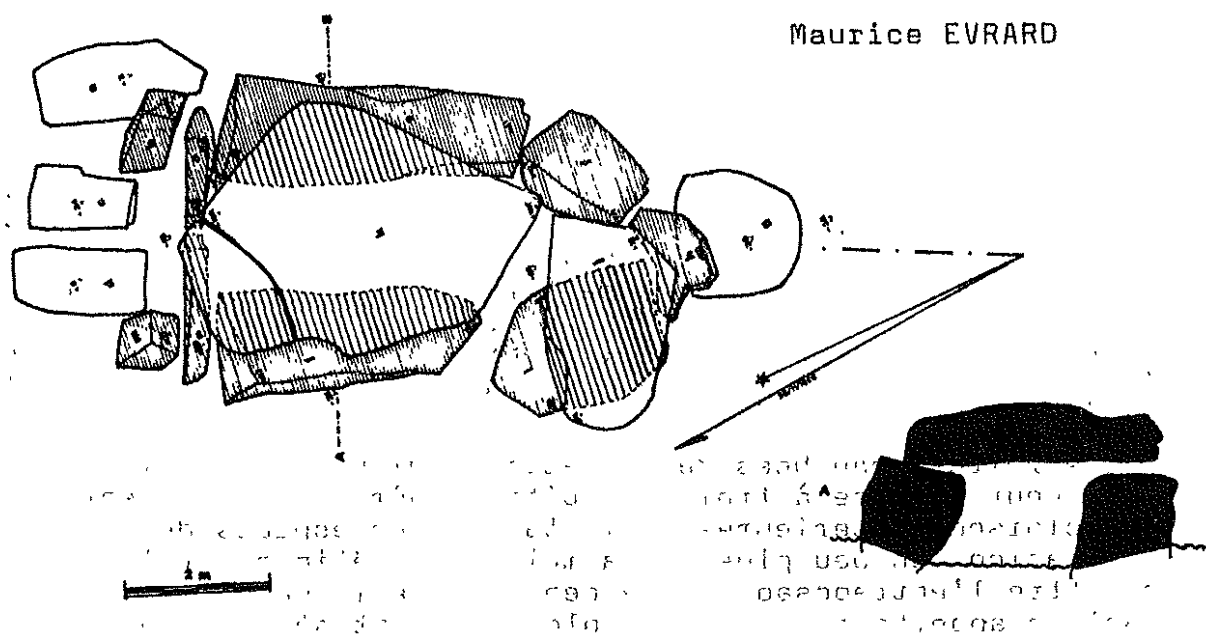
Sur ses ruines qui restent impressionnantes, l'odeur du soufre et de la poudre s'est dissipée, remplacée par celle, entêtante et débonnaire, d'un grand bouc blanc chargé de l'accueil des visiteurs.

Du sommet des tours flanquantes couronnant la pointe de l'éperon rocheux, la vue est splendide sur la vallée de l'Ourthe et sur le plateau à l'horizon duquel se dessinent le clocher et la maison forte d'Izier.

C'est dans une clarté crépusculaire propice à l'évocation des âges de la pierre que nous terminerons la journée par la visite des mégalithes : l'allée couverte de Wéris, le menhir Danthine et l'allée couverte d'Oppagne.

Ces monuments, construits en poudingue (roche caractéristique du Burnotien local), ont été l'objet de fouilles récentes par Fr. HUBERT du Service National des Fouilles, ce qui nous permet d'en donner les plans. Rappelons que les allées couvertes sont des monuments funéraires collectifs typiques de la Civilisation de Seine-Oise-Marne dont les gens, venus du Bassin Parisien au Néolithique final, colonisèrent la dépression de Fagne-Famenne (entre 2.500 et 1.800 avant notre ère).

Notre retour fut sans histoire avec une halte obligée à Hotton...



Plan de l'allée couverte nord de Wéris d'après E. HUYSECOM, Les allées couvertes de Wéris, B.I.A.Lux, 1951.

ACTIVITES ARCHEOLOGIQUES

LE HAUT FOURNEAU DE MARSOLLE (MIRWART) - CAMPAGNE 1988

Grâce à un important soutien financier de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale, la Province de Luxembourg a pu organiser une campagne de fouille de cinq semaines sur le site du village disparu de Marsolle. Rappelons brièvement qu'il s'agit d'étudier les vestiges d'un complexe sidérurgique ayant connu une brève période d'activité d'une trentaine d'années durant le XVIIe siècle.

La campagne 1988 fut menée sous notre direction par une trentaine de stagiaires (dont certains des Jeunesses du Patrimoine Architectural) et deux ouvriers CMT. Le soutien de quelques amis naturalistes fut - et sera toujours - apprécié.

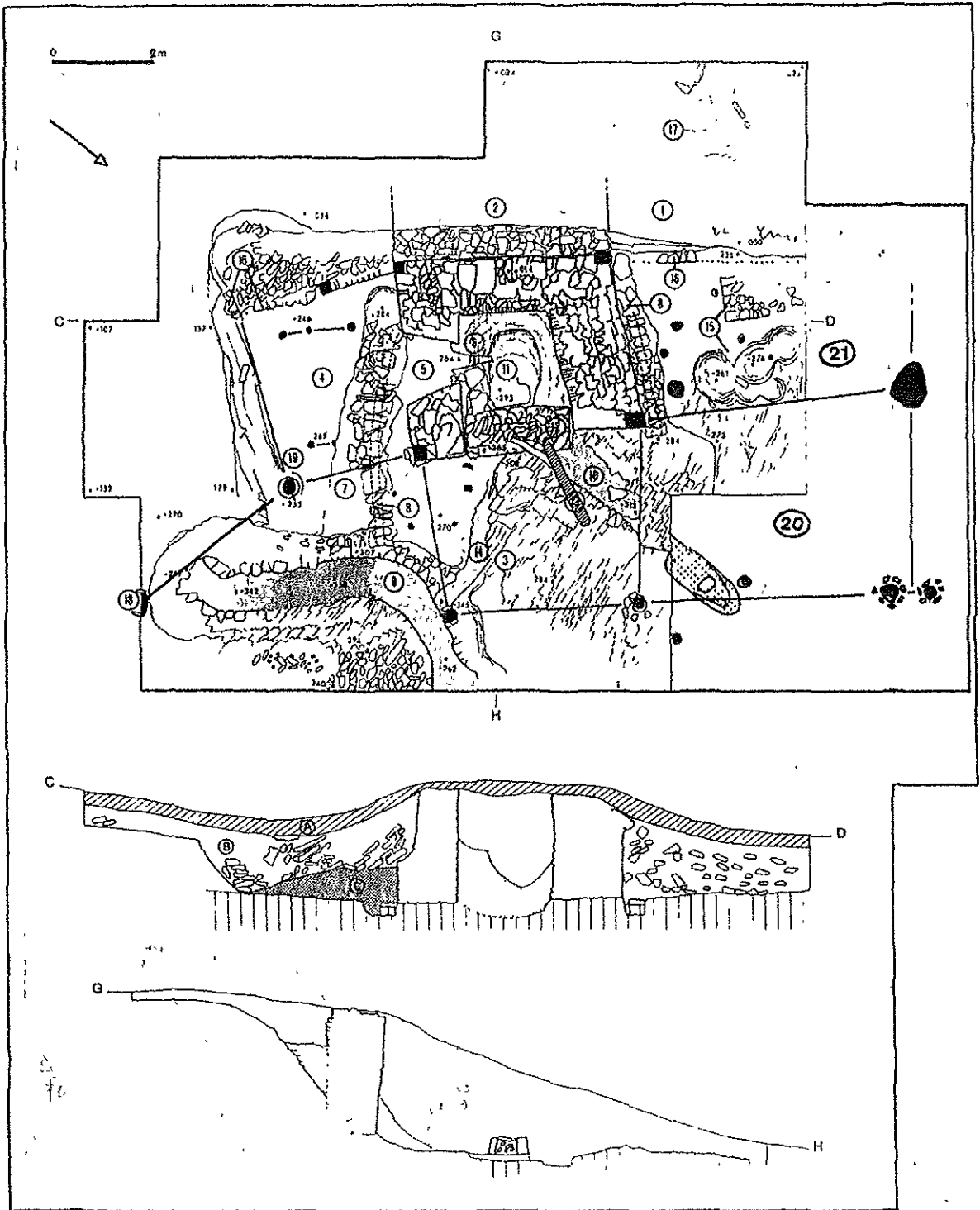
Deux secteurs furent l'objet de recherches. Une large tranchée fut ouverte à proximité immédiate du haut fourneau et a permis de prouver la présence d'appentis au N-W du bâtiment. Le fourneau était donc ceint sur trois côtés de toitures de paille posées sur des assemblages de charpentes et poteaux dont seuls les trous de fondation subsistent. L'une (4) d'elles protégeait la soufflerie et une autre (3), l'aire de coulée. Deux nouveaux espaces couverts (20 et 21) sont maintenant attestés au-dessus d'une partie de la rigole de coulée (10) et un lambeau de muret associé à des cuvettes taillées dans la roche (15) dont le rôle reste énigmatique.

Le principal objectif de cette campagne fut l'étude d'un bâtiment repéré l'année précédente. Cet édifice peut être identifié à une halle à charbon de bois pour quatre raisons :

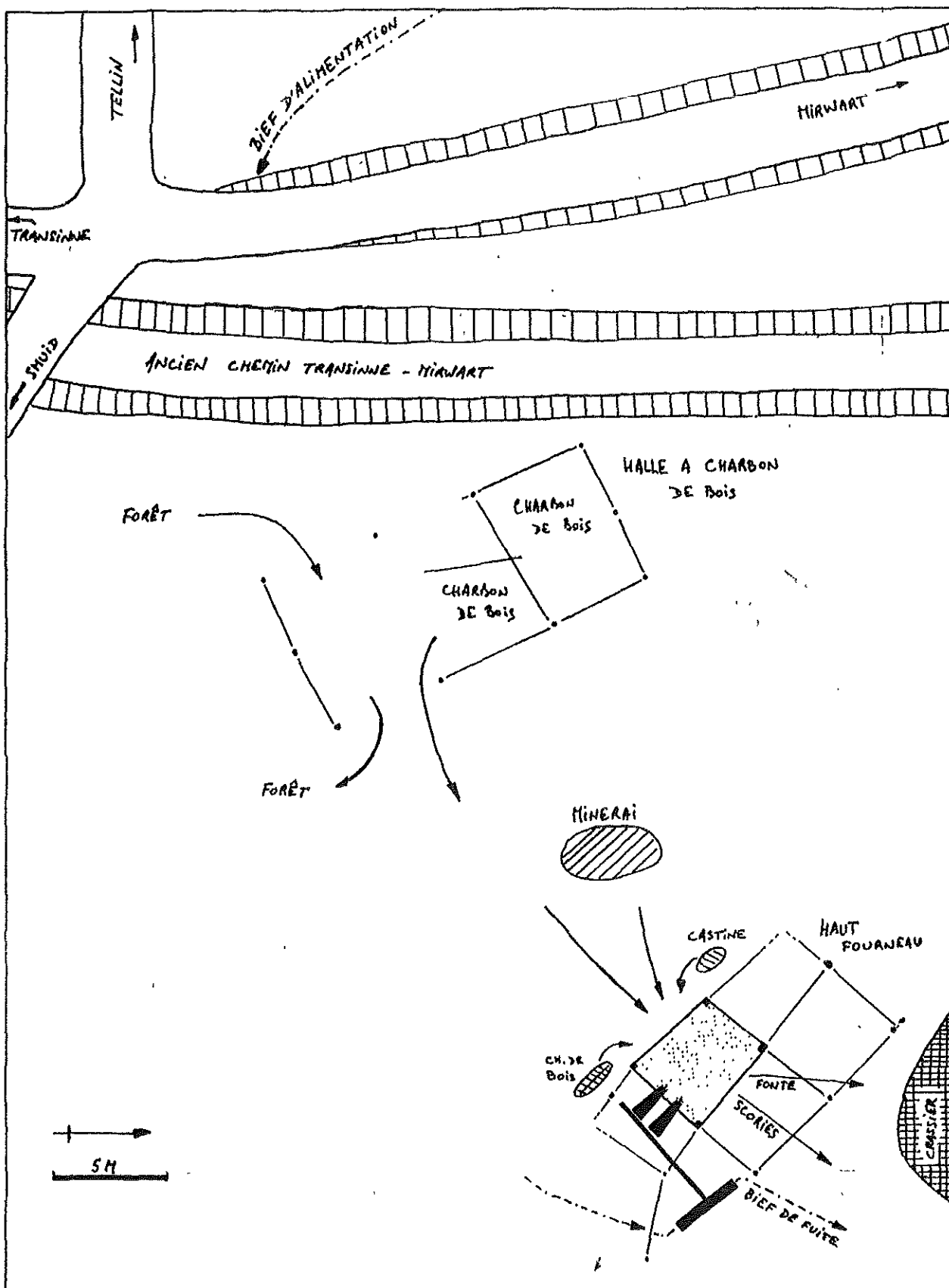
- l'abondance à cet endroit de charbon de bois
- sa situation à proximité et en contrehaut du fourneau
- ses grandes dimensions (15 X 7 m)
- la rareté du matériel archéologique qui élimine toute possibilité de l'assimiler à une habitation.

Ce bâtiment en pans de bois était circonscrit par dix poutres rondes d'un diamètre variant entre 16 et 40 cm, profondément enfoncées dans le sol en place (entre 45 et 120 cm). Le sol a été partiellement recouvert d'une mince couche de terre glaise et présentait une importante dénivellation de l'ordre de 20 %, sans doute pour éviter toute stagnation des eaux de ruissellement. Ce souci fut confirmé par la découverte d'un drain longeant la façade la plus exposée et la plus élevée.

D'étroites tranchées de fondation indiquent le périmètre du bâtiment. Leur absence à trois endroits suggère l'emplacement des portes. Deux cloisons intérieures délimitaient les espaces de stockage et de circulation. Un peu plus de la moitié du bâtiment était utilisée pour permettre l'entreposage d'une centaine de m³ de charbon de bois. Les chariots apportant le combustible pouvaient pénétrer par la façade S-W et ressortir par celle opposée, au N-E. Un espace avait été ménagé pour permettre aux véhicules de s'approcher au mieux des deux com-



A: plan de fouille, b. coupe longitudinale C-D (A: terre végétale; B: éboulis, C: charbon de bois), c. coupe latérale G-H.



5 M

partiments où le charbon de bois était déchargé.

Les fouilles menées depuis maintenant cinq années à Marsolle permettent de mieux appréhender l'organisation du travail sur ce site industriel. La halle à charbon de bois est logiquement installée en contrehaut du haut fourneau, vers le gueulard duquel on devait pouvoir accéder par un escalier ou une rampe. Les emplacements d'un stock de minerai et de castine furent également localisés sur la plate-forme d'approvisionnement. Des problèmes demeurent dans la compréhension de ce qui se passait en aval du haut fourneau : un bocard (concasseur de minerai et de scories) est attesté par les archives et sa localisation sera un des objectifs de la prochaine campagne. Un autre point demandera vérification : le passage emprunté à partir des abords immédiats du fourneau par les gueuses de fonte envoyées à la forge d'affinage installée à 3 km en aval, au Pré des Forges.

Il reste donc du pain sur la planche et la liste n'est pas exhaustive! Consacrez-nous (à Mirwart ou à Wellin) une journée au cours de laquelle vous viendrez partager notre passion.

Jean-Pol WEBER

Bibliographie : Les Barbouillons, n° 87, 1984, 65-66; n° 98, 1985, 71; n° 107, 1986, 119-120; n° 114, 1987, 98-100.

N-B.- Un compte rendu des autres activités archéologiques des Naturalistes de la Haute-Lesse en 1988 paraîtra dans le prochain numéro des Barbouillons.

M.E.

ACTIVITES ORNITHOLOGIQUES

Samedi 22 octobre

Observer et étudier les oiseaux, c'est très intéressant, bien sûr! Hélas, comme tout le monde le sait, nos milieux naturels se dégradent et ce à quoi nous nous intéressons suit aussi ce mouvement de régression.

Aussi allons-nous essayer de rechercher un maximum de mesures de protection des habitats et sites propices aux oiseaux dans le même ordre d'idées que l'action menée par Pierre LIMBOURG en ce qui concerne les pelouses calcâires.

Nous pensons dès lors qu'une bonne part des activités de l'équipe pourrait être axées sur l'étude et l'inventaire des biotopes menacés

ou intéressants au point qu'il serait nécessaire de rechercher des mesures permettant leur protection.

Nous avons commencé notre inspection par des régions de Ave-et-Auffe, Lessive, Eprave, Rochefort (de façon partielle bien entendu).

1. Complexe de Tienne d'Aise - Cobri - Laid Potai

L'ensemble est fort étendu (700 - 200 ha) et revêt un grand intérêt du point de vue "paysage rural" ainsi que biologique. Il s'agit principalement de prairies où alternent quelques cultures mais surtout d'un important maillage de haies, de petites pelouses schisto-calcaires, de petits boisements de pins ou de feuillus avec des sous-étages broussailleux.

Cet ensemble mériterait vraiment d'être maintenu et traité en respectant au mieux les écosystèmes (surtout du point de vue de la conservation de l'ensemble dans lequel se trouveraient de petites zones-refuges).

Dans cet ensemble, notons surtout les points suivants :

- le Tienne d'Aise : pelouse envahie de ligneux (projet de réserve naturelle domaniale)
- un fond humide au Tienne d'Aise : déjà protégé puisque propriété de Michel DAVID!
- un fond de prairie ("aux sources du Cobri") humide, abandonné depuis des années et largement entouré de haies, arrosé par le petit ruisseau du Cobri.

Il s'agit d'un site extrêmement riche à de nombreux points de vue (oiseaux, libellules, papillons...)

- une petite mare et un fond de prairie "devant RTT Lessive".

2. A Eprave

En bordure du village existe une mare ("la mare d'Eprave" comme je l'appelle) où se trouve une population presque relictuelle de Rainette arboricole. Malheureusement, elle se trouve dans un état pitoyable (dépôt d'ordures, d'épaves de voitures et autres ferrailles...).

Des démarches sont en cours pour assurer sa protection et arrêter les dépôts. Il n'est pas trop tard mais il est grand temps de s'en occuper.

3. Au lieu-dit "Behotte" (entre Eprave et Rochefort)

Fond de prairie humide à joncs, prairies sauvages à Reine des prés abandonnées par la fauche du fait de la difficulté du terrain.

Ces terrains, propriétés communales, sont colonisés aussi par les premiers ligneux pionniers dans ces biotopes.

Des pourparlers sont en cours pour ces terrains communaux d'une très grande richesse ornithologique (Vanneau, Bécassine des marais, Pie-grièche grise, Locustelle tachetée, Rousserolle verderolle, Hypo-

laïs polyglotte, Bruant des roseaux...).

4. Route de Frandeux

Site de terrains vagues, humide, de faible surface, dans un ensemble de prairies humides peu exploitées, également très riche.

5. Ensemble paysager au nord de Wavreille

Un très beau paysage rural, diversifié, à maintenir autant que possible.

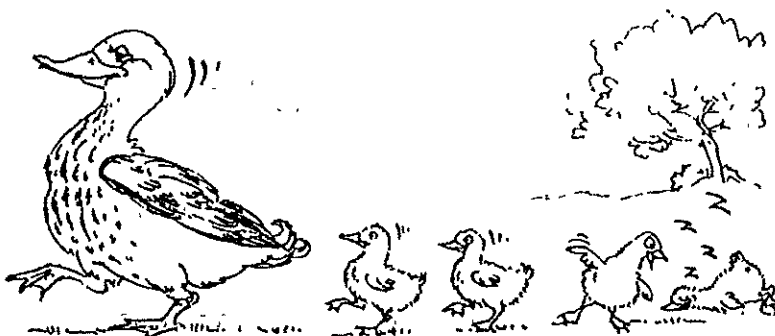
En bref, les dossiers sur ces sites sont en préparation, de même que les actions pratiques de protection (on tape sur le clou!)...

Nous pensons que ce genre de travail est très utile et pourrait être étendu à d'autres communes.

QUELQUES OBSERVATIONS effectuées au cours de cette journée

- Héron cendré : 8 ex. à la Rouge Croix
- Un rapace, observé à contre-jour, d'identification incertaine... Nous pensons au Buzard des roseaux.
- Bécassine des marais : 1 ex. au site de la route de Frandeux.
- Alouette lulu : un groupe de 11 ex. à Behotte et probablement 15 ex. à Wavreille.
- Bruant des roseaux : en passage, surtout au Cobri et à Eprave (Behotte).
- Sizerin flammé : 1 ex. au Tienne d'Aise et 3 ex. sur des reines des prés à Lessive.
- Corbeau freux : important passage (troupes de dizaines d'ex.).

Marc PAQUAY



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

REMBLAYAGE D'UNE MARE A BELVAUX

Alertés par des habitants de Belvaux, des naturalistes se sont rendus sur place et ont constaté qu'en effet une zone humide située dans une prairie longeant la Lesse et résultant d'un méandre abandonné de la rivière, était déjà partiellement comblée par des remblais récents.

Renseignements pris, il s'avère que ce terrain, situé entre la Lesse et la route (près du four à pain), est une propriété communale louée à un fermier de Belvaux.

Etienne IMBRECKX a alors adressé un courrier à M. Léon ZABUS, bourgmestre ff. de Rochefort, insistant sur la nécessité d'une intervention de la part de la commune pour sauvegarder cette zone humide intéressante et en rappelant que la mare située en face de la station de télécommunications de Lessive avait déjà fait l'objet d'un remblayage regrettable lors des travaux de l'héliport.

En réponse à cette lettre, M. Zabus a demandé qu'un rapport de police soit réalisé à ce sujet.

On peut espérer que cette intervention suffira à sauvegarder cette zone intéressante de Belvaux.

Bruno MAREE

LES FRICHES, DES TERRAINS DE HAUTE VALEUR

Friches, incultes, terrains vagues, autant de vocables à consonance péjorative pour désigner ces parcelles oubliées par l'homme.

Celui-ci, dans sa course effrénée vers le profit, arrive parfois à oublier l'un ou l'autre lambeau de terre qui échappe ainsi à la sacro-sainte "mise en valeur".

Au nom de ce principe, tout terrain non bâti doit rapporter : si l'on n'arrive pas à le cultiver, il faut le boiser (en épicéas, bien sûr!) ou, encore mieux, le transformer en camping concentrationnaire. Si l'on a épuisé sans succès toutes ces alternatives, il reste encore un dernier usage du sol qui peut rapporter, c'est de le transformer en décharge... Et si, par bonheur, on vous propose d'y mettre des déchets "dangereux" et que vous acceptiez de ne pas être trop scrupuleux, vous gagnerez sûrement beaucoup d'argent, en tout cas beaucoup plus qu'en cultivant.

Voilà où nous en sommes pour la "mise en valeur" sous toutes ses formes. Elle s'accompagne d'une totale destruction de ce que la nature avait réussi à recréer sur des terrains autrefois remaniés par l'homme et abandonnés par la suite. Sur ces lieux de calme, de non perturbation, de non entretien, la nature a repris ses droits; les

plantes pionnières ont reconquis le terrain grâce à leurs semences légères transportées par le vent. L'humus s'est recréé, le sol se reforme, la vie revient. Au fur et à mesure que la végétation s'épaissit et se structure en strates, la diversité des espèces animales augmente. Après une dizaine d'années, le lieu est devenu un paradis pour le naturaliste : plantes, insectes, batraciens, oiseaux, mammifères..., tous sont là et ont rétabli leur hiérarchie, leur contrôle mutuel. Là existe la diversité que l'on ne trouve plus dans les cultures aseptisées ni dans les forêts banalisées. Là se recrée, à petite échelle, le "mare au gènes" dont parlait Darwin dans sa théorie de l'évolution.

Dans les zones "mises en valeur", exploitées économiquement, seuls se trouvent, en théorie, les êtres vivants choisis et sélectionnés par l'homme pour leur rentabilité immédiate.

De quel droit cet homme, si intelligent soi-disant, pourrait-il laisser disparaître les espèces qu'il juge non rentables alors qu'il ignore si elles ne deviendront pas vitales pour les générations suivantes? C'est de l'incurie, de l'inconscience qui résultent de vues à très court, trop court terme dont souffre notre civilisation occidentale.

Pour conclure, voici la maxime de l'U.I.C.N. (Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources) que tout homme devrait faire sienne :

NOUS N'HERITONS PAS LA TERRE DE NOS PARENTS,

NOUS L'EMPRUNTONS A NOS ENFANTS.

Patrick VAN DER SMISSEN



OU S'INFORMER?

Si l'actualité en matière d'environnement, de protection de la nature, d'urbanisme, etc. vous démange, les Barbouillons ne peuvent répondre que très modestement à vos aspirations.

Vos quotidiens favoris, même s'ils vont de plus en plus souvent chercher leurs "scoops" dans les catastrophes environnementales, sont assez superficiels et succincts.

Heureusement, d'autres publications périodiques peuvent vous fournir ce que vous attendez.

En voici une liste non exhaustive.

ENVIRONNEMENT : périodique d'Inter-Environnement-Wallonie

6 numéros par an

800 fr par an

S'adresser à "La Maison de l'Environnement"

36, rue de la Régence

4000 LIEGE

Tél.: 041/22 19 63

Cette revue aborde tous les problèmes touchant à l'environnement en Wallonie : pollutions, urbanisme, aménagement du territoire, agriculture, législation, foresterie, chasse, pêche, tanderie,...

GREENPEACE : périodique de l'Association "Greenpeace"

4 numéros par an

500 fr par an

S'adresser à "Greenpeace" a.s.b.l.

335, Chaussée de Wavre

1040 BRUXELLES

Tél.: 02/647 87 65

Ce journal s'intéresse surtout aux pollutions industrielles en mer et dans les cours d'eau.

NATUROPA

FAITS NOUVEAUX NATURE ET ENVIRONNEMENT

NOUVELLES DE L'ENVIRONNEMENT

Cette revue (Naturopa) et ces deux petits journaux émanent du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Leur diffusion est relativement limitée et plus ou moins réservée

à chaque siège d'association de défense de l'environnement.

Il est toujours possible de demander un abonnement, gratuit par ailleurs, à l'antenne belge du Conseil de l'Europe :

Monsieur J. RENAULT
Ministère de l'Agriculture
Administration de la Recherche Agronomique
Manhattan Center, 7e étage
Avenue du Boulevard, 21
1210 BRUXELLES

La revue Naturopa paraît trois fois par an et chaque numéro est consacré à un thème précis. Des auteurs de différents pays européens y écrivent des articles très intéressants agrémentés de superbes photos.

Faits nouveaux Nature et Environnement est distribué avec Naturopa, tandis que Nouvelles de l'environnement est à demander à l'adresse ci-dessus chaque fois qu'un numéro est paru, ce qui est annoncé dans Faits nouveaux Nature et Environnement.

D'autres revues, plus naturalistes ou ornithologiques, consacrent parfois un article à l'environnement.

Citons, notamment :

RESERVES NATURELLES : périodique des RNOB
paraît 6 fois par an
400 fr par an

S'adresser à R.N.O.B.

rue Vautier, 29
1040 BRUXELLES
Tél.: 02/648 37 46

PANDA : périodique du WWF
paraît 4 fois par an
500 fr par an

S'adresser à W.W.F.

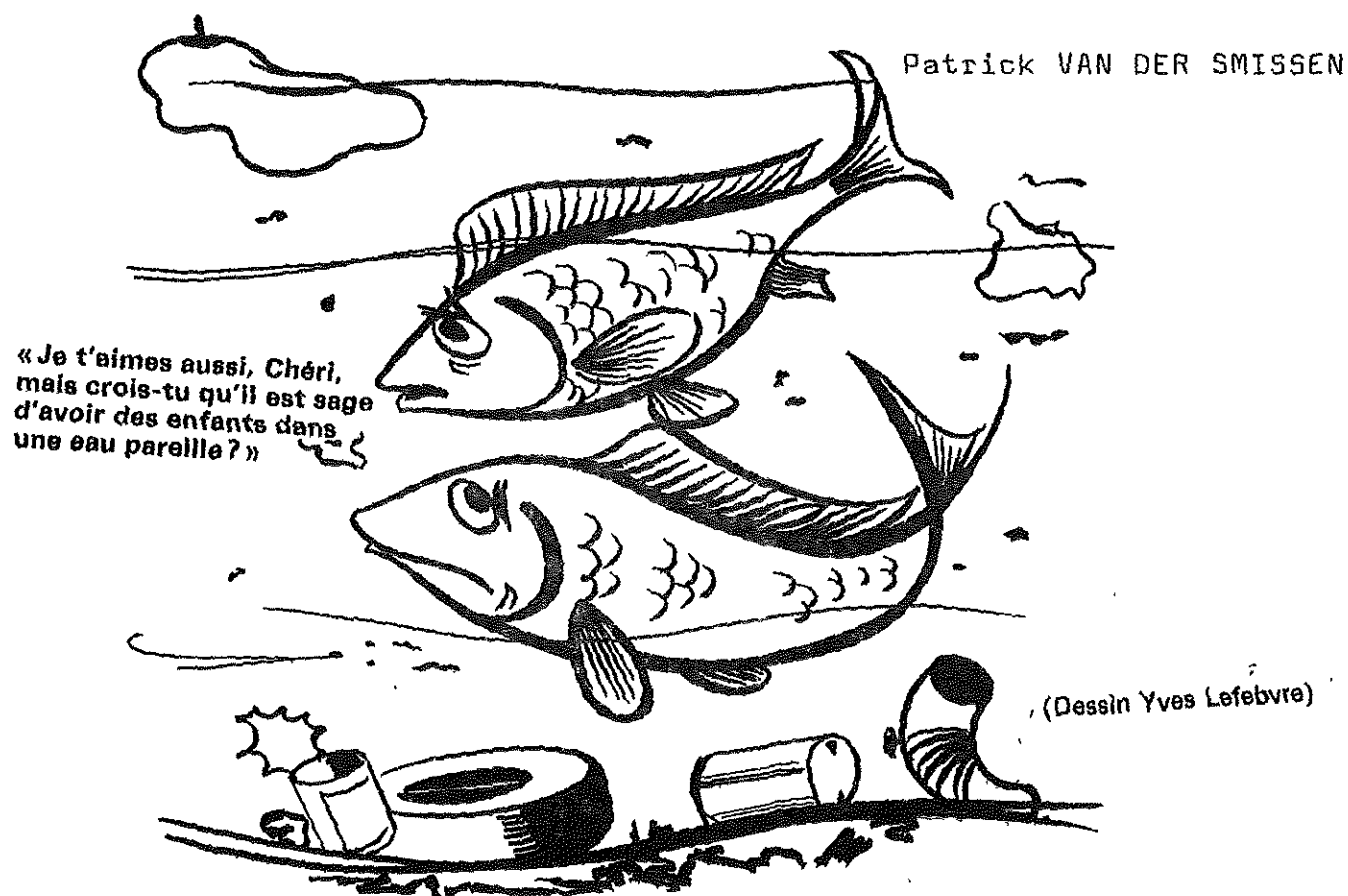
Chaussée de Waterloo, 608
1060 BRUXELLES
Tél.: 02/347 01 11

L'HOMME ET L'OISEAU : périodique de la LRBPO
4 numéros par an
300 fr par an

S'adresser à L.R.B.P.D.
14, Durentijdle
2130 BRASSCHAAT

Pour terminer, l'organe du Parlement européen, TRIBUNE POUR L'EUROPE, ouvre largement ses colonnes aux débats menés au Parlement sur les questions d'environnement.

L'abonnement est gratuit sur simple demande au
Parlement Européen
Direction générale de l'Information et des Relations publiques
Division des publications
L2929 LUXEMBOURG



ENVIRONNEMENT-DIGEST : extraits de Naturoopa - Faits nouveaux Nature et Environnement

ACTIVITES NATIONALES

BELGIQUE : LOI ET NATURE

Deux lois ont récemment été déposées auprès de l'Exécutif régional wallon, afin de renforcer les moyens de pression dans le domaine de la protection de la nature. La première porte sur le droit d'action en justice des associations de défense de la nature. Par cette loi, tous les groupes ayant pour but la défense et promotion de l'environnement depuis trois ans, auront le droit d'ester en justice, aussi bien devant les tribunaux qu'auprès des instances administratives afin d'exiger l'application de la législation en vigueur. La deuxième a pour but d'encourager les pouvoirs locaux à indiquer les zones de leur ressort ayant un intérêt écologique spécial et à définir la protection dont elles ont besoin. Ils auront également la possibilité de subordonner la modification ou l'usage de ces zones à un permis spécial, par ce biais, des aires réduites, mais écologiquement intéressantes, pourront bénéficier d'une protection spéciale. (Doc. 10 et 20 (S.E. 1988) N° 1)

BELGIQUE : ZONES DE PROTECTION SPECIALE

L'Exécutif Régional Wallon a désigné dix zones de protection spéciale, telles que définies par la législation européenne sur la protection des oiseaux sauvages. Pour assurer la protection des habitats et sites plus particulièrement visés par cette mesure, certaines dispositions seront prises, par exemple, la création de réserves naturelles privées ; l'intégration des objectifs de conservation dans les plans d'aménagement des bois et forêts soumis au régime forestier ; la prise en compte des impératifs de conservation des habitats et des sites désignés dans les autorisations à délivrer en matière d'aménagement du territoire, etc. (Agence nationale)

ACTIVITES INTERNATIONALES

PARLEMENT EUROPEEN

Lors de sa session de mars, le Parlement a adopté une série de rapports demandant davantage de rigueur dans l'application des directives en vigueur dans le domaine de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'eau et l'air. En ce qui concerne la qualité de l'air, l'on a constaté que les Etats membres, non seulement n'appliquaient pas le droit édicté par eux-mêmes, mais faisaient fi des arrêts de la Cour de Justice. Afin de remédier à cette situation, il a été demandé de mettre sur pied un corps communautaire d'inspecteurs de l'environnement qui contrôlerait sur place l'application du droit communautaire dans les Etats membres et veillerait à l'exécution des arrêts rendus par la Cour de Justice, etc. Afin de préserver la qualité de l'eau, l'on a réclamé des procédures administratives pour que les rapports nationaux des directives communautaires d'application soient transmis au Secrétariat du Parlement et que l'on remplace les canalisations en plomb utilisées pour la distribution de l'eau, par des canalisations en matériaux non toxiques. Lors du débat qui a suivi, il a été affirmé que ce n'est pas une "Année de l'environnement" qu'il faudrait, mais un "Siècle de l'environnement", avec les conséquences budgétaires que cela implique.



LA DIVERSITE BIOLOGIQUE EN PERIL

Cette année 1988 pourrait voir la fin de quelque 1.200 espèces citées dans le rapport spécial sur la diversité biologique que le WWF a récemment publié. Beaucoup d'entre elles sont menacées par la destruction des forêts tropicales. Grand nombre de chercheurs luttent contre l'extinction d'une multitude d'espèces qui sont aussi des ressources d'une valeur incalculable dans le domaine de l'industrie pharmaceutique qui pourraient disparaître dans une génération. Le WWF lancera en automne une campagne dans le but de trouver des fonds et de stimuler une action politique pour conserver cette diversité biologique. (WWF International, CH - 1196 Gland)

FONDS EUROPEENS ET ENVIRONNEMENT

"Comment utiliser les fonds européens pour des actions en faveur de l'environnement" est le thème d'une campagne menée par le Comité législatif d'information écologique (COLINE). Dans ce but, il a élaboré un guide pratique à l'usage des collectivités territoriales qui explique et commente le fonctionnement des fonds d'aides ou de soutiens institués par les Communautés européennes. Ces aides financières et ces prêts peuvent être utilisés, à condition de suivre certaines règles, dans les domaines de l'environnement, de la lutte contre les pollutions et de l'amélioration du cadre de vie. Le guide décrit les procédures à suivre et donne des exemples de réalisations effectuées avec l'aide de fonds européens. (Comité législatif d'information écologique, 18 rue de Varenne, F - 75007 Paris)

SUEDE : La diversité génétique en danger

Selon une étude effectuée dans une université suédoise des sciences de l'agriculture, la pollution atmosphérique pourrait, à terme, détruire le potentiel génétique des forêts, en réduisant l'adaptabilité des essences et leur capacité à survivre aux modifications du milieu, induites par la nature. Le résultat inévitable serait une réduction de la production de bois et une véritable déforestation. (Presse Environnement, 8 avril 1988)

AGRICULTURE ET NATURE

Lors d'une récente réunion, les Ministres de l'environnement des "Douze" ont clairement manifesté la nécessité d'intégrer les objectifs de la politique de l'environnement dans la politique agricole. Tous ont souligné la nécessité d'effectuer des études d'impact au sujet de toute initiative majeure dans le domaine agricole et surtout quand il s'agit de productions de matières renouvelables et de l'utilisation de la biogénétique et de la bioingénierie.

L'intégration de la dimension "environnement" dans le secteur agricole devra viser un double objectif : corriger les excès d'une agriculture moderne dont les impressionnants gains de productivité ont souvent été obtenus au détriment de l'environnement (augmentation de la pollution de l'air et de l'eau, destruction d'espèces et de leurs biotopes naturels, etc.) et faire prendre conscience aux agriculteurs qu'il est indispensable de préserver un environnement dont ils tirent leur subsistance en adoptant des techniques moins agressives et en développant la prévention, et atténuer les conséquences d'une diminution de l'activité agricole sur le milieu naturel (risque de désertification, de dépeuplement, éclatement des structures qui ont jusqu'à présent modelé le paysage. (Commission des Communautés, 200 rue de la Loi, B - 1049 Bruxelles)

ACTIVITES GENERALES

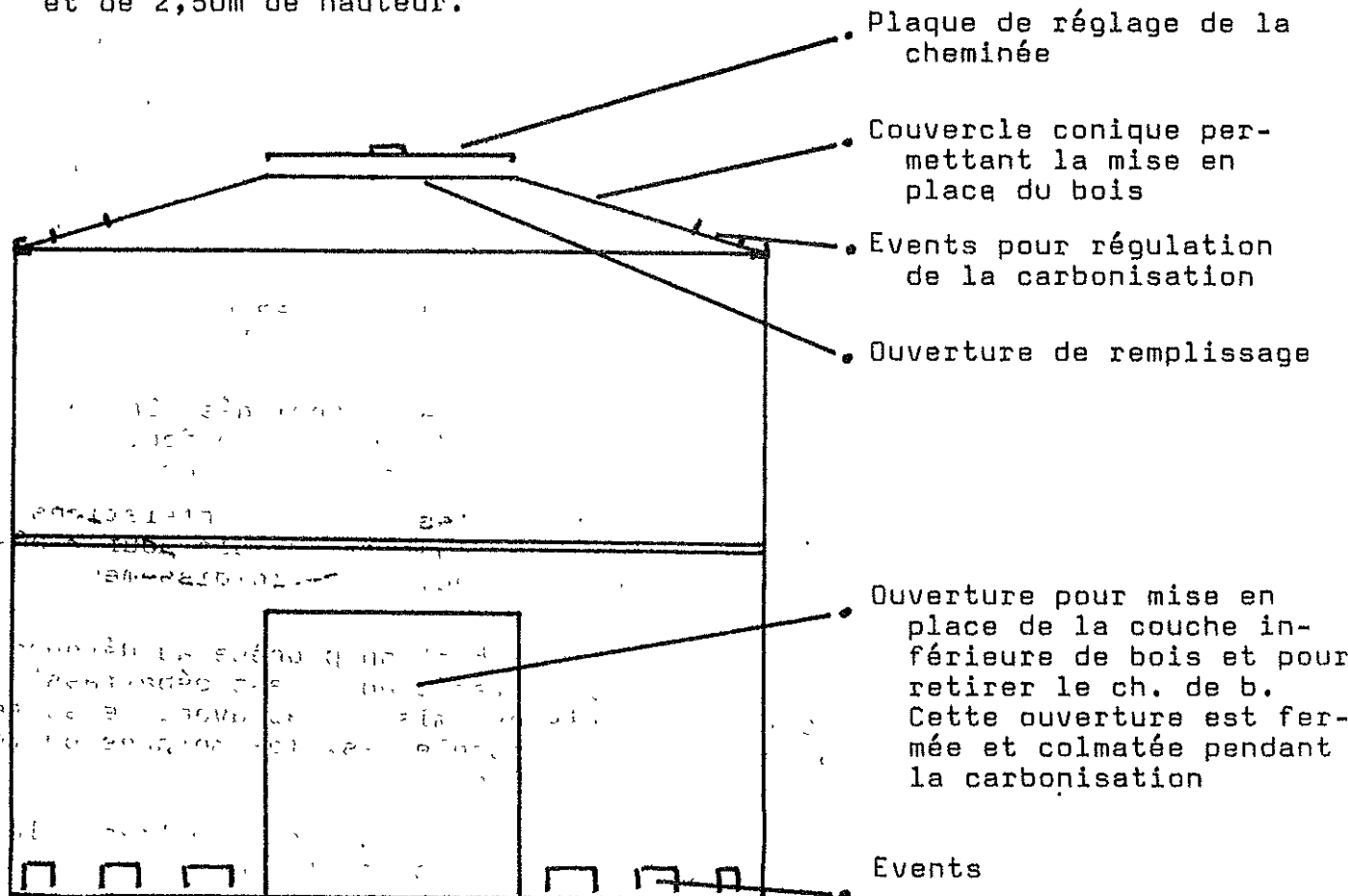
Dimanche 20 novembre : Découverte-Nature à WAVREILLE

Le mauvais temps, qui a quelque peu saboté la promenade parfaitement préparée par notre ami Charles, nous aura quand même permis de découvrir, sous les premiers flocons de neige, l'entreprise de fabrication de charbon de bois de M. Ferrauche, de Forrières, que nous remercions pour les informations transmises sur le terrain.

Le rapport d'une randonnée "découverte-nature" du 17/4/88 (Les Barbouillons, n° 119, juin 88, 41-42) dans cette région de Forrières nous avait permis d'évoquer les méthodes traditionnelles de carbonisation du bois par le dressage de meules recouvertes, avec d'infinies précautions, d'une couverture de terre.

Le procédé utilisé par M. Ferrauche à Forrières fait appel au même principe de cuisson "à l'étouffée", mais utilise une technique originale que nous décrivons ci-dessous grâce aux notes enregistrées par Charles DEMBLON.

Il s'agit d'un four constitué d'un cylindre de 2,60m de diamètre et de 2,50m de hauteur.



Dans les années 50, le four était transporté en forêt et la carbonisation se faisait sur place. A l'époque, le four était composé de deux parties pour faciliter le transport d'une coupe à l'autre. En 1965, l'entreprise s'installa à Forrières.

Aujourd'hui, le bois utilisé est constitué principalement de déchets de scierie stockés pendant au moins 8 mois pour assurer le séchage. Il s'agit de hêtre, de bouleau, de chêne, de charme...

Le chargement du four doit être réalisé avec minutie. On établit une "claie" à la base du four avec des bois placés en travers pour permettre une bonne circulation d'air grâce à laquelle le feu pourra s'étendre sur l'entièreté de la base, en réglant les événements qui entourent le four. On installe aussi un foyer primaire constitué de brindilles, qui facilitera l'allumage du four.

Le bois est alors scié à la mesure du trou de chargement et est amené sur la plate-forme à l'aide d'un camion-grue. Les déchets de sciage sont déposés sur la "claie" et arrangés pour éviter des vides entre les bois et limiter ainsi le tirage.

Quand le four est rempli, le foyer primaire est enflammé avec de l'essence introduite par un tube en acier au centre et à la base du four. L'ouverture des événements permet alors de "conduire" le feu jusqu'à la paroi du four qui s'échauffe puis rougit.

Durant les premières heures qui suivent l'allumage, le bois subit une dessiccation importante. A ce moment, les fumées sont blanches. Dès qu'apparaissent des fumées colorées, c'est le début de la distillation (matières volatiles, goudron, alcool...) et ces fumées vont renseigner le charbonnier sur l'état d'avancement de la carbonisation. Durant celle-ci, le four est régulièrement rechargé pour produire un maximum de charbon de bois en une cuisson, mais surtout pour combler le vide qui se crée dans le haut du four par le tassement du bois, et éviter que l'air qui s'y trouve n'active le feu.

Les événements supérieurs sont réglés en fonction des nécessités de la cuisson et en fonction également des conditions atmosphériques qui influent fortement sur cette cuisson.

Après 24 heures, la carbonisation doit être terminée. Celle-ci est constatée à l'aide d'une perche introduite dans le four pour sonder l'état d'affaissement et l'épaisseur du charbon de bois.

Tous les événements sont alors fermés et les moindres interstices sont colmatés par une fine poussière de charbon de bois pour empêcher toute entrée d'air et éteindre le feu. Le refroidissement dure encore 24 heures.

La porte inférieure est alors ouverte et on procède au défournement. Le charbon de bois passe sur un tamis où il est débarrassé de la fine poussière inutilisable, puis est mis en sac avant de se retrouver dans votre barbecue sous les côtelettes, les merguez ou le boudin des banquets ensoleillés de l'été...

Cette longue station devant un fourneau ... éteint a transi la troupe des randonneurs. On se remet volontiers en route pour se ré-

chauffer par l'exercice physique. Comme la neige continue à tomber et que la grisaille rend impossible l'observation des paysages conformément au programme prévu, notre guide se voit obligé de s'adapter aux circonstances.

Il nous mène aux "Pierres du Diable", ces restes, aujourd'hui fort peu spectaculaires, de ce qui dut être un cromlech comparable, en moins gigantesque, à celui de Stonehenge en Grande-Bretagne. C'est l'occasion de rappeler qu'il vaut mieux, au sujet de ces mystérieuses manifestations du mégalitisme, ne pas évoquer les druides et leurs sacrifices humains à leur sujet! Les druides "officiaient" à l'époque celtique (dernier âge du fer : de -450 à +50), tandis que le mégalithisme se rattache à la civilisation néolithique de Seine-Oise-Marne (de -2500 à -1800).

Aux anciennes carrières de Lamsoul (où on exploita la galène, un sulfure naturel de plomb), notre guide renoncera à l'évocation prévue du travail des anciens carriers du pays et aussi à un pique-nique en pleine nature. Les avis étant partagés à ce dernier sujet, un groupe ira casser la croûte dans un café de Forrières et l'autre en fera autant dans une pessièrre, à côté d'un bon feu. C'est ça là démocratie!...

Au retour à Wavreille, nous passerons par la célèbre mare où nous rejoint Madame JENNER. Stoïque, elle nous montre l'intérêt de ce biotope et les menaces qui pèsent sur sa survie, malgré son statut de site classé.

Ce problème est traité plus loin dans le petit dossier rassemblé par Bruno. Nous n'en disons donc pas plus ici...

La promenade se termine dans la chaude ambiance préparatoire aux réveillons tout proches, soulignée par l'entrechoquement des chopes. On se promet de remettre une balade à Wavreille au programme de la nouvelle année, en espérant tomber sur un jour moins maussade!

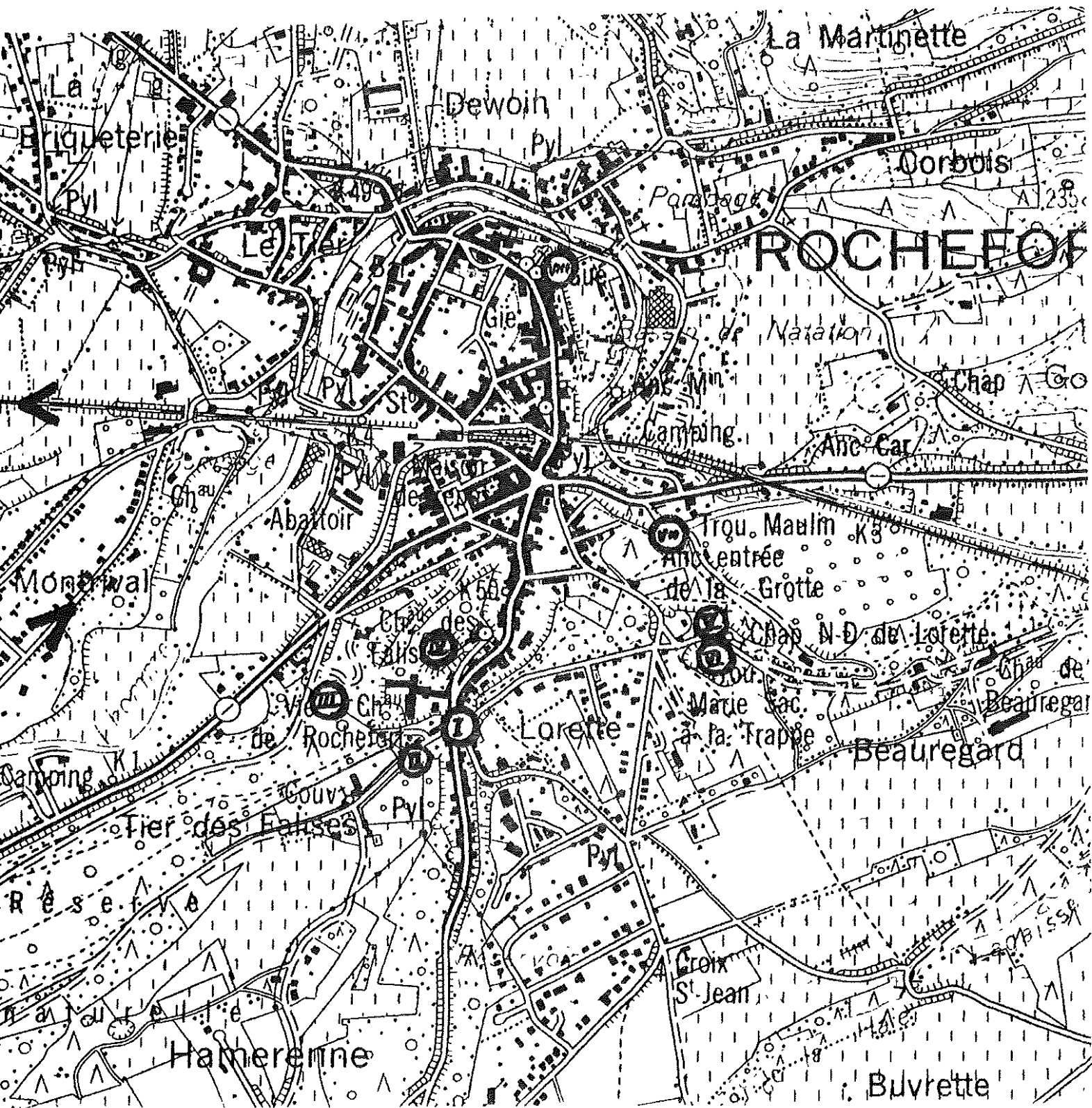
Charles DEMBLON

Bruno MAREE

Maurice EVRARD

Samedi 10 décembre 1988 : A la découverte de ROCHEFORT

Grand rassemblement des troupes "naturalistiques" pour cette (re) découverte de Rochefort. Tout le monde se prépare pour la randonnée sauf le guide de service qui s'éclipse sournoisement, retenu par d'autres obligations ... obscures. Avant son impardonnable abandon, il remet à chaque participant quelques feuillets explicatifs présentant les différents sites à parcourir puis, pour l'itinéraire, confie le troupeau aux régionaux de l'étape ... et se tire en douce.



I. Place LAFAYETTE (Marie-Joseph MOTTIER, marquis de la Fayette, 1757-1834)

Il revient de la guerre d'indépendance américaine avec

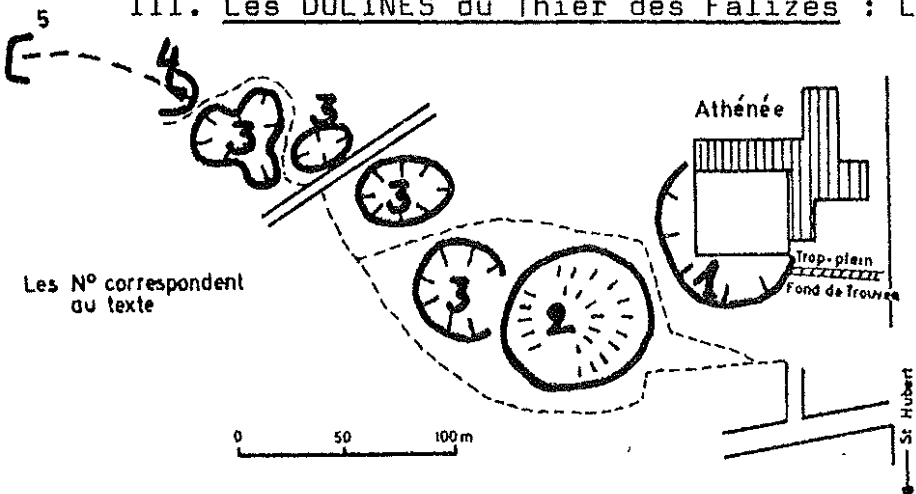


avec le grade de général et une popularité considérable. Noble libéral, il comprend très vite, en 1789, que la noblesse ne gardera son pouvoir politique qu'en le partageant avec la grande bourgeoisie et il rejoint le Tiers pour former le parti patriote. Il invente par ailleurs la cocarde tricolore qui marie le blanc monarchique avec le bleu et le rouge de Paris. La fuite de Louis XVI, en 1791, puis la domination des Girondins en 1792, amèneront La Fayette à tenter de rassembler l'armée du Nord, pour rallier Paris. Il sera arrêté et interné en Autriche jusqu'en 1797.

II. ANNA, la SONNEUSE : Née en 1877, elle habita une minuscule maison située à gauche, à mi-pente en montant au Carmel. Elle y habita jusque peu avant sa mort, le 22 avril 1963. Son père, Hyacinthe Jaumenne, était crieur public. Devenu aveugle, c'est sa fille qui prit la relève. Elle faisait la tournée de Rochefort, agitant régulièrement une cloche et criant d'une voix puissante les "Avis à la population".



III. Les DOLINES du Thier des Falizes : Le Thier des Falizes est un versant calcaire abrupt qui domine de plus de 100m la vallée de la Lomme. Il s'agit du flanc nord de l'anticlinal de Ste-Odile. Le Thier des Falizes est creusé d'une série de dépressions karstiques qui constituent une trace du passage de la Lomme souterraine qui, en périodes de crues, s'engouffre dans la Grotte du Nou Maulin. C'est donc un recôupement souterrain du méandre de



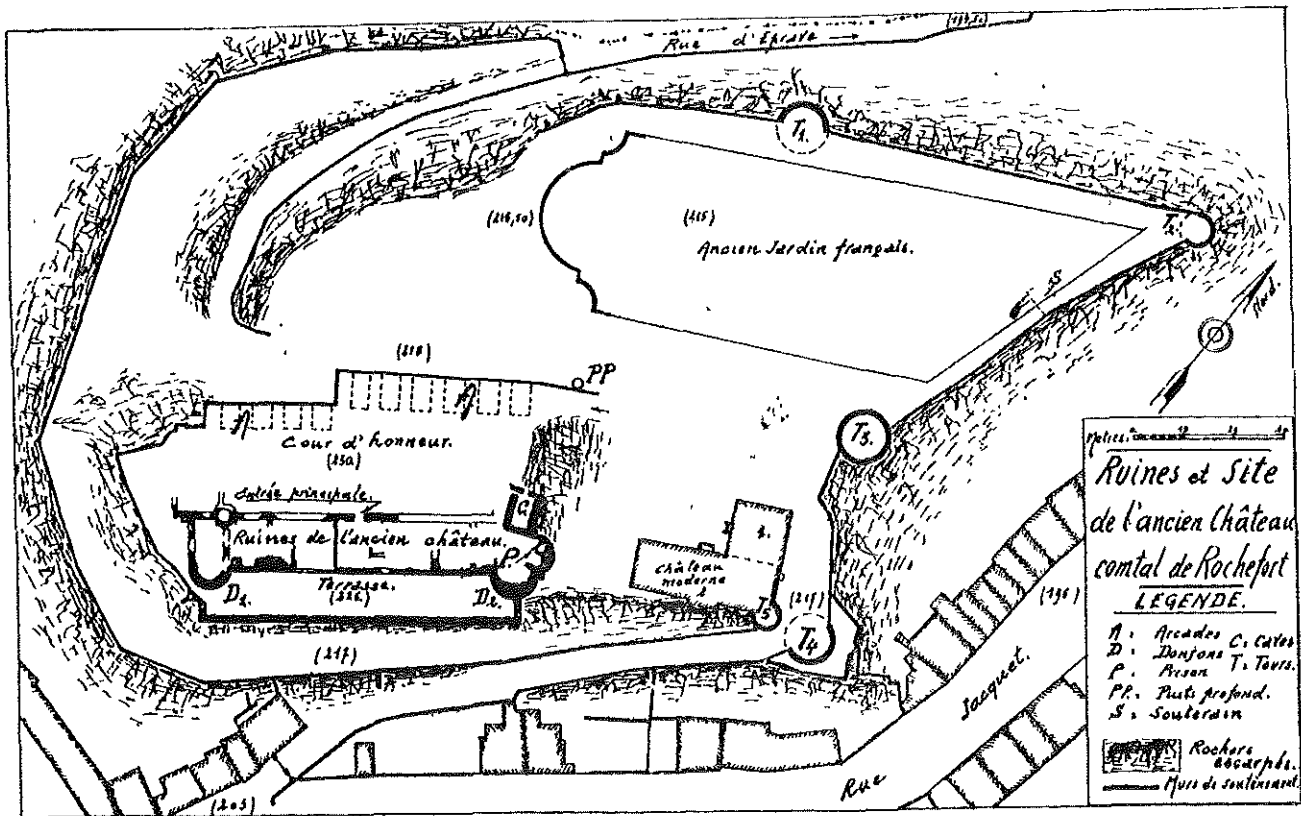
Les N° correspondent au texte

- la Lomme encerclant la ville de Rochefort. On peut y observer :
1. le Trou Challes ; large doline partiellement remblayée par les installations de l'Athénée;
 2. la Fosse aux Ours ; dépression de forme irrégulière, probablement une salle de grotte dont le plafond se serait effondré;

3. un complexe de 5 dolines évoluant vers un ouvala;
4. une résurgence intermittente fonctionnant en périodes de crues;
5. la Grotte des Falizés : un aiguigeois en relation avec la résurgence précédente.

IV. 10.30h - Visite de l'ANCIEN CHATEAU COMTAL DE ROCHEFORT, sous l'aimable conduite de Claire STRUELENS.

En supplément à cette visite, signalons la découverte, lors des fouilles du puits du château, de 6 coins en fer trempé qui auraient servi à fabriquer de la fausse monnaie entre 1620 et 1630, comme en témoignent les informations judiciaires de l'époque.



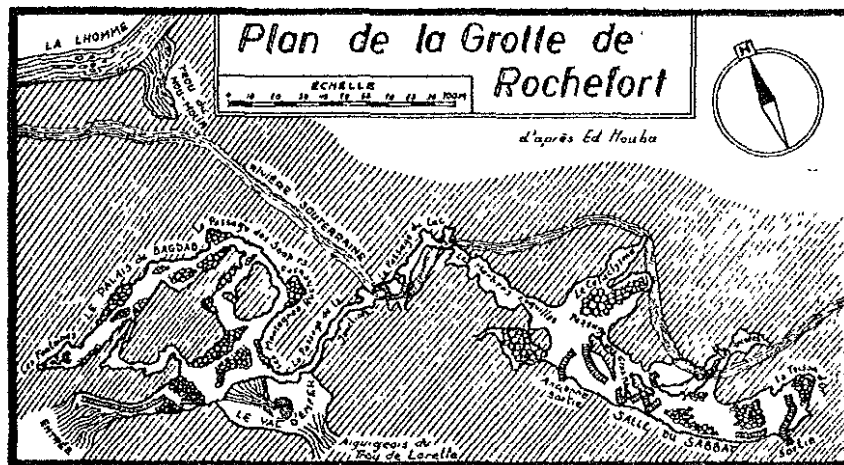
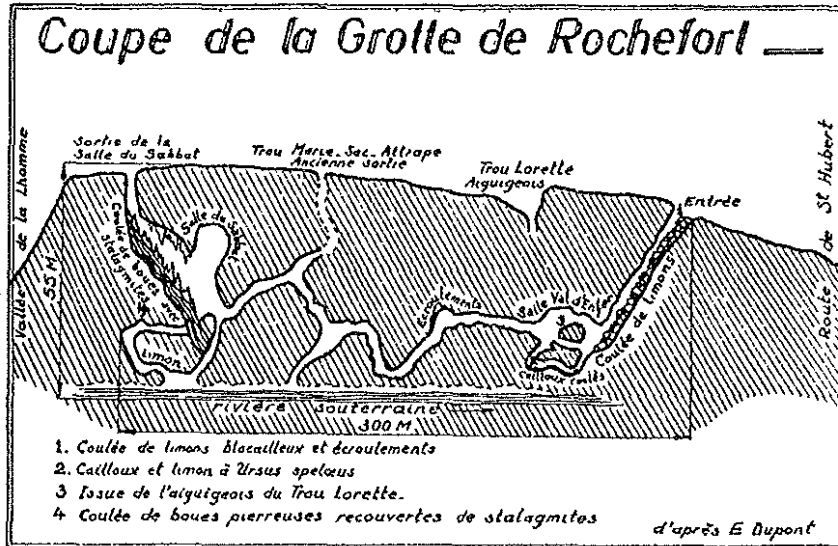
V. LA CHAPELLE DE LORETTE : Réplique (1620) exacte de la Santa Casa, considérée comme la maison de la Vierge, transportée par les anges, d'après la tradition, de Palestine en Italie.

La Comtesse Josine de la Marck, épouse de Jean-Théodore de Löwenstein, comte de Rochefort, fit le voeu d'édifier cette chapelle si elle retrouvait sain et sauf son jeune fils qu'un singe familier avait emporté sur les toits du château.

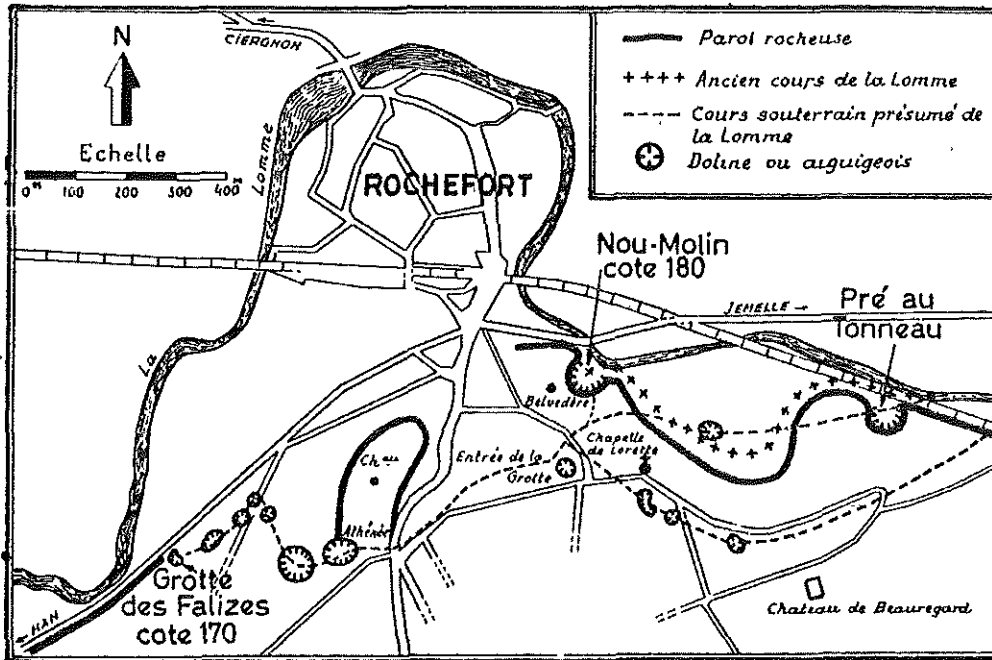
VI. LA GROTTTE DE ROCHEFORT : Découverte en 1865 par Alphonse Colignon, elle a un développement de 1700m et est essentiellement constituée de quelques grandes salles formées par effondrement et reliées par des passages tortueux dans des éboulis. On y retrouve, au fond, une rivière souterraine, la Lomme...



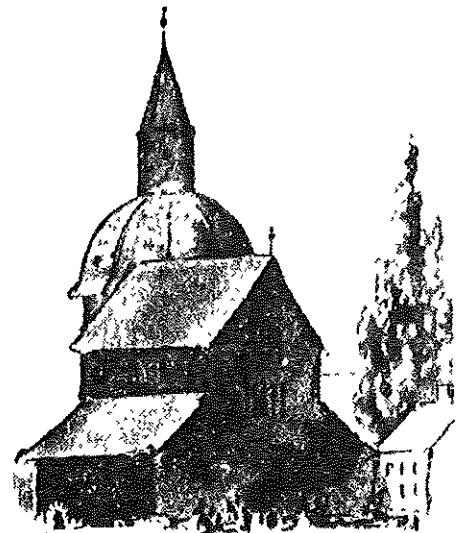
L'Anglaise et la Française d'après le Livre d'Or des Grottes de Rochefort, entre 1867 et 1891.



VII. LE TROU DU NOU MAULIN (du nouveau moulin) : Avec les dolines du Thier des Falizes et la Grotte de Rocherort (+ le Pré au Tonneau), le Trou Maulin respecte un alignement qui correspond au recouplement souterrain de le Lomme. L'important méandre qui encercle la ville de Rochefort s'est développé sur des schistes frasniens en évitant les calcaires givéliens. En fait, si l'homme n'était pas intervenu en construisant une digue barrant l'entrée du Trou Maulin, le recouplement souterrain aurait asséché totalement le méandre aérien. Ainsi, lors des crues, la presque totalité du porche d'entrée et la grotte elle-même sont noyés, de nombreuses galeries se trouvant plusieurs mètres en contrebas du talweg. Ces galeries inférieures sont d'ailleurs caractérisées par d'importantes accumulations de galets provenant de la plaine alluviale de la Lomme.

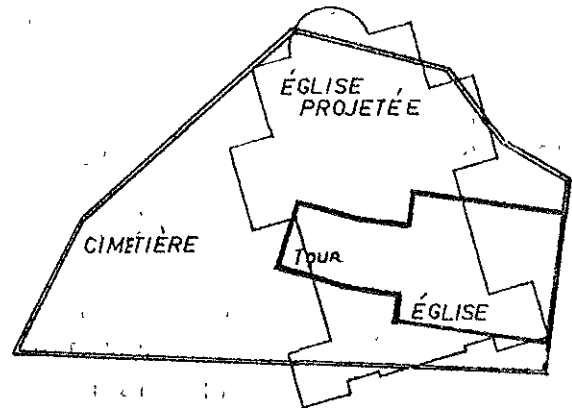


VIII. LA VIEILLE TOUR et l'ancienne EGLISE DE BEHOGNE : Construite dans un but défensif, cette tour serait très probablement antérieure au château de Rochefort (1^{re} mention en 1155). Après 1155, la construction d'une tour fortifiée ne se justifiait plus puisque le château de Rochefort avait repris son rôle. De nombreuses archives témoignent de l'entretien coûteux de cette tour pour les paroissiens, du 16^e au 19^e siècle.



Détail d'une toile de LAVIS :
Fête à Rochefort en 1846.

N-B. Les informations ci-dessus (I-VIII) sont tirées de diverses monographies publiées par Ardenne et Gaume et par le Cercle culturel et historique de Rochefort.



Nord

ÉCHELLE 0 5 10 20 30

Pl. I. — Levé et situation de l'ancienne église avec la tour et le cimetière par rapport au nouvel édifice par l'architecte Cluysenaar vers 1870 selon son projet

A midi, les plus courageux s'installent à proximité du porche du Trou Maulin (envahi par les eaux bouillonnantes de la Lomme) pour le pique-nique. Les plus frileux se réfugient dans les bistrotts rochefortois pour profiter d'une boisson chaude ou prendre un acompte (mérité?) sur la traditionnelle fin de journée des Naturalistes.

Tous se retrouvent l'après-midi pour une randonnée en direction d'Eprave et retour par la vallée de la Lomme. On commente l'installation du GLT. On déplore la construction en cours d'une trop large voie bétonnée sur l'assise du chemin de fer. On craint la disparition prochaine des belles haies, refuges des rossignols. On s'inquiète du sort des anciennes barrières de sécurité en fer forgé remplacées sur les ponts par de nouveaux garde-fous en tube. On se souvient sans nostalgie du projet de village de vacances et camping sur le Tienne de Gemeroie. On prend d'assaut le Bois de Wérimont et on évoque les événements préhistoriques du Trou de l'Ambre. On rassemble les participants dispersés par une côte trop forte à éviter, par un champignon à déterminer, par un paysage à admirer longuement, par une discussion passionnante mais qui empêche de marcher... et on rejoint Rochefort et sa trappiste par un petit chemin qui passe à la chapelle N-D du Maquis.

Bruno MAREE

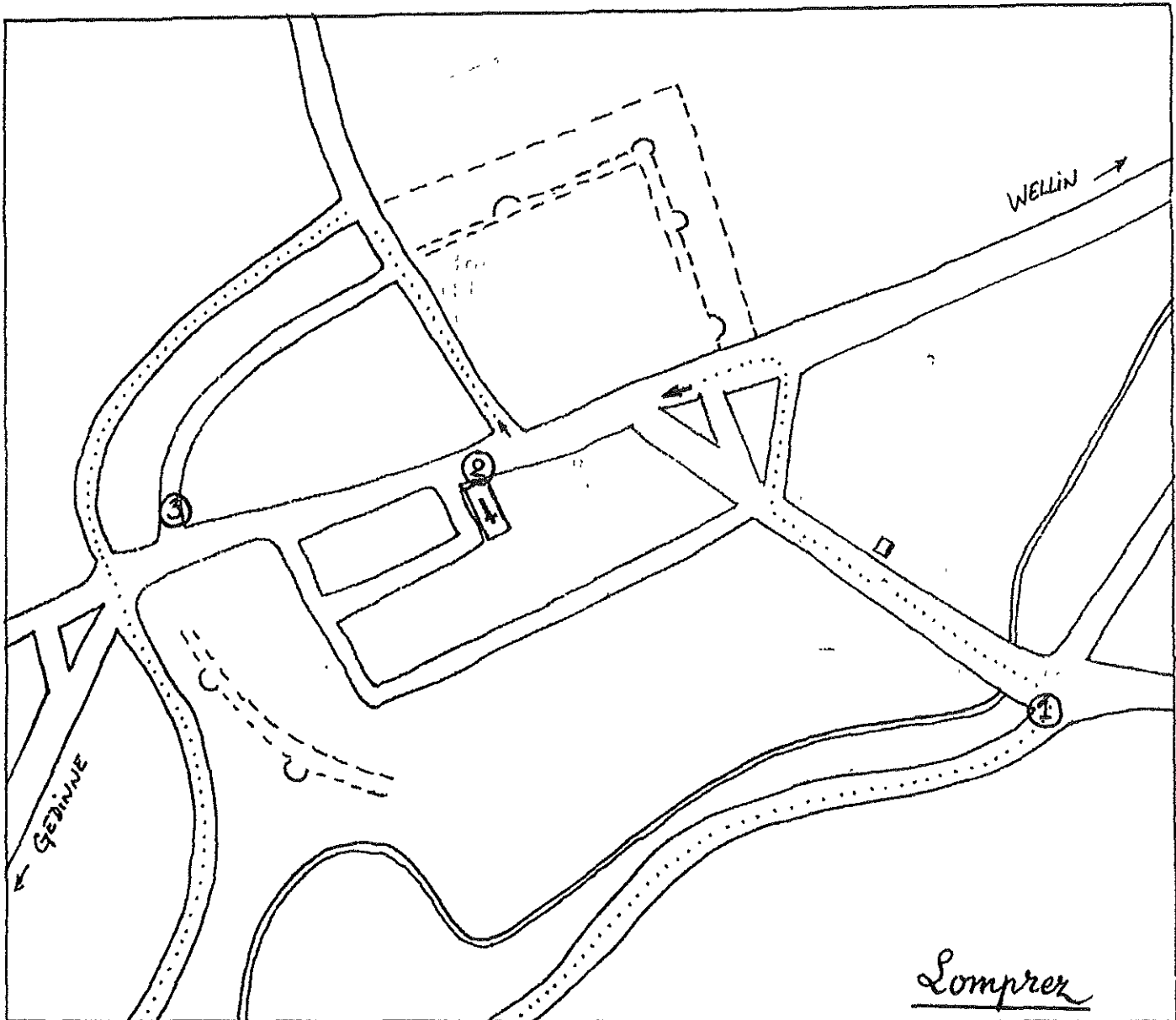
ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

L'année 1988 ne laissera sans doute pas un souvenir impérissable dans les annales archéologiques des Natus. Il faut dire que, depuis 1977, nous avons été gâtés!

Quelques lignes suffiront donc pour établir le bilan de cette campagne.

1. Nous avons continué à nous intéresser aux progrès des recherches sur le site industriel de Marsolle (v. p. 116-119).

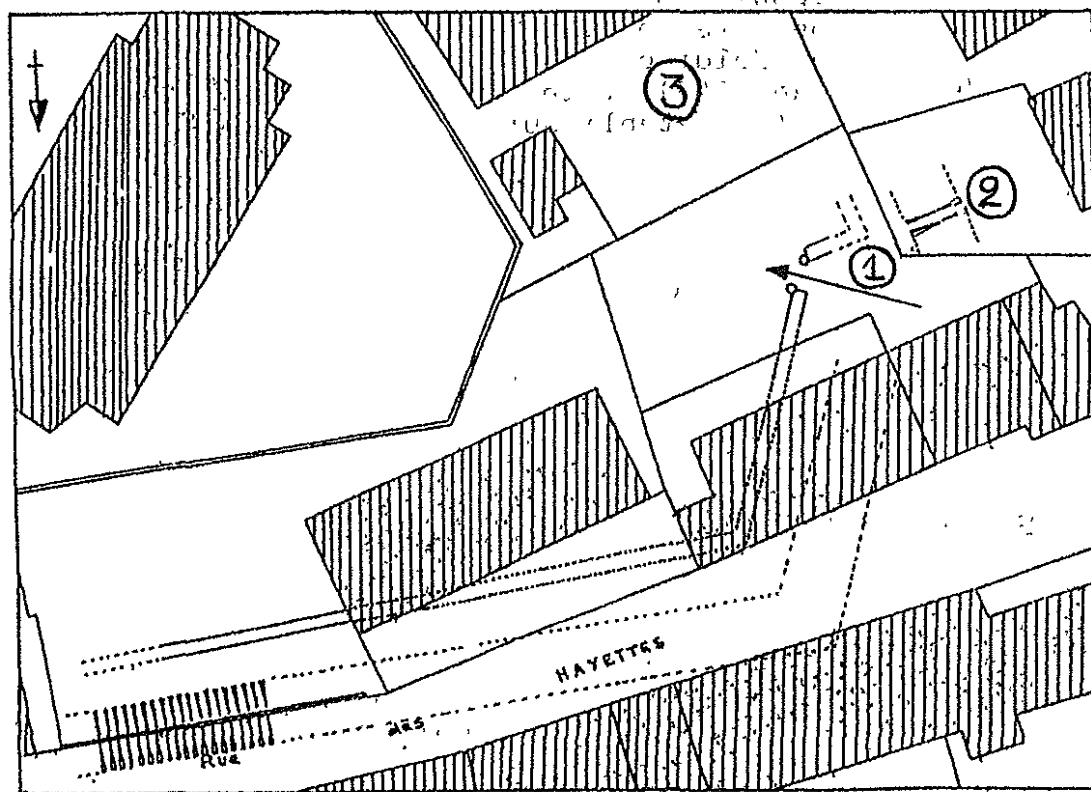
2. La fouille des puits de LOMPRESZ, en collaboration avec l'Equipe spéléo-géologique, s'est poursuivie au cours de deux W-E. :



Celui de Pentecôte nous a permis de retrouver l'emplacement du puits (2) situé en face de l'église (en réalité sous le perron ou tout contre), et relié par un couloir souterrain, que nous avons vidé, à la prise d'eau d'une pompe disparue, mais repérée grâce à des cartes postales anciennes. L'emplacement de ce puits rend sa fouille difficile, surtout un jour de Pentecôte!

Nous nous sommes attaqués ensuite au puits (3) situé également à l'intérieur des anciens remparts et qui avait été comblé à ras bord lors de l'installation de la distribution d'eau. Poursuivie au cours du W-E prolongé du 14 novembre, cette fouille est loin d'être terminée. Nous pensons avoir atteint le niveau du remplissage tel qu'il se présentait avant le comblement.

3. A WELLIN, la prospection systématique de la propriété Meunier-Geudvert (1) peut être considérée comme terminée. Les dernières



tranchées ont été décevantes : quelques fossés et trous de poteaux supplémentaires, mais plus aucune trace de l'enceinte, dont l'allure, à partir du montant sud de la porte occidentale, reste très hypothétique. Un sondage dans le jardin voisin (2), propriété Istasse, nous a cependant permis de repérer le fossé de défense. Celui-ci ne suit donc pas l'alignement actuel des maisons dans les rues des Hayettes et de Lavaux-Ste-Anne. La superficie protégée par l'enceinte est plus restreinte que nous ne pensions; on peut l'évaluer à 4 ha environ.

La propriété Hanin (3) vient de changer de propriétaire. Le nouveau, le Docteur Jean Clarinval, nous a autorisés déjà à poursuivre nos recherches sur ses terres. Ce sera notre principal chantier en 1989. Un important projet est en préparation, car il serait souhaitable que les travaux dans cette zone soient bouclés en une seule campagne. Nous vous en reparlerons au printemps...

A signaler aussi que le dépotoir fouillé en 81 et 82 (v. Rapports des activités, 1981 (115-118, 139-146), 1982 (117-122) se révèle, au fur et à mesure que des informations nouvelles nous parviennent, de plus en plus important pour les données qu'il fournit sur une période jusqu'ici fort pauvre en renseignements archéologiques. Ainsi, la revue française Archeologia (n° 239, oct. 88) a publié la photo d'un vase en verre découvert en Suède et en tous points semblable à celui dont nous avons de nombreux fragments ornés dans notre dépotoir. Comme le vase d'Uppsala est daté de la première moitié du VIIIe s., il nous fournit une datation intéressante pour tout le matériel du dépotoir de Wellin. Celui-ci pourrait donc être contemporain de la donation de Carloman (747) et le dépotoir serait celui de l'intendant du maire du palais établi sur son domaine wellinois.

Maurice EVRARD

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

UNE FOSSE SEPTIQUE?... PAS EN ODEUR DE SAINTETE!

Lorsque la voirie le long de laquelle quelqu'un se propose de construire une maison n'est pas équipée en égouts, l'Urbanisme oblige le candidat bâtisseur à prévoir sur les plans une fosse septique et un puits perdu.

Or ce système, dit "d'épuration individuelle", est mauvais, voire dangereux.

Dans les régions karstiques, les spéléologues ont dénoncé depuis longtemps le danger de ce système : le puits perdu débouche tôt ou tard sur une fissure du calcaire et les eaux usées, non épurées, percolent à travers les diaclases jusqu'au moment où elles ressortent à la faveur d'une résurgence. A cet endroit, certaines personnes mal informées pourraient croire qu'il s'agit d'une source et boire de cette eau leur serait funeste.

Dans les régions non karstiques, les puits perdus sont reconnus coupables de participer à l'eutrophisation des nappes. C'est particulièrement vrai dans les régions densément peuplées de maisons individuelles établies en zones autrefois rurales (le Brabant wallon en est un bon exemple).

Le point de départ du problème est la fosse septique que beaucoup de gens considèrent comme un système d'épuration efficace. Or il n'en est rien.

La fosse septique n'est qu'une boîte pourvue de chicanes et d'un trop-plein. Elle ne récolte que les eaux sanitaires (ou eaux-vannes) tandis que les eaux ménagères partent directement vers les puits perdu. La fosse septique est dimensionnée en fonction de la composition du ménage pour que les eaux sanitaires aient un temps de séjour suffisant. Pendant ce séjour, les bactéries dont on a commencé la fosse vont liquéfier les matières solides apportées par les eaux sanitaires.

Liquéfaction ne signifie pas épuration! Les matières organiques quittant la fosse septique doivent encore être minéralisées, ce qui se produit un peu dans le puits perdu, mais surtout dans le sous-sol. En fin de parcours, ce sont des nitrates et des phosphates qui arrivent dans les nappes, provoquant leur eutrophisation.

Heureusement, pour les gens qui possèdent une conscience écologique leur permettant de ne pas se contenter des exigences de l'Urbanisme, il existe des solutions d'épuration individuelle efficaces.

La première solution, mise en application au hameau de MOLLU, dans la commune de MARCHIN, à l'occasion de l'opération de rénovation rurale, est celle du lit bactérien.

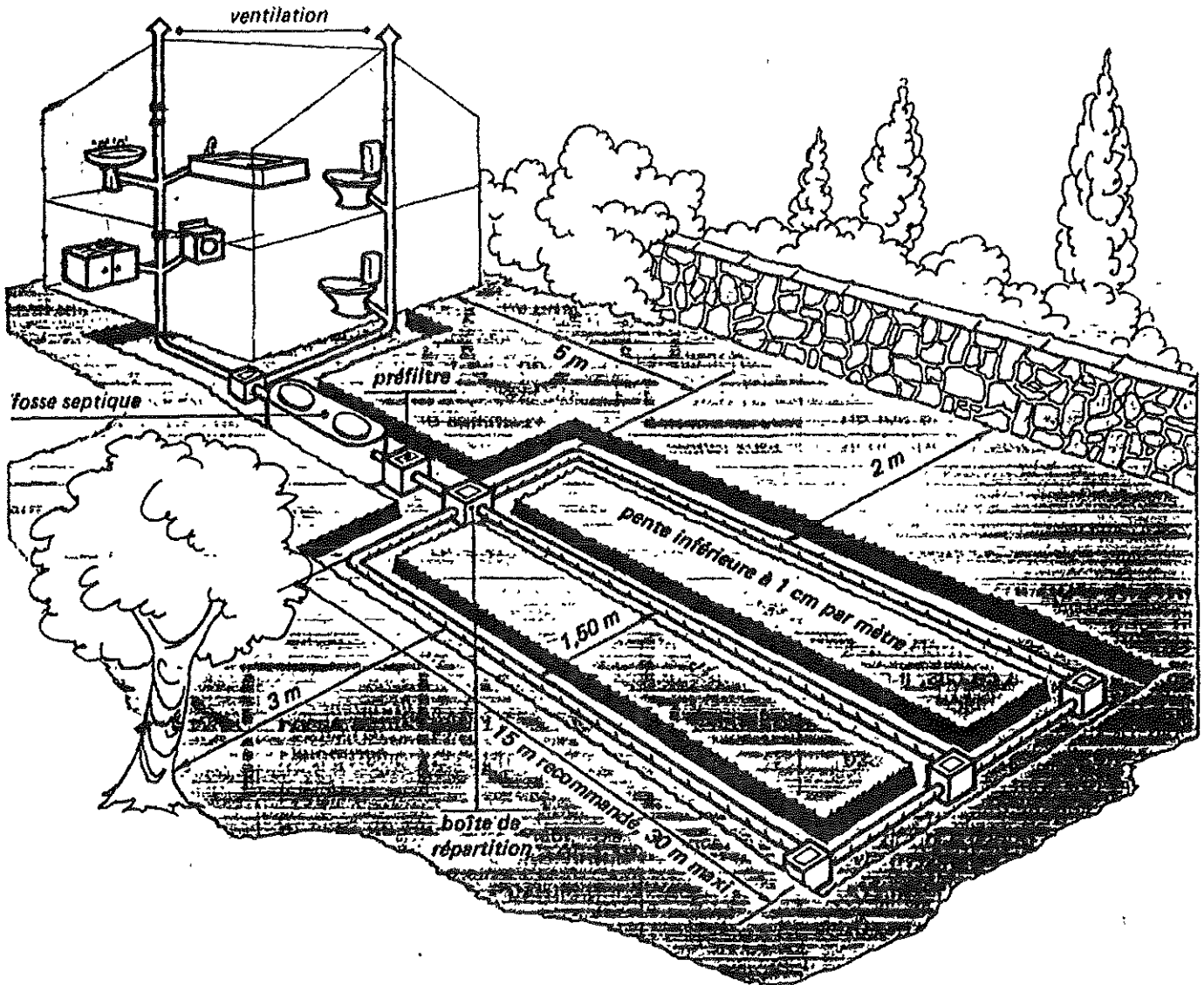
Comme le décrit Pierre DEPRET dans la revue "Environnement" n° 1/87, "il s'agit de cuves d'un volume utile d' 1m^3 , remplies d'un matériau support en matière plastique de grande surface spécifique ($220\text{m}^2 / \text{m}^3$) sur lequel s'accrochent les bactéries".

Cette cuve constitue le complément de la fosse septique et permet une épuration supérieure à 70%. Elle doit être vidangée de temps en temps (de même que la fosse septique d'ailleurs). L'ensemble de l'équipement (fosse septique + lit bactérien + pose et raccordement) est revenu à environ 100.000 fr par habitation.

La deuxième solution est celle qui combine la fosse septique avec des tranchées filtrantes (voir schéma). Ce système comprend, de l'amont vers l'aval, les éléments suivants :

- une fosse septique toutes eaux (eaux ménagères + eaux sanitaires)
- un préfiltre, destiné à prévenir le colmatage de l'épandage situé en aval;
- une boîte de répartition qui permet d'assurer une bonne distribution des eaux; elle contribue aussi à laisser au repos une des tranchées afin de favoriser le décolmatage naturel;
- un épandage par tranchées filtrantes en terrain plat qui assure une épuration par le sol et une dispersion de l'effluent.

Le premier avantage des tranchées sur le puits perdu est bien entendu la meilleure épuration. Celle-ci résulte d'une plus grande surface de contact entre le sol et les eaux usées et ceci à une pro-



fondeur où l'activité biologique est forte. En effet, il est bien connu que la microflore du sol est surtout concentrée dans le premier mètre. Les nitrates et les phosphates, produits de la minéralisation des matières organiques, peuvent encore être absorbés par les racines des plantes puisqu'ils sont produits à faible profondeur, ce qui n'est pas le cas avec un puits perdu.

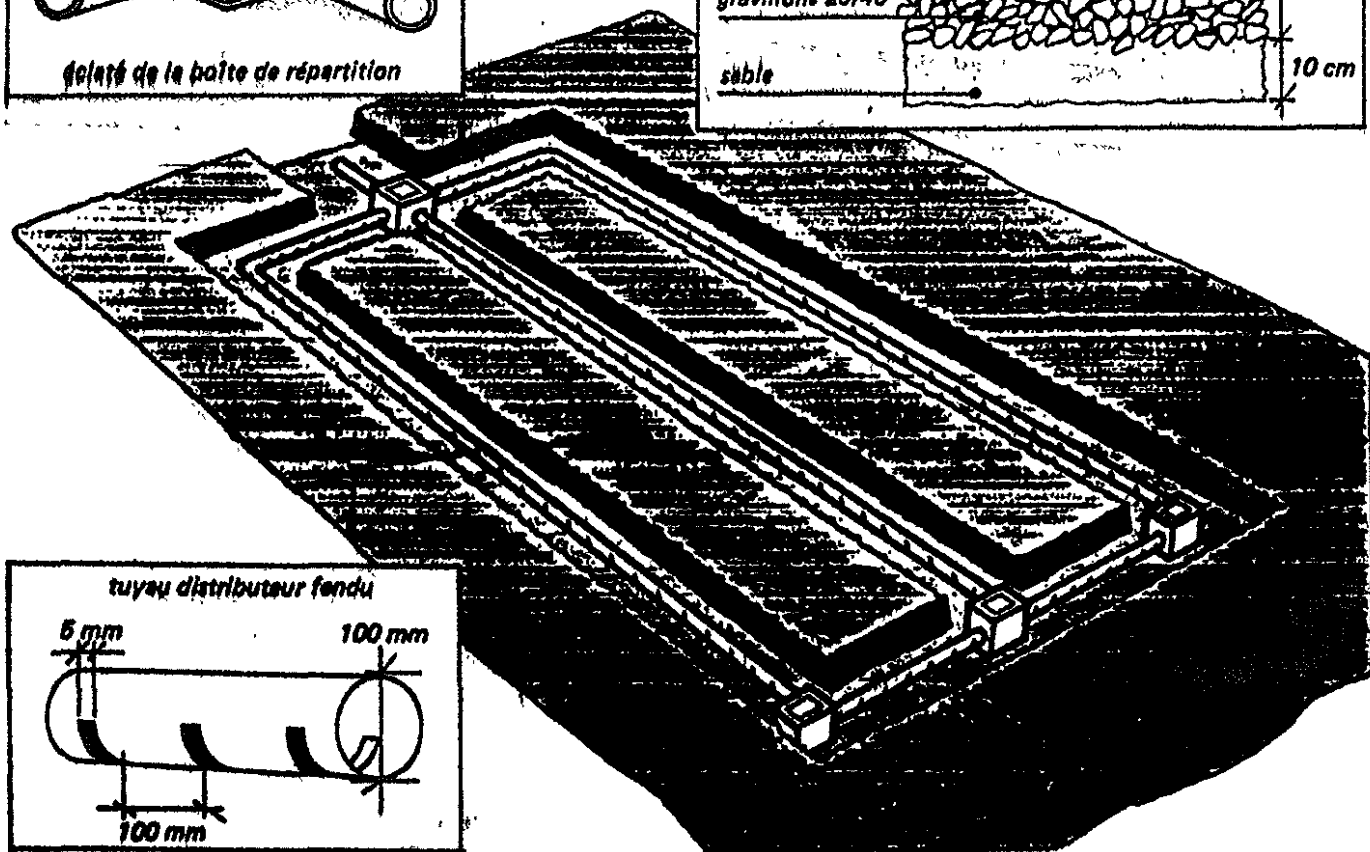
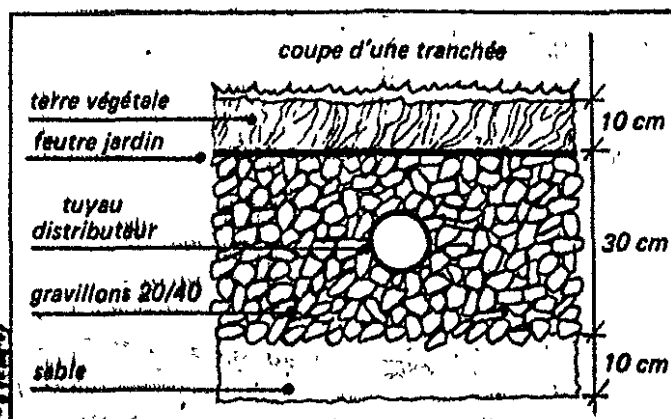
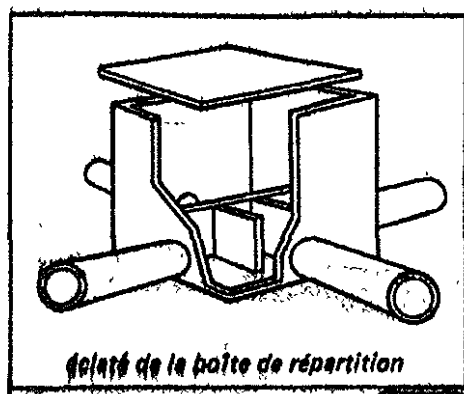
Le deuxième avantage des tranchées drainantes est la moins grande probabilité de colmatage, vu la surface d'épandage plus grande et surtout la possibilité de décolmatage naturel qui se produit lorsqu'une tranchée est provisoirement mise hors service. A ce moment, en effet, la microflore aérobique peut décomposer et minéraliser les graisses responsables du colmatage.

Pour terminer, je voudrais signaler aux candidats bâtisseurs que ces systèmes d'épuration individuelle intéressent, que tous les renseignements scientifiques et techniques en cette matière peuvent être demandés auprès de la "Cellule Eau" de la F.U.L. (Dr. P. VANDER BORGHT, 140, rue des Déportés - 6700 ARLON - Tél. 063/22 03 80).

Bibliographie :

- P. DEPRÉT, La fosse septique : c'est facile et ça peut rapporter gros, ENVIRONNEMENT I, 87.
- F.U.L. "Cellule Eau", L'épuration des eaux en zone rurale, F.U.L. Arlon, 1980.

Patrick VAN DER SMISSEN



LA MARE DE WAVREILLE

Lors de la sortie du mois de novembre à Wavreille, Charles DEMBLON et d'autres habitants du village avaient attiré l'attention des Naturalistes de la Haute-Lesse sur l'état déplorable de la mare classée par arrêtés des 10/3/1948 et 13/8/1982.

Ayant constaté cette situation, les Naturalistes ont adressé au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Rochefort, propriétaire des terrains, la lettre reproduite ci-dessous.

Copie de cette lettre, datée du 5/12.1988, était transmise à la Commission Royale des Monuments et des Sites, ainsi qu'à la Commission Communale de l'Environnement de Rochefort.



Secrétariat

Bruno MAREE
29, rue des Collines
5432 HAN-SUR-LESSE
Tél.: 084 / 37 77 77

Han-sur-Lesse, le 5 décembre 1988.

Collège des Bourgmestre et Echevins
Administration Communale
Place Albert 1er
5430 ROCHEFORT

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,

Lors d'une récente activité de l'association des Naturalistes de la Haute Lesse, ceux-ci ont eu l'occasion de redécouvrir la mare de Wavreille dont la richesse écologique avait justifié un classement par la Commission Royale des Monuments et des Sites en 1948 (10.03.1948) et une extension de classement à la zone de source en 1982 (13.08.1982). Il s'agissait en fait, en 1948, du premier site classé de la commune de Rochefort.

A cette même occasion, les Naturalistes ont rencontré diverses personnes de Wavreille inquiètes de la situation de la mare. Celle-ci est en effet fortement polluée et subit une eutrophisation croissante et particulièrement bien visible. La faune herpétologique en subit évidemment les conséquences et un inventaire actuel démontrerait à suffisance la nécessité et l'urgence d'une intervention.

La restauration de ce site implique principalement une protection de la zone de source qui alimente la mare et, dans la mesure du possible, du bassin de réception des eaux de pluie. La quasi-totalité de cette zone étant sur territoire communal, la solution au problème est entre les mains des responsables communaux et sous la responsabilité de la Commission Royale des Monuments et des Sites.

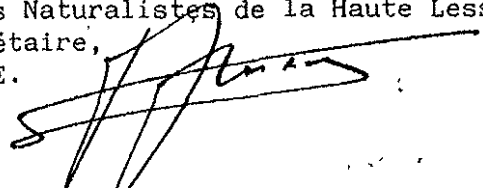
Il semble également qu'un curage de la mare, opération délicate s'il en est, est nécessaire pour redonner à ce site son intérêt écologique.

Enfin, des dépôts de remblais ont déjà été effectués en amont dans le petit ruisseau d'alimentation, et démontrent une fois encore la nécessité d'intervenir rapidement avec, peut-être, pour première action, la mise en place d'un panneau signalant aux particuliers la protection de cette zone par classement.

Le curage, la gestion écologique et l'entretien de cette mare pourraient éventuellement se faire pour éviter toute fausse manoeuvre, sous la direction scientifique de Monsieur Maurice DETHIOUX de l'Institut Agronomique de GEMBLoux.

Nous vous remercions pour la suite que vous voudrez bien accorder à la présente et vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour les Naturalistes de la Haute Lesse
Le Secrétaire,
B. MAREE.



Copies adressées à la Commission Royale des Monuments et des Sites et à la Commission Communale Consultative de l'Environnement de Rochefort.

La Commission Royale des Monuments et des Sites fut la première (et la seule jusqu'à présent!) à répondre à notre courrier par une lettre datée du 4/1/89 nous invitant à rencontrer une délégation restreinte de la Commission pour examiner sur place le problème le jeudi 5 janvier.

De cette petite réunion sur le terrain (réunion qui rassemblait MM. J. DUVIGNEAUD, HERBAY, PARENT et FOURNEAU pour la Commission, M. ZABUS, Bourgmestre ff. de Rochefort, J-C1. LEBRUN et B. MAREE, pour les Naturalistes de la Haute-Lesse), il ressort les constatations et décisions suivantes :

- L'état actuel de la mare n'est pas irréversible mais nécessite un entretien rapide.
- La principale cause de l'eutrophisation de la mare réside probablement dans l'épandage d'engrais sur les terrains en amont.
- Une plantation en bordure de la mare ne se justifie pas, si ce n'est pour protéger la zone de source du versage d'immondices par les particuliers. Il suffirait alors de prolonger une haie de 6-7m pour empêcher ces versages.
- Un curage de la mare doit être envisagé, même s'il doit être réalisé avec prudence (1m de profondeur?) et pas nécessairement sur toute la surface de la mare.
- La Commission Royale des Monuments et des Sites transmettra à la Commune de Rochefort les consignes à respecter pour réaliser ces travaux dans les meilleures conditions.
- M. ZABUS, pour la Commune de Rochefort, s'est engagé à faire nettoyer prochainement les abords de la mare, en amont, des déchets qui y ont déjà été jetés. Ce nettoyage incitera peut-être (espérons-le!) les particuliers à mieux respecter le site et à ne plus rien y déverser.
- Si des déversements étaient encore constatés, la commune envisagerait la plantation d'une haie vive pour empêcher le passage (voir plus haut).
- Enfin, après réception des conseils de la Commission Royale des Monuments et des Sites, la commune de Rochefort s'engagerait à réaliser, "dans la mesure de ses possibilités -financières-", les travaux de curage indispensables pour assurer la survie de cette mare.

Avec les habitants de Wavreille, les Naturalistes de la Haute-Lesse remercient la Commune de Rochefort, et tout particulièrement M. ZABUS, pour l'intérêt accordé à ce remarquable site naturel classé. Ils attendent impatiemment le retour des crapauds accoucheurs, reinettes, tritons et autres batraciens si souvent menacés.

Bruno MAREE

N-B. Malgré la rapidité avec laquelle ces démarches ont été menées à bien, malgré la bonne volonté manifestée par tous à leur occasion, il convient de rester vigilants : en 1979 déjà, les mêmes démarches avaient été accomplies sans aboutir jamais à leur concrétisation sur le terrain. Il faut veiller à ce que le mouvement entamé ne s'arrête pas avant la réalisation complète des objectifs poursuivis.

L'ANNEE MYCOLOGIQUE
DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

- A. 3/9/1988 : ROCHEFORT (Thier des Falizes)
B. 3/9/1988 : HAN-SUR-LESSE (Fonds d'Auffe)
C. 3/9/1988 : LESSIVE (Bois de la Héronnerie)
D. 24/9/1988 : SMUID (Ry de Marsault)
E. 23/10/88 : BRIQUEMONT (Ry de l'Aulne)
F. 23/10/88 : MONTGAUTHIER (Ywoigne)

ASCOMYCETES

=====

Pyrénomycètes

- SPHAERIALES : Diatrype disciformis (A)
Hypoxylon fragiforme (E)
Nectria cinnabarina (E)
Xylaria hypoxylon (A, E) polymorpha (B)

Discomycètes

- HELOTIALES : Ascocoryne sarcoides (C,E)
Bisporella citrina (A)
Bulgaria inquinans (C,B,E)
Ciboria batsciana (E)
Neobulgaria pura (A)
- PEZIZALES : Helvella elastica (E)
Macroscyphus macropus (B)

BASIDIOMYCETES

=====

Hyménomycètes

- TREMELLALES : Pseudohydnum gelatinosum (E)
- DACRYMYCETALES: Dacrymyces stillatus (E)
- APHYLLOPHORALES:
- Corticaciées; Lentinellus cochleatus (E)
Merulius tremellosus (E)
Plicaturopsis crispa (E)
Schizophyllum commune (B,E)
Stereum hirsutum (A, E, F)

Poriacées : Bierkandera adusta (A)
Daedaleopsis confragosa (E)
Datronia mollis (E)
Fomitopsis pinicola (B)
Ganoderma applanatum (B)
Hapalopilus rutilans (B)
Heterobasidion annosum (D,E)
Piptoporus betulinus (D, E, F)
Pycnoporus cinnabarinus (E)
Trametes gibbosa (E) hirsuta (E)
versicolor (A,E) Tyromyces albidus (B)
caesius (F) chioneus (E) stipticus (E)

Hydnacées : Hydnum repandum (C)
Hydnum rufescens (F)
Schizopora paradoxa (E)

Clavariacées : Clavaria cinerea (E)
Clavaria rugosa (E)
Clavulina cristata (B)

Cantharellacées; Cantharellus cibarius (B,D,F) tubaeformis (F)
Pseudocraterellus sinuosus (B)

POLYPORALES Polyporus brumalis (A)
Polyporus varius (A)
Grifola frondosa (E)
Meripilius gigantea (D)

BOLETALES

Bolétacées : Boletus calopus (D)
Boletus edulis (D)
Chalciporus piperatus (D)
Leccinum scabrum (E)
Suillus grevillei (C)
Xerocomus badius (D)
Xerocomus chrysenteron

Paxillacées : Hygrophoropsis aurantiaca (D,E)
Paxillus inuolutus (D,E)

Gomphidiacées: Gomphidius glutinosus (D)

AGARICALES

Hygrophoracées: Cuphophyllus niveus (E)
Hygrocybe chlorophana (E) coccinea (E)
quieta (E) pratensis (E) psittacina (E)
pustulatus (E) reae (E)

- Tricholomatacées :** *Armillariella mellea* (E)
Clitocybe clavipes (B) *decembris* (E),
geotropa (E), *gibba* (B), *inversa* (D)
Collybia butyracea (D) *Dryophila* (B)
fusipes (B) *muculata* (A,D) *peronata* (B,D,E)
Dermoloma cuneifolium (E)
Laccaria laccata (B,D,E) *amethystina* (BDEF)
tortilis (F) *Lepista saeva* (E),
sordida (E), *nebularis* (E, F)
Marasmiellus ramealis (A)
Marasmius oreades (E), *perforans* (A,E)
Prasiosmus (E) *Melanoleuca* sp (B)
Mycena alcalina (E), *chlorinella* (E)
epipterigia (E), *galericulata* (A,B,D,E)
galopada var. *nigra* (E), *inclinata* (D,F)
polygramma (C,E), *pura* (B,D,F)
Mycromphale perforans (A)
Oudemansiella radicata (A)
Panellus mitis (E)
Rickenella fibula (B)
Tephrocybe rancida (E)
Tricholoma album (B)
- Entolomatacées :** *Clitopilus prunulus* (B, E)
Entoloma sericeum (E)
- Plutéacées :** *Pluteus atricapillus* (D,E)
- Amanitacées :** *Amanita citrina* (B,D) *muscaria* (D),
spissa (D,E), *pubescens* (D),
strangulata (E) *Amanitopsis ceciliae* (E)
- Agaricacées :** *Agaricus sylvaticus* (F)
Cystoderma amianthinum (D,E)
Lepiota gracilentata (E) *procera* (E),
rhacodes (D), *Macrolepiota fuliginosa* (E)
- Coprinacées :** *Coprinus atramentarius* (A)
Psathyrella candolleana (B)
hydrophila (C), *velutina* (B)
Bolbitus vitellinus (E,F)
- Strophariacées :** *Hypopholoma capnoides* (D,E), *dispersum* (D)
fasciculare (D,E)
Tubaria furfuracea (B)
- Crepidotacées :** *Crepidotus variabilis* (B,E)

Cortinariacées : Cortinarius anomalus (E), delibutus (E)
elatior (D), hemitrichus (B),
malachus (B)
Dermocybe cinneamolutea var. porphyrovelata
Galerina hypnorum (E), marginata (E)
Gymnopilus penetrans (B)
Hebeloma crustuliniforme (B,E)
Inocybe geophylla (B), hystrix (B)

RUSSULALES

Lactarius bannius (D,E) deterrimus (D,E)
glycosmus (D), quietus (D,E) plumbeus (D)
pyrogalus (E), vellereus (B)
Russula aeruginea (D), claroflava (D)
cyanoxantha (D,E), fellea (B,D) lepida (E)
ochroleuca (D), puellaris (D)
pseudointegra (B), integra (D)
queletii (E), nigricans (D,E)

GASTEROMYCETES

=====

PHALLALES

Phallus impudicus (B)

NIDULARIALES

Cyathus striatus (E)

LYCOPERDALES

Bovista plumbea
Calvatia excipuliniformis (E)
Lycoperdon perlatum (B), pyriforme (A)
Umbrinum (B)

Soit au total, 165 espèces en 1988 contre 180 espèces en 1987.

Arlette GELIN

LES ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE EN 1988

Samedi 16 avril : Excursion dans la région de ROEULX (Hainaut) pour observer Gagea spathacea

C'est devant l'église de Mignault que nous attendaient nos amis J. Leurquin et F. Moreau des Naturalistes de Charleroi, qui avaient accepté de nous montrer une station rare de Gagea spathacea en Belgique.

Il s'agit d'une espèce forestière atteignant pratiquement en Belgique la limite méridionale de son aire de distribution, ce qui explique qu'elle s'y présente le plus souvent à l'état stérile. Nous avons eu la chance exceptionnelle de l'observer en pleine floraison dans le Bois de Courrière à Familleureux (IFBL G4.22.21 et G4.22.22).

Elle se distingue de la gagée jaune (Gagea lutea), mieux connue chez nous, par les caractères suivants :

- 2 feuilles basilaires filiformes, non aplaties à la face sup., blanchâtres à la base, ponctuées et + ou - bouclées et frisées au sommet;
- feuille caulinaire inf. en forme de spathe foliacée (d'où son nom!);
- présence de bulbilles à la base.

Nous l'avons trouvée en abondance sur sol limoneux loessique + ou - hydromorphe, dans une chênaie-frênaie atlantique à jacinthe (Endymio-Carpinetum) en compagnie de Hyacinthoides non-scripta (jacinthe des bois), Primula elatior, Paris quadrifolia, Anemone nemorosa, Cardamine pratensis ...

L'après-midi fut consacrée à l'observation des oiseaux aux marais de Thieu-Havré et d'Harchies. A noter dans ce dernier site : les tapis rouges de la fougère Azolla filiculoides flottant à la surface des eaux calmes et eutrophes.

Pierre LIMBOURG

Samedi 23 avril : Recensement des anémones pulsatilles au Tienne des Vignes + promenade à BELVAUX et EPRAVE

Le recensement annuel des anémones pulsatilles entrepris depuis 1986 au Tienne des Vignes à Resteigne a pour objet d'observer l'évolution de cette magnifique espèce, suite aux opérations de débroussaillage réalisées en 1983 et en 1984. Le dénombrement s'effectue dans des carrés de 10 x 10m repérés par des piquets numérotés.

L'interprétation des résultats n'est pas aisée, car il est difficile de dissocier l'incidence des pratiques effectuées de celle des conditions climatiques. Espérons que les résultats encourageants constatés en 1988 se confirmeront les années prochaines.

	86	87	88
Nombre de carrés contenant des anémones :	33	37	44
Nombre de pieds isolés :	133	177	182
Nombre de "touffes" :	150	121	246
Estimation globale du nombre de pieds :	733	861	1146

L'après-midi, nous avons parcouru quelques sites de la région pour y admirer les premières floraisons printanières :

- les Rochers de Maupas à Belvaux (Carex humilis, Muscari botryoides, Anemone pulsatilla...)
- le Bois des Maulins à Eprave et l'ormaise-frênaie en bordure de la Lomme (Allium ursinum, Gagea lutea)
- le Bois de Noulaity à Eprave (très grandes plages de Dentaria bulbifera en boutons dans l'érablaie-tillaie à scolopendre) et l'ormaise-frênaie située en contrebas (Lathraea squamaria, Anemone ranunculoides...)

N.B. Espèces non signalées à l'Atlas : Atropa bella-donna et Berberis vulgaris en J6.24.23 (Bois des Maulins); Veronica filiformis en J6.24.14 (lisière occidentale du Bois des Maulins).

Pierre LIMBOURG

Samedi 14 mai : Prospection IFB. Grande et Petite Tinémont à HAN/LESSE
Carré IFBL : J6.25.31 (201 espèces)

Espèces remarquables rencontrées :

a) Matinée :

- Vallon Strepis (chênaie-charmaie calcaire) : Sesleria coerulea, Actaea spicata*, Sorbus torminalis, Melica nutans, Campanula persicifolia, Digitalis lutea.
- Flanc sud de la Petite Tinémont (peuplements âgés de pins noirs d'Autriche, chênaie pubescente, fragments de pelouses calcaires du xerobrometum) : Serratula tinctoria, Anthericum liliago, Geranium sanguineum, Thlaspi montanum, Lactuca perennis, Hypericum montanum, Rhamnus catharticus, Quercus pubescens*, Bupleurum falcatum, Globularia punctata.
- Anciens "sarts" sur le plateau : Vaccinium myrtillus*, Frangula alnus*, Potentilla erecta*, Satothamnus scoparius.
- Hêtraie calcicole : Carex montana*.

b) Après-midi :

- Grande Tinémont (chênaie pubescente et chênaie-charmaie calcaire) : Arabis brassica, Juniperus communis, Silene nutans, Rhamnus catharticus, Geranium sanguineum, Sorbus torminalis, Anthericum liliago, Thlaspi montanum, Lactuca perennis, Fragaria viridis*.

N.B.: abondance de Narcissus pseudonarcissus!

* = espèces non signalées à l'Atlas de la Flore belge en J6.25.

Pierre LIMBOURG

Samedi 18 juin : Prospection IFB à ECLAYE (Pondrôme)

Carré IFBL : J6.31.23 (244 espèces)

Espèces remarquables ou non signalées (*) à l'Atlas en J6.31

a) Matinée :

- Pelouses calcaires sur Givetien (Mesobrometum) : Anthyllis vulneraria*, Rhinanthus minor*, Platanthera chloranta*, Gymnadenia conopsea*, Dactylorhiza fuchsii*, Coeloglossum viride*, Ophrys fuciflora*, Listera ovata*, Melampyrum arvense, Fragaria viridis, Trifolium medium, Astragalus glycyphyllos*, Trifolium campestre*.
- Bois de Martouzin (chênaie-charmaie calcicole sur Givetien) : Sorbus torminalis, Melica nutans*, Stachys alpina, Carduus nutans.

b) Après-midi :

- Prairies humides semi-naturelles : Scrophularia umbrosa.
- Bois "Les Monts" (chênaie-charmaie sur calcaire couvinien) : Neotia nidus-avis*.
- Magnocariçaie avec Phalaris arundinacea et Carex riparia*.

Pierre LIMBOURG

Samedi 30 juillet : Fanges du Plateau de SAINT-HUBERT

Au cours de cette excursion, à laquelle participaient de nombreux naturalistes gantois en séjour de vacances à Awenne, nous avons parcouru quelques sites de grand intérêt du plateau de St-Hubert. Il s'agit de rares tourbières ayant échappé à l'enrésinement et souvent peu connues des botanistes. Elles méritent toutes d'être protégées, malgré les faibles menaces qui pèsent sur elles actuellement.

1) Tourbière du Bois des Dames à Tenneville (IFBL : J6.38.21; alt. 530m)

assez curieusement colonisée par Phragmites australis, avec lambeaux

de boulaie tourbeuse : Betula pubescens, Trientalis europaea, Carex paniculata, C. laevigata, C. rostrata, Eriophorum vaginatum, Caccinium oxycoccos, Empetrum nigrum (très abondant!), Drosera rotundifolia, Dactylorhiza maculata, D. sphagnicola...

- 2) Tourbière et boulaie tourbeuse du Fayi de Lucy à Tenneville
(IFBL : J6.38.43; alt. 525m) avec Betula pubescens, Trientalis europaea, Vaccinium uliginosum (très abondant), Eriophorum vaginatum, Eriophorum angustifolium, Vaccinium oxycoccos...
- 3) Fange de Bilaude à Tenneville (IFBL : J6.48.21; alt. 515m) :
Trientalis europaea, Calamagrostis canescens...
- 4) Fagne de la Borne à Saint-Hubert (IFBL : J6.58.21; alt. 510-545m) :
Trientalis europaea, Nardus stricta, Vaccinium oxycoccos, Drosera rotundifolia, Eriophorum vaginatum, Dactylorhiza maculata subsp. elodes, Earex rostrata...
- 5) Fagne de la Plaine Hé au sud de l'aérodrome militaire (IFBL : J6.58.42; alt. 550m) : Vaccinium oxycoccos (très abondant), Eriophorum angustifolium, Dactylorhiza maculata, Trientalis europaea, Potamogeton polygonifolius (dans une ancienne fosse d'extraction de tourbe).

Pierre LIMBOURG

SAMEDI 27 août : Prospection IFB à Wiesme

Carré IFBL : J5.28.22 (212 espèces)

Espèces remarquables ou non signalées (*) à l'Atlas de la Flore belge en J5.28 :

- Friche en bordure de la voie ferrée : Pastinaca sativa subsp. sativa*, Allium oleraceum*.
- Tranchée de chemin de fer : Asplenium septentrionale (très abondant sur les rochers), Verbascum lychnitis* (forme à fleurs jaunes), Rumex scutatus.
- "Les Flataux" : Trifolium campestre*, Euphrasia stricta*.

Pierre LIMBOURG

Samedi 3 septembre : Prospection mycologique à Rochefort

(Cf. L'année mycologique des Naturalistes de la Haute-Lesse par A. GELIN, p. 147 et sq.)

LISTE DES MEMBRES ADHERENTS 1988

ARNOULD Albert	Rochefort
BATHY Francis	Marloie
BERNAERT Michèle	Dottignies
BERNAERT Olivier	Dottignies
BOEGEN Christophe	Villance
COLLIGNON Armand	Lessive
COLLIN Georgette	Bruxellès
COURTOIS Pierre	Belvaux
DANTINNE René	Embourg
CORBEEL Sophie	Vilvoorde
DAVID Yves-Marie	Forrières
DELACROIX Marcelle	Wezembeek-Oppem
DALCQ Mercédès	Bruxelles
DEMBLON Véronique	Wellin
DEMOULIN Denise	Fronville
DEMOULIN Philippe	Fronville
DEREPPE François	Saint-Servais
DEREPPE Brigitte	Saint-Servais
DETHIOUX Maurice	Namur
DETHIOUX Marie	Namur
DEWEZ Marie-Christine	Rochefort
DUMORTIER Roger	Marke-Kortrijk
DUMORTIER Sonja	Marke-Kortrijk
EVRRARD Paul	Charleroi
EVRRARD Paul (Mme)	Charleroi
FACON Jean-Pierre	Huy
FIERLAFYN Etienne	Wezembeek-Oppem
FLAMION Serge	Jette
FLAMION Serge (Mme)	Jette
FLON Robert	Yvoir
FLON Robert (Mme)	Yvoir
FLON Marine	Yvoir
FLON Thierry	Yvoir
FROGNEUX René	Bruxelles
FROGNEUX Suzanne	Bruxelles
GHILAIN André	Bruxelles
GONDRY Nestor	Jemappes
GOHIMONT Albert	Malmédy
GOHIMONT Anne-Marie	Malmédy
GROLLINGER Yvan	Rochefort
GUIOT Gaston	Maissin
HARSIN Marie-Louise	Rochefort
HENRICOT Colette	Bruxelles
HUBAUX Bernard	Carlsbourg
HUBEAUX Anne-Sophie	Carlsbourg
HUBEAUX Christiane	Carlsbourg
HUBEAUX Vincent	Carlsbourg
HUBEAUX Stéphanie	Carlsbourg
IDE Jacques	Tellin
LAMBEAUX Nicole	Waterloo
LECOMTE Henri (Mme)	Jemelle

LECOMTE Séraphin	Dinant
LEBRUN Jean-Bertrand	Villance
LENS Richard	Ohain
LENS Monique	Ohain
LOISEAU Monique	Haut-Fays
LONCHAY René	Rendeux-Haut
LOUVIAUX Michel (Mme)	Marche
MANNAERT Pierre	La Bruyère-Bovesse
MANNAERT Martine	La Bruyère-Bovesse
MATIK-KINET Marie	Grupont
MEUNIER Christiane	Gosselies
MONMART André	Jambes
MONNEAUX Jean-Claude	Bruxelles
MONNEAUX Annick	Bruxelles
PETITJEAN Omer	Moircy
OVERAL Bernard	Martelange
PIERLOT Jean	Gesves
PIERLOT Jean (Mme)	Gesves
PETREMENT Bruno	Jamoigne
REMACLE Henri	Bruxelles
RENERS Louise	Bonnelles
SENGIER Lucie	Godinne
SENGIER Jacques	Bruxelles
SENGIER Nicole	Bruxelles
VAN DEN ABEELE Françoise	Strémont
VANDERVELDEN Jean-Marie	Bruxelles
VANHERWEGHEM Johann	Marloie
VAES Hélène	Bruxelles
WAGNER-MAREE Jeanne	Han/Lesse
VERGAELLEN Sabine	Paliseul
WATHELET Michel	Libramont
WEIS Jean	Chanly

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS 1988 DE L'ASBL

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

ANTOINE Marie-Madeleine - Grand-rue, 73 - 6911 VILLANCE
BERNAERT Claude - av. des Cerisiers, 14 - 7760 DOTTIGNIES
BOTIN Imelda - av. Atlantique, 86 - 1150 BRUXELLES
BUGHIN Jean - r. Croix-Ste-Anne - 6924 LOMPRESZ
CHABOTTEAU Fabienne - r. des Collires, 29 - 5432 HAN/LESSE
CHANTEUX Pierre - Grand-Place, 17 - 6800 BERTRIX
COLLET Francis - av. de Fort-Mahon, 309M - 6920 WELLIN
COMMERCE Denise - av. du Castel, 70 - 1200 BRUXELLES
COMMERCE Raoul - id.
CORBIAU Bernadette - r. d'Aye, 34 - 5400 HUMAIN
DALCQ Thierry - chée de Waterloo, 1119 - 1180 BRUXELLES
DAVID Elise - r. de Lesterny, 22A - 6940 FORRIERES
DAVID Michel - id.
DAVID Micheli - id.
DELVAUX DE FENFFE M.-Chr. - av. des 4-Bonniers, 8 - 1348 LOUVAIN-LA-N.
DELVAUX DE FENFFE Michel - id.
DEMANET Gérard - r. du Lion d'or, 17 - 6830 BOUILLON
DEMBLON Baudouin - r. du Fond des Vaux, 70 - 6920 WELLIN
DEMBLON Charles - r. Rametenne, 17 - 5430 WAVREILLE
DE RUYDTS-DEMUYNCK Mme - Moulin de Wezelvaux - 6911 VILLANCE
DICKER Raoul - Pinsamont, 4 6 6962 TILLET-Ste-ODE
DICKER Tinda - id.
DUPUIS Jacques - r. St-Urbain, 122H - 6934 TELLIN
DURY Dominique - r. Africaine, 8 - 1050 BRUXELLES
EVRARD Loulou - Au Tilleul, 113 - 6921 CHANLY
EVRARD Maurice - id.
EVRARD Marie - id.
FRIX Fernand - de Villierslaan, 7 - 1710 DILBEEK
GELIN Arlette - chée de Charleroi, 115 - 1060 BRUXELLES
GELIN Paul - id.
GERARD Emile - r. de Bomel, 111 - 5000 NAMUR
GILLET Chantal - chauss. de Charleroi, 141/6 - 1060 BRUXELLES
HERYGERS Denise - Ter Borchtlaan, 13 - 2520 EDEGEM
HERYGERS Jozef - id.
HERYGERS Michel - id.
IMBRECKX Etienne - r. des Falizes, 10 - 5430 ROCHEFORT
LAMBEAU André - Clos du Vieux Moulin - 1410 WATERLOO
LEBRUN Anne-Michèle - Wez de Bouillon, 60 - 6911 VILLANCE
LEBRUN Andrée - id.
LEBRUN Jean-Claude - id.
LEBRUN Pierre-Emm.- id.
LECOMTE Gérard - r. Coppin, 194 - 5100 JAMBES
LECOMTE Monique - id.
LECOMTE Henri - av. de Ninove, 77 - 5440 JEMELLE

LIMBOURG Francine - Al'roue, 75 - 6921 CHANLY
LIMBOURG Pierre - id.
LOISEAU Pol - Scottons, 199A - 6888 HAUT-FAYS
LOUVIAUX Michel - av. du Monument, 9 - 5400 MARCHE
MABOGE Paul - r. de Villance, 108 - 6910 LIBIN
MAREE Bruno - r. des Collires, 29 - 5432 HAN/LESSE
MELIGNON Florence - r. du Berger, 17 - 5430 ROCHEFORT
MELIGNON Louis - id.
MELIGNON Nelly - id.
MEURRENS Daisy - r. des Pèlerins, 33 - 5430 ROCHEFORT (Frandeux)
MEURRENS Edmond - id.
MORMONT Daniel - Vecpré, 1 - 6986 HALLEUX
MORMONT Francine - id.
PAQUAY Marc - r. de la Roche, 233 - 6803 HERBEUMONT
PENNE Edgard - La Chavée - 6915 TRANSINNE
PENNE Maggy - id.
PETREZ Suzy - r. Grande, 41 - 5180 GODINNE
PIROT Paul - r. des Peupliers, 10 - 6620 NEUFCHATEAU
RIJS Geneviève - r. Pairée, 58 - 6910 LIBIN
SANZOT Paule - Belvaux - 5430 ROCHEFORT
TIMPERMAN Michel - r. Baronne Lemonnier, 96 - 5435 LAVAUX-Ste-A.
VAN DER SMISSEN Patrick - r. Pairée, 58 - 6910 LIBIN
VOZ Marie-Jeanne - r. du Village, 2 - 6681 MANHAY
WEBER Jean-Pol - r. Baronne Lemonnier, 123 - 5435 LAVAUX-Ste-A.
MABOGE Andréa - r. de Villance, 108 - 6910 LIBIN

T E L L I N

Etymologie : TELLIN :-Tudesque tellen = comptoir, bureau d'impôt (Tandel)
 - nom d'homme germanique, propriétaire du domaine (Nemery)

TELNAY : diminutif de Tellin (Teleneal, Tellineaux)

REUX : roman roux - roy = défrichement, essart

1. APERCU HISTORIQUE

1.1 Occupation pré-romaine : trouvaille d'une hache à douille en bronze

1.2 Occupation carolingienne :

- domaine carolingien : Bure est le centre paroissial; Tellin, le centre domanial
- village de Tellin cité en 815 (817?) dans Cantatorium (donation de la partie liégeoise à l'abbaye de St-Hubert)
- village de Reux (Rudis) cité en 746 dans donation de Carloman (Cf. Wellin)

1.3 Moyen Âge - Ancien Régime :

- 3 juridictions :
 - luxembourgeoise (seigneurie de Mirwart, mairie de Wellin) + seigneurie de Reux (cour féodale de Han/Lesse)
 - liégeoise (terre de l'abbaye de St-Hubert, prévôté de Revogne, mairie de Bure) + seigneurie foncière de Telnay achetée en 1264 par l'abbaye de St-Hubert
 - bouillonnoise (Alloux de Tellin avec haute cour et justice particulière)
 - existence d'une justice mixte qui prononçait sans appel (composée de représentants de Bure et de Wellin)
- Seigneurs : - Tellin : maison noble de Tellin citée à partir de 1243
 Reux : branche de la maison noble de Tellin éteinte en 1624
- Note : Une autre branche de cette maison a possédé la seigneurie de Matignolle

2. ORGANISATION PAROISSIALE

- diocèse de Liège, archidiaconé de Famenne, doyenné de Rochefort
- paroisse primitive de Bure
- paroisse médiane démembrée fin XIe, citée en 1139 comme participant aux Croix Banales (Cf. Fiche n° 64)
- titullature : Notre-Dame (jusqu'au début 17e) puis St-Lambert
- collation: abbaye de St-Hubert
- décimateur : 2/3 abbaye de St-Hubert
 1/3 curé
- église actuelle : 1834 (1829?)

3. PARTICULARITES

- 3.1 Poste : - v. 1750, organisation de la poste impériale et royale
 - bureau de Tellin comprend à ce moment 133 villages

3.2 Industrie :

- fonderie de cloches : - 1823 : Th. Causard (Haute-Marne)
 - réputation internationale
 - personnel : 1893 : 20-25 ouvr.
 - 1950 : 35 ouvr.
- recherche minière de plomb (1838-1927)

4. CURIOSITES

- château (18e s.), résidence de plaisance de l'abbaye de St-Hubert puis relais de poste
- tour Dinien (17e s.?)
- bâtiment de la fonderie de cloches avec pont roulant et matériel

BIBLIOGRAPHIE

- E. TANDEL, Les communes luxembourgeoises, VIb, 1893, 1390-1410
- C. de VILLERMONT, Les Tellin et la seigneurie de Matignolle, dans Annuaire de la Noblesse Belge, 1923, ?
- A. de LOE, La Belgique ancienne, II, 1931, 41
- V. ENCLIN, Le mouleur de cloches. Récit famennais, Namur, 1937
- E. NEMERY, Le domaine et la paroisse de Reux-Tellin (XIIe s.), dans Annales de l'Institut Archéologique Luxembourgeois, LXXXVIII, 1957, 81-112
- Trésors d'art de l'ancien doyenné de Rochefort, exposition 25/6 - 18/9 1966, 77-78
- R. de DECKER DOUCET de TILLIER, Histoire du château de Tellin et de ses habitants, dans L'Intermédiaire des généalogistes, n° 169, janv. 1974, 10-30
- Id. et P. STASSEN, Les malles-postes dans l'Ardenne d'autrefois. Le relais de Tellin, dans Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire, I, 1977, 147-154
- C. BAUSIER, Etude toponymique de Tellin, village d'entrecours, Mémoire U.C.L., 1978-9, 185 p.
- E. NEMERY, L'ancien doyenné de Rochefort des origines à 1559, dans Annales de la Société Archéologique de Namur, LXIV, 1985, 51-55
- J.-L. VAN DE ROY, La mine de plomb de Tellin, s.l.n.d., (coll. Les mines et les recherches minières en Famenne)
- Dictionnaire des communes, Bruxelles, 1980, 1430-31

Jean-Pol WEBER

B U R E

Etymologie : germ. BÔr = hutte, habitation

1. APERÇU HISTORIQUE1.1 Occupation carolingienne :

- 805 : le futur prince-évêque Walcaud donne l'église de Bure à l'abbaye d'Andage (qui deviendra St-Hubert)
- entre 805 et 817 : l'abbaye d'Andage devient propriétaire d'une grande partie du domaine de Bure-Tellin (moins Wavreille, Biétrenne, Belvaux partim, certains petits alleus)

1.2 Moyen Âge - Ancien Régime :

- juridiction : Terre de l'Abbaye de St-Hubert qui y exploite elle-même une boverie

2. ORGANISATION PAROISSIALE

- diocèse de Liège, archidiaconé de Famenne, doyenné de Rochefort
- paroisse primitive citée dès 805 et composée de Bure, Tellin, Wavreille, Belvaux partim, Grupont et Mirwart
- église fondée entre v. 725 et 805
- titulature : Notre-Dame et St-Lambert
- collation : abbé de St-Hubert
- église actuelle : 1738 (monument classé : 30/1/1948)
- chapelle N-D d'Haur : élevée au début du 17e s. suite à l'apparition dans un arbre de l'effigie de la Vierge qui, déposée dans l'église, revient à son lieu de découverte signifiant ainsi sa volonté d'y voir ériger une chapelle

3. PARTICULARITES

- village disparu de Nives : - cité en 1450
- détruit par les guerres vers 1635-1636 (Croates de Piccolomini)
- industrie : recherches minières de plomb (1873-5) dans la vallée de la Lomme (Cf. Grupont)

4. CURIOSITES

- Eglise du XVIIIe avec autel majeur du XIXe et deux autels auxiliaires (début XVIIe)
- pierre tombale XVIe dans mur du presbytère
- château détruit (sous collège d'Alzon) : résidence d'été de l'abbaye de St-Hubert
- ferme-château (1581) avec porche armorié et pont-levis : ancienne boverie de l'abbaye de St-Hubert

BIBLIOGRAPHIE

V. ENCLIN, Le mouleur de cloches. Récit famennois, Namur, 1937, 49-54 (N-D d'Haur)

Trésors d'art de l'ancien doyenné de Rochefort, exposition 25/6 - 18/9 1966, 45-46

P. STASSEN, La pratique sacramentelle au "Siècle des Calamités" à Bure-en-Famenne (1643-1675), dans Ardenne et Famenne, XII, 1972, 19-24

M.-F. ECHER, Toponymie de la commune de Bure (D 104), mémoire UCL, 1974-75

J.-L. VAN DE ROY, Les mines et les recherches minières en Famenne : Bure et Grupont, s.l., 1980

E. NEMERY, L'ancien doyenné de Rochefort des origines à 1559, dans Annales de la Société Archéologique de Namur, LXIV, 1985, 44-60

Dictionnaire des communes, Bruxelles, 1980, 261

Jean-Pol WEBER

GRUPONT

Etymologie : pont

1. APERCU HISTORIQUE1.1 Occupation carolingienne :

- domaine carolingien de Bure-Tellin

1.2 Moyen âge - Ancien Régime :

- juridiction : Terre de l'Abbaye de St-Hubert (1087) qui y exploite une boverie jusqu'en 1630

2. ORGANISATION PAROISSIALE

- diocèse de Liège, archidiaconé de Famenne, doyenné de Rochefort
- paroisse primitive de Bure
- église actuelle : néo-gothique
- chapelle St-Denis : citée en 1686

3. PARTICULARITES

- 3.1 Industrie : - usines sidérurgiques aux XVI^e-XVII^e s. (toponymes Moulin Crahay, Minires, Pont des Fourneaux)
 - recherches minières de plomb dans la vallée de la Lomme (1873-5) (Cf. Bure)

4. CURIOSITES

- maison "espagnole" dite aussi "du bourgmestre" (1590)
 (monument classé : 25/10/1946)

BIBLIOGRAPHIE

G. PESCHEUR, Toponymie de Forrières, Grupont, Lesterny, Masbourg, mémoire ULg, 1962

Trésors d'art de l'ancien doyenné de Rochefort, exposition 25/6 - 18/9 1966, 51

J. LAURENT, En Terre de St-Hubert, bornes des XVI^e et XVIII^e siècles, dans Ardenne et Famenne, XII, 1972, 25-30

Jehan Hustin, échevin de Grupont en 1625, ibidem, 71

J.-L. VAN DE ROY, Les mines et les recherches minières en Famenne : Bure et Grupont, s.l., 1980

Dictionnaire des communes, Bruxelles, 1980, 608

E. NEMERY, L'ancien doyenné de Rochefort des origines à 1559, dans Annales de la Société Archéologique de Namur, LXIV, 1985, 50

J.-L. VAN DE ROY et M. CAUBERG, Quelques anciennes mines de la vallée de la Lomme, dans SOBERES, 13, 1985, 26-28

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the upper left quadrant of the page. The text is faint and difficult to read.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the middle left quadrant of the page. The text is faint and difficult to read.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower middle quadrant of the page. The text is faint and difficult to read.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower left quadrant of the page. The text is faint and difficult to read.

A vertical column of handwritten text or markings along the right edge of the page, possibly serving as a margin or index.

CLASSE DES INSECTES

Clé simplifiée des Ordres à l'usage de l'Enseignement Secondaire




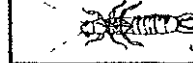















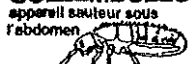


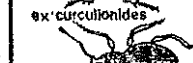


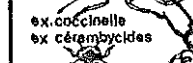




















SANS AILE	4 AILES TRANSPARENTES		4 AILES [dont 2 au moins ± OPAQUES	
tous	de longueur =	antérieures + long.	2 ailes coriaces <i>ex: tytres</i>	4 ail. non coriaces opaques
THYSANOURES ex: lépième (poisson d'argent) 	THYSANOPTERES ailes étroites et frangées ex: thrips 	EPHEMEROPTERES ex: éphémère 	DERMAPTERES forticule, perce-oreille 	LEPIDOPTERES ailes recouvertes d'écaillés trompe enroulée papillons diurnes ex: la petite tortue 
DIPOLORES 	ODONATES ex: libellule (4 à 10cm) 	au repos 	COLEOPTERES ex: carabe 	papillons nocturnes ex: le petit paon nocturne 
SIPHONAPTERES ex: puce 	ex: demoiselle (3cm) 	PLECOPTERES ex: perle 	ex: élaphidiides 	TRICHOPTERES ailes recouvertes de poils ex: phrygane 
ANOPOLORES ex: poux 	NEVROPTERES ex: chrysope étalé 	au repos 	ex: scarabées 	
COLLEMBOLES appareil sauteur sous l'abdomen 	ex: cicadelle 	HOMOPTERES rostre, ailes en toit au repos ex: pucerons 	ex: curculionides 	
certains	HYMENOPTERES ex: chrysope étalé 	HYMENOPTERES rostre, ailes en toit au repos ex: pucerons 	ex: coccinelles ex: cérambycides 	
HYMENOPTERES fourmis ouvrières femelles termitières certains cynipides 	au repos 	HYMENOPTERES ailes couplées et avec de grandes cellules ex: tenthréinides 	2 ailes épaissies pas de rostre	2 ailes épaissies rostre
LEPIDOPTERES certains géométrides femelles 	MECOPTERES rostre ex: panorpe étalé 	ex: ichneumons (3cm) 	ORTHOPTERES patte post. sauteuses ex: sauterelle 	HETEROPTERES ailes ant. épaissies seulement en partie ex: népe 
2 AILES	DIPTERES 2 balanciers ex: ligule (4cm) 	ex: cymérides 	ex: criquet 	ex: punaise de l'ubépine 
EPHEMEROPTERES longs cerques, pas de balanciers 	au repos 	ex: guêpe 	ex: guêpe (2,5cm) 	ex: notonectidae 
	abaille, bourdon, fourmi. 	DICTYOPTERES ex: blatte (2cm) 	HOMOPTERES ailes ant. en toit au repos et complètement épaissies ex: cicadelle 	

TABLE DES MATIERES (1988)

I. ACTIVITES GENERALES
ET PROMENADES DE DECOUVERTE-NATURE

		Pages
Sam. 16/1	Promenade aux environs de l'Ermitage (RESTEIGNE)	1
	Assemblée générale de l'ASBL à AVE	1
W-E des 6-7/2	Week-end de randonnée-bivouac à la CROIX-SCAILLE	12
Sam. 5/3	Promenade hivernale à TELLIN, GRUPONT, BURE	7
Dim. 20/3	Débroussaillage aux Pérées (RESTEIGNE)	14
Lun. 4/4	Archéologie et initiation à l'ornithologie à HERBEUMONT	27
Dim. 17/4	Découverte-Nature à FORRIERES	33
Dim. 8/5	Initiation, pédologie et promenade à VILLANCE	51
	Introduction à cette initiation pédologique	25
W-E des 21-23/5	W-E. prolongé dans les Vosges (LA BRESSE)	52
Ven. 27/5	Conférence sur le dépérissement des forêts et les pluies acides à VILLANCE	71
Sam. 4/6	Initiation botanique et découverte des champi- gnons printaniers à AVEPET-AUFFE	60
Dim. 19/6	Découverte-Nature à OCHAMPS	62
Ven. 8/4	Conférence sur la médecine de l'environnement à VILLANCE	68
Sam. 9/7	Découverte-Nature aux environs de FALMIGNOUL	75
du V. 22 au		
Dim. 24/7	Randonnée pédestre en Haute-Lesse	82
Sam. 6/8	Journée d'observation à HAN/LESSE	85
Sam. 20/8	Le sentier écologique des EPIOUX	87
Dim. 18/9	Découverte-Nature à WELLIN	93
Ven. 23/9	Conférence sur les relations Associations de nature et communes à VILLANCE	96
Sam. 24/9	Recherche et détermination des champignons d'Ardenne (SMUID)	99
Sam. 8/10	Fête du XXe anniversaire des Naturalistes de la Haute-Lesse à HAN/LESSE	102

Dim. 23/10	Découverte des champignons en Famenne (BRIQUEMONT)	109
Ven. 28/10	Conférence sur les mammifères menacés de Wallo- nie à HAN/LESSE	112
Sam. 29/10	L'archéologie à la portée de tous (WERIS)	113
Dim. 20/11	Découverte-Nature à WAVREILLE	129
Sam. 10/12	A la découverte de ROCHEFORT	131

ACTIVITES DES EQUIPES

A. EQUIPE BOTANIQUE

Sam. 16/4	Observation de <u>Gagea spathacea</u> dans la région de ROEULX	151
Sam. 23/4	Recensement des anémones pulsatilles (RESTEI- GNE) et promenade à BELVAUX et EPRAVE	151
Sam. 14/5	Prospection IFB à HAN/LESSE	152
Sam. 18/6	Prospection IFB à Eclaye (PONDROME)	153
Sam. 30/7	Fanges du Plateau de SAINT-HUBERT	153
Sam. 27/8	Prospection IFB à WIESME	154
Sam. 3/9	Prospection mycologique à ROCHEFORT	154

B. EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Dim. 14/2	Prospection aux environs de LIBIN	117
Lun. 4/4	Initiation à l'ornithologie à HERBEUMONT	31
Sam. 6/8	Journée d'observation à HAN/LESSE	85
Sam. 22/10	Inventaire des biotopes intéressants ou menacés à AVE-ET-AUFFE, LESSIVE, EPRAVE, ROCHEFORT	120

C. EQUIPE MALACO-ENTOMOLOGIQUE

Dim. 17/4	Observation d'un rassemblement de punaises (<u>Pyrhocoris apterus</u>) à LESTERNY	46
Sam. 9/7	Observation des escargots, du trombidion soyeux et du tétragnathe allongé à FALMIGNOUL	78
Sam. 6/8	Observation des insectes à HAN/LESSE	85

D. EQUIPE ARCHEOLOGIQUE ET SPELEOLOGIQUE

Lun. 4/4	Visite du Château d'HERBEUMONT	27
Sam. 9/7	Visite des ruines de CHATEAU-THIERRY	76

Sam. 29/10	Archéologie à WERIS : expo sur les Mérovingiens, fouilles de St-Rahy, ruines de Logne, mégalithes de Wéris et d'Oppagne	113
Juil.-août	Fouille du haut fourneau de Marsolle	116
Sam. 10/12	Visite des ruines du château de Rochefort	134
Mai - nov.	Fouille de puits à Lomprez	138
	Fouilles à Wellin (suite)	139

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Etre naturaliste en 1988	4
Le Bois Collignon à REDU	6
Règlement de la pratique du canoë-kayak	15
Pollution du Serpont et de la Lomme - Taille des haies	15
Mon ruisseau	17
Du plomb dans le poisson	21
Pollution par hydrocarbures à LIBIN	21
De l'épicéa ou du forestier, lequel est l'ami du naturaliste?	22
Le projet "Epicéas hors-la-loi"	24
La bataille pour l'environnement à PORCHERESSE en 1922	46
Protégeons nos chauves-souris	47
La pollution me touche	66
Un bel exemple de gestion de réserve domaniale : Luchy	66
La protection des escargots : Que dit la loi?	67
La médecine de l'environnement	68
Dépérissement des forêts et pluies acides	71
Le dépérissement de nos forêts	73
Une bombe aérosol sans fréon	74
Les arbres du bord des routes se préparent au grand départ	90
Modification du code forestier	91
Innovation de l'arrêté de l'ouverture de la chasse pour 88-89	92
Remblayage d'une mare à Belvaux	122
Les friches, des terrains de haute valeur	122
Où s'informer?	124
Environnement-digest	127
Une fosse septique ... pas en odeur de sainteté!	140
La mare de Wavreille	144

IV. DIVERS

Les Naturalistes de la Haute-Lesse, rétrospective et prospective	102
La Haute-Lesse se raconte	106
L'année mycologique des Naturalistes de la Haute-Lesse	147
Liste des membres adhérents 1988	
Liste des membres effectifs 1988	

V. FICHES TECHNIQUES

- N° 68 - Tellin
- N° 69 - Bure
- N° 70 - Grupont
- N° 71 - Classe des insectes

